This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1124

Soc. 3974 d. 230/20-1

Digitized by Google

Digitized by Google

1124

Soc. 3974 d. 230/20-1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ HAVRAISE

D'ÉTUDES DIVERSES

20e & 21e ANNÉES.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES

DE LA 20e ET DE LA 21e ANNÉE

(1853-1854)

HAVRE

IMPRIMERIE LEPELLETIER, RUE CAROLINE, 6.

1855.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Digitized by Google

SOCIÉTÉ HAVRAISE D'ÉTUDES DIVERSES.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

DES

Travaux de la 20me et de la 21me année

(1853-1854)

Par M. Ch. MICHAUD

Secrétaire de la Société

MESSIEURS,

Quelque rassuré que je puisse être par la constante bienveillance dont vous m'avez honoré, à laquelle seule je dois d'être resté depuis cinq années votre secrétaire et d'en avoir trouvé les fonctions moins difficiles, ma première parole cependant, sera pour faire appel à votre indulgence; car je compte encore cette fois-ci sur elle bien plus que sur moi-même, pour remplir la délicate mission que vous m'avez confiée.

Je viens vous présenter une esquisse rapide de vos travaux pendant les années 1852-53, 1853-54 et fin 1854. Durant cette période qui embrasse plus de deux années, la Société

Digitized by Google

est restée fidèle à ses habitudes de travail ; elle a parcouru avec zèle toutes les routes que lui a tracées son programme. Les nombreux documents, ouverts il n'y a qu'un instant encore sous mes yeux et que j'ai à vous énumérer, attestent que le concours, si non égal du moins empressé, de toutes les aptitudes, a conduit la Société Havraise d'Etudes Diverses à l'accomplissement de la tâche modeste, mais utile, qu'elle s'est proposée.

Pour obéir au vœu de la Société, c'est à grands traits, et en resserrant autant que possible mes limites, que je vais essayer de retracer la diversité de vos travaux ; je n'ose espérer de mon analyse qu'elle soit toujours à la hauteur de leur mérite ; aussi invoquerai-je souvent vos impressions, vos souvenirs, vos Mémoires originaux, dont quelques-uns ont servi à composer ce recueil, les priant de vouloir bien venir en aide à mon insuffisance.

LITTÉRATURE, POÉSIE.

M. Daudré s'est chargé de ramener parmi nous les Muses depuis bien longtemps fugitives. C'est avec joie que vous avez assisté à ce retour, et que vous avez entendu les vers heureux dans lesquels notre collègue a célébré *Les Quatre Voix*.

Quittant le domaine de la Poésie, M. Daudré vous a lu une composition en prose, intitulée *La Petite Ville*.

C'est la physionomie uniforme de la plupart de nos petites villes de province que l'auteur vous a représentée. Si j'en ai bien saisi les traits principaux, dans la petite ville de province, les distinctions de races sont religieusement observées ; chacun se pique de garder son rang et veut être de la classe des gens comme il faut. L'ancienne noblesse titrée tient à distance respectueuse la roture indus-

Digitized by Google

trielle ou financière ; l'aristocratie d'argent, de son côté, n'a que du dédain pour la boutique ; et la boutique, à son tour, se croit plus noble que l'atelier ; « De sorte, dit l'auteur, qu'en y regardant de près, les gens comme il faut sont partout et nous ne les rencontrons nulle part. » En politique, la petite ville de province en est à l'opposition des Foy, des Manuel, des Benjamin Constant. En religion, plus arriérée encore, elle en est restée à Diderot, à Voltaire, à Rousseau ; ou bien, quelque jour, prise d'une belle ardeur pour le progrès, et plus vraiment d'une envie irrésistible de nouveauté, elle fait de Fourrier son idole, de sa foi politique et religieuse un rêve de phalanstère et de communisme. C'est dans la petite ville que l'intérêt fait le plus de conversions hypocrites. C'est là aussi que le respect humain s'interpose avec le plus d'empire entre la conviction religieuse et la pratique des devoirs que la piété nous prescrit. L'auteur envisage enfin la petite ville sous un troisième aspect : il nous la montre jalouse de toute supériorité, médisante, frondeuse, agitée sans cesse par des querelles de coteries.

M. Mairre, chargé d'apprécier le travail précédent, y reconnut un vrai talent d'observation, et cet art qui consiste non seulement à voir la nature telle qu'elle est, mais encore à l'exprimer avec vérité. Toutefois, un peu plus de couleur locale aurait, suivant lui, ajouté au mérite de l'œuvre, et peut-être aussi l'effet en eût été plus saisissant si l'auteur, qui n'avait à peindre que de petites gens, de petites choses, de petites querelles, de petites vanités, s'était toujours tenu dans la région ou posaient ses modèles, et sans dépasser jamais leur niveau.

M. Millet-St-Pierre vous a lu une courte scène de mœurs sous ce titre : *Une Invitation Forcée.*

Digitized by Google

Ses personnages, au nombre de deux, sont une noble duchesse du faubourg St-Germain, dame patronesse d'une œuvre de charité, puis un M. Martin, roturier s'il en fut, mais riche parvenu, original et homme d'esprit. La scène se passe devant l'échoppe chargée de bagatelles à la vente desquelles la duchesse est préposée. Il s'agit pour M. Martin, et cela à tout prix, d'obtenir une invitation à la prochaine soirée de la grande dame. Là est toute l'intrigue de cette piquante anecdote.

Enfin, je suis heureux, je suis fier pour la Société de terminer cette énumération de vos travaux purement littéraires en vous rappelant le livre où M. D'HOUDETOT, sous l'humble titre de : *Dix Épines pour une Fleur*, nous a dit tant de choses aimables, spirituelles, et souvent d'une si haute portée philosophique. La critique savante a jugé l'œuvre de notre collègue. Pour tous elle a été *un bouquet de fleurs sans Epines.*

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Les travaux historiques de notre Société, recommandables à plus d'un titre, ont mérité de fixer votre attention, surtout par leur caractère d'actualité et par leur tendance vers l'intérêt local.

M. DAUDRÉ en a inauguré la série par sa remarquable notice intitulée : *Jacques Cœur*. Après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur l'époque où vivait ce grand homme, l'auteur l'étudie en lui même, dans les événements auxquels il a pris part, dans l'influence qu'il a dû exercer. Il le suit pas à pas à travers les phases diverses de sa fortune, depuis son apparition sur la scène politique, comme maître de la monnaie

Digitized by Google

à Bourges, jusqu'à l'instant où son crédit et sa puissance arrivèrent à leur apogée, enfin jusqu'à ses revers que lui préparèrent l'injustice et l'ingratitude, ainsi qu'elles le firent trop souvent aux citoyens illustres, aux hommes dont la vie n'a été que dévouement et vertu.

M. Dufaitelle, chargé par vous d'examiner plus attentivement le travail précédent, vous y montre *Jacques Cœur* et son époque heureusement caractérisés. Il ne regrette qu'une chose, c'est que l'auteur n'ait pas fait une étude plus approfondie de son héros sous une autre face, c'est-à-dire dans sa vie privée et marchande; ne nous ait pas dépeint dans tous ses détails le négociant armateur de ce temps-là au milieu de ses transactions et de ses relations commerciales.

Sans doute l'époque de guerre où vivait le ministre négociant, guerre au cœur même de la France, alors que l'imprimerie manquait encore, a dû nous transmettre bien peu de documents sur la nature et sur la forme des grandes opérations du commerce maritime. Mais quelque incomplets, quelque imparfaits qu'ils puissent être, ils sont de nature à piquer vivement la curiosité de ceux qui aiment à étudier dans la suite des âges toutes les sortes de transformations que subissent les sociétés, les causes qui en provoquent ou en suspendent le mouvement, leurs progrès plus ou moins rapides, leur influence sur la marche de l'esprit et sur celle de l'humanité.

Un second travail, dû à M. de Lajonkaire, eut pour objet, ainsi que le précédent, de vous faire assister au début d'une institution, celle de l'*Impôt sur la marchandise ou droit de Douane chez les anciens*.

Dans ce travail, ou plutôt dans cette partie d'un travail plus étendu et dont vous attendez la fin, notre collègue passe

Digitized by Google

en revue trois des principales nations qui ont figuré dans l'antiquité : les Perses, les Grecs, les Carthaginois. Il étudie les documents que le temps a pu nous transmettre, relativement à leur mode d'organisation et de perception de l'impôt commercial.

Quoique les Perses, les Assyriens, les Babyloniens nous soient imparfaitement connus, surtout au point de vue de l'économie politique, il faut admettre que les diverses phases du revenu public ont exercé une influence nécessaire sur la fortune de ces peuples.

Cyrus, par son audace, ses talents militaires, avait pu se rendre maître de l'opulente Babylone. Cambyse, en continuant les conquêtes de son père, épuisa le trésor public. Darius, pour combler le déficit, créa des impôts et s'attira la haine de ses sujets. Mais des données positives sur la création d'un impôt particulier, impôt sur la marchandise, manquent absolument dans l'histoire de ces peuples : elle n'apparaissent rigoureusement que dans l'histoire de la Grèce.

La position si favorisée de cette contrée, celle d'Athènes surtout, devait suggérer au législateur l'idée de chercher dans les transactions qui augmentent la fortune privée une source de revenu pour la fortune publique.

L'auteur nous montre, en effet, les Athéniens prélevant un droit d'abord de 10 pour cent sur les marchandises, puis un droit de 5 pour cent, puis un droit encore plus réduit de 2 pour cent. Une véritable administration fonctionnait pour le recouvrement de l'impôt. L'auteur donne tous les détails de son organisation. La navigation commerciale était soumise elle-même à des lois fiscales et à des réglements sévères. Les lois et les tarifs éprouvaient des modifications suivant les besoins du trésor ou ceux de la politique.

Ce fut à l'apogée de la civilisation que la Grèce eut ses plus grandes exigences relatives à l'impôt. M. de Lajonkaire

Digitized by Google

n'a pas de peine à démontrer que ce fut là une des causes les plus actives de sa décadence.

Arrivant en troisième lieu à Carthage, l'auteur fait un parallèle entre cette ancienne Reine des mers et l'Angleterre qui aspire à son héritage.

Le peuple Carthaginois était essentiellement navigateur. Ses lois lui interdisaient la culture du sol; dès lors, des droits sur la marchandise pouvaient seuls assurer le revenu public. Carthage tomba aussi dans l'exagération de l'impôt; ce fut aussi une des causes de sa ruine.

M. Lecadre, chargé de vous faire un rapport sur le travail qui précède, remercia l'auteur pour ses laborieuses recherches, et, au nom de la Société, l'engagea à les poursuivre, de façon à présenter un jour une histoire complète de l'impôt sur la marchandise. Jetant un coup-d'œil sur l'organisation actuelle des douanes françaises, l'honorable rapporteur n'y trouve rien ou presque rien à critiquer. Ce n'est pas que, tant soit peu partisan du libre échange, il ne se laissât volontiers entraîner à la discussion de nos principes de fiscalité; mais il tolère et absout provisoirement l'état actuel des choses, en considération des millions que les douanes, celle du Havre notamment, encaissent chaque mois. Et puis, il pense qu'avant de proclamer la liberté du commerce, les nations devraient bien d'abord asseoir sur des bases inébranlables la paix universelle.

Dans un Mémoire qui a pour titre: *Intérêt et Importance qu'offre l'Étude des Médailles*, M. l'abbé Herval est venu traiter devant vous une question plus générale que les précédentes, question immense, dont la solution est une science toute entière. C'est le flambeau de cette science qui éclaire l'histoire des siècles, l'histoire des faits, l'histoire des

Digitized by Google

personnages, l'histoire non moins importante des sciences et des arts. C'est lui qui projette dans le passé l'éclat le plus vif et le plus pur ; c'est lui qui donne une nouvelle vie à l'histoire, lorsqu'à travers les âges elle est arrivée jusqu'à nous contrefaite ou mutilée ; c'est lui qui confond son imposture, quand, vendue aux hommes, elle a lâchement menti sur eux. Pour leur malheur, ce flambeau ne cessera de luire dans la postérité, il sera comme le *flagrante delicto* de leur scélératesse.

« La providence, dit l'auteur, n'a point seulement con-
» fié à l'histoire le récit des crimes de ces grands cou-
» pables, elle a chargé le burin de léguer à la postérité
» l'empreinte de leur ignominie, voulant par là protester
» contre les titres menteurs de Justus, Pius, Divus, lâches
» inventions de leur créatures. Triomphe d'un jour, leur
» magnificence a disparu ; le temps a effacé leurs qualifi-
» cations fastueuses, pour ne laisser subsister que leur
» ignominie. »

Mais il n'y a pas que les temps passés dont il faille composer l'histoire à l'aide de débris incomplets, frustes et méconnaissables. Aujourd'hui, et qui le croirait, au milieu de l'empire le plus grand par l'étendue et par l'ambition, l'historien se fatigue à courir du nord au midi, de l'occident à l'orient, de ville en ville, de solitude en solitude, interrogeant partout l'homme, et l'homme vivant, étudiant le présent, évoquant le passé, il n'entasse pas assez de matériaux pour en bâtir un monument au frontispice duquel il écrive : *Croyances religieuses en Russie.*

Et en effet, Messieurs, sous le masque de cette orthodoxie orgueilleuse, cherchez ce que cache la Russie. Suivez M. Borély dans son laborieux et savant travail, vous trouverez dans les croyances de ce pays, l'hétérogénéité la plus

Digitized by Google

complète, pour ne pas dire la barbarie la plus honteuse et la plus révoltante. Vous avez su gré à notre collègue, au milieu de nos préoccupations actuelles, d'avoir ajouté une nouvelle bonne raison à tant d'autres que nous avions déjà, de regarder notre cause comme celle de la justice et de la vérité, et par conséquent aussi une raison de plus pour en espérer le succès.

M. Herval, nommé rapporteur du travail précédent, en apprécia dignement le mérite. Il terminait ainsi sa critique : « En Russie, l'ambition et la politique ombrageuse » d'un seul homme ont établi un blocus rigoureux contre » le développement de l'intelligence de soixante-dix-sept mil- » lions d'hommes, et menacent de l'abrutissement et de » l'esclavage tout l'occident. L'occident! qui depuis bientôt » dix siècles, par les croisades d'abord, ensuite par la pré- » dication des St. Bernard, St. Dominique, St. Thomas, ces » trois lumières du moyen-âge, a reçu la sublime mission » de ne faire de tous les peuples qu'un seul peuple avec » l'évangile, de les civiliser par le bienfait temporel des » sciences et des arts. »

M. Lafont de Lourcy, membre correspondant de la Société, lui a fait hommage d'un Mémoire manuscrit intitulé: *Considérations sur les Productions et les Habitants de la Nouvelle-Zélande.*

Ce travail, dans lequel l'auteur a consigné les observations faites pendant ses voyages, présente les détails les plus intéressants sur les relations qu'il eut lui-même avec les peuples de la Nouvelle-Zélande, sur les premières visites que leur firent les Européens, les rixes, les déplorables malheurs qui les signalèrent souvent. Il raconte les efforts faits par les missionnaires Anglais pour introduire chez ces sauvages un commencement de civilisation,

Digitized by Google

les succès obtenus, mais aussi les revers, les grandes difficultés, inhérentes moins à l'instinct presque indomptable de ces peuples qu'à la présence pernicieuse des Européens parmi eux; car ils en ont accepté promptement et avec avidité les goûts dépravés, les vices, les armes meurtrières. Il dépeint leurs guerres d'extermination, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur religion; et le grand nombre d'épisodes dont il sait animer son récit, en rend la lecture aussi agréable qu'instructive.

M. l'abbé Herval, chargé de vous faire un rapport sur le travail précédent, a complété, par quelques détails intéressants, l'histoire religieuse des habitants de la Nouvelle-Zélande. Il terminait son rapport en disant : « Ce » sont les missionnaires français qui, à force de dévoue- » ment et de sacrifices, ont fait à la place de ces hordes » sauvages, des Chrétiens dignes de la primitive Eglise. » Ces peuples, jadis anthropophages, nous donnent aujour- » d'hui des exemples de foi, de soumission, qui nous » étonnent; et pour tout ce qui est des qualités du Chrétien, » ils marcheraient à la tête des nations civilisées. »

C'est encore M. l'abbé Herval que vous deviez choisir pour vous rendre compte de l'ouvrage considérable que notre collègue correspondant, M. l'abbé Cochet, a publié sous le nom de *Normandie Souterraine*. Vous me pardonnerez de ne point entreprendre de vous analyser cet ouvrage, ni même de vous rappeler tout le bien que le rapporteur vous en a dit. Une telle tâche excèderait les limites de ce compte rendu, et surtout les limites de mes forces.

Enfin, Messieurs, pour être l'historien fidèle de vos études dans une branche si étendue de vos connaissances, j'aurais à compléter le court exposé qui précède par l'énu-

Digitized by Google

mération de nombreuses et intéressantes discussions qui ont élucidé souvent des questions délicates et difficiles; de communications orales auxquelles votre modestie seule a refusé la forme et les proportions d'un Mémoire, mais qui en possédaient d'elles-mêmes, ou qui, par le tribut des lumières de chacun, en ont acquis toute l'importance. Je n'irai cependant pas plus loin dans cette voie, et je vous prierai, Messieurs, de vouloir bien entrer pour quelques instants avec moi dans une autre que vous avez de même dignement parcourue.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES.

Le spectacle de l'univers se déroule devant tous les yeux, et ses harmonies ont de l'écho dans tous les cœurs. Les Fénelon, les Frayssinous célèbrent à la face du monde leur admiration, leur reconnaissance ; l'homme ordinaire s'humilie et exalte son créateur en face de Dieu et dans le sanctuaire de son âme.

C'est un élan de foi et d'enthousiasme qui nous a valu de la part de M. Herval sa chaleureuse démonstration *de l'Existence de Dieu.*

Notre collègue examine et développe, tour à tour, tous les documents qui se pressent à l'appui de sa thèse. D'abord la nature des éléments constitutifs du monde, l'inertie de la matière, son impuissance à se créer elle-même ; ensuite l'organisation des êtres vivants, celle de l'homme en particulier ; l'union si admirable et si mystérieuse de l'âme et du corps, les faits complexes qui en sont le résultat; enfin, le spectacle de la nature, l'ensemble, l'accord extraordinaire qui révèle si manifestement la main d'un habile ouvrier; le concert des peuples anciens et modernes s'inclinant devant un maître du monde.

Digitized by Google

Dans un long travail, non terminé encore, et qui a pour titre : *Psychologie Physiologique*, M. le docteur Maire s'est efforcé d'établir devant vous la véritable origine de nos passions, et d'en tracer une classification vraie et naturelle.

Dans la première partie de ce travail, l'auteur démontre que beaucoup d'actes que l'on a l'habitude de rapporter aux facultés de l'âme, peuvent l'être avec plus de raison à cette autre force plus générale, l'instinct. L'animal n'a que des facultés instinctives ; seules elles le dirigent, seules elles président à tous les actes de sa vie. Suivant M. Maire, l'homme aussi obéit à l'instinct ; mais avec cette différence que, chez lui, le domaine des facultés instinctives est plus borné, et que les principales manifestations de l'existence appartiennent aux facultés de l'âme.

Après les facultés instinctives, M. Maire reconnaît les facultés affectives, et c'est à leur origine, à leur mode d'expression, à leurs manifestations diverses qu'il a consacré la deuxième partie de son travail.

M. Maire appelle facultés affectives celles qui régissent les affections, les penchants, les inclinations ; en un mot, tout ce qu'on appelle vulgairement les passions. Il les fait dériver, non de l'âme, mais des instincts, par une sorte de transformation qui se produirait en eux sous l'empire de l'âme ; elles seraient comme des états de transition entre l'âme et l'instinct.

Pour les classer, l'auteur se fonde encore sur un principe qui lui a déjà servi dans la première partie de son travail, savoir : Que bien souvent un vice n'est que l'exagération d'une vertu.

Dans tout ce travail enfin, l'auteur cherche, suivant ses propres expressions, « à ramener la psychologie dans » sa voie véritable, de laquelle trop souvent on l'a fait dévier ;

Digitized by Google

» il veut la replacer sur le terrain de l'anatomie et de la » physiologie qui est son véritable terrain. »

Je dois ajouter, Messieurs, qu'après l'une et l'autre des deux premières lectures que vous fit M. Maire, redoutant, à tort sans doute, cette espèce de défaveur qui accueille d'habitude toute idée nouvelle, il vous demanda de suspendre votre jugement jusqu'à l'entière audition de son travail. L'analyse si courte et si infidèle que je viens de vous présenter réclamerait à elle seule pour elle de l'indulgence, et pour le travail de M. Maire, votre étude attentive et votre impartialité.

Vous avez reçu de M. de Martonne, notre collègue correspondant, un Mémoire manuscrit portant ce titre : *Des opinions de Sénèque sur la douleur*. Je vais m'efforcer de vous en rappeler les principaux traits.

Sénèque appartenait à l'école des stoïciens, école dont les principes austères et même cruels se refusaient à admettre que la douleur pût entrer dans l'âme des sages, et que la souffrance appelât vers elle la consolation et la sympathie.

Le style de Sénèque est étincelant, ingénieux. Mais ses écrits se recommandent plus par cet éclat de la forme que par la solidité du fond.

Dans la consolation à Polybe, il émet cette doctrine : que la douleur est vaine, et que nous sommes nés pour le malheur ; que les meilleurs remèdes contre les maux de la vie sont l'étude, l'amitié, la contemplation des vertus et de la gloire de César. Cette dernière idée fournit à notre collègue l'occasion de signaler l'énorme abus de la flatterie chez les auteurs anciens.

En cela, du reste, la tradition ne s'est pas perdue.

Dans la consolation à Marcia, Sénèque développe de

Digitized by Google

nouveau l'inutilité de la douleur ; et il est conduit à cette conséquence, que la mort est la plus belle invention de la nature. Il fait voir plus loin que l'homme ne se contente pas de sentir les maux tels que les lui fait la destinée, mais tels que son esprit les comprend ; que tout chagrin, même le plus obstiné, s'efface avec le temps ; et il ajoute, qu'il serait sage d'y renoncer volontairement au lieu d'attendre du temps un remède.

La consolation qu'il adresse à sa mère contient des traits de sensibilité ; mais on regrette d'y retrouver le rhéteur. Il s'efforce d'y démontrer qu'une disgrâce ne l'a pas rendu malheureux, et l'on voit qu'il s'épuise en formules flatteuses, afin de rentrer en faveur.

Notre collègue examine ensuite les autres ouvrages de Sénèque ; il en extrait les pensées les plus saillantes ; il les rapproche, les compare ; il les réunit en un corps de doctrine ; il montre en quoi cette doctrine diffère de nos systèmes modernes ; il met en relief ses défauts, ses exagérations, comme aussi ses qualités, lorsqu'une vraie délicatesse de sentiment, une vraie sagesse dans les principes de philosophie viennent à s'y révéler. Il dit en terminant :

« Quelque légitimes que soient les reproches qu'on » adresse à la morale insensible et matérialiste de Sénè- » que, on ne peut s'empêcher de la louer sur certains » points. Lorsque le philosophe stoïcien enseigne à ses dis- » ciples l'habitude de la douleur comme le moyen le plus » sûr d'élever et d'ennoblir leurs âmes, lorsqu'il se plaît » à montrer dans un admirable langage l'homme aux prises » avec l'adversité et adoucissant cette adversité par sa » constance, l'esprit philosophique et littéraire de toutes les » époques applaudit à ces discours et à ces leçons. »

Digitized by Google

ADMINISTRATION. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Peu de temps après la lecture de son Histoire des Douanes dans l'antiquité, M. DE LAJONKAIRE vous a donné connaissance d'un autre travail qui rentre encore plus intimement que le premier dans le cercle de ses études favorites. Il a pour titre : *Études économiques ; du rôle de l'Agriculture en France en opposition avec celui de l'Industrie.*

M. GALLET, dans un rapport critique qu'il fit sur le travail précédent, vous exposa quelques unes de ses propres opinions. Je vais essayer de mettre les deux auteurs en présence, et de vous rappeler leurs principales idées dans un court parallèle.

En vous rendant compte du Mémoire de M. DE LAJONKAIRE, M. GALLET commence par définir chacune des deux écoles dans lesquelles on peut ranger les économistes modernes, et il félicite l'auteur de n'appartenir exclusivement ni à l'un ni à l'autre des deux partis. Il reconnaît que sous le rapport philosophique, moral, religieux, toutes ses idées sont libres de l'esprit de système, et fondées, au contraire, sur de judicieuses observations.

M. DE LAJONKAIRE paraît poser l'agriculture et l'industrie comme rivales l'une de l'autre.

M. GALLET ne peut admettre cette rivalité. Il croit, au contraire, que presque toujours, ou au moins plus généralement que ne le suppose M. DE LAJONKAIRE, ces deux éléments du bien public se prêtent une force mutuelle et confondent leurs intérêts.

M. DE LAJONKAIRE, comparant les valeurs créées en France par l'industrie manufacturière avec celles qui ont leurs sources dans l'agriculture, peut dire : « Dans le vaste marché du » monde, notre véritable destinée est d'échanger les riches » produits de notre sol contre ceux de l'industrie étran- » gère. »

Digitized by Google

M. Gallet reconnaît toute l'autorité des chiffres habilement groupés, mais il n'est pas convaincu. Il n'admet pas que, favorisée d'un sol fertile, d'un climat tempéré, la France puisse renoncer à d'autres avantages que lui a aussi concédés la nature, à sa position géographique et surtout au génie laborieux et inventif qui distingue ses habitants.

M. de Lajonkaire pense que pour ramener les capitaux et les bras aux exploitations agricoles, pour faire accepter plus favorablement les produits de notre sol, il suffirait d'abolir, ou du moins d'abaisser les droits qui, d'après nos tarifs, ferment le marché de notre pays aux produits que les Anglais, les Belges, les Allemands peuvent livrer à des conditions moins onéreuses.

M. Gallet ne croit pas à la possibilité de cette compensation, et pour le moment il lui semble prudent et raisonnable de ne pas échanger des industries qui rapportent des millions, contre d'autres avantages incertains d'abord, et auxquels ensuite, tout le peuple agricole ne serait point appelé à prendre part.

Bien que l'auteur n'ait pas formulé cette idée de la suppression ou de l'abaissement considérable des tarifs, M. Gallet s'y arrête et s'en préoccupe longuement. Il fait voir que leurs conséquences seraient la misère, d'abord dans les villes manufacturières, par l'absence de travail, ensuite dans les campagnes, par la réduction du salaire, résultat inévitable de l'accroissement dans le nombre des travailleurs. Ces misères elles-mêmes ne pourraient aboutir qu'à des révolutions, les plus générales et les plus formidables qui aient encore bouleversé l'humanité. Mais le rapporteur à soin de le dire, ces doctrines qu'il combat ne sont pas celles de l'auteur, et, se rangeant à son avis, il reconnaîtrait comme un progrès toutes les mesures qui nous rapprocheraient sagement du libre échange, état parfait, beau idéal de l'économie politique.

Digitized by Google

Tout en prenant les armes pour l'agriculture contre l'industrie, M. de Lajonkaire critique quelques institutions qui ont pour mission d'éclairer et de protéger l'agriculture.

M. Gallet pense que, telles qu'elles sont, elles ont déjà rendu et sont appelées à rendre d'éminents services, et qu'on doit en encourager l'établissement sur tous les points de la France.

M. de Lajonkaire fit suivre de quelques observations la lecture du rapport de M. Gallet. C'est à tort, vous dit-il, que les libre-échangistes sont accusés de supprimer les impôts sans faire entrevoir de nouvelles sources de revenus. Ils procèdent avec plus de prudence et ne s'attaquent, d'ailleurs, qu'aux tarifs qui gênent le libre commerce des objets de première nécessité. En Angleterre, aussitôt qu'on eut adopté la proposition de Robert Peel, on vit un accroissement notable dans les revenus.

M. Gallet lui paraît un protectionniste exagéré ; il faut tenir compte des faits et ne point se retrancher toujours derrière ces mots, l'inconnu, les révolutions, quand l'Angleterre nous offre l'exemple de grands succès obtenus dans la voie de progrès où elle est résolument entrée.

M. Millet-St-Pierre vous a lu un rapport ou plutôt un travail original, à propos de deux brochures que M. Paul Véret, de Roye, a adressées à la Société : Elles ont pour titre : *Plus de disette en France. — Faire prospérer la France en sauvegardant les intérêts de tous, voila notre désir et nos vœux.*

Ces questions auxquelles les circonstances actuelles prêtent un immense intérêt, ont fixé toute l'attention de notre collègue. Son travail présente une critique approfondie des diverses opinions qui ont été discutées sur cette matière. Quelques jours auparavant, deux écrivains de la localité apportaient à ces discussions le tribut de leur talent ; M. Millet

Digitized by Google

voit avec plaisir que leurs doctrines et celle de M. Véret sont en parfait accord, lorsqu'elles signalent les causes du mal ; mais il démontre que bientôt après cet accord n'existe plus, lorsqu'à ce mal il s'agit de proposer un remède.

Un fait qui a particulièrement frappé M. Millet, c'est la dissidence complète qui s'établit entre M. Véret et l'un des économistes du Havre, sur un point d'ordinaire exempt de toute contestation, sur un relevé de statistique. Ces Messieurs parlent tous deux comme ayant pris leurs renseignements à bonne source, et sur la foi de chiffres prétendus authentiques, ils arrivent à des conclusions contraires.

M. Millet fait, à ce propos, la réflexion suivante : « La » seule conséquence à tirer de ceci est qu'il ne faut jamais » accepter de confiance les relevés que les statisticiens nous » présentent avec leur aplomb habituel. Pour ma part, j'ai » fait maintes fois l'expérience, que ces messieurs savent » très bien donner de l'élasticité à ce que l'on appelle très » abusivement l'inflexibilité impitoyable des chiffres ; et je » suis à cet égard d'une réserve méticuleuse qu'on trouve- » ra sans doute peu polie, mais que je crois prudente.

M. J.-B. Delaunay, membre honoraire, a porté devant vous une question grosse de tempêtes, celle du *Courtage* ; et M. Millet-St-Pierre, chargé de lui répondre, s'est fait le vaillant champion de l'institution des courtiers, telle qu'elle existe aujourdhui. M. Dufaitelle, choisi pour résumer ces débats avec impartialité, vous présenta cette question du courtage comme ayant fait beaucoup de bruit au Havre, comme ayant éveillé des susceptibilités bien légitimes parmi les courtiers actuellement en charges, et fait naître, ailleurs, bien des espérances. Les autorités constituées en ont été saisies ; des imprimés en grand nombre ont plaidé devant le public la cause des deux partis. La presse locale, cepen-

Digitized by Google

dant, s'est tue par crainte, a-t-on dit, de se voir interdire les sources où elle va puiser d'habitude ses renseignements commerciaux ; mais avec plus de vérité, par un juste sentiment des convenances, et à cause des difficultés que présente la solution d'une question si délicate. M. Dufaitelle pensa qu'il ne pourrait y avoir ni enseignement pour notre Société, ni utilité pour personne à ce que cette question fut agitée dans son sein. J'imiterai, Messieurs, sa réserve en omettant ce qui a été, sur ce sujet, l'objet de vos écrits et de vos discussions, et je vous prierai de vouloir bien consulter à cet égard vos archives.

En 1850, la Société avait mis au concours la question suivante : *Quels seraient les moyens d'assurer aux communes importantes des revenus suffisants pour couvrir leurs dépenses, sans recourir à la voie des octrois, dont la perception est forcément vexatoire, et occasionne, dans certains cas, des mesures odieuses dans leur application et injustes dans leurs effets ?*

M. Gallet vous a présenté quelques réflexions sur cette question très complexe, très difficile ; sa prétention n'a pas été de la résoudre.

Déjà, dans un premier travail, notre collègue avait exprimé le vœu de la suppression des barrières entre le Havre et les communes voisines, et celui du rétablissement de l'exercice. Aujourd'hui ce vœu est réalisé.

M. Gallet fait ressortir les avantages d'un octroi, quelque soit d'ailleurs son mode d'opérer. Il montre que cet impôt n'a rien d'injuste, et qu'on n'est pas fondé à s'en plaindre. Il reconnaît, cependant, qu'on pourrait peut-être remplacer le moyen actuel de perception par un autre moins vexatoire, plus équitable, et surtout dont les frais seraient moins considérables. Les frais d'octroi au Havre s'élèvent à 62,000 francs.

Digitized by Google

Sans vouloir tracer la marche qu'on devait suivre, M. Gallet émet l'idée de la création, dans chaque catégorie de débitants, d'un conseil de Prud'hommes. Ils seraient nommés partie par l'autorité municipale, partie par l'élection, et auraient pour attribution de fixer les taxes et les charges de chaque contribuable.

M. Maire vous fit un rapport sur le travail précédent. Il partage complétement les idées de l'auteur, quant aux inconvénients attachés aujourd'hui au mode de perception de l'octroi. Il reconnaît avec lui que la suppression du droit et son remplacement par un autre impôt serait une perte pour le gouvernement, et qu'il n'en résulterait aucun soulagement pour les consommateurs. Mais il critique le mode de perception proposé par M. Gallet. En effet, il consisterait, les barrières étant supprimées, à soumettre chaque marchand à une taxe unique, établie sur la moyenne des droits payés par lui pendant les cinq dernières années, à faire apprécier, par un conseil de Prud'hommes, les variations dans l'importance du commerce, la valeur des établissements récemment fondés; et M. Gallet verrait dans ce système une économie de frais de perception, une liberté plus grande de circulation des denrées.

M. Maire montre, au contraire, tous les dangers d'une pareille innovation.

Il insiste particulièrement sur la nécessité évidente où l'on se trouverait de rétablir le régime d'un exercice scrupuleux et vexatoire, seul moyen de constater d'une façon précise l'importance du commerce ; sur la concurrence qui ne manquerait pas de naître entre les détaillans de la ville et ceux de la banlieue, et la difficulté de constater si les objets achetés au dehors sont bien destinés au consommateur, et non pas livrés de nouveau au commerce de détail. De là, aussi, la nécessité d'une grande surveillance, par suite, celle de nom-

Digitized by Google

breux employés ; par conséquent l'innovation n'atteindrait pas le but que l'auteur se propose.

M. Maire reconnaît, du reste, que la question est fort délicate, fort difficile, et il n'essaie pas d'en proposer une solution.

M. Bénard, vous a lu un travail d'une certaine étendue, présentant ce titre : *Moyens de prévenir les Inhumations précipitées ; ce qu'on pourrait faire au Havre.*

Après quelques réflexions sur la loi fatale à laquelle nous sommes tous soumis, la mort, et sur les craintes qu'elle inspire, notre collègue parle d'un danger bien plus effrayant encore et auquel chacun de nous est exposé : c'est celui d'être enterré vivant. Il se pose ensuite les questions suivantes : court-on le danger d'être enterré vivant ? La science fournit-elle des moyens sûrs de reconnaître cette mort-vie ? Quels sont ceux qui, dans l'état actuel de la science, pourraient être proposés à la nouvelle administration de notre ville ?

M. Bénard démontre que le danger d'être enterré vivant existe, que la science en donne des preuves irrécusables, mais aussi qu'elle offre les moyens les plus efficaces de s'en garantir. Il en cite quatre principaux : 1° la rigidité cadavérique ; 2° les contractions galvaniques ; 3° la cessation des battements du cœur à l'auscultation ; 4° la décomposition cadavérique.

De l'examen de ces quatre moyens de constater la mort, il résulte, pour notre collègue, la nécessité de nommer un médecin spécial qui soit chargé de la vérification des décès. A l'appui de son opinion, il cite celle d'une commission de l'Académie de Médecine, nommée à l'effet de faire un rapport sur le travail du docteur Bouchut. La nécessité de cette mesure apparaît encore lorsqu'on examine la question à un autre point de vue, c'est lorsque la mort a pu être le résultat

Digitized by Google

d'un crime ou la suite de soins inhabiles. Erreur ou crime, la justice a besoin d'être éclairée.

A Paris, on prend les précautions les plus minutieuses pour la constatation des décès ; donc on a senti toute l'importance de cette constatation.

Pour notre collègue, la nomination d'un médecin-vérificateur des décès serait la première chose à faire ; mais là ne devrait pas s'arrêter la sollicitude de l'administration. Toute espérance de retour à la vie ne doit être abandonnée que lorsque la machine, évidemment brisée, n'appartient plus qu'à la matière ; et la putréfaction lui paraît être le seul indice vrai et indispensable d'une mort véritable.

Les auteurs sont unanimes pour reconnaître son infaillibilité ; tandis qu'ils sont en contradiction sur tous les autres moyens. M. Bénard passe en revue les avantages de cette constatation, les reproches qui lui ont été faits, les dispositions au moyen desquelles on pourrait en faciliter l'emploi.

En terminant, M. Bénard prie ses collègues de vouloir bien unir leur voix à la sienne, pour réclamer des améliorations si utiles et si philantropiques.

M. le docteur Maire, vous faisant un rapport sur le Mémoire précédent, présenta une histoire abregée des travaux que cette question importante a suscités depuis Pline le naturaliste, jusqu'à nos jours. Il remercia notre collègue, M. Bénard, pour la peine qu'il s'est donnée, en en rassemblant les principaux matériaux, dans l'intérêt de notre ville. Après de longs détails scientifiques, pour montrer combien il est difficile pour nous de définir physiquement la mort, M. Maire ajoute : « Pour moi, les dernières traces du feu divin qui nous anime » ne sont définitivement perdues, que lorsqu'un courant d'é- » lectricité galvanique n'a plus aucune action sur la fibre » musculaire. »

Digitized by Google

M. Maire, en terminant, fait espérer, que l'administration créera bientôt un médecin vérificateur des décès.

MÉDECINE, HYGIÈNE PUBLIQUE.

La question précédente, dont la solution est d'un intérêt si général et si grand, a mérité de fixer votre attention par son double caractère de question administrative et de question médicale. Dans cette revue rapide de vos travaux, elle se trouve donc naturellement placée à la limite des questions d'administration; elle me sert de transition à un sujet nouveau, celui de la Médecine et de l'Hygiène publique.

M. Lecadre vous a lu un travail intitulé : *Notice sur le Choléra Epidémique en 1853*. Ce travail, adressé à l'Académie de Médecine de Paris renferme les observations de l'auteur sur la marche, les symptômes, le mode de traitement de la maladie. En voici les traits principaux.

Les premières victimes du choléra appartiennent à la population Havraise. Rien en conséquence ne peut faire supposer que le choléra ait été importé au Havre par quelque voyageur, ou par quelque navire venant de pays où il exerçait ses ravages. A peine l'existence du choléra est-elle bien constatée dans notre ville, qu'aussitôt les influences miasmatiques qu'on avait déjà remarquées en 1832 et 1849 reparaissent, et il est fort rare qu'un cas de choléra dans une maison, reste un cas isolé.

La maladie a principalement attaqué les familles pauvres, resserrées dans un logement étroit, où les lois de propreté et de ventilation sont mal observées.

La mortalité a atteint surtout les enfants, et ensuite les femmes en plus grand nombre que les hommes.

Bien que pendant les jours où le mal a sévi le plus

Digitized by Google

fortement, il y ait eu de grandes vicissitudes dans l'état de l'atmosphère, on ne s'est pas aperçu qu'elles aient eu de l'influence pour ralentir ou accélérer la marche de l'épidémie. Le choléra de 1853 est bien exactement le même que celui qui sévit en 1832 et 1849. On a pu remarquer seulement un peu moins de gravité dans les symptômes, un peu plus de lenteur dans la marche générale de la maladie.

Un des principaux caractères du choléra, en 1832 et 1849, c'était une cyanose prononcée. Ce caractère était moins apparent déjà en 1849; il l'est moins encore en 1853. Plusieurs individus ont succombé sans l'avoir offert.

Quant au traitement, les deux modes en usage ont été suivis encore cette fois, et l'expérience nouvelle n'a pas réussi davantage à consacrer pour le choléra une thérapeutique certaine et uniforme.

M. Derome, chargé de vous présenter un rapport sur le travail précédent, s'attacha tout d'abord à discuter avec l'auteur la question de l'origine du choléra au Havre en 1853. En 1832 et 1849 cette question avait été aussitôt résolue que posée. Il n'en est pas de même aujourd'hui; on ne peut saisir l'instant de son introduction et de sa propagation. Le choléra n'a été apporté ni par des navires Anglais ou Prussiens ni par des émigrants; et s'il a éclaté à bord parmi ces derniers, ce n'est que bien après les premières observations de cas de maladie dans notre ville.

Le rapporteur indique, mais avec réserve, une nouvelle explication de la propagation du fléau. Selon lui, les miasmes cholériques, auraient besoin pour agir, d'atteindre des conditions spéciales, un état physique ou chimique particulier qu'ils ne peuvent revêtir qu'après un temps plus ou moins long; qu'ils ont aussi besoin de rencontrer des circonstances hygiéniques particulières. On s'explique ainsi que des navires aient pu introduire au Havre les germes du choléra,

Digitized by Google

avant que ceux-ci aient subi les métamorphoses nécessaires à leur action ; avant, par conséquent, que les gens de l'équipage aient été atteints eux-mêmes.

L'absence de toute influence contagieuse dans le développement de l'épidémie en 1853 n'est pas la seule anomalie qu'ait signalée l'auteur. La marche du fléau a été aussi moins rapide et moins envahissante. On a remarqué moins de gravité dans les symptômes, plus de lenteur dans les progrès du mal. Le rapporteur cite un grand nombre de faits qu'il a eu à observer lui-même, et qui viennent à l'appui des dire de l'auteur. Il ajoute : « Comme on peut le voir, la ques-
» tion n'est pas jugée entre les partisans de la contagion
» et ceux qui la rejettent ; mais les faits que j'ai eu l'occasion
» d'observer doivent rassurer quelque peu ceux que l'idée
» de contagion effraie. »

L'auteur a reconnu et proclamé ce fait qu'en 1853, il n'a été observé aucun cas de choléra qui n'eut été précédé de diarrhée plus ou moins intense, tandis qu'en 1832 et 1849, ce symptôme souvent ne s'était point présenté ; le rapporteur, tout en reconnaissant la vérité du fait, se demande si l'on ne pourrait pas trouver une autre explication que celle que l'auteur a proposée. « Pendant le règne d'une épidémie, dit-
» il, toutes les maladies prennent plus ou moins le cachet
» de l'épidémie ; les cas mortels de choléra sans diarrhée ne
» furent-ils point des maladies d'une autre nature, revêtues
» des apparences du choléra ? » Ainsi, selon lui, la diarrhée serait un symptôme nécessaire du choléra.

Enfin, M. Derome examine la partie du Mémoire de M. Lecadre, qui traite de la médication cholérique, et c'est toujours avec l'autorité de ses propres observations et de ses tentatives dans des voies de progrès, qu'il approuve et justifie les opinions de l'auteur.

Digitized by Google

M. Lecadre vous a donné lecture du 1er chapitre d'un ouvrage étendu, intitulé : *Histoire des Epidémies qui ont régné au Havre et dans son arrondissement.*

Ce travail vous a présenté, sous la forme d'un résumé rapide, l'état de nos connaissances générales dans cette branche si importante des sciences médicales, depuis Hyppocrate et Gallien, jusqu'à nos jours. L'auteur y a condensé tant de faits et tant d'opinions diverses, qu'une analyse de ma part n'aboutirait qu'à le difigurer. Espérons qu'il vous sera donné bientôt de lire ce travail, et avec lui l'ouvrage entier dont il est comme le préambule.

C'est encore à M. Lecadre que vous devez un long Mémoire sur l'affection dite : *Névralgie intercostale* et vous devez à M. le docteur Bellevue, sur le travail précédent, un long rapport qui, lui même, sur plusieurs points, est un travail original et nouveau. Afin d'être bref, afin surtout d'être vrai, c'est le rapport de M. Bellevue que je consulte et que je résume.

M. Lecadre, en commençant, a énuméré tous les savants qui se sont occupés de la même question. M. Bellevue ajoute quelques noms à cette liste.

M. Lecadre, traçant l'histoire et décrivant les symptômes de la névralgie intercostale, a ajouté aux observations déjà nombreuses de médecins distingués, le tribut de ses propres observations. M. Bellevue s'attache à mettre en relief ce que ces observations de l'auteur ont de nouveau, à formuler nettement les conséquences qu'on doit en tirer, et à établir un parallèle entre elles et les opinions émises ou professées par divers savants.

A propos de l'étiologie de la névralgie intercostale, M. Lecadre n'a pas reconnu la maladie dite zona, comme étant une des causes de la névralgie intercostale. Il a attribué les

Digitized by Google

douleurs qui suivent le zona au renouvellement de l'épiderme, à l'excitation des papilles de la peau, résultat ordinaire de toute affection exanthématique. M. Bellevue oppose à M. Lecadre, sur ce point, deux auteurs distingués. De même sur d'autres points, il montre en quoi ces auteurs se rapprochent ou s'éloignent de M. Lecadre.

Suivant M. Bellevue, la méthode suivie par l'auteur dans l'exposé du diagnostic propre à cette maladie, quoique un peu longue, est néanmoins la meilleure et la seule qui évite les redites inutiles et souvent fastidieuses. Les données fournies par M. Lecadre, établies avec un soin minutieux, sont claires, précises, et suffiront toujours à bien caractériser la maladie.

Relativement au pronostic de la névralgie intercostale, M. Lecadre a développé cette proposition : il est très variable suivant l'intensité de la maladie. M. Bellevue insiste sur cette opinion, qu'il admet complètement.

Le paragraphe suivant traite des altérations pathologiques propres à la névralgie intercostale. Il est moins riche en faits que les précédents. Mais M. Bellevue ne lui en fait nul reproche. Rarement les névralgies sont mortelles par elles-mêmes, et quand un malade affecté de nevralgie succombe, c'est que, le plus souvent, il est atteint en même temps d'une autre maladie grave. Dès lors, à quelle cause attribuer les désordres organiques observées dans l'autopsie ? M. Bellevue ajoute quelques faits aux faits cités par l'auteur. Il rapporte que l'autopsie de divers sujets morts de phtysie pulmonaire, ou d'épanchement pleurétique, mais atteints en même temps d'une névralgie intercostale très aiguë, n'a pu déceler la moindre modification morbide dans les nerfs intercostaux ; mais M. Bellevue ne peut croire que ce résultat de l'observation soit l'expression exacte de la vérité, et il se range à l'opinion de M. Lecadre, qui dit, en finissant l'article : « Il reste encore

Digitized by Google

» bien des recherches à faire sur le mode d'inflammation et
» d'altération du systême nerveux. »

L'auteur décrit enfin les traitements propres à cette maladie. Ils sont nombreux, et ils ne faut voir, dans le dénombrement de toutes ces tentatives, encore sans résultats, qu'un aveu de notre impuissance. M. Bellevue est parfaitement de cet avis ; il va plus loin. « Soyons francs, dit-il, et disons
» qu'il en est de cette affection comme de beaucoup d'au-
» tres; plus on a de remèdes à leur opposer, moins ces
» remèdes sont efficaces. Des preuves ! Voyez le choléra,
» voyez, dans un sens opposé, la fièvre intermittente. »

Vous connaissez tous, depuis longtemps, Messieurs, l'heureuse prédilection qui dirige toutes les pensées, tous les travaux de notre collègue, M. le docteur Maire, vers l'enfance; plusieurs fois déjà, je me suis plu à vous la signaler. C'est à elle encore que vous devez un Mémoire intitulé : *Asphixie chez les nouveaux-nés.*

Déjà, M. le docteur Maire avait entretenu la Société d'un succès remarquable obtenu par l'insufflation pulmonaire dans un cas de mort apparente chez un enfant nouveau-né ; depuis, des faits nouveaux ayant sanctionné cette pratique, il s'est proposé de les comparer et d'en déduire quelques renseignements utiles.

Il décrit d'abord avec détail trois cas principaux où la mort chez les nouveaux-nés semblait évidente, où les frictions, les fomentations alcooliques, les titillations de la luette, les bains chauds, etc., tous les autres moyens, enfin, étaient restés inefficaces, et où l'insufflation pulmonaire a eu un plein succès pour ramener l'enfant à la vie.

La première fois, la vie ne se manifesta qu'au bout de 40 minutes ; la seconde au bout de 32 ; la troisième après plus d'une heure.

Digitized by Google

L'auteur développe ensuite les remarques qu'il a pu faire et les précautions qu'elles indiquent de prendre, pendant le traitement de ce genre d'asphixie.

Il pense qu'après chaque insufflation, le poumon a assez d'élasticité naturelle pour produire une sorte d'expiration passive ; il vaut mieux le laisser ainsi réagir spontanément que de forcer l'expiration par une pression sur la poitrine.

Il a remarqué que le premier mouvement respiratoire de l'enfant ramené à la vie est une inspiration et non une expiration, comme il serait plus naturel de le penser.

Il a observé que chaque expiration expulse une quantité d'air très notable des poumons ; il en conclut que la majeure partie de l'air insufflé est entré dans les poumons, et qu'une partie bien moindre est entrée dans l'estomac ; la conformation et l'élasticité différentes des voies respiratoires et des voies digestives, sont la cause de ce partage inégal.

L'instrument employé pour les insufflations a été une sonde pharyngienne ou simplement un tube.

L'auteur s'adresse quelques objections.

La mort apparente d'un enfant nouveau-né n'est pas toujours due à une asphixie. Elle peut être la suite d'une syncope, d'une apoplexie. Cela est vrai; mais ces accidents se revèlent par des symptômes particuliers et peuvent avoir un traitement spécial ; l'auteur pense qu'ici encore, ce qu'on a de mieux à faire, ce qu'on doit faire d'abord, c'est de recourir à l'insufflation, de reproduire artificiellement le jeu de cette fonction, la première qui aurait dû s'éveiller chez le nouveau-né, et sans laquelle aucune autre ne saurait devenir régulière.

L'insufflation peut être un moyen dangereux ; plusieurs médecins, même en traitant de l'insufflation d'une manière plus générale, de son application aux cas d'asphixie chez

Digitized by Google

l'adulte, ont signalé les accidents qui pourraient en être la suite ; l'auteur répond qu'à cet égard, les opinions sont partagées, et que, quand bien même les craintes de quelques uns seraient fondées, quand il sagit des adultes, il faudrait encore recommander un moyen qui peut sauver un enfant, même après que, pendant quinze minutes de médications, de soins, de tendresse, la vie invoquée a refusé de répondre. M. Maire voit dans cette action directe et intime, pour ainsi dire, de l'homme sur l'homme, un pouvoir presque surhumain, une sorte de délégation créatrice dont le médecin doit être fier, et à laquelle il serait coupable de ne pas recourir.

M. Lecadre, nommé rapporteur du travail précédent, rappelle que l'insufflation pulmonaire est un moyen employé depuis longtemps déjà pour combattre les asphyxies; que des esprits exclusifs l'ont rejeté ou l'ont préconisé au-delà de son importance. Aujourd'hui la statistique vient nous aider à résoudre la question. Le chiffre des enfants morts-nés, à Paris, aux époques où l'insufflation était en usage, est supérieur au chiffre relatif à l'époque où cette pratique a été négligée.

Mais M. Lecadre est bien loin de douter de son efficacité, il y aurait lui-même recours volontiers ; seulement, et il ne diffère essentiellement de l'auteur qu'en ceci, parmi tous les moyens conseillés et auxquels on doit avoir recours, c'est l'insufflation qu'il mettrait en usage le dernier, et quand il aurait vainement essayé tous les autres.

M. le docteur Bellevue vous a lu un long Mémoire en deux parties sur un cas singulier d'hydropisie. Il a pour titre: *Hydropisie ascite traitée sans succès, mais sans inconvénient, par les injections iodées à hautes doses et répétées plusieurs fois.*

L'auteur vous a décrit avec détails tous les symptômes

Digitized by Google

de cette maladie, sa marche, les particularités qu'elle a présentées, les nombreuses opérations qui ont été faites, le traitement qu'on lui a appliqué et dans lequel l'iode a joué un grand rôle. Il vous a exposé ses idées sur la nature de cette maladie. Toute la partie médicale de notre assemblée, M. Maire rapporteur en tête, s'est mêlée à cette discussion. Les avis ont été forts différents. Plusieurs d'entre vous, si je me le rappelle, se sont transportés au lit de la malade. Il en résulta plus d'unanimité dans les opinions, mais malheureusement pas de soulagement pour la moribonde, dont l'état était incurable. L'autopsie démontra qu'elle venait de succomber à une hydropisie enkistée.

Je regrette que le nombre et l'importance des faits, que mon incompétence surtout, me défendent de vous présenter une analyse, soit du travail de M. Bellevue, soit du rapport de M. Maire, soit des longues discussions auxquelles ces deux écrits ont donné lieu. Je suis heureux que M. Derome, votre secrétaire adjoint, ait pris soin d'introduire un résumé de ces débats, et avec tous les détails nécessaires, dans les procès-verbaux de vos séances.

C'est encore ces mêmes procès-verbaux que je vous prie de bien vouloir consulter, à propos des rapports nombreux où vous avez consigné souvent des idées et des observations nouvelles, à propos des ouvrages étrangers à la Société, et et qui ont été l'objet de ces rapports ; il me serait trop long même d'énumérer les uns et les autres. Je citerai seulement les trois ouvrages de M. le docteur Follin : *De l'exploration de la rétine et du cristallin à l'aide d'un instrument d'optique ; — Recherches sur un cas remarquable d'Hermaphrodisme ; — Des retrécissements de l'œsophage.* C'est M. Lecadre qui vous fit connaître le mérite de ces trois publications. Je citerai aussi le Mémoire de MM. Homolle et Quevenne *sur la digitaline,* inséré dans un numéro des *Archives de Physiologie.*

Digitized by Google

SCIENCES PHYSIQUES.

La première en date des communications qui vous ont été faites dans les sciences Physiques, est celle de M. Derome, sur un *Baleineau échoué et recueilli en Seine, non loin du Havre.* Cette communication tirait surtout son importance de son caractère d'actualité. Portée à la connaissance du public, elle aurait eu, non seulement par la date, mais par la justesse des observations dont elle est pleine, le mérite d'une priorité incontestée. Vous vous rappelez que le sujet de cette observation fut préparé au Havre, puis acheté par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Les savants Parisiens ont pu, dès lors, nous faire connaître toutes ses particularités d'organisation, le genre auquel il appartient, son âge, ses mœurs, enfin toute son histoire. Je dois à notre collègue et à la vérité de dire que ces savants n'ont fait que se mettre d'accord avec lui.

Chaque fois qu'un fait nouveau d'Histoire Naturelle s'est révélé ; chaque fois surtout qu'il pouvait vous présenter quelque attrait par son application à notre localité, M. Derome s'est fait un devoir et un plaisir de vous en entretenir. C'est lui qui vous a fait connaître *le nouveau banc de moules en voie de formation sur les rivages de l'Eure.* Dans le Mémoire important qu'il vous a lu sur ce sujet, notre collègue a discuté l'origine de ce banc de moules, son mode de développement, son avenir. Il a insisté principalement sur les moyens à prendre pour en régler l'exploitation et en garantir la durée.

M. Michaud, chargé de vous faire un rapport sur le travail précédent, en a approuvé toutes les idées ; puis invoquant des faits, il a essayé d'appeler votre attention sur

Digitized by Google

les préjudices causés peut-être à la pêche de nos côtes, par le mode de curage suivi actuellement dans le port du Havre et qui consiste à perdre au loin dans la rade les vases retirées des bassins.

Quoique le sol de notre vieille Europe paraisse depuis longtemps consolidé; quoique les tremblements de terre ne comptent plus parmi les fléaux qui la désolent quelquefois, ce n'est jamais sans émotion que nous sentons une oscillation du sol, même la plus légère; jamais sans intérêt que nous entendons raconter ce qu'elle a offert de particulier, de grave, dans sa marche et dans ses effets.

Pendant la nuit du 2 au 3 Avril 1853, une secousse s'est produite, faible dans nos contrées, très vague dans le reste du département, mais assez vive dans une autre direction. Elle parait être partie de la Bretagne, où Dinan en a éprouvé des effets violents. De là, elle s'est propagée jusqu'à nous en diminuant d'intensité. On n'a eu aucun malheur à déplorer; aucun fait géologique un peu important n'a survécu à cette secousse d'un instant.

Tel est, en résumé, le sujet de la communication intéressante que nous fit M. Lecadre, notre Président, après la légère secousse de *tremblement de terre ressenti au Havre*. Il la compléta par quelques renseignements généraux sur les tremblements de terre, leurs causes et les bouleversements permanents qui en sont quelquefois la conséquence.

M. Bénard a entretenu la Société *des récents perfectionnements obtenus dans l'art de la photographie*. Il vous a tracé rapidement l'histoire de la découverte et des débuts de cet art magique ; il vous a montré combien les épreuves primitives étaient faibles au point de vue de l'art et de la vérité ; il vous a fait passer par toute la série des nombreux perfection-

Digitized by Google

nements qui ont bientôt permis de reproduire avec fidélité la nature morte ou vivante, avec tous ses détails, avec l'expression si variable, si instantanée des physionomies. Enfin notre collègue a placé sous vos yeux une collection d'épreuves destinées à établir d'une façon précise la différence entre les produits de la science primitive et ceux de la science actuelle. Venant ensuite au but essentiel de sa communication : « Un grave reproche, vous a-t-il dit, était, et avec juste raison, » adressé au daguerréotype, c'est que ses portraits man- » quent de relief. La belle découverte de Wheastone et » l'heureuse application du stéréoscope à la photographie » est venue compléter l'immortelle découverte de Daguerre.»

Léonard de Vinci avait pressenti les images doubles et les effets que produit leur perception. Mais c'est à M. Wheastone qu'on doit la découverte et la théorie de la vision binoculaire. M. Bénard vous donna quelques détails sur cette théorie.

Un dessin fait en se servant de l'œil gauche seulement diffère, d'une manière sensible, du dessin du même objet vu avec l'œil droit. Tout le monde sait, d'un autre côté, qu'un objet vu à travers un prisme paraît, en vertu de la réfraction, placé dans une direction fort déviée de sa direction véritable. Ces deux propriétés ont été mises à profit dans le stéréoscope à réfraction de M. Wheastone. Deux images d'un même objet, vues dans des positions très peu différentes, sont regardées à travers deux petits prismes; le prisme de droite rejette les rayons à gauche, celui de gauche les rejette à droite, de sorte que les deux images se superposent. Elles concourrent à donner une sensation unique de l'objet, tout en reproduisant les principales circonstances du relief et de la perspective.

Notre collègue termine en faisant entrevoir comme prochain un dernier perfectionnement, qui doit être le véritable

Digitized by Google

complément de la science photographique. Déjà la possibilité d'obtenir sur plaques les couleurs naturelles est parfaitement démontrée. Depuis les belles expériences de M. Becquerel, chaque jour amène un nouveau progrès; les travaux de nombreux savants ou amateurs, et surtout les recherches de l'habile neveu de l'illustre inventeur Niepse, nous promettent et nous font vivement désirer ce dernier mot de la science. Espérons qu'ils ne nous le laisseront pas longtemps attendre.

Le profond intérêt qui s'attacha aux premiers essais d'Ericson pour *la substitution de l'air chaud à la vapeur*, l'immense retentissement qu'eurent ses expériences ne pouvaient, Messieurs, vous laisser indifférents. C'est M. Haussmann qui s'est chargé de vous initier aux recherches du savant ingénieur, à leurs succès et à l'avenir probable de sa découverte. Prenant la chose de plus haut, il vous montra toute l'importance qui s'attache aujourd'hui à cette question des moteurs, l'avantage énorme qu'il y a à répudier un agent auquel l'industrie est pourtant redevable de tant de merveilles, mais qui devient de jour en jour plus insuffisant. Il vous expliqua les principes de physique sur lesquels est fondé l'emploi de la vapeur, puis, par opposition, ceux aussi qui ont permis à Ericson de chercher dans l'air échauffé un moteur avantageux. M. Haussmann avait vu fonctionner une machine Ericson établie au Havre. Il ne lui semblait pas encore qu'elle put s'applaudir d'un succès complet. L'espèce d'oubli dans lequel cette découverte paraît tomber ne justifie que trop son opinion.

M. Dufour, employé dans une maison de commerce de notre ville, a été admis à vous exposer les principes d'une machine motrice dont il est l'inventeur. L'agent auquel il a

Digitized by Google

recours, est la force expansive de la vapeur d'eau produite par la *combustion instantanée de l'Hydrogène*, en présence de l'air, dans un appareil clos. Il serait prématuré, je crois, de vous rappeler les détails que M. Dufour vous a présentés sur la disposition, le mécanisme de cette nouvelle machine. MM. Leudet et Michaud ne tarderont pas, sans doute, à vous faire sur elle le rapport dont vous les avez chargés.

Ainsi que les sciences physiques, les sciences chimiques ont voulu jouer leur rôle dans vos utiles réunions.

M. Marchand, de Fécamp, notre si actif collaborateur, vous a adressé un Mémoire sur *les eaux stagnantes*, et M. Lecadre vous en a fait connaître le mérite et les résultats intéressants.

Les eaux stagnantes sont celles qui restent à la surface de la terre, ne recevant d'autre aliment que la pluie, et n'ayant nul écoulement régulier. Leurs propriétés sont toutes différentes, d'après M. Marchand, suivant qu'elles existent à ciel ouvert, c'est-à-dire dans les mares et les étangs, ou bien qu'elles sont en cuves plus ou moins fermées, comme dans les citernes.

La présence ou l'absence de la lumière paraît être la cause de ces différences. En effet, les eaux des mares et des étangs, que M. Marchand divise en trois classes, contiennent toutes la matière verte de Priestley, des animalcules microscopiques, des proportions notables d'albumine. Toutes, en se décomposant, donnent naissance à de l'hydrogène protocarboné dont les effluves, dit-on, sont si dangereuses. Au contraire, les eaux qui ne reçoivent que peu ou point l'influence de la lumière, les eaux de citernes par conséquent, sont exemptes d'animalcules. Elles n'éprouvent aucune fermentation putride, elles contiennent la quantité d'azote et d'oxi-

Digitized by Google

gène normale. Au bout d'un certain temps, leur pureté est parfaite.

De cette comparaison, M. Marchand tire naturellement une conséquence relative à l'art de gouverner les réservoirs d'eaux stagnantes, qui ont, comme vous le savez, tant d'importance dans notre pays. Suivant lui, cet art consiste à préserver les mares, autant que possible, de l'action malfaisante pour elles de la lumière et de la végétation ; à les creuser profondes, et de façon que le dessèchement et le nettoyage puissent s'en faire quelque fois ; à les couvrir, si cela est possible, ou du moins à les abriter par des plantations.

M. Michaud vous a lu un court travail intitulé : *Recherches sur des résidus de café incendié.*

Ce travail a été entrepris dans le but de fournir, en l'absence de toute autre donnée plus certaine, au moins une indication aproximative sur la quantité de café dénaturé par un incendie. La matière soumise à l'examen se présentait sous la forme d'une matière noire renfermant un nombre considérable de grains ou de fragments de grains de café en charbon, mais avec eux aussi, beaucoup de charbon de bois et surtout beaucoup d'eau, beaucoup de débris pierreux ou terreux plus ou moins fins. L'analyse a été conduite de manière à déterminer d'abord la quantité de charbon (charbon de café et charbon de bois) contenue dans la totalité du résidu recueilli dans des sacs, et estimé en poids ; puis à trouver les quantités de cendres laissées : 1° par cent de charbon de café et charbon de bois réunis ; 2° par cent de charbon de café ; 3° par cent du même charbon de bois ; à rapprocher ces trois résultats pour en déduire, par un calcul fort simple, le poids total du charbon de café contenu dans le résidu ; à incinérer 100 grains de charbon de café bien entiers, afin de convertir ainsi, au moyen des cendres,

Digitized by Google

tout le poids du charbon de café en poids de charbon formé de grains entiers ; à peser enfin 100 grains de café vert, afin de passer du poids de café en charbon au poids de ce même café, à l'état de café vert.

Enfin, Messieurs, pour terminer la série de mes citations, j'ai à vous rappeler que, détournés un instant de vos études sérieuses, vous avez cédé aux préoccupations générales, et sacrifié à la mode qui nous imposa *les tables tournantes*. Vous n'avez jamais regretté cette digression, ce temps perdu en quelque sorte à poursuivre des chimères peut-être, dans le champ du vague et du merveilleux. Vous savez que trop souvent les plus belles découvertes sont venues se heurter, non sans grand dommage, contre l'incrédulité des uns, l'indifférence et le mauvais vouloir des autres, et que des vérités, brillantes de nos jours comme le soleil, ont été méconnues pendant des siècles, voilées qu'elles étaient par l'ignorance et par toutes les passions des hommes.

Les tables tournantes et parlantes ont, comme bien des choses, vivement préoccupé l'attention publique ; elles ont été l'amusement en vogue, puis par le seul fait de l'inconstance si naturelle à la foule, et au plus fort de leurs manifestations merveilleuses, elles ont été oubliées; si quelques personnes y songent encore, ce sont celles, peu nombreuses, qui ne font point un abandon facile de ce qui a captivé leur esprit et a été leur foi, même pendant un seul jour.

M. Marie, en prenant devant vous la parole sur un pareil sujet, crut devoir vous déclarer que malgré sa ferveur bien connue pour le magnétisme, et précisément peut-être à cause de ses fortes convictions, il a apporté plus que tout autre de l'indifférence, de la réserve et de l'incrédulité à l'égard des tables tournantes et parlantes ; qu'il ne s'en est occupé un peu sérieusement, qu'alors que tous les croyants et même

Digitized by Google

bon nombre d'incrédules en magnétisme étaient déjà convaincus.

Du reste dans son récit, il s'est attaché à effacer autant que possible ses impressions personnelles, et à laisser parler les faits tels, qu'à sa place, tout homme sage et prudent aurait pu les voir et aurait dû les accepter.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

A cette esquisse imparfaite de vos travaux et de la physionomie de notre Société, pendant les deux années qui précèdent, je dois ajouter un dernier trait, et je regrette qu'il ne puisse être, comme tous les autres, qu'une expression effacée de vos pensées et de vos sentiments.

Ancelot et Frissart ne sont plus. La Société a pleuré dans le premier un enfant du Havre, resté citoyen du Havre par le cœur; dans le second un de ses Fondateurs et de ses Présidents; dans tous les deux des hommes utiles, des hommes illustres. Ancelot et Frissart étaient des Membres dévoués à la Société. Tous deux, au faîte des honneurs, comptaient pour quelque chose, parmi tant de titres qui les liaient à notre cité, celui de Membre de la Société Havraise d'Etudes Diverses. Frissart a trouvé dans notre honorable Président, qui fut son ami, un digne panégyriste; Ancelot a déjà trouvé le sien, sinon au sein de la Société, du moins au Havre, dans un écrivain et publiciste distingué, son compatriote et son ami.

Quatre autres Membres correspondants sont aussi l'objet des vifs regrets de la Société : MM. Onésime Seurre, Félix de Bogaerts, Marion de Procé, Thomas.

Enfin, un changement de résidence nous a enlevé le

Digitized by Google

précieux concours de M. Daviel, que tant de qualités et tant de connaissances rendaient cher à la Société.

Vous aviez eu le bonheur de recevoir dans vos rangs, à titre de membres résidants :

MM. Herval, premier vicaire de la paroisse Notre-Dame ;
Bellevue, Docteur-Médecin au Havre ;

A titre de Membres correspondants :

MM. Follin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris ;
Quevenne, Pharmacien en chef de l'Hopital de la Charité à Paris ;
Henry Delaage, homme de lettres à Paris.

Ces acquisitions précieuses furent comme des compensations heureusement préparées aux pertes que vous alliez déplorer bientôt.

CONCLUSION.

S'il est vrai, selon le précepte donné par un ancien, qu'il ne faut pas tant compter les choses que peser leur importance, qu'ai-je fait, Messieurs, en vous présentant l'énumération précédente, froide, décolorée, sans vie, et comment jugeriez-vous, d'après elle, des efforts de notre Société, de ses progrès, de son avenir ?

Moins borné du côté de l'espace et surtout du côté du talent, j'aurais pris plaisir à insister sur chacun de vos travaux, à en faire ressortir chaque point remarquable ; j'aurais essayé de répandre çà et là quelques réflexions personnelles afin d'établir entre vos divers Mémoires une transition naturelle et conforme à l'esprit d'unité qui a présidé à vos études ; j'aurais montré que vos efforts n'ont point été isolés,

Digitized by Google

mais que, coordonnés et réunis, ils ont agi vers un but commun ; par exemple, que c'est en vertu de cette activité parfaitement disciplinée, que votre esprit a dû faire un choix de questions comme les suivantes : Jacques Cœur, grand ministre, armateur, négociant, à qui l'on doit l'établissement à l'étranger de ce que nous appelons aujourd'hui des consuls; l'Histoire des Douanes dans l'antiquité ; la question des Octrois ; celle du Courtage ; les questions d'Hygiène et d'Épidémie, dans ce qu'elles ont de plus applicable à nos localités ; dès questions d'Histoire Naturelle enfin, soulevées uniquement par des circonstances locales.

Je me serais efforcé de placer chacune de vos œuvres sous le jour le plus favorable au genre de mérite qui lui est propre ; et après un succès, sans doute encore fort incomplet, il m'eut été permis d'en conclure la vérité, la persévérance de vos efforts.

Les Progrès ! Je vous les aurais montrés dans cette grande préoccupation que la Société a d'elle-même ; dans ce soin qu'elle prend de corriger chaque jour en elle ce que l'expérience de vingt-une années lui a signalé comme nuisible à son développement et à ses intérêts ; dans l'étendue toujours croissante de ses relations ; enfin dans le résultat même de ses travaux. Et de ces progrès accomplis, j'aurais attribué avec justice une grande part au zèle et au dévouement de notre honorable Président, j'aurais eu à vous rappeler longuement l'excellence de ses qualités, l'étendue de ses services, et j'aurais cherché jusqu'au fond de mon cœur des termes pour lui exprimer dignement vos sentiments et les miens.

L'avenir de la Société ! Vous l'eussiez vu vous-mêmes dans ses efforts, dans ses progrès, qui en sont la plus sûre garantie. Mais j'aurais cherché à vous le montrer aussi à travers toutes ces transformations, toutes ces créations nou-

Digitized by Google

velles qui vont changer la face de notre ville, et qui ne peuvent manquer de modifier les conditions d'existence de notre Société d'Etudes.

Après une longue enfance, le Havre aspire enfin à l'époque de sa virilité. Il a vaillamment secoué les chaînes de la servitude. Fort de sa liberté et de sa jeunesse, et sans que rien l'arrête, il bondit dans la plaine, il escalade la colline. De sages tuteurs, cependant, ont les yeux fixés sur lui, dirigent l'ardeur de ses élans, et, par des mesures généreuses autant que hardies, assurent son existence et sa prospérité matérielle.

Mais sera-ce tout, Messieurs? Ce grand corps de pierre et de boue une fois constitué et animé de la vie de ses organes, l'œuvre de sa création sera-t-elle achevée? Lui laissera-t-on pour guide l'énergie de ses instincts, ou bien a-t-on rêvé pour lui une autre destinée plus glorieuse, celle d'obéir à une âme, à une intelligence, qui, au milieu des préoccupations si diverses de la vie et des affaires, soit symphatique à tout ce qui est beau, grand, moral, et sache toujours diriger, ennoblir la tendance de ses instincts et en rendre l'activité plus féconde.

Nous ne devons pas douter à cet égard de la sollicitude de ceux qui président aux destinées du Havre. Le plus cher de leur vœu sera toujours d'y développer toutes les nobles aspirations. Ils ont tous goûté les charmes de l'étude, ils ont tous senti le prix de cette éducation de l'esprit et du cœur. Ils savent tous, d'un autre côté, par quels liens apparents, mais aussi par quels liens cachés, les études littéraires et plus étroitement encore les études scientifiques sont unies au progrès conquis ou à conquérir dans tout ce qui a rapport à la prospérité du Havre. Appeler la jeune génération à s'instruire, c'est donc parler à tous ses sentiments généreux,

Digitized by Google

et c'est toucher aussi une corde bien sensible, celle de l'intérêt.

Moins borné du coté du talent, disais-je, j'aurais essayé de vous faire apprécier quel devrait être, au milieu de toutes ces transformations de notre ville, le rôle de la Société Havraise d'Etudes Diverses. A défaut d'espace et de talent, je dois me contenter d'espérer. Loin de moi la prétention de m'ériger en réformateur, de donner des conseils, de dicter des lois. Bien au contraire, je m'humilie, et je sollicite encore une fois votre indulgence pour la faiblesse de ce travail.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRODUCTIONS

Dont la Publication a été consentie.

Nota. — La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés n'est pas acceptée par la Société et reste à leurs Auteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

De la 20e Année,

Par M. le Docteur LECADRE,

Président de la Société Havraise d'Etudes Diverses.

Fontenelle affirmait que, de tous les titres, le seul qu'il eût ambitionné était celui d'Académicien; et moi, MESSIEURS, je dirais, s'il pouvait m'être permis d'établir la comparaison même la plus éloignée avec l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences au dix-huitième siècle, je dirais que, de tous les témoignages flatteurs qu'il m'a été possible de recevoir dans ma vie, celui qui m'a le plus pénétré, le plus glorifié, le plus enorgueilli, vous me l'avez accordé à votre dernière séance, en m'appelant à présider vos réunions, à diriger vos intéressants travaux.

Je ne me suis pas dissimulé que la tâche était difficile, peut-être au-dessus de mes forces, parce que la Société, par le but de son origine, s'occupant de toutes les parties de la science, discourant sur toutes les branches d'études, il appartient à votre Président de résumer toutes les discussions, de faire l'analyse de sujets qui sont quelquefois tout-à-fait en dehors de ses études familières. C'est ici où l'on

Digitized by Google

reconnaît combien il est heureux l'homme qui, doué de tous les brillants dons du génie, trouve assez de puissance en lui pour parler et discourir, je n'oserais pas dire sur tout (car le créateur, en élevant l'homme au-dessus de tous les êtres de la création, a voulu qu'il fut encore incomplet), mais sur une multitude de sujets variés et, pour ainsi dire, divergents. Ce genre d'élus de la nature ne me semble pas encore aussi introuvable qu'on voudrait bien le croire. Ouvrons l'histoire, nous verrons que c'est à eux que nous devons ces grandes transformations sociales, scientifiques, littéraires qui ont étonné le monde et qui le tiennent encore en une admiration constante. Gravissons cette grande échelle de géans. En nous reportant vers ces êtres privilégiés, qui sont l'objet de notre culte, de notre admiration, nous sentirons notre humanité s'agrandir, nous deviendrons vains du rôle que Dieu nous a donné sur la terre, et nous nous convaincrons peut-être réciproquement que l'objet de tout perfectionnement à l'éducation doit être d'agrandir le cercle des idées, d'ouvrir l'esprit à toutes les perceptions, et de donner à la base de nos connaissances une solidité en rapport avec son étendue.

Dès la plus haute antiquité nos regards se porteront sur cet homme inspiré, sur Moïse qui, non content d'avoir délivré le peuple d'Israël de la servitude où le tenait Pharaon, l'asservit à des lois civilisatrices, et put encore laisser après lui, non pas seulement le Pentateuque, dans lequel il se montre à la fois historien et législateur, mais encore plusieurs psaumes, et entr'autres celui désigné sous le titre de 90e [1], où l'énergie du style le dispute à la pureté et à l'élégance du langage. Ils s'arrêteront aussi sur Pythagore, à la fois mathématicien et moraliste; sur cet autre philosophe, du nom de Platon, qui approfondit tout : physique, logique, morale, science, politique; sur cet Eschyle, soldat aux mémorables journées de Marathon, de Salamine et de Platée,

[1] *Qui habitat in adjutorio altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.*

Digitized by Google

cultivant la philosophie, et devenant l'inventeur, le père de la tragédie grecque.

Des Grecs, passerons-nous aux Romains, de quel étonnement admirateur nous remplirons quelques-uns de ces grands hommes avec lesquels nous avons vécu, pour ainsi dire, depuis notre enfance. C'est à leur sujet que M. Lamartine émet les idées suivantes, qui sont aussi les nôtres. Ce sont celles que nous cherchons à développer devant vous. Seulement il les traduit dans un style devant lequel on ne saurait s'empêcher de s'humilier : « Aucune forme de gou-
» vernement, dit-il, autant que la République romaine ne
» fut propre à former ces hommes complets. On n'avait
» pas inventé alors ces divisions de facultés, et ces spécia-
» lités de professions, qui décomposent un homme entier
» en fractions d'hommes et qui le rapetissent en le décom-
» posant. On ne disait pas : Celui-ci est un citoyen civil,
» celui-là est un citoyen militaire, celui-ci est poëte, celui-ci
» est orateur, celui-ci est un avocat, celui-là est consul, on
» était tout cela à la fois, si la nature et la vocation vous
» avaient donné toutes ces aptitudes. On ne mutilait pas
» arbitrairement la nature, comme nous faisons si malheu-
» reusement aujourd'hui, au grand détriment de la grandeur
» de la patrie et de l'espèce humaine. On n'imposait pas à
» Dieu un *maximum* de facultés qu'il lui était défendu de
» dépasser, quand il créait une intelligence plus universelle
» ou une âme plus grande que les autres. César plaidait,
» faisait des vers, écrivait l'*Anti-Caton*, conquérait les
» Gaules. Cicéron écrivait des poëmes, faisait des traités de
» rhétorique, défendait les causes au barreau, haranguait les
» citoyens à la tribune, discutait le gouvernement au Sénat,
» percevait les tributs en Sicile, commandait les armées en
» Syrie, philosophait avec les hommes d'étude et tenait
» école de littérature à Tusculum. Ce n'était pas la profession,
» c'était le génie qui faisait l'homme; et l'homme, alors, était
» d'autant plus homme qu'il était plus universel; de là, la
» grandeur de ces hommes multiples de l'antiquité. Quand,
» mieux inspirés, nous voudrons grandir comme elle, nous

Digitized by Google

» effacerons ces barrières jalouses et arbitraires que notre
» civilisation moderne place entre les facultés de la nature
» et les services qu'un même citoyen peut rendre, sous
» diverses formes à sa patrie. Nous ne défendrons plus à un
» philosophe d'être un politique, à un magistrat d'être un
» héros, à un orateur d'être un soldat, à un poëte d'être
» un sage ou un citoyen. Nous ferons des hommes et non
» plus des rouages humains. Le monde moderne en sera plus
» fort et plus beau et plus conforme au plan de Dieu qui n'a
» pas fait de l'homme un fragment, mais un ensemble. »[1]

Après un langage aussi brillant et qui exprime si bien notre pensée, peut-être devrions-nous nous arrêter..... au moins pour ce qui regarde Rome. Mais la gravité du sujet l'emporte et je ne puis m'empêcher de citer ce Pline le Naturaliste, remplissant de hautes missions de l'Etat et trouvant encore, néanmoins, le temps de composer des ouvrages immenses. Ceux qui nous restent de lui suffiraient presque pour remplir la vie d'un homme. Aussi ne perdait-il pas un instant; dans ses voyages, à ses repas on lui faisait la lecture, et continuellement il était occupé à faire des extraits de tout ce qu'il observait. Je ne tairai point, non plus, cet illustre médecin de Pergame, ce Galien qui, non content d'écrire sur l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie, la pharmacologie, laissait encore des traités de philosophie extrêmement précieux; son génie était si vaste, ses connaissances si étendues, qu'il composa, dit-on, sept cent cinquante livres divers.

Descendons l'échelle du temps; admirons la splendeur de cette formidable épée qui, après avoir soumis à sa puissance tout l'Occident de l'Europe, burine de sa pointe l'immortel œuvre des *Capitulaires*; arrêtons-nous devant cette grande figure d'Alfred-le-Grand, tour-à-tour guerrier illustre, habile négociateur, législateur distingué, auteur et traduc-

---

[1] *Le Civilisateur*, tome 1, page 404.

Digitized by Google

teur renommé; devant l'image de ce savant commentateur d'Aristote, de cet Albert, surnommé le Grand, à cause de l'étendue de son savoir, composant vingt-et-un volumes in-folio et passant, bien à tort, dans son temps, pour magicien, parcequ'il savait deviser sur tout.

François Ier a développé en France le goût des sciences et des lettres; l'instruction va devenir plus commune dans notre patrie. Descartes sera philosophe, mathématicien, physicien, astronome. A peu près à la même époque, Bacon composera de nombreux ouvrages sur la philosophie, la morale, l'histoire et la religion. Rabelais, savant médecin, se fera remarquer par une connaissance approfondie des langues et écrira son *Pantagruel*, où l'esprit le disputera à l'érudition. Michel-Ange peindra la grande page du *Jugement dernier*, sculptera *Notre-Dame-de-Pitié*, groupe fameux qu'on voit encore à Rome, et sera l'architecte de la coupole de Saint-Pierre. Rubens remplira l'Europe de ses immortels chefs-d'œuvre, et l'infante Isabelle est là pour attester combien il fut négociateur habile dans plusieurs missions diplomatiques dont il fut chargé par elle. Montaigne, en publiant ses *Essais*, prouvera combien il possédait de connaissances positives et diverses.

Les guerres de la Ligue ont cessé. Un grand roi a ramené le calme et la confiance dans notre pays. Son ministre, après avoir été un officier plein de valeur, est encore un grand administrateur et un historien célèbre. De cette époque vont se succéder une foule d'esprits remarquables par leur universalité. Il devient même de mode de ne plus se renfermer dans un même cercle. Ainsi Richelieu, ce grand et fastueux ministre, à qui les princes du sang cédaient la droite et qui conservait son fauteuil devant la reine, ne se contente pas d'écrire des ouvrages sérieux, mais est vain de pouvoir composer une tragédie et se montre jaloux de la gloire du grand Corneille. Le cardinal de Retz n'est pas suffisamment satisfait de son rôle de grand agitateur, il laisse après lui bien des travaux historiques, et entr'autres des mémoires qui sont écrits,

Digitized by Google

suivant l'expression de Voltaire, « avec un air de grandeur, » une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image » de sa conduite. » Le spirituel auteur de la comédie du *Menteur*, élucubre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un volumineux dictionnaire géographique, où les recherches consignées sont innombrables. Pascal, mort à 39 ans, a cependant assez vécu pour laisser de nombreux ouvrages de géométrie, de physique et de philosophie religieuse. Le grand Bossuet ne trouve pas que le sceptre de la chaire soit assez brillant, il veut encore être historien. Fénélon est à la fois théologien, moraliste, littérateur, historien, professeur d'éloquence.

La plume qui écrit la délicieuse musique du *Devin du Village* trace la belle profession de foi du *Vicaire savoyard*, et la même main qui compose la touchante tragédie de *Mérope*, sait tenir aussi le burin de l'histoire et l'arme de la discussion philosophique. Le savant Fontenelle fait des vers, discute les points les plus abstraits de la science et se livre aux recherches métaphysiques les plus ardues. La belle auréole de *Paul et Virginie* ne satisfait pas complètement le génie de notre Bernardin de Saint-Pierre ; il voulut aussi, lui, fouiller dans les profondeurs de la science, où souvent il ne rencontra que le brillant coloris de son imagination.

La Révolution, en appelant tous les citoyens à la discussion des affaires de l'Etat, fait que bien des poëtes, bien des romanciers, bien des légistes, bien des savants de tous genres, deviennent des auteurs ou des écrivains politiques. Mirabeau, après avoir été écrivain licencieux, devient le prince des orateurs de la tribune. Condorcet, après avoir composé des ouvrages d'astronomie et de hautes mathématiques, se fait auteur d'ouvrages sociaux et politiques. Barnave, de simple avocat au parlement de Grenoble, devient l'émule de Mirabeau et lui dispute le sceptre de l'éloquence politique.

Nous arrivons au dix-neuvième siècle. Là nous sommes

Digitized by Google

en présence de nos contemporains, de cette génération qui a vécu avec la plupart d'entre nous, sur le compte de laquelle nous avons, par nous-mêmes, formé notre opinion. Dans les premières quinze années de ce siècle; nous sommes éblouis de cette vive lumière qui projette sa clarté sur toute l'Europe et enveloppe tout, pour ainsi dire, dans son atmosphère de gloire. A l'époque de conquêtes succèdent des années d'une paix vivement attendue, et Louis XVIII apparaît à nos yeux législateur sage, homme d'esprit *quand même*, auteur instruit. Le général Foy est guerrier illustre, historien fidèle, orateur politique infatigable. Cuvier, par son génie, recompose toute une série d'êtres oubliés ou inconnus, ce qui ne l'empêche pas d'être une des lumières de l'Académie et de briller à la tête de l'instruction publique. Châteaubriand est poëte, moraliste religieux, ministre, ambassadeur, orateur politique. Notre Casimir Delavigne excelle aussi bien dans la tragédie et dans la comédie, que dans l'ode. La fidélité expressive avec laquelle il sait rendre les caractères de Louis XI et de Richard III nous fait supposer sa valeur comme historien si le temps, modifiant ses goûts, avait voulu qu'il le devînt. Et l'illustre maréchal Bugeaud, nouveau Cincinnatus, s'appuie d'une main sur le pommeau de son épée et de l'autre sur le soc d'une charrue.

S'il nous était permis de devancer le jugement de la postérité et de pressentir la chance d'immortalité que possédent les savants ou les auteurs contemporains vivants? N'est-ce pas à Humboldt, à Guizot, à Lamartine, etc. que nous décernerions la palme, et ces hommes n'ont-ils pas été tour-à-tour voyageurs, naturalistes, physiciens, historiens, rhétheurs, poëtes et orateurs. Non! le génie ne peut se contenter d'une spécialité. En vain m'objectera-t-on quelques hommes. Ces hommes-là sont peu communs. Et d'ailleurs une exception n'infirme pas la règle générale. Non! les hommes véritablement utiles, ceux qui sont restés pour nous un sujet d'admiration et d'étonnement, sont les encyclopédistes, sont ceux qui ont cultivé, non pas un lambeau de la science, non pas une partie de l'art isolée; mais la science dans

Digitized by Google

son étendue profonde, l'art dans tout ce qui s'y rattache. A eux, à eux surtout, le brevet d'immortalité !

Mais, sans pouvoir atteindre à cette apogée de la gloire, pour laquelle il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, chacun, dans son humble sphère, n'est-il pas obligé de multiplier ses connaissances, s'il veut accomplir honorablement, fructueusement et d'une manière plus ou moins brillante, la mission qui lui a été dévolue. Sans contredit, tous les genres de professions sont, aujourd'hui, remplis d'hommes fort instruits. Le système sévère d'examens qu'on a adoptés pour faire des professeurs, des avocats, des médecins, des ingénieurs, des officiers de terre et de mer, des employés même d'administration, n'a pas peu contribué à ce bienfait. Mais il serait, néanmoins, encore à désirer qu'on généralisât, chez tous ces hommes distingués, des connaissances qui ne sont souvent réparties qu'à quelques-uns d'entr'eux. Ainsi, le jurisconsulte et le magistrat manquent souvent encore, aujourd'hui, de certaines données de la science pour bien apprécier des capacités d'étendue et de superficie qui sont du ressort des mathématiques, pour juger sainement de certains crimes, de certaines dispositions mentales qui sont du domaine de la médecine légale. « Malgré de sérieux » essais, écrivait dernièrement un éminent magistrat de la » Cour d'appel d'Amiens [1], notre littérature juridique ne » possède pas encore un traité complet de psycologie légale, » en d'autres termes, un livre qui contienne l'application des » règles du droit civil aux désordres de la volonté. .....Les » causes qui, pendant longtemps, ont pu ajourner l'alliance » de la médecine et de la jurisprudence sur le terrain d'une » maladie que chacune d'elles a besoin de connaître, ont » cessé depuis que Pinel a clos le règne de l'empirisme. »

« Un médecin qui veut être médecin légiste, disait

---

[1] M. Sacase. — *De la folie considérée dans ses rapports avec la capacité civile.*

Digitized by Google

» l'auteur d'un excellent essai sur l'avortement [1], doit s'ins-
» truire dans le droit criminel, dans la procédure criminelle
» et même dans celle civile; l'avocat qui veut se charger de
» plaider sur les crimes et délits en médecine légale, doit
» devenir médecin légiste. »

Le militaire n'est plus, aujourd'hui, seulement un homme qui sait commander des évolutions et perfectionner l'exercice de ses soldats, c'est un administrateur qui doit savoir régulariser la dépense de ses troupes, régler leurs besoins, fixer leur temps. C'est un homme qui, doué de connaissances topographiques étendues, connaît les cours d'eau, les montagnes, les vallées, les routes de tous les pays, n'ignore point les mœurs des habitants, leur manière de vivre, possède des notions physiques et chimiques assez vastes pour y subordonner l'hygiène de ses soldats, leurs moyens de campement, leur casernement. Quel grand avantage pour lui, s'il est versé dans plusieurs langues vivantes. Pour l'officier de marine, toutes ces connaissances sont également d'une indispensable nécessité, mais encore celles de la production des pays, des moyens d'échange de chaque peuple. Ne faut-il pas en plus, à ce dernier, cet esprit de négociation, cette aptitude qui convient pour la confection de traités de paix ou de traités de commerce.

« Pour faire tout ce qui constitue le médecin, disait
» Hipprocrate, il faut ces six choses : des talents naturels,
» une bonne éducation, de bonnes mœurs, avoir étudié
» jeune, l'amour du travail et le temps. » Oui, toutes ces qualités sont nécessaires à l'homme qui se destine à cultiver la médecine. On pourrait croire que les branches qui constituent l'art médical depuis les sciences physiques, chimiques et naturelles, jusqu'à l'histoire la plus approfondie de l'homme à l'état sain et à l'état malade devraient être suffisantes et que le médecin, moins que tout autre, dût avoir

---

[1] M. Gorgeret (de Feurs) 1829.

Digitized by Google

besoin de connaissances en dehors de ces diverses branches. Mais déjà nous avons fait ressortir combien l'étude du droit criminel était utile au médecin appelé à éclairer la justice. Le médecin n'a pas toujours, d'ailleurs, à lutter contre des affections aiguës, tous les jours il est appelé pour guérir ou du moins pour soulager des affections nerveuses, chroniques. A ces névroses, ce ne sont point généralement les médicaments qu'il faut opposer, c'est la conviction qu'il est indispensable d'inspirer. Or, cette conviction comment s'impose-t-elle? par la conversation; et comme, dans ces sortes de maladies, on a presque toujours affaire à des hommes qui, par leur éducation ou leur esprit, s'élèvent au-dessus des autres, il faut que cette conversation soit éclairée, réchauffée par des souvenirs littéraires ou historiques, tenue en haleine par l'échange du fruit d'études riches et variées.

Tout l'art médical ne se trouve pas d'ailleurs dans les livres modernes. Les anciens étaient peu anatomistes; quelques-uns mêmes ne l'étaient pas du tout, leurs connaissances physiologiques ne s'étendaient pas loin : Harvée n'avait pas encore trouvé le secret de la circulation du sang. Mais ils savaient observer, ils savaient prendre la nature sur le fait, et de cette étude constante de la nature résultaient des travaux prodigieux sur la pathologie tant médicale que chirurgicale, sur la thérapeutique, sur l'hygiène, sur la Salubrité. De ces auteurs, quelques-uns, comme Hippocrate et Galien, ont été traduits en tout ou partie, mais il a fallu venir jusqu'à l'année 1851 pour que l'auteur le plus important après Galien, Oribase [1], médecin et ami de l'empereur Julien, trouvât un digne interprète dans la personne de MM. Bussemaker et Daremberg. Aëtius, Paul d'Egines, Alexandre de Trales, Baillou même, le devancier de Sydenham pour l'esprit

---

[1] Dans un ouvrage publié en 1634, portant le titre : *Les anciens et renommés auteurs de la médecine et chirurgie*, on trouve la traduction de deux livres d'Oribase ; l'un sur les lacs, l'autre sur les machines et engins.

Digitized by Google

d'observation, attendent encore un traducteur. Espérons que la vaste entreprise du savant bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, M. Daremberg, sera amenée à bonne fin, et que la littérature médicale sera enrichie de la traduction de tous les ouvrages Grecs et Latins. Mais cela ne fera pas qu'il ne fût d'une grande utilité pour le médecin qui aime à s'instruire et à agrandir le champ de ses observations qu'il pût lire lui-même dans les texte grecs et latins, sans avoir recours à un tiers.

Quand nous restons en extase devant une belle toile de Raphaël, de Murillo, de Léopold Robert ou d'Ingres, analysons-nous bien, dans notre pensée, tout ce qu'il a fallu d'études, de connaissances diverses acquises, pour arriver à enfanter de tels chefs-d'œuvre? Après la conception, fruit d'un souvenir historique ou poétique auquel il faut rester fidèle, il a fallu arriver à la composition; or, cette composition est le résultat de l'aggrégation de plusieurs sciences : de l'anatomie pour donner aux corps leur véritable forme, de la physiologie pour exprimer l'effet des passions, de la perspective qui provient d'idées mathématiques bien précises, de la chimie appliquée pour l'amalgame des couleurs; à toutes ces sciences il faut encore joindre, dit l'*Histoire des Arts en France*[1], la connaissances des costumes de tous les peuples et de tous les âges, dans chaque contrée de la terre. Même exigence pour la sculpture qui ne différencie de la peinture que par la manipulation; pour l'architecture qui, outre des notions de traditions étendues, demande beaucoup plus de mathématiques, de la science minéralogique et même géologique.

Vous parlerai-je maintenant des connaissances que le négociant doit posséder? Un de nos anciens Présidents, un collègue que la mort nous a enlevé beaucoup trop tôt, et duquel nous conservons un éternel regret, Baltazard, vous

---

[1] M. Lenoir.

Digitized by Google

les a développées dans cette enceinte avec la verve qui lui était familière. Son discours éloquent est encore présent à notre mémoire. « Nous pensons, dit un autre auteur qui a et » aura toujours toute notre vénération [1], que les études d'un » commerçant, quoique de nature différente de celles d'un » théologien, d'un juriste ou d'un médecin, n'en sont que » plus générales. Grammaire philosophique, pour son appli- » cation à tous les idiômes ; assez de latin, pour l'intelligence » de diverses locutions de droit et de correspondances mari- » times qui en ressortent ou en dérivent; géographie céleste, » terrestre, productive et industrielle; arithmétique rai- » sonnée; éléments de géométrie, d'astronomie, d'hydro- » graphie, de physique et de construction navale; cours de » navigation théorique et, s'il est possible, quelque temps » pratique; possession et usage familier des langues vivantes : » tout au moins de l'Anglais, de l'Allemand, du Portugais » et de l'Espagnol; économie politique, droit commun, de » la guerre et des gens; connaissance générale des lois et » des usages de tous les peuples..... Un négociant est non- » seulement un administrateur, un directeur, un ordonnateur, » mais il est encore un conseil, un arbitre, un sage. Est-il » d'état, de profession qui renferme plus d'obligations, qui » exige plus et même autant de savoir dans tous les genres? »

Les considérations que nous venons de signaler pour les carrières du droit, de la médecine, des armes, du commerce et des arts, trouvent également leur application pour les ingénieurs et pour les industriels. Aujourd'hui que toutes les professions sont largement remplies, moins que jamais, il n'est permis d'être spécialiste. La plus grande somme de connaissances et la meilleure manière de les faire valoir sont les chances les mieux assurées de succès. Tout nous convie donc à ce mode encyclopédique : l'exemple de nos maîtres, soit dans les sciences, soit dans les arts, notre intérêt propre, nos jouissances personnelles.

---

[1] *Notes sur la ville de Nantes*, par J. J. LECADRE, 1824.

Digitized by Google

Même pour les Sociétés académiques, cet esprit encyclopédique est un esprit de conservation. Les Académies qui ont le plus de chances de durée sont celles qui, comme la nôtre, ouvrent la porte à toutes les études, à tous les genres d'esprit. Pour la mobilité de notre caractère, la diversité est un besoin, la monotonie ne tarde pas à assaillir les études trop uniformes. Une mosaïque composée d'une multitude de morceaux réunis a plus de solidité que la table de marbre composée d'un seul bloc. Ainsi fut de notre Société. Elle convoqua toutes les aptitudes, tous les genres d'esprit, toutes les espèces de méditations, et aujourd'hui elle se trouve assise d'une manière immuable. Cette solidité, elle la tient aussi, il ne faut pas se le dissimuler, de la manière avec laquelle ses différents travaux furent conduits par les divers Présidents qu'elle se donna. Parmi eux, citons cet homme encyclopédique (car lui aussi vient confirmer la vérité de la thèse que je me suis efforcé de soutenir aujourd'hui), ce collègue instruit et laborieux que je viens de remplacer au fauteuil, parce que le réglement ne lui permettait pas d'y rester davantage. Sa conduite comme Président, pendant les trois années qui viennent de s'écouler, son dévoûment de tous les jours à la Société, l'empressement qu'il mettait à saisir toutes les occasions pour la rehausser, méritent toute notre gratitude et je ne crains pas d'être votre interprète, Messieurs, en lui adressant des remercîments bien vifs et bien sincères.

Le Havre, en inaugurant, tout dernièrement, les statues de deux de ses illustres enfants[1], et en donnant à cette inauguration une pompe et un éclat extraordinaire, vient de conquérir son droit de cité amie des sciences, des lettres et des arts. Notre ville a donc contracté un pacte d'alliance avec tout ce qui ressort de l'intelligence et de l'étude. Notre Société est devenue sa fille adoptive. Elle fera du prosélytisme à son endroit, elle encouragera ses essais, elle favorisera ses pro-

---

[1] Bernardin de St-Pierre et Casimir Delavigne.

Digitized by Google

ductions. Et nous, Messieurs, prouvons, par l'abondance et par la valeur de nos travaux que nous sommes dignes de ses faveurs. Contemplons constamment ces deux grandes images qui sont assises devant le lieu de nos séances, comme pour nous apprendre que la gloire est là où est l'étude, que le génie s'acquiert par l'exercice, et que le meilleur moyen d'employer le temps que nous laissent les nécessités de la vie est de le consacrer au culte des sciences, des lettres et des arts, trinité sainte devant laquelle se prosternent toutes les âmes qui ont le sentiment de leur élévation.

12 Novembre 1852.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

Nouvelle Moulière de l'Eure

Par M. le docteur DEROME,

Membre résidant

Depuis assez longtemps déjà, les moulières, dont les côtes de la Normandie étaient si abondamment pourvues, diminuent chaque jour d'importance ; les moules sont petites et peu nombreuses, là où elles étaient jadis grosses et abondantes ; et il est certain que si l'on n'accorde à ces mollusques la protection réservée aux huîtres, cette précieuse ressource alimentaire deviendra bientôt nulle. Il paraîtrait, néanmoins, que l'entretien de leurs bancs ne présente pas de sérieuses difficultés : dans certains pays, à la Rochelle, par exemple, on a utilisé des marécages maritimes pour la création de moulières artificielles, et leur multiplication est telle, dans certaines circonstances, que la formation d'un nouveau banc, sur une côte fréquemment explorée, a pu passer inaperçue. Ce fait s'est produit récemment le long du rivage de l'Eure, situé en amont du port, sur lequel sont de nombreuses pêcheries, visitées à chaque marée. Des personnes habitant cette localité depuis quinze ans et plus, m'ont assuré n'avoir jamais vu y recueillir des moules en quan-

Digitized by Google

tité notable. Il s'en trouvait à l'entrée du port, sous la Floride, ou le long de la côte, dans les roches, mais toujours éparses et jamais en grappes. Les premières étaient grosses et délicates ; les dernières restaient petites et maigres.

Dans le cours de l'année dernière, les pêcheurs reconnurent l'existence de plusieurs petits bancs, établis autour des parquets ; les moules en étaient belles et de bonne qualité; on en pêcha peu pour la vente. Au printemps de cette année, ces petits centres s'étaient si prodigieusement accrus que les moules forment aujourd'hui un banc continu, sur une bande de 3 à 4 kilomètres, depuis l'angle sud du bassin de l'Eure jusqu'aux Neiges, en face de la petite Eure ; la largeur de cette bande varie entre 20 et 30 mètres. Une partie seulement de la moulière découvre en morte eau, en sorte que la pêche totale du banc n'est possible que pendant 4 ou 5 jours de chaque quinzaine ; les moules recueillies à ce moment sont plus grosses que les autres. Il en reste même une partie qui n'a pas été exploitée, sur des points qui ne découvrent que dans les eaux très fortes ; les pêcheurs affirment que les moules qui s'y trouvent sont d'une grosseur tout-à-fait inusitée. Au commencement de la pêche, les moules étaient tellement pressées que l'on n'eût pu marcher sur le banc sans en écraser un grand nombre ; aussi n'était-il permis de s'y rendre qu'avec des chaussures de laine. Les pêcheurs étaient astreints à se servir de couteaux, et à les enlever une à une, et, malgré ces entraves, l'abondance était telle que, durant un mois et demi ou deux mois, chacun d'eux pouvait en recueillir, pendant une marée, de un boisseau à un boisseau et demi. Chaque jour, 250 boisseaux environ étaient apportés sur la grève ; et, dans les jours où il y avait deux marées, cette quantité s'élevait jusqu'à 400 boisseaux. L'on peut juger par-là de l'importance qu'à eue cette pêche et du nombre de personnes qui y ont été employées. A part l'énorme quantité de produits qu'elle fournissait à la consommation, elle a procuré de l'occupation pendant tout ce temps à plus de 150 personnes, la plupart femmes et enfants, et introduit un peu de bien-être dans un grand nombre de familles malheureuses.

Digitized by Google

Ces moules sont grosses, larges, de bonne qualité; leur intérieur ne contient point de *pinnothères*, ces petits crustacés si communs le long des côtes rocheuses, que les moules en sont quelquefois infestées et qu'on leur a souvent attribué les accidents causés par cet aliment; elles ne sont jamais vaseuses; leur écaille est nette, et fort rarement salie par la présence de galles. Toutefois, comme elles habitent une côte exposée aux gros vents d'ouest et aux lames du large, elles acquièrent, plus tard que celles de Villerville, les qualités qui les font rechercher.

Les pêcheurs ont donné à ce banc une singulière origine. Surpris de la rapidité avec laquelle il a paru se former, et n'en trouvant pas d'abord de petites mélangées aux grosses, ils ont pensé que ces moules avaient émigré des bancs d'Anfar, duquel elles auraient été détachées par les gros temps. Il serait fâcheux, pour l'avenir de cette moulière, qu'une pareille opinion eût du crédit. Mais les choses ne peuvent s'être passées ainsi. La moulière d'Anfar est épuisée depuis un an ou deux, et, à moins d'admettre que cette émigration remonte au-delà, on est forcé de repousser cette hypothèse. Je ferai remarquer, en outre, que, depuis la construction des forts qui protègent la Floride, l'on a pu remarquer qu'une grande quantité de moules se sont multipliées à leur base. Battues sans cesse par les vagues, elles y restent petites et ne peuvent se développer. Celles-ci ne sont pas venues du banc d'Anfar, c'est le frai des moules situées soit sur la grève, soit à l'entrée du port, qui a été amené là par les courants et s'y est accumulé. La moulière de l'Eure n'a pas une autre origine; il est extrêmement probable que les moules se sont établies d'abord, au-dessous du niveau des mortes-eaux, sur des points qui ne découvraient que très rarement, et que l'on n'y a pris attention que lorsque le banc s'est étendu j'usqu'au dessus de ce niveau.

La moule de l'Eure, d'ailleurs, diffère notablement de celle dite de Villerville. Elle est plus large et plus courte, plus amincie vers les chochets; le bord qui se prolonge de la

Digitized by Google

charnière vers les crochets est largement arrondi ; dans la moule de Villerville, ce même bord est droit, et rend la coquille étroite à son extrémité. Ces différences sont plus tranchées dans les moules de moyenne taille que dans les grosses, quoiqu'il soit toujours facile de distinguer, à première vue, les unes des autres.

Pour rendre plus sensible ces différences, j'ai pris la figure de trois moules, la première est une moule de Villerville, adulte ; sa longueur est de 42 millimètres, sa largeur de 19 ; la seconde est une moule de l'Eure, aussi adulte, elle a 48 millimètres de longueur sur 24 de largeur ; j'avais d'abord regardé le numéro 3, moule de l'Eure, comme adulte, mais l'échantillon précédent, qui représente la grosseur ordinaire des moules que l'on recueille pendant les grandes marées, m'a démontré que celle-ci est un individu qui n'a pas atteint son développement complet; elle est néanmoins de la taille du numéro 1, ayant 38 millimètres de longueur sur 22 de largeur. En comparant ces dimensions entre elles, on voit que les différences les plus sensibles sont entre le numéro 1 et le numéro 3, puisque, dans celui-ci, la largeur représente plus que la moitié de la longueur, tandis que, dans le numéro 1, elle n'en représente pas 5/12 1/2. Dans le numéro 2, la largeur n'est plus que la moitié de la longueur; cependant cette différence est assez notable pour établir entre les deux moules une distinction tranchée. La forme vient, d'ailleurs, appuyer les résultats donnés par la mensuration.

Ces moules de l'Eure ne peuvent donc provenir de celles de Villerville; elles sont originaires de notre côte, et j'ajoute que je les crois d'espèce différente. Il ne peut pas, en effet, dans ces mollusques acéphales, hermaphrodites et chez lesquels la fécondation des ovules s'opère, au sein de l'animal lui-même, par le contact des zoospermes fournis par la glande ovospermatogène, il ne peut pas y avoir de croisement d'espèces. Ce fait exclut l'idée des variétés, si ce n'est celles produites par des différences de climat, de tem-

Digitized by Google

1.
Villerville.

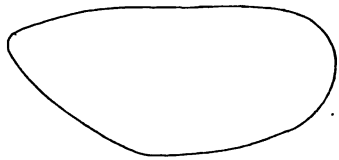

Longueur 42 mil.res
Largueur 19 mil.res

2.
Eure.

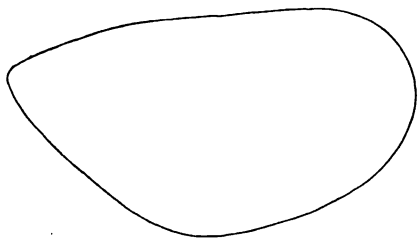

Longueur 54 mil.res
Largueur 29 mil.res

3.
Eure.

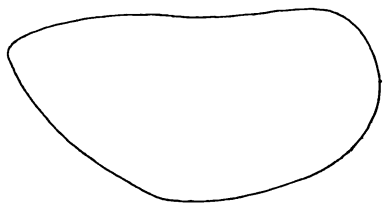

Longueur 48 mil.res
Largueur 24 mil.res

Lith. David-Havre

Digitized by Google

Digitized by Google

pérature, d'alimentation, etc., circonstances qui ne paraissent pas exister dans le cas en discussion. Nous comprenons facilement que des animaux, transportés loin du lieu qui les a vus naître, subissent l'influence des nombreux modificateurs qui les entourent : nature des eaux, du sol, de l'air atmosphérique; chaleur, lumière, alimentation; mais, lorsque des différences sont constatées, dans un même lieu et dans des conditions identiques, chez des êtres voisins, il est raisonnable d'attribuer ces différences à la distinction d'origine.

Ces deux espèces ne sont pas, au reste, les seules que l'on observe sur notre côte. Il y a vingt ans environ, lorsque ma famille habitait la Basse-Normandie, j'ai souvent rencontré, parmi des moules apportées d'Honfleur ou de Trouville et offrant les caractères de la moule de Villerville, d'autres moules plus petites, plus courtes, triangulaires, de couleur ardoisée, sans mélanges de stries brunes; elles étaient constamment plus pleines et plus blanches que les moules de forme allongée. Je n'en ai pas vu depuis que je suis au Havre. Les pêcheurs qui draguent les huîtres dans la petite rade et sous Bléville ramènent souvent des moules qui n'ont pas moins de sept centimètres de longueur; leur forme est allongée, étroite; la coquille est fortement creusée; leur couleur d'un bleu ardoisé. L'on ne peut contester à celles-ci le caractère d'espèce : le ligament adducteur des valves est beaucoup plus fort que dans les autres moules; son insertion occupe le tiers au moins de la largeur des valves. Leur habitat dans des courants qui ne découvrent jamais est également une particularité fort remarquable. Je regrette de n'avoir pu m'en procurer d'échantillons, la pêche aux huîtres étant défendue à cette époque de l'année.

Tous ces faits démontrent, ce me semble, que les moules de l'Eure ne sont pas des grappes détachées du banc d'Anfar, et qu'elles ont pris naissance dans le lieu où on les trouve. Dût-on même les considérer comme une simple variété, produite par l'influence du sol et de l'agitation de la mer, assez grande sur cette côte, cette proposition ne

Digitized by Google

perdrait rien de sa certitude, puisque nous savons que ce n'est qu'après un laps de temps fort long que les influences climatériques déterminent des changements stables chez les êtres organisés qui y sont soumis, et l'on est forcé de reconnaître que leur multiplication tient à des circonstances locales.

Je paraîtrai peut-être m'être trop attaché à combattre l'opinion qui veut voir, dans le banc de l'Eure, une émigration du banc d'Anfar; cette opinion n'étant établie sur aucun fait plausible. Mais vous remarquerez, Messieurs, qu'avec cette idée, l'avenir de ce banc est perdu; il ne s'agit que de consommer au plutôt ces abondantes provisions qui nous ont été passagèrement envoyées. Cette opinion détruite, au contraire, la prévoyance humaine doit reprendre son influence; la sollicitude de l'autorité doit venir en aide à la nature pour la conservation de ses produits. Il est malheureusement un peu tard, déjà, pour espérer que le banc de l'Eure donnera encore, l'année prochaine, de nouveaux produits; il est aujourd'hui presque complètement épuisé. Les moules qui restent, ou sont trop petites pour tenter les pêcheurs, ou sont situées sur des points que les eaux n'ont pas abandonnés. Toutefois, comme le nombre de celles-ci n'est pas connu, qu'elles sont très grosses, si l'on s'opposait à leur enlèvement, lors des grandes marées, peut-être pourraient-elles servir à une régénération assez prompte du banc.

Les moules se trouvent, au point de vue de leur multiplication, dans des conditions assez défavorables; la pêche en commence au 1er mai pour finir en septembre. C'est dans la belle saison, surtout pendant les grandes chaleurs, qu'a lieu, chez ces mollusques, l'acte de la fécondation; on les enlève donc avant ou durant l'époque du frai, en sorte que, si les besoins de la consommation déterminent la pêche entière d'un banc, il ne restera que des sujets faibles, à peu près impropres à la génération.

Les considérations qui précèdent m'ont amené à formuler quelques règles qui me paraissent de nature à empê-

Digitized by Google

cher la destruction de ce précieux aliment et à repeupler les bancs épuisés.

En conservant les mesures actuellement en vigueur : prohibition de la pêche pendant la mauvaise saison, époque où les moules sont maigres et de mauvaise qualité; obligation de recueillir les moules une à une, de laisser en place celles qui sont insuffisamment développées, etc.; je proposerais : 1° de défendre la pêche pendant deux ou trois ans, suivant les circonstances, sur les bancs épuisés; 2° de ne la permettre qu'à partir du 15 juin; 3° d'augmenter les dimensions du type qui sert de base aux surveillants, et de n'admettre que des moules ayant 38 ou 40 millimètres; 4° de diviser les bancs en quatre parties, qui seront exploités en deux années successives, le premier et le troisième pour la première année, le deuxième et le quatrième, la seconde année; 5° pour le banc de l'Eure, spécialement, je demanderais que la pêche en fût, dès aujourd'hui, prohibée.

Au moyen de ces mesures, toutes faciles à appliquer, l'autorité aurait la certitude de conserver aux populations maritimes une de leurs principales ressources, soit comme aliment, soit comme objet de commerce, d'autant plus important pour elles que ce sont les femmes et les enfants qui s'occupent de cette pêche. On imposerait, à la vérité, pendant quelque temps, à ces populations une privation qui leur paraîtrait peut-être difficile à supporter, mais qui leur profiterait bien certainement au bout de peu d'années. Là où la nature avait mis des moulières, que l'imprévoyance de l'homme a détruites, ces moulières se repeupleraient; la récolte annuelle, n'enlevant jamais que la moitié des sujets adultes, et conservant l'autre moitié pour la reproduction, nous ne serions plus exposés à les voir dépérir et disparaître. Tout au contraire, la multiplication de ces animaux se faisant dans d'énormes proportions, il y a tout lieu de supposer que les bancs augmenteraient chaque année en étendue et en produits.

22 Juillet 1853.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. le Docteur DEROME

INTITULÉ

NOTICE SUR LA NOUVELLE MOULIÈRE DE L'EURE

Par M. Ch. MICHAUD

Membre résidant.

I.

Il y a quelque temps déjà que M. le docteur Derome vous a lu un Mémoire plein d'intérêt sur de nouveaux bancs de moules découverts et exploités le long du rivage de l'Eure; et vous avez bien voulu me charger de vous en présenter une analyse, et de vous en rappeler les traits principaux.

Dès le courant de 1852, les pêcheurs se préoccupaient déjà de plusieurs petits bancs de moules, établis le long du rivage de l'Eure; au printemps de 1853, ils reconnaissaient un banc continu, d'une longueur de 3 à 4 kilomètres, depuis l'angle sud du bassin de l'Eure jusqu'aux Neiges, en face la petite Eure.

On ne manqua pas d'accourir pour exploiter cette richesse nouvelle; et quoique le banc ne fut découvert qu'en partie, et cela trois ou quatre jours seulement par quinzaine,

Digitized by Google

on compta plus de 150 personnes livrées à cette pêche, et on en retira en moyenne plus de deux cents boisseaux de moules chaque jour, pendant plusieurs mois.

Ces moules étaient d'ailleurs grasses, larges, et d'excellente qualité, exempte de ces petits crustacés, appelés *Pinnothères*, qu'on rencontre si communément dans la coquille des moules, et auxquelles on attribue quelque fois, mais à tort, leurs propriétés vénéneuses; exemptes aussi de vases, moins délicates que les moules de Villerville, ou du moins n'acquérant que plus tard les mêmes qualités.

Après avoir démontré par des faits et des chiffres quelle est l'importance actuelle et quel est l'avenir de cette exploitation, si elle est bien conduite, l'auteur s'attache à combattre l'opinion que les pêcheurs s'étaient formée sur l'origine de la nouvelle moulière de l'Eure.

Il n'admet point que ses premiers habitants aient été arrachés du banc d'Anfar par le gros temps, puis, de là, ballotés jusque sur les rivages de l'Eure. Il pense au contraire que le frai des moules, transporté d'une distance quelconque par les courants, est venu s'arrêter et éclore dans ces lieux qui lui offraient des circonstances favorables, et que les premières moules ont habité d'abord au dessous du niveau des mortes-eaux; que, plus tard, le banc s'est étendu jusqu'au-dessus de ce même niveau.

Il établit même que la moule de l'Eure diffère notablement de celle que l'on nomme vulgairement moule de Villerville. Il trace trois dessins, où les dimensions homologues des unes et des autres sont évidemment très différentes. La moule de l'Eure est plus large, plus courte, plus amincie vers les crochets. Le bord qui se prolonge de la charnière vers ces crochets est largement arrondi. Dans la moule de Villerville, ce même bord est droit, et la coquille est plus étroite à son extrémité; en raison de ces différences, la moule de l'Eure constituerait une espèce différente, ou tout au

Digitized by Google

moins une variété, résultant des influences de l'habitat. A l'appui de cette dernière opinion, l'auteur rapporte deux faits remarquables ; 1° il a rencontré quelque fois parmi des moules de l'espèce de Villerville, une autre d'une espèce fort distincte de la première, plus petite, plus courte, plus triangulaire, d'une couleur ardoisée, sans stries brunes, à chaire plus volumineuse et plus blanche ; 2° Les pêcheurs qui draguent des huîtres dans la petite rade et sous Bléville, ramènent souvent des moules de 8 centimètres de longueur, d'une largeur ordinaire; le ligament est beaucoup plus fort et beaucoup plus long que dans la moule de Villerville. La couleur en est moins foncée. Elles habitent d'ailleurs des eaux sans cesse agitées par des courants, et ne sont jamais découvertes au moment des mers basses.

Tous ces faits démontrent, suivant l'auteur, que le banc de moules récemment découvert et exploité à l'Eure n'est pas un accident, un déplacement fortuit et momentané des moules de quelque banc plus ou moins éloigné ; c'est un banc bien constitué, probablement déjà très ancien, mais n'ayant pas encore offert les conditions avantageuses d'une exploitation, ou même n'ayant atteint un développement suffisant que dans ces dernières années. L'auteur le regarde comme une bonne fortune pour nos populations, et il désire vivement que l'administration se préoccupe de son avenir. Il pose, en terminant, quelques règles qu'il voudrait voir adopter pour son exploitation.

II.

J'ignore quel a été, depuis la communication de M. Derome, le sort du banc de moules découvert sur la plage de l'Eure ; mais je partage à son égard toutes les idées formulées dans le travail précédent. C'était une richesse conquise à tout jamais; mais il fallait que l'usage en fût réglementé, et qu'elle obtint une protection suffisante de la part de l'autorité. Pour justifier sa confiance dans l'avenir de cette moulière, M. Derome a cru devoir discuter longuement les caractères

Digitized by Google

de la moule de l'Eure, comparés à ceux des autres moulières, afin d'arriver à cette conséquence, que la première a bien le caractère particulier que donne l'habitat; qu'ainsi la moulière de l'Eure est ancienne; qu'ainsi elle a toutes chances de durée. Moi, j'aurais conclu plus vite, et j'aurais dit ; la moulière existe, donc elle a rencontré là les conditions de son existence, donc elle y vivra, si l'on s'attache à définir ces conditions, et si l'on s'efforce de les maintenir. Ainsi, quand je vois une colonie d'hommes, en pleine prospérité, vivant de sa vie propre, et ne demandant sa prospérite et sa grandeur qu'au sol qu'elle cultive, qu'à son commerce, à son industrie, qu'aux relations ordinaires que les peuples civilisés établissent entre eux, je n'ai pas besoin, songeant à son avenir, de m'enquérir de son origine, de sa mère patrie devenue souvent pour elle une marâtre, et dont elle s'efforce de s'affranchir.

L'existence ainsi révélée d'une moulière à proximité du Havre, ville populeuse, et où les produits de pêches trouvent un écoulement facile, méritait, je crois, de fixer l'attention; et peut-être, outre les précautions à prendre pour exploiter sans dommage, aurait-il fallu créer quelques dispositions artificielles tendant à rendre cette exploitation plus facile et plus fructueuse.

C'est ainsi qu'à La Rochelle, sur un fond vaseux, et jusqu'à une distance considérable, on a établi de grandes palissades, appelées bouchots, auxquelles s'attachent en grande quantité les plantes marines et les moules. On en fait la récolte au moyen de petites nacelles, de forme particulière, pouvant glisser sur la vase.

Les bancs d'huîtres, de moules, et même les mollusques qui ne vivent pas en société, disparaissent quelquefois soudain de certaines côtes. C'est lorsque les éboulements des falaises, les vases qui en résultent, les courants qui peuvent en être aussi la conséquence, les coups de vent, la durée du vent, la tempête, ont, par des perturbations diverses, changé l'état des eaux, au point que la vie de ces animaux y est

Digitized by Google

devenue impossible. Mais souvent aussi, les travaux de l'homme, et plus souvent encore son imprévoyance, ont dû amener de semblables résultats. Pour ne citer qu'un fait, on recueillait autrefois dans la rade une espèce particulière de Pholade, espèce bien différente de celle, beaucoup plus petite, qu'on rencontre encore à demi enfoncée dans les argiles, au niveau des mortes-eaux, sous la falaise de Bléville. Aujourd'hui cette espèce a disparu; on m'a du moins affirmé qu'on n'en rencontrait pas de vestiges, et la personne qui me donnait ce renseignement ajoutait : « C'est depuis qu'on va perdre en rade les vases extraites du port. »

Il résulterait de ce fait, s'il est vrai, qu'on ne saurait accorder trop d'attention au mode de curage actuellement suivi pour nos bassins. Il peut avoir les plus fâcheux résultats pour nos côtes, détruisant les bancs de moules, d'huîtres, formés ou en voie de formation, éloignant aussi le poisson qui trouve peut-être aussi, dans ces eaux souillées, la gêne et la mort, et qui, dans tous les cas, n'y rencontre plus sa nourriture. Les vases sont emportées, il est vrai, à de grandes distances en rade, mais uniquement dans l'idée de préserver le port, pour le plus de temps possible, de leur retour, et pas que je sache, dans une intention bienveillante pour les habitants de nos rivages. Il me semble que leur intérêt et le nôtre demanderait bien un peu qu'on envisageât la question à ce second point de vue.

Le Mémoire que vous a présenté M. le docteur Derome, a donc appelé votre attention, Messieurs, sur une question importante, d'autant plus digne de votre sollicitude qu'elle touche à des intérêts locaux, et que sa solution réclame, ainsi que vous l'a si bien montré l'auteur, le zèle de l'administration avec les lumières des hommes compétents. Cet appel que notre collègue fait aux uns et aux autres, avec tant de science et de philanthropie, vous serez sans doute heureux comme moi, Messieurs, de le voir publié avec vos autres productions de l'année.

8 Mars 1854.

Digitized by Google

RECHERCHE

Sur des résidus de Café incendié

Par M. Ch. MICHAUD,

Membre résidant.

Il y a quelques mois, un incendie détruisait un magasin de café. La marchandise était sauvée en partie; une quantité assez forte, cependant, devenait la proie du feu, et on retrouvait ses débris dans les décombres de l'incendie.

En l'absence de tout document certain capable de fixer la quantité de ce café perdu, on vint me consulter. On me remit un échantillon du résidu de l'incendie, et avec lui une note portant le nombre de sacs, et le nombre de kilogrammes renfermés dans chaque sac. J'appellerai A le nombre total des kilogrammes.

Cette matière noire, pulvérulente, formée évidemment d'éléments hétérogènes, offrait au premier coup-d'œil un nombre considérable de fragments de café en charbon, mais avec eux aussi, beaucoup de charbon de bois, et surtout beaucoup de sable et beaucoup d'eau.

Avant d'accepter la mission de retrouver dans ces matières la quantité de café vert qui avait concouru à les

Digitized by Google

former, j'exprimai toute mon opinion sur la difficulté d'une pareille tâche. Je fis observer que l'incendie lui-même, que l'eau de mer dont on s'est servi pour l'éteindre, que les actions atmosphériques répétées depuis, pendant plusieurs jours, avaient modifié le café dans sa nature, dans le mode de groupement et dans le poids de ses principes, à un degré tel, qu'il serait impossible de trouver dans de pareils débris les éléments exigés d'habitude pour une analyse. Mais j'ajoutai que, dans un incendie qui n'est pas trop violent, et qui est vite et énergiquement combattu par une grande quantité d'eau, et d'eau de mer, le café ne doit point ou ne doit que peu se réduire en cendres; il se torréfie, se carbonise et laisse sa trace évidente sous forme de charbon; que j'entrevoyais, par conséquent, dans la question telle qu'elle m'était soumise, assez de données approximatives pour en obtenir une solution, approximative elle-même, mais suffisamment exacte pour le but qu'on se proposait.

Avec une certaine quantité de ces résidus de l'incendie, je me fis remettre quelques grammes de café vert supposé de même provenance que le café incendié.

Dans la matière à examiner je fis le triage : 1° d'une certaine quantité de charbon de café à l'état soit de grains entiers, soit de menus fragments, charbon d'un noir brun, mat, à faces courbes, non striées; 2° de même d'une certaine quantité de charbon de bois de sapin, charbon d'un noir bleuâtre, brillant, à stries parallèles, par conséquent très facile à distinguer du premier.

La présente recherche a consisté, pour moi, à donner successivement réponse aux trois questions suivantes :

1° Combien le résidu de l'incendie contient-il de charbon (charbon de bois et charbon de café réunis)?

2° Combien ce charbon mixte contient-il de charbon de café?

Digitized by Google

3° Par combien de café vert ce charbon de café a-t-il été produit?

I.

Combien le résidu de l'incendie contient-il de charbon (mélange de charbon de café et de charbon de bois)?

J'ai pesé 100 grammes de la matière. Je les ai jetés avec de l'eau dans un vase de verre cylindrique. J'ai agité et attendu pendant six minutes que le sable se soit précipité. J'ai enlevé le charbon surnageant; je l'ai déposé sur un filtre, puis lavé cinq fois avec de l'eau chaude; je l'ai séché pendant longtemps, puis calciné dans un creuset de platine fermé, placé dans un creuset de porcelaine, celui-ci l'étant lui-même dans un creuset de terre. J'ai trouvé ainsi :

Quantité de charbon mixte rassemblée à la surface de l'eau..... 12gr,96 °/o

La matière précipitée au fond du vase contient, elle aussi, du charbon, mais on ne peut le séparer du sable et le peser comme le précédent. En admettant, ce qui est fort vraisemblable, qu'il constitue un mélange identique à celui qu'on a recueilli à la surface de l'eau, il a été cependant très facile d'en déterminer la quantité. Pour cela on a jeté sur un filtre la matière précipitée, on l'a lavée, desséchée, calcinée à l'abri du contact de l'air et avec toutes les précautions indiquées précédemment; on a pesé, on a incinéré à l'air libre, puis pesé de nouveau; on a trouvé une perte de 4,50.

Pour arriver à déduire de cette perte la quantité de charbon que contenait le précipité, on a incinéré 10 grammes du même charbon, mais exempt de sable, de celui qu'on a recueilli à la surface. On a trouvé ainsi :

CHARBON.	CENDRES.	PERTE.
10 gr.	1,15	8,85

Digitized by Google

d'où il résulte qu'à la perte précédente 4,50 correspond une quantité de charbon

$$\frac{10 \times 4,50}{8,85} = 5,08$$

Ainsi 100 kilogrammes de ces matières, provenant de l'incendie, contiennent 12,96 + 5,08, c'est-à-dire 18,04 de charbon (charbon de café et charbon de bois), et A kilogrammes en contiennent :

$$\frac{A \times 18,04}{100} = B$$

II.

Combien le charbon mixte précédent, dont le poids est de B *kilogrammes contient-il de charbon de café?*

J'ai fait trois expériences successives, la première, dont il a été parlé tout à l'heure, et qui a consisté à incinérer 10 grammes de charbon mixte; la deuxième qui a porté sur du charbon de sapin; la troisième sur du charbon de café, tous deux extraits, ainsi que j'ai eu soin de le dire, d'une certaine quantité des matières mêmes à analyser. Ces trois charbons ont été traités de la même manière, c'est-à-dire lavés cinq fois à l'eau chaude, puis calcinés et pesés; puis incinérés au contact de l'air. Voici les trois poids de cendres qu'ont données 100 grammes de chacun de ces charbons :

Charbon mixte	11,50
Charbon de sapin	5,60
Charbon de café	14,40

A l'aide de ces trois résultats, la question posée est facile à résoudre. En appelant x la quantité de café contenue dans 100 de charbon mixte, il suffit d'effectuer le calcul suivant que je me borne à indiquer.

$$\frac{14,40}{100}x + \frac{5,60}{100}\left(100 - x\right) = 11,50$$

d'où l'on tire :

$$x = \frac{5900}{88} = 67$$

Digitized by Google

Ainsi, 100 kilogrammes de charbon mixte contiennent 67 kilogrammes de charbon de café. Par conséquent, les B trouvés précédemment contiennent :

$$\frac{B \times 67}{100} = C$$

III.

Par combien de café vert ce poids C de charbon de café a-t-il été produit ?

Pour résoudre cette dernière partie de la question, partie dans laquelle la question se résume toute entière; j'ai séparé des matières à essayer 100 grains de charbon de café bien complets. Je les ai lavés cinq fois à l'eau chaude, desséchés, calcinés, à l'abri du contact de l'air et pesés, j'ai trouvé pour poids de ces 100 grains de charbon de café 3,80. Je me suis assuré, d'ailleurs, que ce charbon, quoique en grains est bien le même que celui dont les débris constituent les C kilogrammes trouvés précédemment. Il m'a suffi pour cela d'incinérer ces 100 grains, et j'ai trouvé qu'ils laissaient, de même que le charbon de café en morceaux, 14,50 0/0 de leur poids de cendres.

J'ai pesé 100 grains de café vert, supposé d'une même provenance que le café incendié. Leur poids est de 17g75.

Il résulte de ces deux pesées que 3,80 de charbon de café incendié proviennent de 17,75 de café vert, par conséquent, les C kilogrammes de charbon de café trouvés dans les débris soumis à cette recherche proviennent du poids :

$$\frac{C \times 17,75}{3,80} = D$$

CONCLUSION.

Les principes qui m'ont guidé dans cette recherche sont simples, rigoureux, et ils eussent conduit infailliblement à des conséquences rigoureuses aussi, relativement à la quan-

Digitized by Google

tité de café dénaturée par l'incendie, si partie de ce café n'avait pas été réduite en cendres, et si ces cendres, par des lavages de toutes sortes, n'avaient pas disparu. Mais, ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne puis admettre que l'action de l'incendie, promptement éteint et avec de l'eau de mer, ait eu pour effet l'incinération d'une partie notable de café, et par suite, sa disparition. Je crois bien plutôt que tout le café qui n'a pu être sauvé, détruit et méconnaissable, a cependant laissé sa trace, sous forme de charbon; et d'après les expériences qui précèdent, ces traces ont dû me suffire pour en déterminer la quantité.

C'est pourquoi je regarde comme parfaitement acquis à la question D kilogrammes de café vert, à ajouter à ceux dont on est parvenu à effectuer le sauvetage.

Digitized by Google

MOYENS DE PRÉVENIR

LES

INHUMATIONS PRÉCIPITÉES

ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION.

Ce qu'on pourrait faire au Havre.

Par M. BÉNARD,

PHARMACIEN A GRAVILLE,

Membre résidant.

En France, pour peu que vous dormiez
trop longtemps, on vous met en terre.
(DE LANGLE.)

Il est une vérité que nous chercherions inutilement à nous dissimuler; c'est qu'il faut mourir..... gloire, renommée, richesses, puissance, la tombe, un jour, doit tout engloutir. Je sais que cette pensée ronge de chagrin la plupart des hommes : mais en vain tournons-nous le dos à la mort: elle nous attend. A peine l'homme est-il entré dans la vie, qu'il commence à marcher vers le tombeau,

Vix natus homo, incipit mori.

et à mesure, hélas! que nous avançons vers le terme fatal, les soucis, la crainte nous en rendent les approches plus effrayantes. Heureux celui qui, devant la mort, trouve dans

Digitized by Google

l'énergie de sa nature cette froide intrépidité qui caractérise les âmes héroïques. Heureux celui qui, élevé à l'école d'une haute et sage philosophie, sait se résigner doucement à ce moment suprême, et à qui elle fait comprendre que la mort, après tout, n'est que l'affranchissement de toutes nos misères. Heureux celui surtout qui, homme fait, jeune homme ou vieillard, se rappelle alors les douces espérances qu'une mère religieuse et chrétienne murmura à son oreille d'enfant, autour d'un berceau. Quelle paix ineffable dans les regards de certains hommes à cette heure suprême! Quel rayon d'espérance brille sur le visage de l'homme de bien! et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Il sait qu'il ne périt pas tout entier; qu'il s'élance à une nouvelle vie, et c'est alors qu'il paraît dans toute sa grandeur. Qui n'aime à se rappeler Socrate cherchant à consoler ses amis inconsolables, et mourant avec la résignation du sage? Qui n'aime à se rappeler l'intrépide Ralegh, calme sur l'échafaud, considérant froidement ce billot sur lequel il va placer sa tête; cette hache qui, disait-il au bourreau, était le remède à toutes les douleurs? Qui n'aime à se rappeler Vincent-de-Paul mourant, le sourire sur les lèvres, de la mort de l'homme juste et béni? Sans doute, Messieurs, il en est beaucoup, qui, privés d'une éducation forte et chrétienne, ne trouvent, ni dans les ressources d'une énergie native, ni dans les douces espérances de la religion, cette force d'âme, cette sérénité si précieuses à l'approche du trépas. Mais si la mort, pour le très grand nombre, est et demeure toujours, comme on l'a si bien dit, la reine des épouvantements; il est, hâtons-nous de le dire, quelque chose de plus terrible encore; c'est la mort au fond et dans l'isolement d'une tombe. Qui d'entre nous, Messieurs, n'a pas tressailli d'effroi, à l'horrible pensée qu'il pouvait être enterré vivant? N'est-ce pas, en effet, un danger qui glace d'épouvante les plus résolus, que celui auquel chacun de nous est exposé? danger d'être mis en terre et de se réveiller seul, dans cet étroit espace qu'on appelle la dernière demeure; sans secours, sans moyen de faire connaître ce retour à la vie; et de mourir suffoqué, étouffé dans l'agonie du désespoir? N'est-ce donc pas un sujet digne de fixer votre

Digitized by Google

attention, Messieurs, que de chercher à prévenir un pareil danger, dût-il n'arracher qu'une seule victime à cet affreux, à cet irréparable malheur ? Cette pensée, qu'il me soit permis de vous dire qu'elle a été mienne depuis longtemps. J'ai préparé sur ce sujet un travail que je viens soumettre à votre appréciation. J'ai réuni tous les documents qu'il m'a été possible de recueillir. Je l'ai fait à la hâte, il est vrai, mais j'ai pensé qu'ici la forme était peu de chose, vu la gravité du sujet. D'ailleurs, j'ai compté sur votre indulgence, convaincu que, dans cette enceinte et devant vous, les sentiments d'humanité, les bonnes intentions n'avaient qu'à se produire pour être approuvées et encouragées. Le but que je me suis proposé, le voici : c'est d'examiner, devant vous, si la vie peut paraître cesser assez complètement pour simuler la mort; c'est-à-dire, si on peut courir le risque d'être enterré vivant; s'il est des moyens sûrs pour reconnaître cette espèce de *mort-vie*. C'est de vous exposer ceux qui ont été préconisés par les hommes compétents et éclairés ; de vous dire ce qui se fait à Paris ; ce que le Havre pourrait faire, à l'exemple de la capitale. Mon but, en un mot, est de résumer les données actuelles de la science sur cette question, et de vous indiquer les mesures propres à prévenir le plus redoutable et, sans contredit, le plus redouté de tous les malheurs.

Vous savez, Messieurs, qu'il n'est pas rare de trouver, dans les feuilles publiques, des plaintes malheureusement trop légitimes contre des inhumations précipitées; et, à l'appui de ces plaintes, des faits déplorables qui viennent les confirmer. Ces plaintes, je le sais, sont quelquefois exagérées : les faits ne sont pas toujours dignes de foi. Il en est cependant dont l'*authenticité ne peut être mise en doute,* et les annales de la science en fournissent d'*irrésusables,* quelque rares qu'ils soient, et peut-être, hélas ! le sont-ils moins qu'on ne le pense généralement, ils suffisent pour prouver que l'on peut être enterré sans avoir cessé de vivre. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire *ici* de citer ces faits à l'appui. Les auteurs qui ont traité cette question ont pu varier sur la certitude ou l'incertitude des signes caractéris-

Digitized by Google

tiques de la mort; sur le plus ou moins d'efficacité des moyens employés pour la constater... Mais ils sont unanimes pour convenir qu'il est certains états de maladie qui simulent la mort; que l'on peut descendre dans la tombe vivant encore; et qu'il est des faits trop nombreux et mille fois regrettables qui en sont autant de preuves incontestables. Enfin cette opinion paraît avoir été admise, autrefois, même dans les temps les plus reculés, bien qu'on ne trouve chez les anciens aucune disposition, aucune mesure pour prévenir ces accidents et en empêcher le retour. Il n'en est pas de même chez nous. Le public s'est vivement préoccupé de quelques faits qui se sont reproduits à diverses époques, et l'autorité a dû intervenir et prendre des mesures destinées à calmer de légitimes terreurs. Mais il est une question que l'on s'adresse naturellement : est-il possible de s'assurer que la mort est certaine? aujourd'hui, il est un point sur lequel tous les médecins sont d'accord, c'est qu'il est des moyens infaillibles de constater la cessation de la vie, et partant, d'échapper à l'horrible danger de descendre vivant dans le tombeau. Il en est quatre, surtout, qui, de l'avis de tous, paraissent d'une efficacité incontestable. C'est sur ces quatre modes de constater la mort que j'appelle votre attention.

Ce sont : 1° La rigidité cadavérique;

2° L'emploi de l'électricité;

3° La cessation des battements du cœur à l'auscultation;

4° La putréfaction.

1° Rigidité cadavérique.

Une des preuves que l'homme a cessé de vivre, c'est la rigidité cadavérique. Quant à ce premier moyen de constater un décès, je me contenterai de vous dire que, bien qu'il paraisse simple à l'abord, il n'en est pas de même quand il s'agit de l'application, et qu'il faut certaines connaissances spéciales pour éviter les erreurs. Cette rigidité d'un corps doit

Digitized by Google

donc toujours être constatée par un médecin, pour devenir une preuve irrécusable de la mort. Car, dans certains cas de maladie, ce signe peut se manifester sans que la vie ait cessé. Cette manifestation peut se prolonger plus ou moins longtemps. Enfin, n'oublions pas que, dans certaines circonstances, cette disposition, cet état des membres sont très peu évidents. D'où je conclus que, si la rigidité cadavérique est alléguée comme signe de mort, auprès d'un magistrat, même par un fonctionnaire ayant l'habitude de constater les décès, cette allégation ne peut être valable, qu'autant qu'elle est appuyée du témoignage d'un homme tout-à-fait compétent.

2° *Emploi de l'Electricité.*

Le second moyen c'est l'emploi de l'électricité. Soit avec une pile, soit avec un appareil électro-magnétique, on peut, sans incisions ni piqûres, stimuler le système nerveux et déterminer des contractions musculaires, quand la vie n'a pas encore cessé, ou dans les premiers moments seulement qui suivent la mort. D'où, *l'absence de contractions musculaires* est considérée comme signe certain de mort. Relativement à ce moyen, qu'il me suffise de vous dire que des hommes éminents : les docteurs Marc, Nysten, Orfila, etc., ont attaché à ce moyen une grande importance. M. le docteur Crimotel du Tilloy affirme même que c'est la preuve la plus sûre de toutes. Elle aurait, disent ces auteurs, l'avantage d'être simple, sûre et peu coûteuse, et de servir, non-seulement à constater la mort, mais de rappeler à la vie dans *tous* les cas où elle ne serait pas absolument éteinte. Toutefois, nous devons en convenir, ce moyen, dans son application, pourrait répugner à bien des familles. Comme le précédent, du reste, il doit, pour réussir, être employé d'une certaine manière, par conséquent, il exige des connaissances qui, généralement, ne s'acquièrent que par l'habitude et la pratique. « Quoiqu'il en » soit, si la persistance de la contractilité musculaire n'est » pas un signe de vie ; l'absence de ce phénomène, sous l'in- » fluence des stimulants galvaniques, peut être considérée » comme un signe certain de mort. » (Bouchut.)

Digitized by Google

3° Cessation des battements du cœur à l'auscultation.

En réponse à un prix proposé par l'Académie, M. le docteur Bouchut a composé un Mémoire dans lequel il propose un autre moyen de constater la mort, et de la constater immédiatement.

Dans ce travail, couronné par le corps savant le plus capable d'en apprécier la valeur, M. le docteur Bouchut ne craint pas d'affirmer que la vie peut être étudiée dans toutes ses manifestations jusqu'à sa limite la plus extrême : que la puissance occulte et inconnue qui entretient la vie de l'homme ne peut facilement disparaître ou se cacher à nos yeux. Liée, dès l'origine, à des organes dont l'évolution lui appartient, elle ne saurait abandonner ses entraves sans faire un violent effort et sans révéler aussitôt sa disparition par les phénomènes les plus caractéristiques. Selon l'auteur, rien de plus facile, *pour une personne capable*, que de constater si la mort est réelle ou apparente. Par la cessation complète des battements du cœur à l'auscultation, il sera toujours possible *à un médecin* de reconnaître les plus faibles apparences de la vie, ou de constater, à quelques minutes près, l'heure de la mort.

Dans un rapport fait à l'Académie (29 mai 1848) MM. Duménil, Andral, Magendie, Serr et Rayer, rapporteurs, ont exprimé leur opinion sur l'important travail de M. Bouchut et sur la valeur du moyen indiqué par lui; je ne crois pouvoir mieux faire que de mettre sous vos yeux les points les plus importants de ce rapport. Ces citations vous mettront à même d'apprécier la valeur du moyen.

Je vais laisser parler le rapporteur M. Rayer.

L'auteur aborde la première question posée par l'Académie.

Quels sont les caractères des morts apparentes?

Digitized by Google

Les observations et les expériences de M. Bouchut l'ont conduit à ce résultat, savoir : que toutes les morts apparentes, et en particulier, celles qui sont dues à l'asphixie et à la syncope, présentent, quelle que soit la diversité de leurs symptômes, un caractère commun, la persistance des battements du cœur, caractère qui les distingue de la mort réelle.

Ce fait capital, dans l'histoire des morts apparentes, a fixé d'une manière toute particulière l'attention de vos commissaires. Non seulement ils ont répété les observations de M. Bouchut sur la persistance des battements du cœur dans les cas de mort apparente ; mais encore ils ont fait de nouvelles expériences pour mettre dans tout son jour la valeur de ce caractère.....

Dans ces expériences vos commissaires ont produit la syncope à tous les degrés, et l'ont portée souvent au degré le plus voisin de la mort, et quelque fois jusqu'à la mort même.....

Or, dans cet état de syncope, les battements du cœur pouvaient être facilement perçus à l'auscultation ; seulement il n'était pas toujours facile de distinguer les deux temps, etc.....

En résumé, nos observations sur l'homme et nos expériences sur les animaux, expériences dans lesquelles la syncope a été portée au degré le plus grave qu'on puisse imaginer ont pleinement confirmé le fait sur lequel l'auteur du Mémoire a tant insisté : à savoir la persistance des battements du cœur dans la syncope et la perception de ces battements à l'auscultation.....

En résumé, l'apoplexie, le coma épileptique ou hystérique, les empoisonnements par les narcotiques, par les poisons diffusibles, par l'alcool, l'éther, le chloroforme, par l'acide prussique, etc. ; la congélation, l'asphixie et la syncope, sous toutes leurs formes et à tous leurs degrés,

Digitized by Google

toutes les maladies enfin qui ont été citées comme exemple de morts apparentes, peuvent être distinguées de la mort réelle par la persistance des battements du cœur.

L'expression d'absence prolongée, employée par l'auteur du Mémoire, pour indiquer la cessation définitive des battements du cœur, n'a pas paru à vos commissaires assez précise, assez pratique. Ils ont pensé qu'il était nécessaire de fixer une limite qui ne laissât aucun doute sur la réalité de la cessation définitive des fonctions de cet organe.....

Votre Commission pense que l'absence des battements du cœur, constatée à l'auscultation sur tous les points où ils peuvent être naturellement ou accidentellement entendus, et, sur chacun, *pendant l'intervalle de cinq minutes*, c'est-à-dire pendant un espace de temps cinquante fois plus considérable que celui qui a été fourni, par l'observation des bruits du cœur, dans les cas d'agonie jusqu'à la mort, ne peut laisser aucun doute sur la cessation définitive des mouvements du cœur et sur la réalité de la mort..... Les observations et les expériences de l'auteur et celles de vos commissaires ne laissent aucun doute à cet égard. De tout ceci, il résulte évidemment que la persistance des battements du cœur, moyen proposé par M. Bouchut, est un caractère distinctif des morts apparentes, et que la *cessation définitive* des battements de cet organe, constatée à l'auscultation, constitue un signe immédiat et certain de mort, constatation faite pendant cinq minutes.

4° De la Putréfaction.

Dans un travail d'une certaine étendue et très complet, M. Léonce Lenormand examine les moyens proposés pour constater la réalité de la mort. Il passe en revue les moyens proposés pour arriver à ce résultat, et, suivant lui, le moyen indiqué par M. Bouchut ne présenterait pas toutes les garanties convenables. Sans citer cet auteur, dont le travail lui était peut-être même encore inconnu, et après avoir énuméré quelques caractères extérieurs qui n'ont aucune

Digitized by Google

valeur, il en est de même, dit-il, de la cessation complète, en apparence, des fonctions du cœur et des poumons. La circulation peut se continuer par un mouvement tout-à-fait insensible du cœur, et le sang couler doucement dans les artères dont les parois ont cessé de se contracter. Je dois faire remarquer, cependant, que ces termes, *dans les artères*, pourraient faire supposer que le docteur Lenormand n'aurait pas examiné le phénomène de la même manière que le docteur Bouchut, ni connu les idées de cet auteur, dont l'ouvrage est postérieur à celui de son collègue.

M. Lenormand combat ensuite, en ces termes, l'application de la pile galvanique comme moyen de constatation de la mort : « MM. Marc et Nysten se sont crus autorisés à » avancer que, toutes les fois que l'emploi de la pile galvanique » sera impuissant à produire la contractilité fibrillaire dans » un muscle, ce muscle, nécessairement, appartiendra à un » cadavre, puisque la cessation de la vie organique suppose » indispensablement la mort. Cette conséquence me paraît » trop rigoureuse, et je ne puis l'admettre qu'en la formulant » ainsi : *La cessation de la vie organique est un signe certain* » *de mort, mais de mort circonscrite à la partie explorée*, » c'est-à-dire, selon l'auteur, qu'une mort musculaire partielle n'entraîne pas la mort de l'individu entier; que l'une peut exister sans l'autre; que, pour être concluante, l'exploration devrait être faite sur le cœur ou le diaphragme.

Après avoir passé en revue les différents moyens proposés pour constater la mort, M. Léonce Lenormand déclare que, selon lui, la putréfaction en est le seul signe infaillible. Du reste, l'opinion de tous les auteurs est *unanime* à cet égard. La commission de l'Académie dont j'ai parlé plus haut, le reconnaît et le proclame en ces termes :

« M. Bouchut a rappelé les observations qui démontrent » la valeur du phénomène de la putréfaction ou de la décom- » position cadavérique, considérée comme signe certain de » la mort.

Digitized by Google

» Que la putréfaction générale du corps n'arrivant, ordi-
» nairement que longtemps après la manifestation des signes
» précédents (cessation des battements du cœur, rigidité
» cadavérique, abolition de toute contractilité par l'électricité
» ou le galvanisme), il n'est pas *nécessaire d'attendre le dève-*
» *loppement de la putréfaction* pour déclarer le décès et pro-
» céder à l'embeaumement ou à l'inhumation. Que la possi-
» bilité de constater la mort, d'une manière certaine, avant
» le développement de la putréfaction, rend inutile l'établis-
» sement de maisons mortuaires semblables à celle qui ont
» été instituées dans plusieurs villes d'Allemagne; mais qu'il
» serait à désirer que les cadavres des pauvres pussent être
» reçus dans des asiles convenables, jusqu'au moment de la
» sépulture.

» Si donc ce mode de constatation a toujours été rejeté,
» c'est uniquement à cause des difficultés et des dépenses
» qu'il entraîne dans son application. De l'examen rapide des
» quatre principaux moyens proposés pour constater la réa-
» lité de la mort, il résulte, évidemment, qu'il est possible
» à la science d'affirmer, après examen attentif, si la vie a
» cessé sans retour. La commission de l'Académie, sans
» accorder à tous le même degré de confiance, les regarde
» cependant tous comme des signes certains de mort. »

Messieurs, je vous ai confirmés dans la triste opinion qu'un malade, victime d'une précipitation imprudente pouvait descendre et se réveiller dans la tombe. Je vous ai montré aussi qu'il y avait des moyens sûrs de reconnaître l'absence complète de la vie et de prévenir d'aussi terribles accidents. Il me reste à vous dire ce qu'il y aurait à faire, relativement à l'emploi de ces moyens, pour arriver à cet heureux résultat. Mais auparavant, Messieurs, permettez-moi de vous présenter la question sous un point de vue qui mérite également et votre attention et votre sollicitude. Il y a, comme nous l'avons dit, des moyens infaillibles de constater le cessation des phénomènes de la vie. Dans l'intérêt de l'humanité, ces moyens doivent être employés pour la constata-

Digitized by Google

tion des décès par un homme compétent, investi de la confiance publique; à cet égard, Messieurs, j'en suis sûr, vos avis sont unanimes. Mais, si je ne me trompe, il est un point sur lequel vous serez également d'accord avec moi; c'est que cette constatation n'est pas moins nécessaire dans l'intérêt de la justice. Il faut bien se l'avouer, les forfaits ne sont point rares sur cette terre. Souvent, trop souvent, un infortuné descend dans le silence du tombeau. Sa voix ne viendra pas demander justice, et pourtant sa mort est le résultat d'un crime, l'œil inexpérimenté n'en verra pas la moindre trace. Mais l'homme de la science, après examen, appellera la pitié publique sur une victime, et la vengeance des lois sur une tête coupable. Oui, Messieurs, l'homme de la science doit être là, au chevet du défunt, dût la certitude de sa présence n'avoir d'autre résultat que de prévenir le crime. A Paris, il y a quelque temps, un procès en Cour d'assises révéla que, sans la visite d'un médecin des décès, un affreux forfait n'aurait été ni découvert, ni puni. A la dernière session des assises de notre département, les débats ont fait naître au moins un soupçon du même genre.

M. Léonce Lenormand rapporte qu'un ecclésiastique lui disait que, appelé par son ministère près des mourants et des morts, souvent il avait cru reconnaître, chez des enfants d'indigens, des signes de mort violente. Une fois, entr'autres, il était là au moment où l'on déposait dans la bière le corps d'un petit enfant; le suaire s'entr'ouvrit, et, sur les côtés de la poitrine il reconnut en frémissant des marques bleuâtres, que des doigts homicides avaient pu seuls y imprimer.

Combien de faits semblables, Messieurs, parviendraient peut-être à la connaissance du public, si la loi veillait à ce que toujours constatation fut faite rigoureusement.

M. Léonce Lenormand dit aussi qu'après les batailles, des blessés ont été enterrés vivants parce que la fatigue et la faiblesse ont dû faire croire à un décès impossible à vérifier.

Digitized by Google

Combien de fois, nous mêmes aussi, n'avons-nous pas entendu les médecins manifester leur étonnement, leur surprise même, en apprenant la mort de personnes confiées à leurs soins. Combien de fois ne leur avons-nous pas entendu dire, qu'est-il donc survenu ? je ne le croyais pas si près de finir, etc. Cette mort qui surprend est peut-être naturelle, je n'ose dire qu'elle soit criminelle, mais ne serait-elle pas au moins le résultat d'une fatale erreur.

La rumeur publique accuse, jette des soupçons, mal fondés sans doute; mais si une visite minutieuse était faite, si elle ne confirmait pas ces bruits, elle les ferait cesser.

Enfin, Messieurs, une femme ignorante voulant pratiquer un art qu'elle ne connaît pas, tue quelque fois et la mère et l'enfant. Je vous le demande cependant, cette double mort, n'est-elle pas un double crime? et pourtant devant une présomption si coupable, si digne d'être punie; la loi reste muette et inactive, ou au moins désarmée. Pour un peu d'or dérobé, elle s'attache opiniâtrement à la poursuite d'un malfaiteur, et si elle l'atteint, la punition ne se fait pas attendre. La société s'en applaudit et elle a raison. N'avons-nous pas lieu d'être vivement étonnés, en voyant une société si éclairée ne se préoccuper nullement d'une foule de crimes; ou tout au moins d'actions grandement coupables qui passent inaperçues et impunies au milieu de nous?

De ce qui précède, il résulte : 1° qu'on peut être regardé comme mort, bien qu'en réalité, la vie n'ait pas encore cessé; en ce cas il y a erreur;

2° Qu'on peut mourir victime de mauvaises passions et qu'un horrible secret peut être enseveli dans la tombe; dans ce cas il y a crime.

Il est évident qu'à ce double point de vue, Messieurs, la question devient pour tous de la plus haute importance.

Pour prévenir et l'erreur et le crime, nous devons recon-

Digitized by Google

naître que la loi est tout-à-fait insuffisante ; qui prouve même que les simples prescriptions de la loi d'humanité ne sont pas souvent oubliées ? le délai de vingt quatre heures, seule garantie offerte, est-il même toujours observé ? n'est-il pas ou ne peut-il pas être éludé par une fausse déclaration ? pour laisser à chacun le soin de constater les décès, est-ce donc chose si facile que cette constatation ? Quand vous voyez la science si souvent indécise, recourir à tant de moyens avant de se prononcer.

On pourrait me dire peut-être : Mais si vous craignez tant d'être enterré vivant, appelez votre médecin pour constater le décès. Oui ; mais s'il y a crime volontaire ou si la mort survient par suite de soins donnés par des personnes ignorantes ou inhabiles, comment le saurez-vous ? Une erreur, un crime peuvent être commis ; comment réparer cette erreur ou découvrir ce crime si la terre recouvre la victime ?

La nomination d'un médecin découle donc naturellement de cet exposé, puisque, dans tous les cas, des connaissances spéciales sont nécessaires ; du reste, pour vous éclairer à cet égard, je vais vous dire ce qui se fait à Paris.

A Paris, la vérification des décès remonte à 1792. Il est vraiment étonnant qu'après avoir reconnu l'utilité d'une mesure aussi importante, on ne l'ait pas étendue à toute la France, et que Paris soit la seule ville où elle ait son application.

Ce qui suit est tiré de l'ouvrage du docteur Bouchut :

« La loi du 20 septembre 1792 contient les prescriptions suivantes :

« Article 1er. — La déclaration du décès sera faite par » les deux plus proches parents ou voisins de la personne » décédée, à l'officier public, dans les 24 heures.

» Art. 2. — L'officier public se transportera au lieu où

Digitized by Google

» la personne sera décédée; et, après s'être assuré du décès,
» il en dressera l'acte sur les registres doubles. »

» Mais bientôt l'exécution de ce dernier article fut reconnu impraticable, l'officier public, chargé de s'assurer du décès, ne pouvait suffire à cette constatation, et ses connaissances ne suffisaient pas pour déclarer avec certitude qu'un décès fut réel. Aussi, le 13 octobre 1800, M. Frochet, par un arrêté qu'il prit, autorisa les maires et adjoints à choisir un ou deux officiers de santé par arrondissement. Si l'officier de santé juge le décès certain, il sera, sur son rapport, dressé acte, par l'officier public, de la déclaration du décès; que, si le décès n'est pas jugé certain, l'officier public ordonnera de surseoir à l'ensevelissement jusqu'à certitude complète.

» Le même arrêté recommande aux personnes qui se trouveront auprès d'un malade, au moment de son décès présumé, d'éviter de lui couvrir et de lui envelopper le visage, de faire enlever le corps de son lit pour le déposer sur un sommier de paille ou de crin, et de l'exposer à un air trop froid.

» Enfin, une dernière disposition de l'arrêté précité porte que, dans aucun cas, il ne pourra être procédé à aucune inhumation qu'après 24 heures expirées depuis la déclaration du décès, faite à la Mairie, à moins qu'il n'y ait dissolution commencée et constatée par l'officier de santé.

» L'article 77 du Code civil remplace les dispositions de la loi du 20 septembre 1792, mais laisse dans le domaine réglementaire le mode de vérification. Seulement les officiers de santé sont remplacés par les docteurs attachés au bureau de bienfaisance.

» Un arrêté du 31 décembre 1821 prescrit aux médecins vérificateurs de consigner dans les feuilles de déclaration de décès, les différentes observations jugées utiles et qui devaient

Digitized by Google

comprendre, savoir : les nom, prénoms, sexe, âge, profession du décédé, l'étage, l'exposition du logement, la nature de la maladie, sa durée, ses complications, le nom du médecin qui l'avait traité, le nom même du pharmacien qui avait fourni les médicaments.

» L'arrêté du 25 Janvier 1841 assimile à l'inhumation même les opérations d'ensevelissement, mise en bière, etc. Des doutes s'élèvent sur la réalité des vérifications; aussi une nouvelle organisation du service d'inspection de la vérification des décès (15 Avril 1839) crée un comité d'inspection dont font partie quatre Maires de Paris, et qui est chargé de proposer au Préfet les mesures qui lui paraissent les plus propres à assurer et perfectionner la marche de ce service.

» Quatre médecins inspecteurs sont nommés pour contrôler les médecins vérificateurs ordinaires, et fonctionnent tout-à-fait en dehors de ceux-ci. Leurs rapports sont adressés non au Maire, mais au Préfet lui-même.

» Cette seconde visite présente le double avantage de fortifier la vérification, en en confirmant les résultats, ou bien, comme plusieurs faits sont venus le révéler, de mettre, par l'intermédiaire de l'officier de l'état-civil, la justice sur la voie d'un crime qui, peut-être, lui serait demeuré toujours inconnu. »

Les instructions suivantes, relatives à la manière d'accomplir la vérification des décès m'ont paru assez importantes pour être reproduites ici en entier (25 Juillet 1844) :

Visite du Médecin vérificateur.

« Le médecin vérificateur ne saurait porter trop d'attention dans tout ce qui touche à la visite des corps.

» Il importe d'abord, lorsqu'il a reçu un mandat de visite qu'il ne se présente à la maison mortuaire ni assez tôt

Digitized by Google

pour que les signes de la mort ne soient pas suffisamment manifestés, ni assez tard pour que l'heure de l'inhumation, fixée par le Maire, ne puisse être connue de la famille dans la journée même. L'expérience du médecin vérificateur doit lui fournir, à cet égard, des indications à peu près sûres. Ainsi, dans la plupart des cas, les mandats de visite qui parviennent au vérificateur dans la matinée, se rapportent à des décès qui ont eu lieu dans la soirée du jour précédent ou dans la nuit, il ne peut y avoir alors d'inconvénient, sauf, toutefois, les cas exceptionnels, à ce que la visite soit faite dès la réception du mandat envoyé par le Maire. Quant aux mandats délivrés postérieurement, il est utile que la visite soit faite, autant que possible, assez à temps pour que la famille puisse être fixée, le jour même, sur l'heure de l'inhumation.

» Je n'ai sans doute pas besoin, M. le Maire, d'insister sur les égards que MM. les médecins vérificateurs doivent avoir pour les personnes qu'ils rencontrent dans la maison mortuaire, leur éducation et leurs habitudes me sont un sûr garant qu'ils ne cessent d'observer, en toute circonstance, ces formes de politesse attentive, si douces pour les familles dans ces circonstances douloureuses, et qu'elles aiment à rencontrer dans les agents de l'autorité que leurs fonctions mettent alors en contact avec elles.

» Le premier point qui doit fixer l'attention du médecin vérificateur, à son arrivée près du lit mortuaire, est de s'assurer que toutes les prescriptions des arrêtés des 21 Vendémiaire an IX et 25 Janvier 1841 sont observées. Ainsi, le corps doit être laissé dans son lit; on doit éviter de le transporter sur un sommier de paille ou de crin, de l'exposer à un air trop froid, de couvrir et envelopper le visage. *(Arrêté du 21 Vendémiaire an IX, article 1er.)*

» Le corps doit rester dans toutes les conditions de chaleur et d'air susceptibles de faciliter le retour à la vie. On doit donc se garder de procéder à l'ensevelissement, à la mise

Digitized by Google

en bière et à toute autre opération analogue *(arrêté du 25 Janvier 1841, article 3e)*; et toutes ces prescriptions doivent être observées pendant le délai de 24 heures, à partir de la déclaration du décès, faite à la Mairie. Si donc le médecin vérificateur, à son arrivée, constate quelque infraction aux dispositions réglementaires qui viennent d'être indiquées, il doit adresser, à cet égard, des recommandations à la personne présente. Si, par exemple, il trouve le corps déjà enseveli, il doit prescrire le désensevelissement et le faire effectuer sous ses yeux. En général, les médecins vérificateurs devront rappeler aux familles toutes leurs obligations à l'égard des individus déclarés pour morts, et leur faire observer que, pendant le délai légal de 24 heures, on doit prendre autant de soin d'une personne présumée décédée, que s'il s'agissait d'un malade.

» Je n'indiquerai pas ici, M. le Maire, les signes auxquels on peut reconnaître que la mort est certaine. MM. les médecins savent comment la mort réelle se manifeste, mais vous devez leur prescrire formellement, dans le cas où ils éprouvent le moindre doute sur la réalité de la mort, de faire surseoir à l'ensevelissement, quand même le délai de 24 heures serait expiré, et de ne dresser le procès-verbal constatant le décès, qu'après certitude complète acquise par de nouvelles visites. *(21 Vendémiaire, an IX.)*

» J'appellerai particulièrement votre attention sur la manière dont la visite des corps doit toujours être faite. J'ai su que des médecins vérificateurs se contentaient, quelquefois, de découvrir la face du décédé, et de déclarer, sur les seuls indices qu'ils y découvraient, que la mort était réelle. Mais ce n'est pas ainsi que la loi a entendu que les visites devaient être faites; et une manière de procéder aussi incomplète, indépendamment de ce qu'elle est insuffisante pour la constatation du décès, rendrait inexécutable l'article 81 du Code civil, qui porte que, lorsqu'il y aura des signes de mort violente, ou d'autres circonstances qui donneront lieu de le soupçonner, on ne pourra faire l'inhumation qu'après

Digitized by Google

qu'un officier de police, assisté d'un docteur en médecine ou en chirurgie, aura dressé procès-verbal de l'état du cadavre.

» Il est facile de déduire de cette disposition de la loi, que le simple examen de la face ne suffit point pour indiquer avec certitude la cause vraie de la mort, et qu'il est nécessaire que le médecin fasse l'examen du corps entier; l'expérience, d'ailleurs, a démontré la sagesse de cette prescription.

» Le corps d'un décédé doit donc être toujours examiné d'une manière attentive et complète; et dans beaucoup de cas, même, il peut être utile de le déplacer; mais alors ces déplacements doivent être faits avec beaucoup de soin et de convenance, car il ne faut pas perdre de vue qu'un mouvement un peu brusque, une manière trop hâtive en apparence suffirait pour offenser la douleur de la personne qui assiste, et qui peut être un proche parent.

» Cependant, l'examen du corps ne pourrait pas seul remplir complètement l'objet de la vérification : le médecin vérificateur doit encore s'enquérir de tout ce qui peut intéresser son service, près d'un membre de la famille ou de toute autre personne en position de fournir des renseignements exacts. Il doit au besoin insister pour qu'on se rende, à cet égard, à sa demande, et si la personne placée près du corps est hors d'état d'éclairer le médecin vérificateur, il doit, au cas où il le jugerait nécessaire, faire appeler un membre de la famille.

« Pour compléter les renseignements qu'il doit recueillir, le médecin vérificateur doit demander communication des ordonnances du médecin qui a suivi la maladie, et se faire représenter, autant que possible, les restes des médicaments qui ont été administrés. Il n'emportera pas ces différents objets après l'examen qu'il en aura fait; s'il lui apparaissait que la personne qui a soigné la maladie fût sans qualité pour exercer la médecine, il devrait signaler le cas à l'officier de

Digitized by Google

l'état civil, pour que, s'il y avait lieu, des poursuites pussent être exercées, conformément à la loi du 29 Ventôse, an XI.

» Enfin le médecin vérificateur consignera, dans son procès-verbal de visite, tous les renseignements prescrits par arrêté du 31 Décembre 1821, renseignements qui ont été détaillés plus haut, et dont l'indication résulte, d'ailleurs, des formules remises par la mairie.

» Bien que les explications dans lesquelles je viens d'entrer s'appliquent en général à tous les cas qui peuvent se présenter, il y a cependant plusieurs points sur lesquels il est bon d'arrêter plus particulièrement l'attention des médecins vérificateurs. » Suivent des instructions détaillées pour la visite du corps des jeunes enfants, des personnes mortes par suite d'accidents, des enfants morts-nés, des personnes décédées par suite de variole, et enfin des conditions à remplir pour le moulage des corps.

De toutes ces prescriptions diverses, il résulte qu'une grande importance a été attachée à la vérification des décès. Sans aucun doute, nous sommes loin d'avoir dans notre ville de telles garanties contre les accidents qui peuvent accompagner la mort. Les moyens à employer et les prescriptions à suivre ne peuvent être livrés plus long temps à l'arbitraire. La nomination d'un médecin vérificateur des décès me paraît urgente.

Le total des décès du Havre agrandi, pour 1849, 1850, 1851 et jusqu'en Juin 1852, s'élève à 2,094, ce qui donne une moyenne d'environ six décès par jour. La nomination d'un médecin vérificateur serait donc suffisante. Quant à l'allocation à accorder à ce vérificateur, si le soin en était confié à un médecin spécial, elle devrait être assez large pour que la vérification fût consciencieuse. M. Bouchut demande 1,000 francs; c'est peu, selon moi. A Paris, chaque visite est taxée 2 francs. Cette indemnité pourrait être de 3 à 5 francs et prélevée sur les frais généraux d'inhumation.

Digitized by Google

Combien de malheureux, peut-être, vous béniraient aujourd'hui, si une aussi importante mesure avait été prise il y a quelques années! Combien de crimes, peut-être, ou prévenus ou punis! Ce qui m'a surtout engagé, Messieurs, à entreprendre ce travail, ce qui m'a déterminé à venir vous soumettre les données actuelles de la science sur cette question et les documents que j'ai pu recueillir, c'est ce que je vois, ce que tous les jours vous êtes à même de voir comme moi. Un homme tombe malade; un médecin est appelé, trop tard, souvent, pour que les soins soient efficaces; enfin il est appelé. Mais qu'arrive-t-il la plupart du temps? Si les personnes qui entourent le malade se persuadent qu'il a cessé de vivre, au lieu de recourir à l'homme compétent, à l'homme de la science, pour s'assurer que la mort est réelle; on s'empresse de lui faire savoir que désormais ses soins sont inutiles. Lui-même, s'il vient, si quelque signe extérieur lui indique que son intervention est superflue, il s'éloigne rapidement, pour ne pas voir s'exhaler devant lui une douleur qui affecte toujours l'homme de bien. Et ce malade, Messieurs, ce malade est-il bien, est-il réellement mort? Je ne crains pas de le répéter, l'humanité, notre intérêt à tous, exigent qu'une autorité sage et prévoyante prenne toutes les mesures nécessaires pour s'en assurer, et ne laisser aucun doute aux familles éplorées.

Peut-être, Messieurs, n'aurais-je pas dû tant insister sur les considérations que je vous ai soumises; peut-être aurais-je dû me borner à vous signaler la lacune qui existe dans la loi, relativement aux inhumations. Je suis convaincu que vous tous, Messieurs, si empressés à adopter, à approuver toutes les améliorations utiles et nécessaires, vous vous seriez déterminés à demander hautement que cette lacune fut comblée. Le Havre, le Havre entier se serait associé à votre sollicitude, aurait joint sa voix à la vôtre. Comment pourrions-nous en douter, lorsque chaque jour, dans cette ville, nous sommes témoins des plus sublimes dévouements pour arracher à la mort de pauvres naufragés?

Digitized by Google

Ce qui m'étonne, Messieurs, c'est que depuis des milliers d'années, nous soyons tous exposés à un affreux, à un irréparable malheur, et qu'on ait fait si peu pour le prévenir. Je n'accuse personne d'imprévoyance ou d'oubli; mais je crois qu'ici, plus que partout ailleurs, distraits par des intérêts matériels qui ont bien leur importance, sans doute, les hommes intelligents ne se sont jamais assez préoccupés d'un intérêt qui, selon moi, est de la plus haute gravité, et qui est le leur, comme il est le nôtre, comme il est celui de tous.

Messieurs, je n'ai plus que quelques mots à ajouter. Je viens de vous parler des trois premiers moyens à employer pour la constatation consciencieuse des décès. L'emploi de ces moyens exige nécessairement le choix, la nomination d'un médecin chargé spécialement de cette fonction. Ce serait déjà beaucoup, sans contredit, d'obtenir ce premier résultat. Je reviens au quatrième moyen proposé : la putréfaction, comme preuve évidente de mort, dont j'ai déjà parlé et sur lequel je crois devoir insister en finissant. Faut-il ne point s'en occuper? Pourquoi, Messieurs, peut-on prendre trop de précautions en matière si grave? Pourquoi ne pas recourir à une épreuve qui ne laisse *aucune incertitude* et qui affirme *indubitablement* que tout est fini. Combien de mystères ici-bas! Sait-on quand commence la vie? n'est-il pas du plus haut intérêt de savoir au moins quand elle finit? Eh bien! quand tous les auteurs s'accordent à indiquer un moyen *infaillible* pour constater la mort, pourquoi serait-il le *seul* dont on ne voudrait pas faire usage, quand il est *le seul, de l'avis de tous,* qui ne laisse après lui aucune incertitude? La mort, pour moi, est arrivée sans aucune espérance de retour à la vie, quand, détruite par les premiers symptômes de désorganisation, la machine ne peut plus fonctionner.

Vous pressentez, Messieurs, que je vais vous entretenir des maisons mortuaires. En parlant de celles établies en Allemagne, M. Bouchut a dit : « Personne n'y a encore recouvré la vie. » Pour répondre à une objection semblable,

Digitized by Google

M. Lenormand rapporte qu'à Berlin, un pharmacien de cette ville lui aurait dit que, pendant un intervalle de deux ans et demi, *dix* personnes réputées mortes avaient été rappelées à la vie. Pour répondre également à une autre objection, celle de la dépense qu'entraîne l'établissement d'une maison mortuaire, le même auteur dit, qu'en imposant à chaque famille le huitième du taux payé à l'église pour l'enterrement, on arriverait, en moins de vingt ans, à acquitter les frais de construction.

Du reste, Messieurs, je ne vais point jusqu'à réclamer l'établissement de maisons mortuaires. Je sais tout ce qu'a d'effrayant, en effet, pour une administration, la nomination indispensable de gardiens surveillants, d'officiers inspecteurs et autres fonctionnaires spéciaux. Ce que j'ai à proposer est simple et peu coûteux, je le crois.

Par une délibération du 23 Juin 1853, vous avez arrêté, article X, qu'il y aurait dans chaque cimetière un dépositoire attenant à la maison du gardien.

D'autre part, vous savez, Messieurs, que la moyenne des décès dans notre ville est de six par jour. Eh bien! ce que je demande, c'est que, dans chaque cimetière, on fasse encore le sacrifice de quelques mètres de terrain, et que l'on donne à ces dépositoires les proportions d'étendue, de grandeur convenables pour recevoir 18 ou 24 décédés. Dès lors, il ne s'agira plus que d'y placer les corps dans les dispositions les plus favorables pour un retour à la vie, dans le cas où il pourrait avoir lieu, et de procurer au malade les moyens de le faire connaître immédiatement au gardien.

Voici, Messieurs, je crois, ce qu'il y aurait à faire : on pourrait, à très peu de frais, installer, comme dans les hôpitaux, une corde attachée à chaque main et correspondant à une cloche placée près du gardien. Chaque cadavre, laissé dans son cercueil découvert, entouré de foin, de coton, et enveloppé de couvertures fournies par les familles ou par

Digitized by Google

l'administration, serait placé sur un brancard semblable à celui employé pour le transport des malades à l'hôpital. Les cérémonies religieuses auraient lieu comme à l'ordinaire. A l'arrivée au cimetière la bière serait déposée et rangée dans le dépositoire, sur un espèce de lit de camp. La température du lieu serait entretenue au moyen de tuyaux ou de bouches de chaleur. Le médecin vérificateur serait chargé de faire au moins une visite chaque jour, et indiquerait quand le moment d'enterrer serait arrivé. Quand ce moment serait venu, quand des traces bien visibles de putréfaction auraient commencé, on préviendrait la famille qui pourrait assister à la mise en terre. Si la cloche d'alarme sonnait. Le gardien devrait immédiatement avertir le médecin. Dans ce cas de résurrection une prime pourrait même lui être accordée.

De ce moyen si simple, que résulterait-il? C'est que le décès constaté, immédiatement on pourrait procéder, sans inconvénient, aux cérémonies funèbres, tout en laissant à chaque famille la facilité de garder chez elle le corps où elle pourrait attendre les symptômes d'une mort certaine; de cette manière, le délai de 24 heures pourrait être abrégé; considération qui n'est point sans importance pour des gens peu aisés et qui n'ont souvent qu'une chambre ou deux au plus à leur disposition, Cette disposition offrirait encore de grands avantages hygiéniques pour les populations, dans les cas d'épidémies ou d'affections contagieuses.

Je ne crains qu'une objection, Messieurs, l'éternelle objection qui s'élève contre toutes les améliorations demandées, quelque nécessaires qu'elles paraissent, c'est que tout ce que je propose n'est point dans les habitudes reçues, je le sais, Messieurs, mais dans certaines circonstances on fait placer les corps dans le dépositoire. Eh bien! changez en règle générale ce qui n'est aujourd'hui qu'une exception, c'est tout ce que je demande. Que cette mesure soit pour le pauvre comme pour le riche, égaux devant la mort; ayant un droit égal à la vie et à la sollicitude de ceux qui ont été chargés de veiller sur nos intérêts les plus chers. En finissant,

Digitized by Google

Messieurs, je suis heureux de pouvoir reconnaître hautement que, chaque jour, nos honorables magistrats, dépositaires de l'autorité, acquièrent de nouveaux titres à la confiance, à l'estime et à la reconnaissance publiques, par une administration paternelle et qui sera toujours pour tous également bienveillante. Aussi, Messieurs, je ne balance pas à prier chacun de vous de joindre sa voix à la mienne et d'appeler leur attention et toute leur sollicitude :

1° Sur *l'insuffisance* de la loi pour prévenir les inhumations précipitées et les suites affreuses qui peuvent en résulter;

2° Sur *le choix* et *la nomination* d'un médecin chargé spécialement de constater tous les décès de la manière la plus consciencieuse;

3° Sur *l'allocation* d'un traitement fixe auquel il aurait des droits incontestables;

4° Enfin sur *la destination* bien arrêtée et sur les dimensions qu'il faudra donner à vos dépositoires, sur les conditions dans lesquelles il faudra les construire et les disposer pour qu'ils offrent toute la sécurité possible à toutes les familles et à toutes les classes.

Messieurs, je suis persuadé qu'ils entendront cet appel fait au nom de l'humanité, et, à moins d'obstacles insurmontables, j'ai la douce confiance que le Havre ne tardera pas à jouir d'améliorations si utiles, si éminemment philanthropiques et deviendra, sous ce rapport, une ville modèle, que beaucoup d'autres se feront un devoir d'imiter bientôt.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. BÉNARD,

INTITULÉ

MOYENS DE PRÉVENIR LES INHUMATIONS PRÉCIPITÉES

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant

S'il est un point d'hygiène qui doive fixer l'attention des médecins, des philanthropes et des magistrats, c'est, sans contredit, lorsqu'il s'agit de décider si un de nos semblables est mort ou vivant, si l'on va inhumer un cadavre ou un malade.

S'occuper de cette question et le faire avec talent, c'est déjà beaucoup, sans doute; notre collègue a fait plus, cependant, plus aux yeux de l'humanité, il a fait une bonne action. Il a appelé, sur un danger sérieux, l'attention des personnes auxquelles a été dévolu le soin de veiller au bien-être, à la sécurité, à la vie de leurs concitoyens, et leur a indiqué, dans la mesure de ses études, les moyens de prévenir une fatale erreur.

Je dois le répéter, toutefois, vos magistrats n'avaient pas attendu cet avertissement pour s'occuper d'un sujet si impor-

Digitized by Google

tant; mais vous le savez tous, Messieurs, les bonnes intentions ne suffisent pas toujours. Il est de ces obstacles qu'on n'aperçoit pas de loin et contre lesquels viennent se heurter ceux qui sont placés dans leur voisinage.

Voici quelques mots sur l'historique de la question :

Pline a écrit un livre tout entier sur ceux qui se sont ranimés pendant qu'on leur rendait les derniers devoirs. Il cite entr'autres Lucius Aviola et Lamia qui ont été ranimés par le feu du bûcher.

Platon parle d'un guerrier resté dix jours parmi les morts.

Asclépiade, assure-t-on, rendit la vie à un malade qu'on inhumait.

L'histoire nous rapporte que Jean Scott et l'empereur Zénon, se sont rongés les bras dans leur tombeau.

Dès l'année 1681, un Allemand, Kirchmayer, publiait sa dissertation : *De Hominibus apparentia mortuïs.*

Winslow, en 1740, a écrit sur l'incertitude des signes de la mort.

En 1746, Bruhier présentait au roi un Mémoire sur la nécessité d'un réglement général au sujet des enterrements et enfournements.

Louis, en 1752, a traité le même sujet.

Janin a écrit, en 1772, une espèce de drame ayant pour titre : *Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes.*

Curry, à Genève, en 1803; Pierret, à Paris, en 1807, ont traité des morts apparentes.

Digitized by Google

Zacchias, Lancini, Philippe Peu, Guillaume Fabre Pecklin, Kirchmann, Kornemann, Falconnet, Rigodaux, etc., ont cité des faits de morts ressuscités.

Louis, Nysten, Bichat se sont occupés à rechercher quels sont les signes certains de la mort.

Enfin, M. Déchamps, de Melun, a lu, à l'Académie de médecine, en 1843, un Mémoire intitulé : *Des Signes de la Mort réelle chez l'Homme et les Animaux supérieurs*, et, tout récemment, M. le docteur Bouchut, dans un Mémoire couronné par l'Académie, s'est occupé de cette question et l'a traitée avec talent. Peut-être, pour le dire en passant, a-t-il été trop sévère à l'endroit des résurrections souvent miraculeuses, il en faut bien convenir, toutefois, racontées par ses devanciers.

Notre collègue est venu, à son tour, apporter sa pierre à cet édifice, ou plutôt, pour être vrai, M. Bénard s'est occupé de rassembler quelques matériaux déjà utilisés, dont il nous invite à nous servir, dans l'intérêt de notre cité : « Mon » but, nous dit-il, est de résumer les données actuelles de » la science sur cette question et de vous indiquer les me- » sures propres à prévenir le plus redoutable et, sans con- » tredit, le plus redouté des malheurs. »

M. Bénard commence son Mémoire comme les frères du couvent de la Trappe commencent leur journée : « Frère il faut mourir ! » Vérité pénible, sans doute, mais quelquefois consolante cependant !

Après quelques allégations non prouvées, il faut bien le dire, sur les dangers d'être descendu encore vivant dans le tombeau, l'auteur s'adresse cette question que chacun répète : « Mais n'existe-t-il donc pas de signes certains de la mort ? »

Il examine successivement les quatre modes suivants de constater la mort : 1° rigidité cadavérique; 2° emploi de

Digitized by Google

l'électricité; 3° cessation des battements du cœur à l'auscultation; 4° putréfaction.

Le premier moyen, la rigidité cadavérique, dont notre collègue ne dit que quelques mots, nous semble un très mauvais mode de constatation. Et, en effet, cette rigidité musculaire est très variable, elle persiste plus en hiver qu'en été, elle dure de 24 à 36 heures, puis elle cesse entièrement; elle commence peu après la mort, à moins que celle-ci n'ait eu lieu par empoisonnement, asphyxie, apoplexie, blessure du cœur, etc.; elle peut être confondue avec la contracture musculaire ou la congélation, c'est donc un mauvais moyen de constater le décès; on n'y saurait compter.

Le deuxième moyen, et j'intervertis ici l'ordre adopté par l'auteur, le deuxième moyen, la cessation des battements du cœur constatée par l'auscultation, a obtenu l'approbation du premier corps médical de l'Europe. Cette haute approbation devrait, sans doute, m'imposer silence, et je me tairais, en effet, si je pouvais faire taire mes convictions.

Voici ce que dit l'Académie ou, plutôt, le rapporteur de la commission chargée d'examiner le travail de M. Bouchut : « L'absence des battements du cœur constatée à » l'auscultation pendant cinq minutes ne peut laisser aucun » doute sur la mort. »

Ainsi, un homme atteint d'hydropéricardite, maladie dans laquelle les battements du cœur ne sont perçus souvent que d'une manière douteuse, est frappé de syncope, accident sous l'influence duquel les pulsations précordiales sont difficilement perçues, qu'entendez-vous à l'auscultation? Et, chez les asphyxiés de naissance, dans le cas que je vous ai cité où, pendant 45 ou 50 minutes, un enfant nouveau-né ne donna aucun signe de vie, où il était froid, glacé, où l'oreille appliquée sur la poitrine n'entendait rien; était-il mort, lui qui est en ce moment plein de vie?

Et, d'ailleurs, quoique l'auscultation soit aujourd'hui

Digitized by Google

un moyen de diagnostic auquel ait recours la généralité des médecins, ne peut-il s'en rencontrer qui ne sachent en faire usage et qui ne puissent confondre quelquefois les battements de leurs propres artères avec les pulsations d'un cœur qui ne bat plus.

A mon avis, donc, ce moyen n'a pas la certitude qu'on a bien voulu lui accorder. Il suffit dans la grande majorité des cas, c'est vrai, mais il peut bien exceptionnellement ne pas suffire.

Pardonnez-moi à l'avance, Messieurs, la digression physiologique dans laquelle je vais entrer. Vous jugerez, je l'espère, qu'elle n'est pas trop étrangère à la haute question qu'a soulevée M. Bénard.

Parmi les signes de la mort, il en est un que nous pourrions appeler pathognomonique, car il ne fait jamais défaut, c'est le mutisme des muscles sous l'influence d'un courant galvanique. Toutes les fois que les muscles ne se contracteront pas sous l'influence de l'électricité, ou pour être plus exact, toutes les fois que les nerfs ne transmettront plus aux fibres motrices l'influence de cet agent substitué au fluide nerveux, l'animal est irrévocablement mort, la vie n'est plus possible chez lui.

Prenant la contre-partie de ma proposition, vous me direz : « Mais l'individu rigide, glacé, sans battements précordiaux, n'est donc pas mort? » Non, Messieurs, il ne l'est pas réellement, il ne l'est pas comme être organisé, il l'est seulement comme homme! Je m'explique :

Je vous ai assez souvent fatigué de mes élucubrations ontologiques pour que vous ne soyez pas surpris de m'entendre dire que la mort de l'homme a plusieurs degrés, appréciables surtout dans les morts lentes.

Le premier degré est caractérisé par la perte de l'intelligence; le second par la cessation de la circulation et de la

Digitized by Google

respiration ; le troisième par l'absence de contractions musculaires sous l'influence d'un excitateur artificiel.

L'anéantissement de l'intelligence et des facultés affectives indique que les liens qui unissaient ces hautes facultés à l'âme sont rompues ; l'homme, comme homme, a déjà cessé de vivre, il est descendu d'un degré, ce n'est plus qu'un animal, et un animal assez inférieur, puisque les fonctions de relation ont cessé.

Il existe bien encore quelques besoins, quelques rapports avec le monde ambiant, mais il faut songer qu'il est aussi chez lui une faculté qui veille à la conservation de cette machine qui se désorganise, c'est l'instinct, cette faculté précieuse, la première à nous venir en aide dans la vie, la dernière à nous abandonner.

Il peut bien y avoir encore quelques illuminations de l'âme à travers ces liens qui se rompent, mais ce sont les dernières lueurs du flambeau qui s'éteint.

Ainsi, le premier degré de la mort est caractérisé par la cessation graduelle des facultés intellectuelles et affectives ; je dis cessation graduelle, car leur suspension momentanée n'est pas la mort, c'est la syncope ou l'apoplexie, la catalepsie ou la compression, la commotion des centres nerveux ou simplement le sommeil.

Le second degré comprend l'agonie et se termine par la cessation de la respiration et de la circulation. L'animal a encore descendu plusieurs échelons, il est presque au niveau des radiaires, et, en effet, la seule fraction du système nerveux en exercice est le ganglionnaire. Il ne reste plus que quelques traces de l'instinct de conservation, et encore vont-elles disparaître, pour céder la place à la première et dernière expression de cette merveilleuse faculté : l'irritabilité instinctive.

Mais toute manifestation extérieure cesse et le troisième

Digitized by Google

degré de mort commence. L'être organisé n'est plus même un animal, c'est une plante, et, en effet, certaines fonctions végétatives sont toujours en exercice; ainsi il se passe, dans ce que vous appelez un cadavre, des phénomènes de resorption, d'absorption, d'excrétion même, comme chez la plante; comme chez elle la végétation s'opère, les cheveux, les poils et les ongles continuent à croître, et tous ces phénomènes ont lieu sous l'influence d'une dernière force vitale, que j'ai plus d'une fois désignée sous le nom d'irritabilité instinctive.

Le quatrième degré, car nous en pouvons admettre un quatrième, c'est la décomposition. Toute trace d'irritabilité végétative a disparu, le corps organisé cesse de mériter ce nom, ce n'est plus qu'un composé chimique dont les éléments vont réagir les uns sur les autres, c'est un corps inorganique.

Ainsi substance inorganique, mais organisable, fécondée dans le sein d'une femme; apparition successive des fonctions sous la seule influence de l'irritabilité instinctive d'abord, puis des divers instincts, naissance de l'enfant et apparition de nouveaux instincts et de nouvelles fonctions; croissance et développement successif des facultés affectives, intellectuelles et enfin morales; état stationnaire plus ou moins prolongé, consacré à la reproduction de son espèce; puis décroissance et disparition de toutes ces facultés dans un ordre inverse, c'est-à-dire, des facultés morales, intellectuelles et affectives, puis des instincts qui président à leur exercice, puis de l'instinct de conservation de l'individu, puis enfin de l'irritabilité instinctive elle-même et reddition à la nature physique des éléments que la vie lui avait empruntée.

Voilà, en quelques mots, le cercle que nous parcourons tous! Plante, animal, homme; homme, animal, plante! Ce n'est donc pas seulement, comme le disait Serres, les quatre ordres des vertèbres que parcourt le fœtus dans son évolution intra-utérine, mais encore les principales divisions hiérarchiques de la série des êtres organisés!

Digitized by Google

Je n'ai point l'intention de soulever ici une grave question de haute philosophie que fait naître ces réflexions, à savoir : à quel degré de mort l'âme abandonne le corps; à quel degré de vie elle y fait invasion. Je ne l'indique que pour l'écarter, j'y reviendrai d'ailleurs dans une prochaine occasion, où elle sera mieux à sa place.

Je reprends mon théorème et je répète : Toutes les fois que le corps répond aux excitations galvaniques, il n'est pas réellement mort, ou il ne l'est que relativement; conséquemment aucun cadavre humain ne devrait être inhumé que lorsque cette expérience est restée infructueuse. Vous le voyez, Messieurs, je vais plus loin que M. Bouchut, que M. Bénard lui-même, tant je partage avec lui des craintes qui n'ont peut-être été qualifiées de chimériques que pour ne pas effrayer les populations.

Ne vous êtes-vous pas souvent étonnés, Messieurs, des effets si prodigieux, si inexplicables souvent, de ce puissant agent que, faute d'une meilleure désignation, on nomme fluide électrique! Ne vous dites-vous pas, en ce moment même, que nous ne sommes encore qu'au début des merveilles qu'il réserve à nos arrières-neveux? Pour ma part, depuis longtemps déjà, j'avais été presque effrayé de l'avenir immense réservé à cette puissance que j'ose à peine appeler physique.

J'ai besoin de vous expliquer cette réticence. Il y a bientôt vingt ans, une Académie qui fut célèbre publiait, dans sa collection des Mémoires des savants étrangers, un ouvrage dans lequel j'avais cherché à établir par des faits l'extrême analogie qui existe entre les fluides nerveux et électrique, et j'arrivais à cette conclusion que l'un de ces agens peut, dans beaucoup de circonstances, suppléer l'autre.

J'y établissais que ce fluide, aussi indispensable à l'entretien de la vie que l'oxigène auquel celui-ci doit peut-être sa qualification d'air vital, se présentait chez l'homme vivant

Digitized by Google

à trois degrés divers, désignés par moi sous les noms de fluide électro-natif, électro-génique et électro-vital; le premier, pénétrant les substances organisables et les substances organisées inférieures, celles qui ne jouissent que de l'irritabilité instinctive; le second, le fluide électro-génique, ayant pour réceptacle le système nerveux ganglionaire, présidant à tous les actes nutritifs et ayant pour expression l'instinct; et le troisième, le fluide électro-vital, animant les nerfs de la vie de relation et ayant pour expression les actes affectifs et intellectuels. Je me garderai de vous reproduire ici les expériences ou les raisonnements sur lesquels je me basais ou qui découlaient naturellement de cette hypothèse, je ne vous ferai connaître que l'une des conséquences auxquelles j'étais arrivé et qui se rattache plus particulièrement à la question dont je m'occupe.

J'arrivais à conclure, dis-je, que la vie ne s'entretient que par la vie, c'est-à-dire que, pour qu'un aliment puisse nourrir, il faut que lui-même soit encore vivant, et vous savez, par ce qui précède, ce que j'entends par un être organisé encore vivant.

Cette conséquence, poussée à l'extrême, voudrait que nous mangeassions, toute crue, la chair des animaux fraîchement tués, et, pour le dire en passant, M. Trousseau, dans ces derniers temps, agit ainsi chez les enfans faibles et il assure s'en bien trouver.

Ainsi, pour résumer cette digression et conclure, nous dirons : Toutes les fois qu'un être organisé accuse des traces de fluide électro-vital, électro-génique ou seulement électro-natif, il n'est pas réellement mort. Il peut l'être comme homme, il peut l'être comme animal, mais il vit encore comme plante, et la prudence, la morale et l'humanité doivent proscrire d'inhumer un de nos semblables tant qu'il reste en lui quelques traces du feu divin qui l'anime. Ces traces ont disparu quand un courant d'électricité physique est impuissant à contracter les fibres motrices. Alors l'être organisé n'est plus; là poussière peut être rendue à la poussière.

Digitized by Google

Après ce que je viens de dire, il est inutile d'insister sur le dernier moyen de constatation du décès, la *putréfaction*. Tout le monde est d'accord sur ce point, c'est que ce signe est infaillible; seulement il n'est pas toujours commode et pas toujours prudent d'attendre qu'il se manifeste.

La nomination d'un médecin chargé de vérifier les décès découle naturellement, nous dit M. Bénard, des réflexions qui précèdent.

Nous sommes parfaitement de l'avis de notre collègue, j'ajouterai même que tout le monde est de son avis, la création d'une place de médecin vérificateur des décès n'a jamais rencontré d'autre opposition qu'une opposition financière [1].

Moi aussi, Messieurs, je me suis déjà préoccupé de cette grande question, et voici un arrêté que je vous demande la permission de vous lire et que j'avais préparé à cet effet.

.....

Par des circonstances indépendantes de ma volonté, cet arrêté n'a pas été promulgué, mais la question est à l'ordre du jour, et j'ai lieu d'espérer qu'elle recevra prochainement une solution favorable.

M. Bénard emprunte ensuite aux divers arrêtés des Préfets de la Seine, les documents relatifs aux obligations imposés au médecin vérificateur et à la manière de procéder à la constatation du décès, etc., et il demande que ces mêmes mesures soient appliquées à notre localité.

Enfin, comme de l'avis de tous, il est un moyen de reconnaître la mort, et dont personne ne conteste l'infaillibi-

---

[1] Ici s'est glissée une erreur dans le Mémoire que j'analyse : il n'est pas exact de dire que Paris soit la seule ville de France où se fasse la vérification des décès ; il existe des villes moins importantes que la nôtre, même, où cette mesure se pratique.

Digitized by Google

lité, la putréfaction, M. Bénard se demande pourquoi, ainsi que cela se pratique en Allemagne, par exemple, on n'établirait pas, au Havre, des maisons mortuaires, ou simplement un dépositoire annexé aux appartements du gardien du cimetière.

Cette maison serait utile, sans doute, et, comme le dit notre collègue, en temps d'épidémie surtout, elle pourrait rendre des services.

Mais, serait-elle nécessaire vraiment, si la vérification des décès se faisait, comme nous le voudrions, à l'aide de l'auscultation du cœur et de l'application d'un courant galvanique? D'ailleurs notre collègue le comprend fort bien. L'une des choses les plus dispendieuses de la vie, c'est de mourir. Les frais somptuaires sont déjà si énormes que nous devrions nous efforcer de les amoindrir au lieu de les augmenter.

Pouvons-nous ajouter foi, d'ailleurs, à cette allégation de M. Lenormand auquel *on a dit*, à Berlin, que, dans un espace de deux ans et demi, *dix* personnes réputées mortes auraient été rappelées à la vie... Pour ma part, je me défie des *on dit*, et, dans cette circonstance, je n'ai pas assez de foi, je l'avoue, pour les croire paroles d'évangile.

Quoiqu'il en soit, je dois personnellement des remerciements à M. Bénard, puisqu'il me met en demeure de hâter la solution d'une question d'un si haut intérêt au point de vue de la science, de la morale et de l'humanité,

25 Février 1854.

Digitized by Google

ESSAI

SUR LA

Névralgie Intercostale

Par M. le Docteur LECADRE,

Membre résidant.[1]

De toutes les névralgies, une des plus fréquentes est, sans contredit, la *névralgie intercostale.* D'où vient donc que les anciens Nosographes ou la nient, ou en font une mention si légère qu'on serait porté à la regarder comme très rare, ou très peu intense. Monfalcon, dans son article *Névralgie* du *Grand Dictionnaire des Sciences médicales*, article si important d'ailleurs, dit que l'existence de la névralgie intercostale n'est pas démontrée. Il cite l'observation de Siebold, rapportée par Chaussier, d'une fille qui, après la cessation des menstrues, éprouva, entre la huitième et la neuvième côte, une douleur qui suivait la distribution du nerf situé

[1] Le Mémoire que j'ai l'honneur de présenter à la Société était terminé en 1852. Adressé à l'Académie Impériale de Médecine, il fut l'objet d'un rapport dont M. le Professeur Piorry fut l'organe. J'ai voulu profiter des excellentes indications que m'avait fourni ce savant médecin, et des nouvelles observations dont deux années m'avaient gratifié; je me suis en quelque sorte remis à l'œuvre : j'ai retouché, augmenté mon sujet ; j'ai tout fait, en un mot, pour rendre cette monographie complète, et pour donner à cette œuvre une fraîcheur nouvelle.

Digitized by Google

entre ces os; les accès étaient irréguliers et persistèrent toute la vie. Au décès de cette fille (on ne dit pas quelle fut la cause de la mort) on disséqua le nerf; il était rouge et amaigri.

Sous le nom de rhumatisme, les anciens confondaient le rhumatisme articulaire et la goutte, le rhumatisme musculaire et la névralgie. Or, on peut croire que bien des névralgies intercostales ont été confondues avec la maladie que Boerrhave appelait *fausse-pleurésie*, avec l'affection désignée par Sauvages sous le nom de *pleurodyne-rhumatica* et que Stoll nommait également pleurésie rhumatismale. Dans les différents cas observés par ces grands praticiens, il devait y avoir souvent pleurodynie franche, mais quelquefois aussi, il pouvait se glisser quelque névralgie intercostale. L'illustre Corvisart, dans son *Essai sur les Maladies du Cœur*, ne dit pas un mot de ces douleurs vives, lancinantes dans le côté gauche, simulant une maladie du cœur. Il est vrai qu'il n'étudiait que les maladies organiques du système circulatoire, rejetant tout ce qui pouvait, comme certaines palpitations, dépendre d'une exaltation du système nerveux.

Le professeur Fouquier éveilla, le premier, l'attention des médecins sur cette sorte de névralgie. Les idées de ce célèbre professeur furent exposées avec une grande lucidité par l'un de ses élèves, M. Bassereau, dans une thèse remarquable ayant pour titre ; *Essai sur la névralgie des nerfs intercostaux, considérée comme symptomatique de quelques affections viscérales (1840)*. Une autre source à laquelle avait puisé M. Bassereau, pour la confection de son Mémoire, avait été les propositions émises sur la névralgie *brachio-thoracique* insérées dans divers écrits et notamment dans le *Traité de diagnostic* de M. le professeur Piorry.

A peu près à la même époque, M. Nicod en faisait une monographie très fidèle et très vraie, M. le docteur Jolly en parlait dans plusieurs Mémoires et surtout dans le *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, et le très regret-

Digitized by Google

table Ollivier (d'Angers) ne manquait pas de donner à la névralgie intercostale la place qu'elle doit occuper dans le cadre des névralgies qui assiégent l'économie.

Il faut néanmoins arriver au *Traité des névralgies*, du docteur Valleix, publié en 1841, pour avoir une description complète de la névralgie qu'il appelle *dorso-intercostale*. Cet ouvrage paraît si entier, l'argumentation en est si nette qu'il faut une certaine audace pour oser, après lui, parler encore de cette maladie. Mais, quelque soit le mérite de cette œuvre que je mettrai souvent à contribution dans le cours de cet Essai, je n'ai pas reculé à presenter le fruit de mes remarques personnelles, parce que M. Valleix ayant pris dans les hôpitaux la plupart des sujets de ses observations, et la névralgie intercostale étant, le plus souvent, l'affection des gens d'études ou de cabinet et surtout des femmes du monde, certaines causes, quelques symptômes ont dû échapper à la sagacité du docteur Valleix. Ayant fait, depuis plusieurs années, une étude approfondie de cette maladie, en ayant recueilli des observations nombreuses, j'ai pensé qu'il me restait encore quelque chose à dire et à ajouter.

HISTOIRE ET SYMPTOMES

DE LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE.

La névralgie intercostale occupe presque toujours, quand elle existe en avant, le septième, le huitième ou le neuvième espace intercostal. M. Nicod dit que, le plus fréquemment, elle est fixée à l'union de la côte avec le cartilage sternal; le siége, suivant mes observations, qu'elle affecte de préférence est plus en-dehors, au-dessous de la pointe du cœur, et comme, très souvent, cette névralgie est accompagnée de battements vifs et précipités de cet organe, il s'en suit que, lorsqu'elle existe, on est conduit naturellement à consulter le cœur pour savoir s'il ne présente pas quelque lésion organique. Les douleurs qu'elle occasionne s'étendent en arrière

Digitized by Google

et vont quelquefois gagner le rachis. Tous ceux qui se sont occupés de cette maladie la regardent comme beaucoup plus fréquente à gauche qu'à droite; M. le docteur Valleix l'a constatée dix-sept fois à gauche, sept fois à droite et une fois des deux côtés; suivant M. Bassereau, elle a existé douze fois à gauche, six fois à droite, dix-neuf fois des deux côtés.

En d'autres circonstances, les douleurs partent du dos et irradient en avant. M. Valleix leur assigne trois points : un point vertébral ou postérieur, un point latéral et un point antérieur ou sternal. D'après ses recherches, la douleur occupait vingt-cinq fois le point vertébral, dix-neuf fois le point sternal et sept fois seulement le point latéral. Ce que j'ai observé ne m'a point conduit à de semblables résultats; j'ai trouvé que la douleur névralgique, dans les deux tiers des cas, occupait le point latéral; qu'elle était néanmoins plus commune au point postérieur qu'au point antérieur où elle était la plus rare, et qu'elle n'occupait, le plus souvent, le point sternal que par une sorte d'irradiation ou d'extension de proche en proche. Quand le siége de la névralgie est en arrière, il se porte généralement plus bas, vers le dixième ou le onzième espace intercostal.

Une demoiselle, âgée de vingt-huit ans, est atteinte, depuis plus de six années d'une névralgie intercostale qui occupe le onzième et le douzième espace intercostal, tantôt à droite, tantôt à gauche, quelquefois des deux côtés à la fois. Les battements du cœur sont réguliers et peu vifs. Quand la souffrance est grande, ce qui lui arrive toutes les fois qu'elle éprouve une émotion ou que le temps se dispose à quelque grande secousse, comme l'orage ou la tempête, ou bien lorsqu'elle est menacée de l'arrivée des menstrues, son teint pâlit, les yeux semblent rentrer dans l'orbite, son moral s'altère, elle se courbe et n'ose faire aucun grand mouvement du bras qui semble augmenter le mal. Cette habitude de se courber sous l'influence de la douleur dans le dos, a fait que, de plat qu'il était, son dos s'est arrondi d'une manière remarquable.

Digitized by Google

La névralgie est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, et cependant on ne peut dire qu'elle soit rare chez les hommes. « Chez les femmes, les douleurs vagues » dans les côtés s'accompagnent presque toujours, disait le » professeur Pinel, qui pressentait déjà le caractère névral- » gique de ce genre de douleurs, de flueurs blanches très » abondantes. » Cela est vrai dans bien des circonstances, puisque, très fréquemment, la névralgie intercostale est liée à l'excitation des organes génitaux. Mais il ne faudrait pas confondre ce genre de névralgie dont nous parlons avec la gastrodynie dont les douleurs s'étendent jusqu'entre les deux épaules et qui coïncide si souvent avec la lencorrhée abondante, si même elle n'en est la suite.

A la névralgie intercostale viennent souvent se joindre des mouvements impétueux du cœur, soit réguliers, soit quelquefois même irréguliers. Ces sortes de palpitations peuvent être le résultat ou du trouble porté dans le système circulatoire par des élancements quelquefois assez vifs pour arracher des cris, ou d'une sorte d'excitation nerveuse propre à l'organe de la circulation, qui, sans imprimer aux battements rien de lourd ni rien d'anormal, devient, pour le rythme du cœur, une cause de précipitation ou d'irrégularité. Pareil phénomène se reproduit dans plusieurs névroses comme l'hystérie ou l'hypocondrie, dans d'autres affections comme la gastralgie, la pleurodynie. Il a lieu aussi, lors des vives émotions de l'âme chez des tempéraments nerveux ou bien encore chez des sujets affaiblis par quelque hémorrhagie, lorsqu'ils précipitent leurs mouvements ou se livrent à un exercice peu en rapport avec leur état de débilité.

Les circonstances sont quelquefois plus graves, et aux douleurs de la névralgie intercostale viennent se joindre un bruit de souffle profond, une sorte d'arrêt dans les pulsations du cœur, la sensation d'un corps qui frotte, d'une râpe. Je dirai même plus, c'est que la névralgie intercostale, quand elle appartient au côté gauche, est rarement simple, elle a presque toujours pour complications quelques symptômes

Digitized by Google

qui dénotent que le cœur éprouve un commencement d'altération.

M. X..., âgé de cinquante ans, ressent, depuis plus de vingt ans, les atteintes d'une névralgie intercostale ayant son siège entre la septième et la huitième côte gauche, au point de jonction du cartilage intercostal avec la côte. Cette douleur qui primitivement se manifesta à la suite de veillées passées aux travaux d'esprit, se traduit tantôt par une douleur sourde et constante, tantôt par un élancement vif comme un coup de canif, tantôt par la sensation d'un liquide qui s'exprimerait goutte à goutte. A l'endroit où elle se fait sentir, le toucher, dans un rayon de quatre centimètres, est extrêmement douloureux et, pour ainsi dire, intolérable. Quand la douleur existe depuis longtemps, elle s'étend jusqu'à la base de l'omoplate du même côté, et est accompagnée d'un sentiment d'engourdissement dans le bras gauche. Assez souvent, elle reste plusieurs jours sans paraître : mais un changement brusque dans le temps, la menace d'un orage, un vent sec et surtout le vent de Nord-Est ; des émotions pénibles ou un travail d'esprit trop prolongé la ravivent. Cette affection, qui disparaît et qui revient, dont le siège est d'une grande sensibilité au toucher, qui, existant depuis plus de vingt ans, ne s'est modifiée ni en bien ni en mal, n'a exercé aucune influence fâcheuse sur le reste de l'économie, est positivement de nature névralgique. Mais, ce qui n'est pas névralgique chez M. X..., ce sont les pulsations fortes, quoique régulières, du cœur qui se dessinent sous la peau et dont l'oreille perçoit la violence aussi bien en arrière qu'en avant, c'est le décubitus impossible sur le côté gauche, c'est le commencement de dypnée qu'éprouve M. X..... lorsqu'il précipite sa marche ou monte un escalier, ce sont les accidents d'hémoptysie qu'il a éprouvés plusieurs fois dans sa vie; tous symptômes qui dénotent qu'à la névralgie intercostale est lié un commencement d'hypertrophie du cœur.

M. N..., âgé de soixante-six ans, ancien militaire, d'un caractère vif et ayant le teint coloré, ressent, depuis huit

Digitized by Google

ans environ, dans le septième espace intercostal, à douze centimètres environ du bord sternal, une douleur qui quelquefois est sourde, et, le plus souvent, lancinante. Souvent elle irradie jusque dans le dos et détermine l'engourdissement du bras gauche. Elle prend de l'aggravation sous l'influence des variations atmosphériques, des contentions d'esprit ou des contrariétés. Le siége de la douleur n'est point sensible au toucher et le doigt peut impunément se promener dans toute la gouttière intercostale, sans faire éprouver aucune sensation pénible. Si on applique l'oreille sur les parois de la poitrine, les pulsations du cœur ne sont point trop violentes; elles ne sont point perçues en arrière; aucun bruit de souffle ne les accompagne. Mais ces pulsations ne sont point régulières. Généralement, de la cinquantième à la soixantième pulsation, un temps d'arrêt est perçu; le cœur, dans ses battements, semble éprouver un mouvement d'hésitation; puis il reprend son rythme pendulaire qui, de nouveau, est interrompu cinquante ou soixante secondes après. En même temps, un bruit intérieur de frottement, de râpe, indique que le cours du sang éprouve quelque obstacle à travers les valvules et que quelque ossification existe, soit dans le tissu de ces valvules, soit dans celui de l'origine des gros vaisseaux.

Dans ces deux observations, évidemment à la névralgie intercostale vient se joindre un commencement de lésion organique du cœur. Existe-t-il une liaison entre les deux maladies. Non! puisque nous voyons bien des lésions organiques du cœur sans la présence de la névralgie intercostale et *vice versâ*. Mais il y a coïncidence; peut-être quelque chose de plus. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'une s'aggrave par la présence de l'autre. Les douleurs de la névralgie augmentent le trouble circulatoire. Le cœur, altéré dans son tissu, peut et doit exercer une modification fâcheuse sur les nerfs qui l'entourent.

Mais la névralgie, comme dans les deux observations que nous venons de relater, n'est point toujours concentrée dans

Digitized by Google

un seul point, elle semble, quelquefois, envahir tout le côté, et, si le sujet atteint est une femme, il semble à cette dernière que le sein est malade; elle y sent comme une augmentation de volume; quelquefois, à la vérité, j'ai trouvé ce sein plus dur et plus tuméfié, phénomène que je m'expliquais par le voisinage de la douleur. Ne se passe-t-il pas là quelque chose d'analogue à ce qui a lieu à la suite des névrites soit naturelles, soit de cause traumatique, le tissu cellulaire qui avoisine le nerf malade s'engorge et se tuméfie. Lors d'une névralgie intercostale étendue, l'inflammation du nerf ne peut-elle pas s'étendre de proche en proche dans les filets nerveux qui serpentent dans le sein et le tissu cellulaire ambiant ne peut-il s'engorger sous l'influence du voisinage de l'inflammation?

Une dame âgée de trente-huit ans, est affectée d'une gastro-duodénite chronique, susceptible de passer, de temps en temps, à l'état aigu. Vers la fin de l'année 1849, elle est atteinte d'une fièvre muqueuse remittente, dans le cours de laquelle ont lieu plusieurs accidents spasmodiques du côté du cœur et du système général, comme douleur vive à la région précordiale, incohérence des pulsations, froid et raideur des extrémités. De ces accidents qui se renouvellent à plusieurs reprises, elle conserve, après sa convalescence, des douleurs presque permanentes au côté gauche. Lorsque ces douleurs sont plus fortes, le sein se tuméfie; il devient dur et douloureux au toucher. En même temps survient de la fièvre. Des vésicatoires volans, appliqués au moment de la grande douleur, ont toujours amoindri le mal, fait disparaître la tuméfaction du sein, rétabli l'équilibre de la santé, sans jamais avoir détruit complètement le principe névralgique.

Aucune maladie, sans en excepter même le rhumatisme, n'est plus que la névralgie intercostale, accessible aux intempéries de l'air ou aux variations atmosphériques. M. Valleix qui cependant n'attribue pas aux intempéries toute l'influence dont nous les croyons susceptibles, a remarqué que

Digitized by Google

c'est surtout dans les temps de neige que les douleurs occasionnées par la névralgie intercostale ont été les plus violentes. « Sous l'influence des vents secs du Nord et du Nord-Est, » reviennent, disait Hippocrate, les douleurs de côté et de » poitrine. » Ce n'est pas seulement dans les temps de neige ou lorsque règne le vent de Nord-Est que se représentent ou s'exaspèrent les accidents de la névralgie intercostale. C'est encore lorsque des ouragans ont lieu, lorsque des orages sont menaçants, lorsque l'atmosphère est chargée de brouillards froids et humides.

Mme K..., âgée de trente-six ans, d'une constitution nerveuse, éprouve, depuis six ans, des accès de névralgie intercostale. Ces accès sont assez éloignés. Mais lorsqu'une tourmente quelconque apparaît, lorsqu'arrivent les vents desséchants de Nord et de Nord-Est, si communs dans nos climats, vers l'équinoxe du printemps, les crises deviennent violentes, elles se repètent plusieurs fois dans la journée et entraînent avec elles des défaillances, espèces de syncopes nerveuses, si on peut s'exprimer ainsi, sans le moindre trouble dans l'appareil circulatoire.

Cette espèce de syncope ou défaillance n'a pas été, il me semble, assez suffisamment définie par les auteurs. Elle survient chez les personnes d'une constitution nerveuse exagérée, est presque toujours la suite de vives émotions de l'âme ou de souffrances physiques violentes. Je l'ai souvent vue survenir dans des attaques d'odontalgie ou d'autres névralgies, surtout de la névralgie intercostale ; le sujet, qui s'est tenu longtemps dans un lieu renfermé, ou fatigué de de trop de mouvements qui se passent autour de lui, ou dont le thorax est resté longtemps comprimé par l'usage d'un corset, le sujet, dis-je, s'affaisse sur lui-même, il tomberait si on ne s'empressait de le soutenir, les yeux se ferment, souvent un léger mouvement convulsif a lieu dans les paupières ; il ne voit plus, n'entend plus, et cependant son teint ne change pas, l'état du pouls varie peu, les battements du cœur ne s'amoindrissent que fort légèrement. Quand le malade

Digitized by Google

revient à lui, le corps ne se couvre point de sueur comme dans la syncope ordinaire; il ne ressent ni bourdonnements d'oreilles, ni envie de vomir, ni borborygmes, ni besoin d'aller à la selle. Ce qu'il éprouve, c'est un léger frisson qui parcourt tout le corps et un sentiment de courbature générale. Cette affection ne serait-elle point une variété de l'hystérie (je ne l'ai jamais observé que chez les femmes) sans les convulsions et sans le sentiment de strangulation. M. le professeur Piorry, dans le rapport qu'il a fait sur ce Mémoire, à l'Académie Impériale de Médecine, trouve la raison anatomique et physiologique de ce genre de lypothimie dans l'extension de l'état névropathique aux nerfs pneumo-gastriques et cardiaques.

ÉTIOLOGIE

DE LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE.

Ce que nous avons dit dans le précédent chapitre fait déjà pressentir les principales causes de la névralgie intercostale. Des travaux d'esprit trop prolongés, des émotions vives de l'âme, des chagrins violents, des insomnies répétées, des excès vénériens, l'habitude des lieux où l'air est raréfié, chargé de parfums, échauffé par les bougies ou la grande réunion des personnes, comme le bal, le spectacle, etc.; la pression de la poitrine par l'usage si pernicieux du corset, l'action d'un air froid et humide, lorsque la poitrine n'est pas suffisamment couverte, une longue lutte contre la violence du vent venant frapper en face, etc.; voilà tout autant de causes de la névralgie intercostale. Mais, outre ces causes diverses, il y a encore la prédisposition, et cette prédisposition est un tempérament nerveux, une constitution épuisée par une maladie grave, des indispositions fréquentes ou le retour d'hémorrhagies. Elle existe plus souvent chez les personnes maigres que chez celles qui ont de l'embonpoint. C'est qu'aussi la maigreur est presque toujours le résultat d'une idyosincrasie nerveuse. La névralgie intercostale est plutôt le

Digitized by Google

propre des gens chez qui l'éducation ou la vie ordinaire rendent les sensations plus vives. On la voit rarement chez des hommes du peuple. Et cependant les assez nombreuses observations recueillies par le docteur Valleix, l'ont été dans le service des hôpitaux. Aussi les formes de névralgies intercostales qu'il met sous les yeux du lecteur ont-elles un caractère d'acuité et de continuité qu'elles ont rarement dans la pratique civile. Elles semblent avoir moins résisté à l'action des remèdes, avoir guéri avec plus de facilité. Mais, le médecin ayant perdu de vue les sujets, n'ont elles pas dû se reproduire plus tard?

Certaines classes, comme celles des ouvriers qui restent assis toute la journée, ou des demoiselles de boutique qui ne sortent qu'une fois tous les huit ou quinze jours, y sont principalement prédisposées. Elle est rare, au contraire, chez les femmes de la campagne dont les travaux ont lieu en plein air.

La femme étant, suivant l'expression pittoresque mais vraie d'un auteur, la partie nerveuse du genre humain, il n'est point étonnant que la névralgie soit plus fréquente chez elle que chez l'homme. La différence, suivant les observations qui me sont propres, doit être dans le rapport de vingt à deux. Sur vingt-cinq malades observés par M. Valleix, vingt étaient du sexe féminin et cinq du sexe masculin. M. Bassereau qui pense que la cause première de la névralgie dorso-intercostale est le mauvais état de l'utérus, n'est point étonné de la plus grande fréquence de cette névralgie chez les femmes : « Depuis le moment, dit-il, où je com-
» mençai à m'occuper de l'étiologie de la névralgie dorso-
» intercostale, je n'ai trouvé, parmi les cas que j'ai obser-
» vés, qu'un seul appareil organique dont l'état me paraisse
» pouvoir être regardé comme le point de départ évident de
» la névralgie intercostale, je veux parler de l'utérus et de
» ses annexes. » M. Valleix combat cette opinion. Il prouve par des faits qu'en admettant que les névralgies se trouvassent souvent liées à des affections utérines, ce ne serait pas une

Digitized by Google

raison pour que cette liaison fut plus commune avec la névralgie intercostale qu'avec toute autre névralgie. Des femmes atteintes en même temps de névralgie intercostale et de douleurs utérines, plusieurs n'avaient aucune lésion matérielle du côté de la matrice; les douleurs qu'elles éprouvaient venaient aboutir à l'hypogastre et étaient positivement le résultat d'une névralgie dorso-intercostale. « Si l'on objecte, » ajoute M. Valleix, que la douleur de l'utérus n'est pas le » seul signe auquel on reconnaît l'état pathologique de cet » organe, qu'il peut y avoir, et qu'il y a eu, en effet, gon- » flement du col, écoulement plus ou moins abondant, pe- » santeur vers le périnée, je répondrai que cette objection » ne peut rien contre les raisons précédentes, car de pareils » symptômes s'observent dans d'autres névralgies, sans qu'on » soit tenté de les rapporter à une inflammation primitive. » Ainsi, dans la névralgie trifaciale, on a noté la rougeur de » l'œil, la photophobie, un écoulement abondant des larmes, » ou bien une sensibilité très grande d'une des deux fosses » nasales et une excrétion considérable de mucosités filantes, » ou encore une salivation continuelle. » La névralgie intercostale, d'ailleurs, n'est pas seulement propre au sexe féminin : bien des hommes en sont atteints : « Non! dit encore » M. Valleix, la névralgie symptomatique n'est pas la règle » et la névralgie idiopathique l'exception. » Je partage entièrement l'opinion de notre bien judicieux confrère et j'ajouterai que la névralgie intercostale étant presque toujours le lot de ces constitutions usées par le travail, par des affections morales vives, par des excitations trop souvent répétées, il n'est point surprenant qu'aux névralgies soient liées des irritations partielles du col de l'utérus, sans que, pour cela, les premières dépendent de ces altérations. Combien ne voit-on pas de femmes nerveuses être atteintes, en même temps, de palpitations, de douleurs névralgiques, d'anorexie, d'accidents utérins, de toux spasmodique, etc. Où trouver la cause première de tous ces différents maux qui, heureusement, n'entraînent pas la perte du malade? N'est-ce pas dans la sensibilité excessive du sujet? Il est vrai que les douleurs occasionnées par la névralgie intercostale augmentent ou re-

Digitized by Google

viennent sous l'influence des excitations vénériennes, aux approches des évacuations périodiques chez les femmes. Mais le propre de ces agens excitateurs n'est-il pas d'augmenter la susceptibilité générale et celle des organes qui sont d'habitude dans un état de tension anormale.

Rare dans l'enfance (M. Valleix cite un cas de névralgie dorso-intercostale chez un enfant de neuf ans) et dans la première jeunesse, elle se développe principalement à l'âge où l'homme commence à être travaillé par les grandes passions, où les préoccupations d'esprit viennent l'assiéger, où il ne craint pas de violer les règles de l'hygiène par des veilles excessives, par des travaux prolongés, par des émotions incessantes. Cette prédisposition à la névralgie intercostale existe jusqu'à la parfaite maturité; alors elle s'éloigne; la maladie devient plus rare, ses accès semblent s'user, et il est rare de voir le vieillard en proie à ce genre de douleurs. J'ai cependant plus haut cité l'observation d'un homme âgé de soixante-six ans dont les accidents occasionnés par la névralgie intercostale ont conservé toute leur intensité.

A la suite du zona, quelque soit le côté du thorax qu'il ait envahi, reste une sensibilité très vive à la peau, sur laquelle, il y a déjà longtemps, MM. Rayer, Récamier et Piorry ont appelé l'attention des médecins. Cette douleur à la portion des téguments qui a été soulevée par le zona, est interne; elle augmente sous l'influence du toucher ou du frottement des vêtements. Mais il n'est pas besoin d'une de ces causes pour la provoquer. Elle dure trois semaines, un mois après la cessation du zona, allant constamment en s'affaiblissant, et finit par disparaître. M. Bassereau attribue cette douleur à la névralgie intercostale. Ne vaudrait-il pas mieux l'attribuer au renouvellement de l'épiderme, à cette vive excitation des papilles de la peau, résultat de toute affection exanthématique. Cette extrême sensibilité de la peau, on la voit survenir après la variole, après la scarlatine, après l'erysipèle. Alors elle n'est point circonscrite comme à la suite du soster, elle est étendue à toute la peau. M. le professeur Piorry cite le cas

Digitized by Google

d'un malade chez lequel, à la suite d'un zona, des cicatrices anciennes de vésicatoires, d'incisions, de cautères, sont devenues excessivement douloureuses. Lorsque la bouche est dépouillée par la diphtérite, l'epithélium nouveau est d'une sensibilité extraordinaire; il suffit de l'ingestion d'une boisson légèrement acide pour déterminer des douleurs vives. Tous ces exemples prouvent donc qu'à la suite d'affections diverses les téguments peuvent devenir douloureux, sans que pour cela il y ait névralgie. Si c'était d'ailleurs une névralgie intercostale que le zona laissât derrière lui, pourquoi cet affaiblissement de la douleur au fur et à mesure qu'on s'éloigne du soster, et cette disparution complète dans un temps qu'on peut presque prédire à l'avance.

DIAGNOSTIC

DE LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE.

Certaines maladies pourraient être aisément confondues avec la névralgie intercostale. Il faudrait néanmoins une observation bien superficielle pour, du premier coup-d'œil, ne point la distinguer de la pleurésie et de la pleuro-pneumonie. Dans ces deux dernières maladies, sans parler des signes certains fournis par l'auscultation, la douleur qui existe au côté augmente par la respiration, elle est accompagnée de toux, de dypsnée, de l'expectoration de crachats sanguinolents et d'une fièvre intense. Rien de semblable dans la névralgie intercostale; absence de toux, d'expectoration et de fièvre; la douleur au côté augmente asséz fréquemment par la pression dans un seul endroit, tandis que cette pression cesse d'être douloureuse à trois ou quatre centimètres plus loin; et d'ailleurs cette douleur n'augmente point sous l'influence de l'acte respiratoire.

Peut-être serait-il plus facile de la confondre avec la pleurodynie. J'entends ici par pleurodynie, le rhumatisme musculaire des parois de la poitrine. Dans cette dernière affection, il y a également douleur locale, absence de toux et de

Digitized by Google

fièvre. Mais souvent elle a été précédée d'un autre rhumatisme qui occupait une partie du corps différente et qui a cédé tout-à-coup. La douleur pleurodynique tient d'ailleurs un plus grand espace; elle envahit quelquefois tout le côté, et son point de départ est principalement la base de l'omoplate; la poitrine est resserrée comme dans un étau; le malade ne peut respirer sans pousser un cri, il ne peut également se mouvoir sans augmenter ses souffrances; le toucher sur les muscles rhumatisés, conséquemment dans un grand espace, est extrêmement douloureux. Dans la névralgie intercostale, la sensibilité au toucher, quoiqu'en dise M. Valleix, est un fait exceptionnel, et quand elle existe, elle n'a lieu que dans un point très circonscrit. La douleur névralgique n'est point augmentée par les mouvements du tronc et de la tête et ne cède point aussi promptement que le fait la douleur pleurodynique; souvent à une seule application de sangsues.

Lorsque les lésions organiques du cœur font éprouver de ces douleurs tellement atroces que l'idée du suicide arrive à beaucoup de malades, l'auscultation fait alors reconnaître tous les désordres qui existent déjà. Le bruit de souffle, de râpe ou de frottement continu; l'incohérence ou la violence des battements du cœur dénotent ou l'hypertrophie de cet organe ou l'inflammation de la membrane qui l'enveloppe, ou l'obstacle qu'éprouve le sang à parcourir ses diverses cavités. Dans ces différentes circonstances, la respiration est comme convulsive, les artères carotides battent avec force, la tête éprouve un soubresaut à chaque mouvement de diastole du cœur; tout mouvement du corps augmente la gravité des accidents, le malade est obligé de rester la tête élevée, et encore souvent la tête retombe-t-elle sur la poitrine; les extrémités ne tardent pas à s'infiltrer. Rien de cet appareil désolant et terrible dans la névralgie intercostale. Chez le malade affecté de cette dernière maladie, la respiration se fait avec ampleur; un simple resserrement de la poitrine existe, lorsque la crise est la plus forte, aucun bruit insolite ne se passe du côté du cœur; le malade peut remuer et agir; il n'est point obligé de se tenir la tête haute et le corps en avant.

Digitized by Google

Mais il arrive quelquefois que le principe névralgique n'atteint pas seulement les branches nerveuses qui serpentent entre les côtes, il peut encore envahir les nerfs du poumon, aussi bien ceux que cet organe reçoit du pneumogastrique, que du grand sympathique; il peut s'étendre encore aux nerfs cardiaques. C'est cette complication qui, souvent, a été désignée sous le nom d'*angine de poitrine*, M. Valleix établit une distinction entre l'angine de poitrine et la névralgie intercostale. Il en fait deux maladies différentes. Si l'angine de poitrine diffère essentiellement de la névralgie dorso-intercostale, c'est quand elle dépend spécialement d'un vice de la respiration ou de la circulation. Mais elle n'est rien moins que cette névralgie, et le savant M. Piorry l'a reconnue depuis long-temps, quand celle-ci s'étend aux nerfs circonvoisins, ou quand elle est compliquée d'un trouble commençant dans les organes de la circulation ou de la respiration. Et en effet, les signes différentiels qu'établit M. Valleix comme accès irréguliers, ne durant ordinairement pas plus d'un quart-d'heure, survenant dans le cours d'un effort quelconque et occasionnant la suffocation, douleurs dans le bras du même côté, n'appartiennent-ils pas à la névralgie compliquée, comme cela arrive souvent, comme nous en avons donné un exemple au commencement de ce travail, et comme M. Valleix lui-même en fournit une observation remarquable. A la fin de son article sur les caractères différentiels de l'angine de poitrine et de la névralgie intercostale, M. Valleix revient, d'ailleurs, à la proposition que nous émettons, prouvant même, ce qui est de toute vérité, que la douleur du bras est souvent, anatomiquement parlant, dépendante de la névralgie intercostale, et finissant par dire, ce qui est notre opinion toute entière, que dans le cas où, en même temps qu'il existait une névralgie intercostale, il y avait trouble de la respiration ou de la circulation, c'est que la névralgie se trouvait compliquée d'une affection quelconque du thorax, soit de la part des organes respiratoires, soit de celle des organes de la circulation.

Lorsqu'une des glandes du sein devient squirrheuse,

Digitized by Google

il se manifeste souvent des douleurs d'élancement qui partent de cette région et s'étendent jusque dans le bras du même côté. Ces douleurs pourraient être aisément confondues avec celles que détermine la névralgie intercostale, si le toucher, en faisant découvrir des squirrhosités dans l'organe mammaire ne faisait aussitôt saisir le véritable siége de la maladie. Une dame religieuse, âgée de 43 ans, n'ayant point encore perdu ses menstrues, ressent parfois des douleurs vives, qui partent du sein droit, et viennent aboutir jusque dans le bras et la main du même côté. Ces douleurs, qui n'existent pas toujours, se renouvellent le plus souvent sous l'influence des intempéries ou de quelques fatigues corporelles. Mais cette dame porte au sein droit deux petites glandes douloureuses ,quand on les touche sans précaution, mobiles, sans adhérences ni bosselures, et qui nécessiteront, probablement, plus tard, une opération. Fréquemment, les femmes attribuent à quelques maux de sein les douleurs qu'elles éprouvent dans un des deux côtés de la poitrine. Aussi, convient-il de palper ces glandes quand elles semblent être le siége de douleurs. Si elles ne présentent rien d'insolite, si la douleur que les femmes ressentent existe, non dans le sein, mais au-dessous, entre deux côtes, et que, dans cet endroit, comme cela arrive souvent, il y a dans un petit espace, sensibilité au toucher, on est en droit d'attribuer alors ces élancements à l'existence d'une névralgie intercostale.

Il nous reste enfin à faire ressortir la différence que présentent les douleurs existant dans la région dorsale, à la suite des affections de la moëlle épinière, ou des lésions organiques de l'estomac et du foie, et les élancements occasionnés par la névralgie intercostale, surtout quand cette névralgie a son siége près les apophyses épineuses. Mais les symptômes qui viennent accompagner les maladies de la moëlle, de quelque nature qu'elles soient, comme mouvements désordonnés dans les extrémités, altération dans la sensibilité, *anormalie* dans la myotilité; ceux qui, dans les affections profondes du foie et de l'estomac, indiquent un trouble violent dans la digestion, comme vomissements, perte d'appétit,

Digitized by Google

ou vive sensibilité aux régions hépatique ou épigastrique, teinte ictérique à la peau, ou tout au moins aux sclérotiques, dépôt briqueté dans les urines, etc., etc,; ces symptômes, dis-je, de maladies violentes, ne sont que trop suffisants pour éclairer le diagnostic et établir la différence entre les deux natures de douleurs, provenant, l'une d'une affection maladive de la moëlle, ou d'un retentissement douloureux dans les nerfs de la vie organique, l'autre d'une simple névralgie intercostale.

Malgré ce que nous venons de dire, il faut cependant que le diagnostic à établir de la névralgie intercostale ne soit pas toujours facile, puisque c'est seulement dans ces dernières années qu'on en a fait une névralgie distincte. Combien ce diagnostic deviendra encore plus difficile, lorsque la névralgie se trouvera jointe à un commencement d'hypertrophie du cœur ou à une lésion organique du poumon, ce qui ne peut être rare, puisque la même cause qui occasionne la névralgie intercostale étant une affection morale vive, un travail excessif, ou un état *anémique,* résultat d'une longue maladie, peut aisément engendrer une affection du cœur. L'individu atteint d'une névralgie intercostale est généralement d'une constitution délicate et impressionnable. Combien n'est-il pas propre à contracter quelques lésions du poumon.

Il en est, au reste, de la névralgie intercostale, comme des autres névralgies. Elles sont le plus souvent le partage des personnes pâles, décolorées, dont l'hématose a souffert d'une manière quelconque, soit par la veille, soit par l'abstinence, soit par un excès de travail, soit par un séjour prolongé dans des lieux insalubres, marécageux, (les pays où règnent endémiquement les fièvres intermittentes sont aussi ceux où les névralgies sont les plus fréquentes) soit encore par des nuits passées entières ou en partie au milieu de l'athmosphère lourde et viciée des grandes réunions, comme les bals, les spectacles; il s'en suit qu'on a cru voir un certain rapport entre la constitution du sang et l'incitabilité

Digitized by Google

nerveuse, et il est presque prouvé que, généralement, dans l'état névralgique, le sang est pauvre, *anémisé*, et que le globule du sang est altéré dans sa composition. C'est à ce vice organique du sang qu'on doit l'existence des névralgies et principalement des névralgies faciales et dorso-costales chez les jeunes filles chlorotiques.

PRONOSTIC

DE LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE.

Il est évident que le pronostic qu'on peut porter sur la névralgie intercostale est bien différent, suivant qu'elle est simple ou compliquée. Simple, la névralgie intercostale ne présente aucune gravité. Sa durée peut être fort longue; elle peut résister à tous les agens thérapeutiques qu'on croira devoir lui opposer; elle entretient le sujet qui en est atteint dans une irritabilité nerveuse, une névropathie générale qui constitue une véritable maladie et est l'occasion d'un état de maigreur voisin du marasme. Elle le prédispose à toutes sortes d'affections dont le genre nerveux est positivement le principe, comme *syncope nerveuse*, (et j'ai indiqué plus haut la maladie que j'ai désignée sous ce nom bizarre, n'en possédant pas d'autres, pour en donner une signification satisfaisante) mélancolie, hystérie, hypocondrie, vésanie même. Elle le rend propre, en raison de l'état d'excitabilité joint à la débilité dont elle est souvent la cause et quelquefois le résultat, elle le rend propre, dis-je, à contracter toutes ces affections régnantes, partage des constitutions *ruinées*, comme on dit vulgairement.

Mais si à l'état simple, la névralgie intercostale est plutôt une occasion de maladie qu'une maladie elle-même, elle ne laisse pas de devenir grave, quand elle vient compliquer une hypertrophie du cœur, une maladie de cet organe ou du péricarde qui l'enveloppe, un obstacle quelconque au cours du sang à l'origine des gros vaisseaux. Par l'état de

Digitized by Google

débilité et d'excitabilité qu'elle entretient, elle aggrave la maladie, elle favorise les progrès du mal, elle rend l'existence du malade plus pénible encore. Il en est également ainsi, mais à un degré plus faible, parce que les affections sont généralement moins douloureuses, lorsqu'elles vient compliquer une affection de la plèvre ou du poumon. Lorsque ce dernier organe est envahi par des tubercules, il n'est pas rare de voir coïncider une névralgie intercostale dont le siége est entre le troisième, le quatrième, le cinquième ou le sixième espace intercostal, à la réunion des côtes avec le sternum ou en arrière près les vertèbres. La présence de cette névralgie n'ajoute rien à la gravité de la phtysie pulmonaire, mais elle est une occasion de souffrance pour le malade que le médecin voit avec peine, puisque le but de ses efforts, dans le traitement de cette terrible maladie, n'est pas autant de détruire un ennemi qu'il ne peut vaincre, que de rendre l'existence du malheureux patient la moins pénible possible.

Toute affection dont le point de départ est la région précordiale est toujours un grand sujet d'alarme. On voit donc de suite combien il est important de bien discerner la névralgie intercostale, afin de pouvoir, au plus vite, rassurer le malade et bien lui faire entendre que si la maladie dont il est atteint doit présenter de la durée et se montrer peut-être long-temps rebelle à l'action des remèdes, elle n'offre du moins aucune gravité, et il ne faut pas craindre, pour bien le convaincre, de citer un grand nombre d'exemples d'affections semblables autour de lui qui ont guéri ou qui se prolongent sans qu'il n'en résulte aucun danger.

ALTÉRATIONS PATHOLOGIQUES.

Au sujet des altérations que peut éprouver le nerf intercostal lorsqu'il est malade, nous ne connaissons que le fait cité par Siebold dont nous avons déjà parlé, dans lequel, à la suite d'une névralgie existant depuis longtemps, le nerf

Digitized by Google

fut trouvé rouge et amaigri. Il sera toujours difficile de savoir positivement ce qui se passe dans le tissu ou dans l'enveloppe du nerf, lors d'une névralgie, parce que d'abord il est rare qu'on succombe dans le cours d'une névralgie, et que, d'ailleurs, les autopsies n'étant pas faites dans la même période de la névralgie, ce nerf, suivant le degré plus ou moins avancé de la maladie, ne doit pas présenter la même couleur, la même consistance, le même aspect. Ainsi, tandis que Siebold trouvait le nerf amaigri, Cirillo le trouvait épaissi; tandis que Cotugno donnait pour cause l'infiltration du tissu nerveux, Bichat constatait, à la partie supérieure du nerf, une foule de petites dilatations variqueuses, pénétrant la substance nerveuse, et Van de Keer, une fois, observait une injection vasculaire très prononcée, bornée au névrilème, la matière médullaire restant d'un gris sale et sans élasticité, et, en d'autres circonstances, la substance nerveuse, endurcie, noueuse, offrant sous le doigt une série de granulations dures: résistantes, fibro-celluleuses, séparées par une pulpe molasse, deliquescente, d'un gris rougeâtre; le névrilème blanchâtre et opaque à l'extérieur, épais et rouge à l'intérieur.

A ces observations on pourrait ajouter celles de médecins non moins recommandables dont les uns, comme M. Martinet, ont trouvé des altérations évidentes, quand d'autres, comme Desault et Cooper n'ont rien pu découvrir. Deux fois, chez les phtysiques affectés en même temps de névralgies intercostales, M. Valleix observe les nerfs couverts d'une couche épaisse de pseudo-membranes anciennes; sans presenter aucune espèce d'altérations. Nicod, en pareille circonstance admettait l'inflammation du névrilème.

Au milieu de toutes ces opinions variées et quelquefois divergentes, qu'il nous suffise de dire que, dans la névralgie intercostale, si un jour il est reconnu qu'il n'y a point de névralgie sans une inflammation ou une altération quelconque du tissu du nerf, le nerf intercostal devra présenter la même phlegmasie ou la même altération de tissu, et que l'on est d'autant disposé à croire à cette lésion matérielle du nerf,

Digitized by Google

que souvent il présente une sensibilité manifeste au toucher. Il est vrai qu'avec une lésion constante du nerf, il est difficile d'expliquer pourquoi souvent la névralgie est intermittente; pourquoi souvent elle disparaît subitement pour revenir également subitement sous l'influence d'une émotion vive ou d'un changement brusque dans l'état de l'atmosphère. Mais, dans l'odontalgie, suite d'une dent cariée, l'expansion nerveuse est à nu, exposée au contact irritant et continu de tous les agents extérieurs, et cependant ne voit-on pas tous les jours des douleurs de dents atroces disparaître tout-à-coup à une nouvelle inattendue, lorsque le temps d'âcre et humide qu'il était, devient doux et légèrement sec, et des personnes conserver bien longtemps encore des dents malades, dont elles avaient souffert énormément. M. Piorry n'a-t-il pas donné pour cause des fièvres d'accès, l'état de la rate, dont il suit le développement au moyen de son plessimètre; suivant ce savant professeur, c'est justement la lésion matérielle de cet organe qui provoque la forme intermittente.

Ainsi, tout n'est pas encore dit sur la nature des névralgies, que je ne confonds point avec l'affection qu'on appelle névrite, laissant cette dernière dénomination aux lésions des nerfs par des agens extérieurs et aux accidents qui suivent inévitablement ces dilacérations.

Il reste encore bien des recherches à faire sur le mode d'inflammation et d'altération du système nerveux. Il est sans doute destiné aux observations microscopiques de fournir à cet égard des données inconnues jusqu'ici, et nécessairement le traitement à apporter aux névralgies devra subir quelques modifications de la part de ces nouvelles connaissances acquises.

TRAITEMENT

DE LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE.

On peut juger de l'état rebelle d'une maladie par la multitude de remèdes qu'on lui oppose. Contre aucune affection

Digitized by Google

peut-être, autre que la névralgie intercostale, on a tenté plus de moyens thérapeutiques; c'est que cette maladie, produite par une affection morale, entretenue souvent par elle ou par une sorte d'appauvrissement de la constitution, accessible aux diverses modifications qui se passent à tout instant dans l'atmosphère, lutte contre tous les agens les plus énergiques et souvent, malgré tous les moyens, se prolonge indéfiniment.

Les agens employés contre la névralgie intercostale sont de deux espèces : les uns externes, les autres internes.

L'énergie des premiers devra être subordonnée à la durée ou à l'intensité du mal. Ainsi, la névralgie n'existe-t-elle que depuis quelques jours, les douleurs qu'elle occasionne sont-elles tolérables, il suffira quelquefois de faire porter des vêtements de laine et d'appliquer à l'endroit douloureux une couche épaisse d'ouate ou un léger rubéfiant, comme l'emplâtre de diachillum, le papier chimique de Fayard, l'emplâtre de poix de Bourgogne, ou un topique à l'action révulsive duquel on joint une sorte d'action stupéfiante, comme l'emplâtre de belladone, de ciguë, de jusquiame, de thériaque ou d'opium. Les frictions avec la pommade au chloroforme sont quelquefois avantageuses. Mais ce qui réussit mieux que la pommade au chloroforme, c'est le chloroforme versé par gouttes sur l'endroit douloureux, favorisant l'anesthésie locale, en soufflant en même temps sur la partie malade soit avec la bouche, soit au moyen d'un petit soufflet. Le malade éprouve un sentiment de froid très remarquable et la douleur est apaisée. Afin de favoriser la réaction, on couvre le côté d'une feuille d'ouate et d'un morceau de taffetas gommé. Mme L..., affectée d'une névralgie intercostale depuis plusieurs années, et chez laquelle bien des moyens ont échoué, n'éprouve de véritable soulagement que par l'application du chloroforme, comme je viens de l'indiquer.

Mais il s'en faut de beaucoup que, dans la plupart des cas, ces moyens simples réussissent, on est alors obligé de

Digitized by Google

recourir à des agens plus énergiques, à de véritables irritants de la peau; on use alors des frictions, soit avec l'huile de croton-tiglium, soit avec la pommade stibiée, on peut se servir du nitrate d'argent, qu'après avoir mouillé, on promène durant plusieurs minutes sur l'endroit douloureux. L'épiderme devient noir aussitôt, il s'en suit une croûte épaisse qui finit par tomber et laisse une petite plaie qui se cicatrise aisément sans laisser de trace. Une demoiselle, âgée de vingt-quatre ans, affectée d'une névralgie intercostale depuis plusieurs années, ne laisse pas d'employer ce moyen toutes les fois que la douleur névralgique qu'elle éprouve devient plus aiguë, il en résulte, chaque fois, un soulagement notable. Une autre dame que j'observe, préfère l'emploi des vésicatoires volants. L'application de ces vésicatoires a eu pour effet de rendre supportables et d'éloigner des douleurs qui troublaient son existence et la jetaient dans une mélancolie profonde.

Le vésicatoire est le moyen que préfère M. Valleix qui ne balance pas à dire qu'il est le seul qui ait, pour lui, la sanction de l'expérience et qui se recommande par des succès nombreux et rapides. Comme lui, je n'ai point observé que l'action de saupoudrer la surface de la plaie du vésicatoire d'une petite quantité de chlorhydrate de morphine exerçât une influence favorable sur la névralgie. Une assez vive douleur suit généralement l'application de la poudre, souvent ont lieu des accidents toxiques, d'autant plus prompts qu'on a généralement affaire à des sujets très impressionnables; la surface du vésicatoire tend à se dessécher plus promptement, et rarement la douleur névralgique en éprouve une modification franchement avantageuse. Dans son rapport, M. le professeur Piorry s'étonne de ce résultat négatif; il déclare avoir toujours déterminé du soulagement par l'application d'une petite quantité de morphine sur la surface dénudée. Ebranlé par cette déclaration du savant professeur, tout dernièrement ayant à soigner une jeune dame atteinte d'une névralgie dorso-costale, j'usai de nouveau de l'application de deux centigrammes de chlorhydrate de

Digitized by Google

morphine sur la surface du vésicatoire, la malade en éprouva d'abord une sensation très douloureuse, et il s'en suivit des vomissements très opiniâtres qui se renouvelèrent le lendemain, lorsque je n'employai plus qu'un centigramme de morphine en application. Mais la névralgie resta la même.

Dans des cas violents, lorsque la névralgie occasionne des douleurs atroces, surtout lorsqu'elle paraît compliquée de quelque désordre dans les organes de la circulation, l'emploi des petits cautères, soit avec la potasse-caustique, soit avec la poudre de Vienne, soit avec un acide concentré, promené en tous sens, comme l'indique Mayor, ou même l'ustion superficielle, deviennent d'une indication positive. Dans des cas de ce genre, on se servirait avec avantage des allumettes de M. Gondret, ou de celles composées d'une mèche de coton enveloppée de cire, que leur a substitué dernièrement M. Bouvier, ou du disque chauffé à la flamme d'une lampe à alcool, préconisé par ce dernier médecin. En pareille circonstance, comme dans toute autre espèce de névralgie, M. Valleix, après avoir soumis le malade aux inhalations éthérées, trace rapidement avec le cautère cuttellaire, rougi à blanc, une ou plusieurs raies, sur le trajet du nerf.

Quelque soit le moyen qu'on emploie, dans tous les cas, il faut éviter les suppurations trop longues, toujours inutiles, comme le dit M. Notta, et quelquefois nuisibles, en ce qu'elles ont l'inconvénient de débiliter le sujet, et en même temps d'être cause d'une excitation trop prolongée. Aussi, lorsqu'il est nécessaire de recourir à un escarrhotique puissant, convient-il de recouvrir le siége de la brûlure de ouate comme dans l'ustion accidentelle, et d'éviter les corps gras et les cataplasmes, propres à entretenir la suppuration.

Les saignées locales sont rarement employées dans le traitement des névralgies intercostales, parceque, le plus souvent, cette sorte d'affection appartient à des sujets débiles ou d'une constitution nerveuse exagérée, qui suppor-

Digitized by Google

tent généralement mal les évacuations sanguines. Il peut arriver, cependant, comme je l'ai observé deux fois, qu'elles existent chez des sujets qui offrent une grande résistance, et alors une des premières indications devient l'application de sangsues ou de ventouses scarifiées *loco dolenti*.

Mais il ne suffit pas d'attaquer la névralgie intercostale par la médication extérieure, il faut encore hâter ou favoriser l'action de cette dernière par des médicaments pris à l'intérieur. Parmi ceux-ci, il convient de distinguer ceux qu'on emploie pour dénaturer la douleur ou empêcher le retour des accès, qu'on peut appeler curatifs, et ceux dont on se sert pour modifier, calmer, ou diminuer le mal, connus sous le nom de palliatifs.

En tête des premiers, il faut placer le sulfate de quinine. Cet agent est souverain, lorsqu'on a le bonheur d'avoir affaire à une névralgie intercostale périodique, qui revient à des heures à peu près fixes, qu'on peut déterminer d'avance, ou bien lorsqu'elle paraît entretenue par une habitation prolongée dans des contrées malsaines, marécageuses, ou bien encore lorsque l'individu qui en est porteur est dans un état de débilité qui exige avant tout des toniques.

La maladie se trouve-t-elle liée à un appauvrissement des globules du sang, et en est-elle, pour ainsi dire, la conséquence, la voie est toute tracée, les préparations ferrugigineuses, dont le succès est si constant dans toutes les lésions de l'hématose, si on peut s'exprimer ainsi, prennent ici leur place, et c'est avec empressement qu'on doit recourir à elles.

Mais lorsque la névralgie n'offre point un caractère intermittent, n'est point liée à un état d'épuisement ou à une constitution chlorotique, le médecin doit alors recourir à ce qui semble ralentir le cours du sang, surtout si à la névralgie vient se joindre une affection du cœur au début, ou à ce qui paraît imprimer au système nerveux une sédation puis-

Digitized by Google

sante. La digitale et ses préparations, la digitaline, surtout celle d'Homolle et Quevenne, le sirop de pointes d'asperges rempliront le premier but. Pour atteindre le deuxième, on emploie d'abord les anti-spasmodiques fixes, comme le musc, le castoreum, le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, l'oxide de zinc, le carbonate de fer; puis les narcotiques, comme l'opium et ses diverses préparations, la belladone, la jusquiame, le datura-stramonium, etc., etc. Dans ces circonstances, le médecin doit s'aider de l'usage des purgatifs qui ont le double avantage d'agir comme révulsifs et comme sédatifs, puisqu'il est avéré que, sous leur influence, le pouls perd de sa fréquence et l'excitation nerveuse s'affaiblit.

S'agit-il de combattre la violence des douleurs et de rechercher par tous les moyens possibles à donner du calme, c'est à l'éther, à la liqueur d'Hoffmann, à la teinture éthérée de digitale, au chloroforme pris à l'intérieur qu'il faut avoir recours. Un remède qui m'a paru souvent réussir est un mélange de teinture de valériane, de liqueur d'Hoffmann et de teinture de Rousseau, dont on administre de huit ou dix gouttes à la fois. Des infusions de tilleul, de feuilles d'oranger, de violettes, de bourrache, etc., en excitant une légère diaphorèse sont d'un grand secours. Les révulsifs aux extrémités, comme les pédiluves synapisés, les cataplasmes de farine de lin, soit simples, soit saupoudrés de farine de moutarde, les synapismes mêmes promenés sur les cuisses et aux jambes, les enveloppes des pieds dans la ouate et le taffetas gommé ne sont point à négliger.

Quelque soit la méthode employée, l'accès une fois disparu, il ne faut pas oublier que la névralgie intercostale est très sujette à récidive. Le malade doit donc éviter tout ce qui peut tendre à la ramener. Il doit savoir qu'une des principales causes de ce genre de mal est le ressentiment d'impressions morales ou physiques. Il devra donc ne pas trop s'abandonner aux émotions de l'âme, fuir celles qui peuvent être évitées. Il devra se garantir du contact d'un air froid et humide, ne point quitter les vêtements de flanelle, ne point

Digitized by Google

chercher à lutter contre un vent trop vif, se garder de plonger les extrémités dans l'eau froide, éviter les tensions d'esprit ou les fatigues corporelles excessives, faire en sorte de ne jamais avoir la poitrine comprimée. L'usage du corset occasionne, tous les jours, une foule de névralgies intercostales. Sous l'influence d'une constriction constante du thorax, les organes de la circulation, de la respiration, aussi bien que ceux de la digestion se trouvent gênés dans leurs fonctions, l'utérus, l'ovaire et les ligaments qui les retiennent sont tiraillés. De là un état de souffrance général, de là l'existence de névralgies intercostales coïncidant soit avec les lésions des viscères thoraciques ou abdominaux, soit avec des affections de l'ovaire ou de l'utérus, comme cela arrive si souvent.

Mais, si malgré l'observation des règles hygiéniques les plus sages, malgré l'emploi des agens thérapeutiques les mieux indiqués, la névralgie intercostale résiste ou récidive, il convient alors de se souvenir du précepte de Bordeu, au sujet des eaux minérales. Il faut le reconnaître, plus d'une névralgie intercostale rebelle a cédé à l'usage des eaux thermales salines ou légèrement sulfureuses, soit en douches, soit en bains. A ma connaissance, deux cas de cette nature ont été de beaucoup soulagés par un séjour, chez une première malade, aux eaux de Néris; chez une seconde, à la source de Bagnoles (Orne). Un succès non moins heureux s'est présenté à mon observation dans une circonstance différente, par les secours énergiques de l'hydrothérapie.

Malgré tout, la névralgie intercostale résiste quelquefois, le temps seul vient l'amortir. Il semble qu'elle s'use d'elle-même au contact des années. L'âge avancé est rarement tourmenté par les douleurs qu'occasionne la névralgie intercostale, et souvent cette affection nerveuse, qui avait traversé les années, vient fléchir devant cette époque de la vie où les nerfs, comme les sensations, semblent s'émousser.

Ici se termine ce que nous avions à dire sur la névralgie intercostale. Nous nous résumerons en disant que de toutes

Digitized by Google

les névralgies, celle-ci est une des plus fréquentes; que si elle a été de la part d'auteurs, même peu anciens, omise dans la description qu'ils ont faite de diverses maladies, c'est qu'elle se trouvait confondue avec le rhumatisme des muscles de la poitrine, avec certaines lésions organiques du poumon et du cœur.

Que, cependant, la névralgie intercostale est bien distincte de ces maladies, quoiqu'elle coïncide souvent avec une de ces lésions, ou avec une affection des organes génitaux, principalement chez la femme.

Que, liée à un commencement de lésion de la circulation ou de la respiration, ou étendue aux rameaux nerveux circonvoisins, elle constitue, à nos yeux, dans beaucoup de cas, ce qu'on appelle *angine de poitrine*.

Qu'elle n'est grave qu'autant qu'elle perd son rôle de simplicité et qu'elle complique une autre affection.

Que l'anatomie pathologique est encore peu probante à son égard; que la science ne possède qu'une observation d'autopsie à la suite d'une névralgie intercostale, que cette observation est celle de Siebold et qu'elle est fort incomplète; que, dans les cas observés par M. Valleix, la névralgie se trouvait jointe à la phtysie et qu'il est impossible d'en rien inférer sous le rapport des altérations pathologiques du nerf malade.

Que ce qui prouve combien cette affection est opiniâtre et souvent difficile à guérir, c'est la quantité de remèdes tant externes qu'internes qu'on lui oppose; que le temps finit par considérablement l'amoindrir et souvent même par l'user. « La nature, disait Monfalcon, a guéri beaucoup de névral-
» gies et quelquefois même malgré tout ce que faisait l'inter-
» vention intempestive de l'art de guérir. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. le Docteur LECADRE,

INTITULÉ

ESSAI SUR LA NÉVRALGIE INTERCOSTALE

Par M. le Docteur BELLEVUE,

Membre résidant

On ne saurait trop louer, à mon avis, cette noble émulation qui semble, depuis quelques années surtout, animer les hommes studieux et instruits qui peuplent nos départements, et qui les pousse incessamment à s'affranchir de l'omnipotence parisienne. De ce que la capitale soit beaucoup, faut-il donc en conclure qu'elle soit tout? Pourquoi nos provinces ne revendiqueraient-elles pas leur bonne part de la gloire nationale? Est-ce que, dans toutes les branches qui composent l'arbre immense des connaissances humaines, on ne voit pas briller, souvent au premier rang, des hommes qui ont illustré la France, et qui pourtant n'habitaient pas Paris?

Si Paris est si riche en gloires de tous genres, les provinces ne sont-elles pas souvent la pépinière où naissent ces élèves prédestinés qui doivent, en grandissant et se fortifiant,

Digitized by Google

ajouter un brillant fleuron à la couronne parisienne? Si la stabilité était plus une des vertus du Français, Paris serait moins riche et les provinces plus honorées encore qu'elles ne le sont. Elles garderaient chez elles toutes leurs célébrités, et la masse, qui se laisse si facilement éblouir, ne dirait pas si souvent que rien n'est réellement grand, réellement beau, réellement bon, que ce qui vient de Paris!

Mais, en vérité, Messieurs, ceux qui tiennent un pareil langage, ont-ils donc des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre? Leur mémoire est-elle assez stérile pour oublier toujours que ceux qui les entourent, contre lesquels ils se heurtent tous les jours, sont tous, ou presque tous, sortis des écoles de Paris? Pourquoi toujours se méfier des siens et de soi-même? Pourquoi se rendre assez peu de justice pour ne pas se dire : Cet homme, instruit hier, ne peut pas être un ignorant aujourd'hui, par la seule raison qu'il n'est plus à Paris et qu'au lieu d'avoir des rapports journaliers avec des Parisiens, il les a avec moi, qui ne suis qu'un pauvre provincial?

Du moment, Messieurs, qu'on sera bien pénétré de cette vérité, la Province grandira à ses propres yeux, la Province prendra la place qu'elle doit légitimement occuper, et on ne verra plus, pour un *oui* ou pour un *non*, des hommes, même instruits, laisser à côté d'eux des hommes éminents, pour aller, à grand frais, consulter les célébrités parisiennes.

Remarquez bien, Messieurs, je vous prie, que je parle en général et sans distinction professionnelle. Pour arriver plus vite à cet heureux résultat, le travail doit être la base sur laquelle nous devons nous appuyer. Que chacun à son tour apporte sa pierre pour l'édification de ce grand monument. Quelque petite qu'elle soit, elle a sa valeur, son poids, elle tient sa place, elle comble un vide ou elle bouche une fissure oubliée par les premiers architectes.

A ce titre, Messieurs, comme à beaucoup d'autres, le

Digitized by Google

travail dont notre honorable et savant Président est l'auteur, et qu'il a eu la bienveillance de me confier pour en faire le rapport, sans consulter mes forces, se recommande à votre attention d'une manière toute particulière.

La question traitée par M. le docteur Lecadre n'est pas entièrement neuve, mais elle est toute jeune encore. De rares travaux ont été faits sur le même sujet, comme le reconnaît l'auteur, dès le début de son Mémoire. Ce n'est donc pas le mérite de la priorité que nous devons constater en faveur de notre collègue, mais bien un mérite tout aussi grand, peut-être, celui d'avoir coordonné, d'avoir mis en relief, avec la lucidité qui caractérise ses productions, tout ce qui a été fait et dit, jusqu'à ce jour, sur la névralgie intercostale, et d'attirer de plus en plus l'attention des praticiens sur une affection qui, bien que nullement dangereuse, ne laisse pas que de provoquer souvent d'atroces douleurs et de mortelles inquiétudes.

Les anciens nosographes ne parlent pas de la névralgie intercostale, et pourtant, au dire de tous les pathologistes modernes qui s'en sont occupés, c'est une des névralgies les plus fréquentes. La première observation constatée de cette affection remonte à Siebold, elle est rapportée par Chaussier, et consignée dans le grand *Dictionnaire des Sciences médicales*. Après cet auteur vient le professeur Fouquier, qui fixa l'attention des médecins sur cette maladie, mais il n'a rien écrit sur ce sujet avant ses communications de 1838, qui se trouvent dans le compte-rendu de la *Société de Médecine Pratique*. Nicod, au contraire, dès 1818, dans ses observations de névralgies thoraciques, insérées dans le nouveau *Journal de Médecine*, a résumé ses idées sur cette affection, et tout en revendiquant la priorité, il fait observer que le professeur Fouquier la connaissait, et que, depuis plusieurs années, il la faisait remarquer à ses élèves.

Après ces trois noms célèbres, M. Lecadre fait mention de la thèse si remarquable, comme il le dit lui-même, pré-

Digitized by Google

sentée et soutenue le 29 avril 1840, à Paris, par M. le Docteur Bassereau. Elle a pour titre : *Essai sur la Névralgie des nerfs intercostaux, considérée comme symptomatique de quelques affections viscérales.* Je l'ai lue en entier, et j'avoue que je partage entièrement l'opinion de notre honorable Président, sur la valeur de ce travail. Mais je crois qu'il a commis une légère erreur en considérant M. Bassereau comme un elève de M. le professeur Fouquier, et l'interprète de ses opinions sur la névralgie intercostale. M. le docteur Bassereau, comme il le déclare dans sa belle thèse, est l'élève de M. le professeur Piorry. C'est ce jeune praticien qui, alors interne du célèbre professeur, fixa l'attention du chef de service sur cette question, que celui-ci a ensuite élucidée dans son *Traité de Diagnostic.* Le travail de M. le docteur Bassereau me semble une œuvre hors-ligne. La question de la névralgie intercostale y est traitée de main de maître. Certainement, les recherches de l'élève à ce sujet ont précédé celles du professeur. Il en est de même aussi, quant à la priorité de M. le docteur Bassereau sur M. le docteur Valleix. Bien positivement, les premières leçons de diagnostic de la névralgie intercostale ont été données par M. le docteur Bassereau à M. le docteur Valleix, qui a remplacé, pendant quelque temps, M. le professeur Piorry dans son service, et auquel, comme interne du service, M. le docteur Bassesereau a bien été obligé de fournir tous les renseignements possibles sur les cas de névralgie intercostale, se trouvant dans les salles, quand le nouveau chef est venu prendre le service. Ce travail ne laisse pas de lacunes; on y voit figurer tous ceux qui se sont occupés de névralgie intercostale, tant en France qu'à l'Etranger.

Ainsi, après les noms cités par M. le docteur Lecadre, Nicod en 1818; Fouquier officiellement en 1838, mais de fait avant Nicod; M. Bassereau parle des travaux de Brown en 1828; de Brayer, analysés dans le Mémoire d'Isaac Parrish, en 1821; de Darwal et Teale, en 1829; de Tate, en 1830; de Ens, en Allemagne; d'Isaac Parrish, en 1832; de Griffin, en 1834; et enfin d'Ollivier d'Angers, dans son *Traité des mala-*

Digitized by Google

dies de la moëlle épinière. Si je me suis permis d'ajouter, d'après le travail de M. Bassereau, quelques noms à ceux déjà cités par notre savant Président, il me le pardonnera, je l'espère, car il trouvera là une nouvelle preuve du soin que je me suis fait un devoir d'apporter à l'examen de son remarquable Mémoire.

Pour mettre autant d'ordre que possible dans la suite du compte-rendu que j'ai l'honneur de vous soumettre, je n'ai qu'à suivre le modèle que j'ai sous les yeux, et rappeler le titre de chaque chapitre de l'œuvre nouvelle de notre honorable Président.

Histoire et Symptômes de la Névralgie Intercostale.

L'auteur s'occupe en premier lieu du siége de la maladie, qu'il localise presque toujours, quand elle existe en avant, entre le septième, huitième, ou le neuvième espace intercostal. Nicod dit que, le plus fréquemment, elle est fixée à l'union de la côte et le cartilage sternal. D'après les observations de M. Lecadre, son siége est de préférence au-dessous de la pointe du cœur, ce qui explique la fréquence des battements vifs de cet organe, dans les cas de névralgie intercostale. Les douleurs qu'elle occasionne s'étendent en arrière, et vont jusqu'au foie gagner le rachis. Elle est beaucoup plus fréquente à gauche qu'à droite.

Cette vérité, avancée par M. Lecadre, est confirmée par les recherches de MM. Valleix et Bassereau. D'autres fois les douleurs partent du dos et irradient en avant. Dans cette marche M. Valleix leur assigne trois points principaux : un vertébral et postérieur, un latéral et un antérieur ou sternal. M. Lecadre leur assigne aussi la même marche, seulement ses observations ne conduisent pas au même résultat que celles de M. Valleix. Pour ce dernier, la douleur occupait vingt-cinq fois le point vertébral, dix-neuf fois le point sternal et sept fois le point latéral. Pour M. Lecadre, la douleur, dans les deux tiers des cas, occupait le point latéral ; elle était plus

Digitized by Google

commune au point postérieur qu'à l'antérieur. Quand le siége de la névralgie est en arrière, il se trouve généralement plus bas, vers le dixième ou le onzième espace intercostal, d'après les observations de M. Lecadre. M. Bassereau constate aussi la prédilection de cette névralgie pour le côté gauche. Elle s'est montrée à lui douze fois à gauche, six fois à droite et dix-neuf fois des deux côtés. Il n'a jamais vu les onzième et douzième nerfs intercostaux affectés de névralgie. Les quatrième, cinquième et sixième lui ont paru être le plus constamment affectés. Pour M. Valleix, ce sont les sixième, septième et huitième espaces intercostaux qui en sont le siége le plus fréquent.

MM. Fouquier, Nicod, Bassereau, Valleix et Lecadre sont d'accord sur le sexe le plus souvent atteint de névralgie intercostale. Le nombre des femmes est bien supérieur à celui des hommes. Le même accord règne pour les âges. Les enfants y sont les moins sujets. M. le docteur Lecadre est celui de ces auteurs qui trouve le plus souvent des coïncidences entre cette maladie et les affections du cœur. Pour M. Bassereau, ce sont les affections de l'utérus qui se compliquent le plus souvent avec elle.

A l'appui de sa manière de voir, M. Lecadre rapporte, dans son travail, avec des détails très circonstanciés, plusieurs cas observés par lui.

La première porte sur un homme de cinquante ans, affecté, depuis vingt ans, d'une névralgie intercostale, dont le siége est entre la septième et la huitième côte du côté gauche. Après avoir parfaitement démontré l'existence de la névralgie, il démontre tout aussi heureusement celle d'un commencement d'hyperthrophie du cœur.

La seconde observation a pour sujet un homme âgé de soixante-six ans, ancien militaire, d'un caractère vif, d'un teint coloré, porteur, depuis huit ans, d'une douleur tantôt sourde, le plus souvent lancinante, dans le septième espace

Digitized by Google

intercostal. Le siége de la douleur n'est pas sensible au toucher, et le doigt peut impunément se promener dans toute la gouttière intercostale, sans faire éprouver aucune sensation pénible. Soumis à l'auscultation, le cœur offre des désordres qui ne sont pas douteux, et dans la force et dans le nombre de ses pulsations. On entend un bruit de frottement qui indique que le cours du sang éprouve quelque obstacle à travers les valvules et que quelque ossification existe, soit dans le tissu de ces valvules, soit dans celui de l'origine des gros vaisseaux. J'avoue que, me basant entièrement sur les données si bien indiquées par M. Lecadre, je ne trouve pas là la certitude d'un cas de névralgie intercostale, mais seulement un cas d'affection organique du cœur. Je ne comprends pas l'absence complète de la douleur, dans un nerf malade, quand on peut le comprimer par la pression.

Quand le nerf intercostal malade ne l'est pas dans un seul point, la douleur semble envahir tout le côté et se porter même au sein, surtout quand le sujet est une femme. Alors cet organe devient douloureux et se tuméfie. M. Lecadre a constaté le fait plusieurs fois, et l'explique, je crois, avec raison, par l'engorgement du tissu cellulaire qui avoisine le nerf malade et par sa tuméfaction. Alors, l'inflammation du nerf malade se propage de proche en proche, dans les filets nerveux qui se portent au sein, et le tissu cellulaire ambiant s'engorge sous l'influence de cette inflammation communiquée par irradiation.

La troisième observation de M. Lecadre confirme en tout point ce raisonnement. Elle a pour sujet une dame de trente-huit ans, affectée d'abord d'une gastro-duodénite chronique, puis vers la fin de l'année 1849, d'une fièvre muqueuse intermittente. On observe quelques désordres du côté du cœur, puis une douleur constante au côté gauche avec exacerbation, alors le sein se tuméfie, il devient dur et douloureux au toucher.

M. Lecadre déclare formellement qu'aucune maladie,

Digitized by Google

sans même excepter le rhumatisme, n'est, plus que la névralgie intercostale, accessible aux intempéries de l'air et aux variations atmosphériques. M. Valleix, sans être aussi positif, n'en a pas moins remarqué que c'est surtout dans les temps de neige que les douleurs ont été les plus violentes.

Pour confirmer ce qu'il avance, M. Lecadre, dans sa quatrième observation, rapporte ce qui arrive à Mme K..., âgée de trente-six ans, d'une constitution nerveuse, atteinte depuis six ans d'accès de névralgie intercostale. Elle est constamment souffrante quand quelque tourmente apparaît, lorsqu'arrivent les vents de Nord et de Nord-Est. Alors les accès sont violents, répétés plusieurs fois dans la journée, et entraînent avec eux des défaillances, espèces de syncopes nerveuses, sans le moindre trouble dans l'appareil circulatoire. Cette sorte de syncope, peu remarquée par les écrivains, fournit à M. Lecadre l'occasion d'en établir la différence d'avec la syncope ordinaire, différence qui existe surtout dans les effets observés avant, pendant et après la crise. Il n'a jamais rencontré cette syncope particulière que chez les femmes, c'est pourquoi il se demande si elle ne serait pas une variété de l'hystérie sans convulsions et sans sentiments de strangulation.

Au dire de M. Lecadre lui-même, M. le professeur Piorry, dans le rapport qu'il a fait sur le premier Mémoire de notre Président, à l'Académie Impériale de Médecine de Paris, trouve la raison anatomique et physiologique de ce genre de lypothimie, dans l'extension de l'état névropathique aux nerfs pneumo-gastriques et cardiaques. Chargé aujourd'hui du même travail qu'autrefois le célèbre professeur de Paris, j'avoue que je n'ai pas osé lire son rapport avant de vous soumettre ces considérations. Chacun de vous, Messieurs, comprendra cette prudence.

Etiologie de la Névralgie Intercostale.

Les causes de cette névralgie sont à peu-près les mêmes

Digitized by Google

que celles de toutes les autres névralgies. Ce sont, d'après M. Lecadre, les travaux d'esprit prolongés, les émotions vives de l'âme, les insomnies répétées, les excès vénériens, l'habitude des lieux où l'air est raréfié, chargé de parfums, échauffé par les bougies ou la grande réunion de personnes comme le bal, le spectacle; la pression de la poitrine par l'usage si pernicieux du corset; l'action d'un air froid et humide, lorsque la poitrine n'est pas assez couverte; une longue lutte contre la violence du vent venant frapper en face, et la prédisposition individuelle. Cette prédisposition est un tempérament nerveux, une constitution épuisée par une maladie grave, des indispositions fréquentes ou le retour d'hémorrhagies.

D'après M. Valleix, les causes prédisposantes sont l'âge, le sexe, la constitution médiocrement forte, le tempérament nerveux, l'éruption douloureuse, l'irrégularité, la diminution ou la suppression des menstrues chez les femmes, les mauvaises conditions hygiéniques.

Les causes occasionnelles du même auteur sont : un excès de travail, un coup reçu sur la poitrine, la suite d'un zona sur les parois thoraciques, le cours de la phthisie pulmonaire, l'apparition d'une bronchite parvenue aux dernières ramifications des bronches à la partie inférieure des poumons, la liaison avec une gastralgie intense.

D'après M. Bassereau, les causes de la névralgie intercostale sont tout-à-fait différentes de celles des autres névralgies. Il déclare d'abord que la névralgie intercostale est bien plus souvent symptomatique de l'affection de quelque viscère, dont la souffrance est transmise aux nerfs intercostaux par les anastomoses que le grand splanchnique a avec eux.

De tous les organes, celui qui est le plus souvent affecté, quand la névralgie intercostale existe, c'est l'utérus. Aussi, pour cet auteur, la seule cause démontrée de cette névralgie, c'est l'état morbide de l'utérus ou de ses annexes, les autres

Digitized by Google

ne sont que probables. Telles sont : la tuberculisation des ganglions du mésentère et de ceux qui entourent le plexus solaire qui peuvent donner naissance à cette affection chez les phthisiques; les pleurésies chroniques purulentes, avec formation de fausses membranes et épaississement du tissu cellulaire sous-pleural, dans lequel se trouvent enveloppés les ganglions thoraciques du tri-splanchnique; la présence d'un zona, qui, trois fois, à la connaissance de M. Bassereau, a devancé l'arrivée d'une névralgie intercostale.

Il y a ceci de remarquable dans tous les auteurs qui parlent des causes de cette névralgie, c'est qu'elle survient souvent à la suite d'un zona. Cette particularité a donné, à M. Lecadre l'occasion d'entrer dans des considérations très judicieuses pour expliquer comment, au lieu d'attribuer la douleur qui survient alors à une névralgie, on devrait l'attribuer au renouvellement de l'épiderme, à cette vive excitation des papilles de la peau, résultat de toute affection exanthématique.

Diagnostic de la Névralgie Intercostale.

Dans ce chapitre, à l'exemple de tous les bons auteurs, M. Lecadre a cru devoir établir de suite le diagnostic différentiel de cette maladie avec les affections qui peuvent se confondre avec elle, la masquer, la modifier ou la faire méconnaître.

Cette méthode me semble la meilleure pour éviter des redites inutiles et souvent fastidieuses. En effet, quand on a présent à la mémoire ce qui a été dit sur les symptômes de la maladie, la douleur dorsale, costale ou sternale, résultant de la pression sur l'origine des nerfs intercostaux à leur sortie par les trous de conjugaison des vertèbres; son siége, sa coïncidence avec la gêne dans la respiration, souvent avec les mouvements désordonnés du cœur; son exacerbation par la palpation sur le trajet du nerf malade; on doit aujourd'hui reconnaître facilement l'existence d'une névralgie

Digitized by Google

intercostale. Mais pour simplifier encore ce travail de la mémoire, M. Lecadre passe en revue les principales maladies avec lesquelles l'erreur pourrait avoir lieu. Il cite :

1° La pleurésie et la pleuro-pneumonie. Il dit avec raison que l'erreur n'est pas possible par la nature même de la douleur névralgique, par son siége, par sa fixité et par le caractère de la douleur pleurétique, et surtout pleuro-pneumonique plus profonde, plus largement étendue ; et surtout à l'aide de l'auscultation ;

2° La pleurodynie ou rhumatisme musculaire des parois de la poitrine. Ici l'erreur est possible, mais elle doit être évitée, en se rappelant que dans cette affection, souvent il y a eu antérieurement un autre rhumatisme. La douleur pleurodynique est plus éparpillée, la douleur névralgique est plus limitée. Le mouvement de la tête ou du tronc n'augmente pas la douleur névralgique ; dans la douleur pleurodynique, ces mouvements, même légers, arrachent souvent des cris. La persistance de la douleur névralgique est extrême souvent; souvent, au contraire, la douleur pleurodynique est enlevée par une simple application de sangsues;

3° Les lésions organiques du cœur. Elles sont reconnues par la percussion et l'auscultation avec assez de précision pour ne pas les confondre avec une névralgie intercostale. D'ailleurs, les désordres généraux sont d'une nature tellement différente qu'il ne peut pas y avoir long-temps de confusion entre ces deux sortes d'affections ;

4° Les douleurs du sein, quand l'une des glandes devient squirrheuse, peuvent avoir des analogies avec celles occasionnées par la névralgie intercostale ; mais le siége du mal, mais la palpation de la glande mammaire, qui y fait découvrir des durions, des bosselures, ont bientôt mis à l'abri de toute méprise ;

5° Les douleurs existant dans la région dorsale à la suite

Digitized by Google

des affections de la moëlle épinière, des lésions organiques de l'estomac et du foie, peuvent-elles être confondues avec celles de la névralgie intercostale? Non! Si on se rappelle les symptômes qui accompagnent les maladies de la moëlle, tels que mouvements désordonnés dans les extrémites, altération dans la sensibilité, anomalie dans la myotilité.

Ceux qui, dans les maladies de l'estomac et du foie indiquent un trouble profond dans la digestion, tels que : vomissements, perte d'appétit, soif vive, sensibilité aux régions hépatique et épigastrique, teinte ictérique à la peau ou au moins aux sclérotiques.

Dans tout ce qui précède, il n'y a rien qui me soit propre; je n'ai fait que résumer aussi brièvement que possible, les judicieuses données de M. Lecadre, et certes, elles sont précisées par lui avec tant de soin, qu'elles sont plus que suffisantes pour éclairer et guider tous ceux qui veulent étudier la question qui nous occupe.

Pronostic de la Névralgie Intercostale.

Il est variable suivant la nature de la maladie. Simple, cette affection ne présente aucune gravité; seulement, sa durée peut être fort longue; elle est difficile à guérir; pénible, fatiguante; elle prédispose aux affections du système nerveux. Compliquée, elle devient grave, non par elle-même, mais par les maladies auxquelles elle est unie.

Cette proposition entièrement vraie, est parfaitement démontrée par la discussion à laquelle se livre M. Lecadre, qui rappelle que, souvent, la névralgie intercostale devance, accompagne ou suit les affections graves du cœur, des gros vaisseaux, de la poitrine, de l'estomac et du foie, et provoque une débilité et une excitabilité qui entretiennent et aggravent ces maladies.

Altérations Pathologiques.

Cette partie du travail de M. Lecadre est certainement la

Digitized by Google

moins riche. Je ne lui en fais pas un crime. Il ne pouvait pas en être autrement.

En effet, une maladie qui n'est jamais mortelle par elle-même, a dû bien peu fournir aux observations faites sur le cadavre. Quand ensuite la mort survient, après ou avec une affection organique sérieuse, compliquée d'une névralgie intercostale, qui nous dit ce qui s'est passé! Quelles ont été les altérations primitives? Quelle est la vraie cause de celles qui sont consécutives?

Au reste, notre savant Président rapporte à peu près tout ce qui a été dit de positif à ce sujet, par le fait cité de Siebold, et rappelle les opinions d'hommes dont le nom est d'un grand poids dans la balance scientifique. Tels sont : Cirillo, Bichat, Van de Keer, Desault, Cooper, opinions, du reste, qui se contredisent souvent. Plus récemment, M. Valleix observe les nerfs couverts d'une couche épaisse de pseudo-membranes anciennes sans présenter aucune espèce d'altération. Nicod, au contraire, dans la même circonstance, admettait l'altération du névrilème. Enfin, M. Bassereau, dont M. Lecadre ne parle pas dans cette partie de son travail, dit avoir fait l'autopsie de cinq sujets atteints de névralgie intercostale, et qui avaient succombé : quatre aux progrès de la phthisie pulmonaire, et le cinquième à la suite d'un épanchement pleurétique purulent, passé à l'état chronique. Il ajoute : Le canal rachidien, les organes qui y sont contenus, les nerfs qui sortent par les trous de conjugaison, ont été examinés avec grand soin, notamment dans les points au niveau desquels existaient, pendant la vie, les douleurs névralgiques. Les os ont toujours été trouvés sains. La dure-mère, l'arachnoïde, la pie-mère rachidienne n'ont jamais offert aucune altération; le liquide céphalo-rachidien n'était pas plus abondant qu'à l'ordinaire; il n'existait ni injection sanguine prononcée, ni changement de consistance dans la substance du cordon rachidien; les nerfs intercostaux ne présentaient aucune trace de modification morbide, depuis leur origine jusqu'à leur terminaison.

Digitized by Google

Certes, ces faits sont bien étranges : mais ce sont des faits rapportés par un homme grave, instruit et consciencieux, et que nous devons admettre avec pleine confiance. Je les rapporte d'autant plus volontiers, qu'avec leur valeur réelle, ils viennent à l'appui de ce qu'a dit M. Lecadre, en finissant cet article, à savoir :

» Il reste encore bien des recherches à faire sur le mode d'inflammation et d'altération du système nerveux. Il est sans doute destiné aux observations microscopiques de fournir des données inconnues jusqu'ici ; et nécessairement le traitement à apporter aux névralgies devra subir quelques modifications de la part de ces nouvelles connaissances acquises. »

Traitement de la Névralgie Intercostale.

Au début de ce chapitre, M. Lecadre fait un aveu pénible, mais vrai, en disant qu'on peut juger de l'état rebelle d'une maladie par la multitude de remèdes qu'on lui oppose. Il s'efforce de masquer notre riche pauvreté thérapeutique à ce sujet, en invoquant la nature même de la névralgie intercostale, si accessible aux influences physiques et morales; Soyons francs entièrement et disons qu'il en est, pour cette affection, comme pour beaucoup d'autres, plus on a de remèdes à leur opposer, moins ils sont bons. Une preuve : le choléra ! une autre, dans le sens opposé : la fièvre intermittente !

Quoiqu'il en soit, M. Lecadre formule ainsi le traitement à opposer à la névralgie intercostale. Il divise ses agents en deux ordres, les *externes* et les *internes*.

Agents externes : L'emploi des vêtements de laine; l'application à l'endroit douloureux, ou d'un léger rubéfiant, comme l'emplâtre de diachylon, de papier chimique de Fayard, l'emplâtre de poix de Bourgogne, ou un topique à l'action révulsive duquel on joint une sorte d'action stupéfiante, comme l'emplâtre de belladone, de ciguë, de jusquiame, de

Digitized by Google

thériaque ou d'opium. Les frictions avec la pommade au chloroforme ou, mieux, le chloroforme versé par gouttes sur l'endroit douloureux, en favorisant l'anesthésie locale, en soufflant en même temps sur la partie malade, soit avec la bouche, soit au moyen d'un petit soufflet. On favorise la réaction en couvrant le côté d'une feuille d'ouate ou d'un morceau de taffetas gommé.

Les frictions avec l'huile de croton-tiglium, la pommade stibiée, l'emploi du crayon de nitrate d'argent mouillé et promené pendant plusieurs minutes sur l'endroit douloureux, l'emploi des vésicatoires volants. L'usage du chlorhydrate de morphine, à dose convenable, ne semble pas procurer le soulagement qu'on doit en attendre; il est douloureux au moment de son application et expose à des accidents toxiques; l'emploi de petits cautères avec la pommade caustique, la poudre de Vienne, ou un acide concentré, promené en tous sens, comme l'indique Mayor.

Celui des allumettes de M. Gondret ou de celles composées d'une mèche de coton enveloppée de cire, que leur a substitué M. Bouvier, ou bien du disque chauffé à la flamme d'une lampe à alcool préconisé par le même auteur.

« En pareille circonstance, dit M. Lecadre, M. Valleix, après avoir soumis le malade aux inhalations éthérées, trace rapidement, avec le cautère cuttellaire, rougi à blanc, sur le trajet du nerf, une ou plusieurs raies. Quand on a eu recours à un escarrhotique puissant, on doit recouvrir le siége de la brûlure de ouate, comme dans l'ustion accidentelle, et éviter l'emploi des cataplasmes et des corps gras propres à entretenir la suppuration. »

L'emploi des saignées locales, soit par les sangsues, soit par les ventouses scarifiées, *loco dolenti*, n'est avantageux que dans des circonstances particulières. Il va sans dire que tous ces moyens indiqués sont employés chacun à son tour, suivant la gravité du cas que l'on a à combattre.

Digitized by Google

Agents internes : M. Lecadre les divise en deux ordres : ceux du premier sont *curatifs*, ceux du second sont *palliatifs*.

Agents internes curatifs : Sulfate de quinine, préparations ferrugineuses, la digitale et ses préparations, la digitaline surtout, le sirop de pointes d'asperges, le musc, le castoreum, le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, l'oxide de zinc, le carbonate de fer, les narcotiques, comme l'opium et ses diverses préparations, la belladone, la jusquiame, le datura-stramonium; les purgatifs, qui ont le double avantage d'agir comme révulsifs et comme sédatifs; l'éther, la liqueur d'Hoffmann, la teinture éthérée de digitale, le chloroforme; un mélange de teinture de valériane, de liqueur d'Hoffmann et de teinture de Rousseau, dont on administre de huit à dix gouttes à la fois; des infusions de tilleul, de feuilles d'oranger, de violettes, de bourrache. Comme adjuvant on ne doit pas négliger les révulsifs aux extrémités, tels que : pédiluves sinapisés, cataplasmes de farine de lin, soit simples, soit saupoudrés de farine de moutarde, promenés sur les cuisses et les jambes; les enveloppes des pieds avec de la ouate ou du taffetas gommé. La seule énonciation de cette série de remèdes suffit, ce me semble, pour guider le médecin. Selon la forme sous laquelle se présente la névralgie intercostale, selon l'état du malade, incontestablement il faut : rompre la périodicité, fortifier la constitution débile, modérer la circulation, calmer l'éréthisme, stupéfier le malade pour le soulager, tenir le ventre libre pour éviter les complications gastro-intestinales, faciliter le diaphorèse, révulser le mal pour l'amoindrir.

Agents Palliatifs : Eviter autant que possible les impressions physiques et morales, ne pas s'abandonner aux émotions de l'âme, se garantir du contact d'un air froid et humide, ne pas quitter les vêtements de flanelle, ne pas chercher à lutter contre un vent vif, ne pas se comprimer la poitrine ; l'usage du corset est pernicieux; celui des eaux thermales salines et légèrement sulfureuses, soit en douches,

Digitized by Google

soit en bains, est salutaire. Une fois, les eaux de Néris et une fois celles de Bagnoles, ont produit d'excellents résultats à M. Lecadre. Une autre fois l'hydrothérapie a été aussi heureuse. Enfin, le souverain et dernier remède, quand tous les autres ont échoué, c'est le temps qui use la maladie.

Cette importante communication se termine par un résumé très-lucide où M. Lecadre met en relief tout ce qu'il y a de saillant dans son intéressant travail.

Remercions vivement, Messieurs, notre honorable Président de ses généreux efforts; félicitons-le de ses longues et pénibles études; honorons-le dans ses travaux qui honorent notre Société, à la tête de laquelle nous venons de le replacer, et mettons tous ceux qui nous lisent ou nous observent, à même de le juger comme nous, en publiant son Mémoire sur la névralgie intercostale dans le premier *Recueil des travaux de la Société Havraise d'Études Diverses.*

Digitized by Google

ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant.

J'interromps momentanément mes communications psychologiques pour vous entretenir d'un fait d'une haute valeur pratique, sur lequel je désire appeler l'attention de mes confrères.

Vous vous le rappelez, MESSIEURS, il y a six mois à peine, je vous racontais un exemple de succès de l'insufflation pulmonaire chez un nouveau-né; depuis je vous citai un cas analogue; aujourd'hui, j'en possède un troisième, plus intéressant encore que les deux premiers, par la prolongation de la *vie latente*.

C'est de lui dont je viens vous entretenir spécialement aujourd'hui. Je dis spécialement, parceque, si vous le voulez bien, nous allons réunir ces trois cas, les comparer et en déduire un enseignement pratique, qui ne peut que tourner au grand profit de l'humanité.

Voyons d'abord nos trois observations.

Dans la première dont je vous ai déjà entretenu, il s'agit d'une jeune dame, rue de la Halle, qui mit au monde

Digitized by Google

une fille bien constituée, mais donnant à peine quelques signes de vie. Quoique ce fût le troisième enfant de cette dame, le travail avait été assez pénible, sans toutefois exiger aucune intervention de l'art. Le cordon, laissé libre après sa section, avait fourni à peine deux cuillerées de sang noir, et cependant la face était congestionnée, l'enfant avait été, comme le disent les gardes, *gêné au passage*. On eut recours à des frictions, des fomentations alcooliques, un bain chaud, la titillation de la luette, etc.

Il était midi et dix minutes quand la mère accoucha. Son enfant eut quelques rares inspirations et expirations; elles furent bientôt s'affaiblissant, et à midi vingt minutes l'enfant ne respirait plus.

Le cordon avait été lié, le nouveau-né avait pâli, ses membres étaient froids et il était inanimé, ou paraissait tel. Ce fut alors que j'auscultai le cœur, je ne perçus rien, ou plutôt je me défiai de quelques pulsations que j'attribuai à mes carotides, et en effet, j'étais fatigué, j'avais le sang à la tête; celle-ci étant penchée sur le corps de l'enfant, l'erreur était possible. Je dis l'erreur, car aujourd'hui, je n'ose plus affirmer que le cœur ne battait pas.

J'oubliais de dire que j'avais pratiqué quelques insufflations, mais pas assez suivies.

Je fis emporter l'enfant dans une autre chambre, pour l'éloigner de sa mère qui poussait des cris déchirants, et sous le prétexte que je devais m'occuper à la délivrer, mais en réalité, pour lui éviter un pénible spectacle.

A peine débarrassé des soins que je devais à la mère, je retournai près du cadavre du jeune enfant; la garde l'avait placé sur un lit, enveloppé complètement par ses langes. — « Il est mort, me dit-elle, tous soins sont inutiles! » Je le développai, toutefois, et je l'approchai du feu; il était glacé. Je me reproche de ne point avoir en ce moment ausculté le

Digitized by Google

cœur. Je recommençai de plus belle à souffler de l'air dans sa bouche avec un tuyau de pipe. Après chaque insufflation, la garde rapprochait les côtes pour simuler l'expiration.

Je soufflais depuis plus d'une demi-heure sans résultat, j'étais fatigué, j'allais abandonner tout espoir de retour à la vie. Une heure sonna; en ce moment, j'aperçus une contraction légère du zygomatique gauche, qui releva la commissure labiale correspondante. Quelques secondes après, une contraction énergique des muscles de la poitrine vint m'assurer du retour de la vie; je veux dire, bien entendu, du retour apparent de la vie. Il se passa encore deux minutes peut-être sans nouvelle inspiration, puis elles devinrent peu à peu plus rapprochées; la vie avait repris son empire.

Aujourd'hui, l'enfant jouit d'une santé parfaite.

La deuxième observation concerne l'enfant de Mme C..., rue Marraine. Il s'agit ici d'une primipare accouchée en février 1854. Le travail avait été assez long, l'enfant était volumineux; il ne donnait aucun signe de vie; le cordon ne fournit que quelques gouttes de sang, la face était peu congestionnée; j'auscultai le cœur, je perçus de faibles battements, mais assez distinctement.

J'usai de suite des moyens généraux employés ordinairement, mais j'y renonçai bientôt pour recourir à l'insufflation, avec ma bouche d'abord, puis avec un tuyau de pipe dont l'extrémité déprimait la base de la langue du nouveau-né.

Ici aucune inspiration n'avait eu lieu; je continuai mes insufflations pendant trente minutes sans succès; ce ne fut qu'une ou deux minutes après, qu'il y eut une contraction spasmodique des muscles de la poitrine, contraction qui dura près de quinze secondes, avant d'être suivie de relâchement. Une minute après, un second effort respirateur avait lieu, et bientôt l'enfant commença à crier, au grand

Digitized by Google

ébahissement des assistants, et de la garde en particulier, qui ne savait trop si elle ne devait pas m'accorder un pouvoir surnaturel.

Le jeune ressuscité est aujourd'hui un magnifique enfant.

Le troisième exemple que j'ai à vous citer est relatif à l'enfant d'une jeune femme, primipare aussi, qui accoucha d'un garçon dans la nuit de dimanche à lundi, le 5 courant, à trois heures du matin.

Le travail avait été lent; pendant sa durée les mouvements de l'enfant avaient été brusques et fréquents, la tête était restée assez longtemps avant de franchir la vulve, qu'elle ne franchit, au reste, que sous l'influence des seules contractions volontaires de la mère.

En arrivant au jour, l'enfant était asphyxié; il s'écoula un peu de sang par le cordon avant que j'en fisse la ligature, le facies n'était point coloré, un peu de méconium avait sali le lange dans lequel le nouveau-né était enveloppé. J'auscultai le cœur, il palpitait sensiblement, les pulsations étaient peu fréquentes mais assez énergiques. Je procédai immédiatement à l'insufflation pulmonaire avec une sonde à femme, seul tube que j'eusse à ma disposition. Je suspendais de temps en temps pour écouter le cœur qui battait toujours. Pendant les courts moments de repos que je prenais, on frottait rudement la poitrine et les membres. Je continuai l'insufflation, avec un tuyau de pipe que je m'étais procuré, pendant une heure entière, avant d'obtenir aucun résultat; ce ne fut qu'à quatre heures et quelques minutes du matin qu'une contraction brusque et prolongée, suivie d'une expiration sifflante, vint m'encourager.

Une seconde inspiration fut assez longtemps à reparaître, elle fut suivie d'une troisième, et, à quatre heures et demie, l'enfant respirait à peu près convenablement.

Quand je le revis, quelques heures après, il respirait

Digitized by Google

bien, mais chaque aspiration était accompagnée d'un petit cri plaintif. Le corps s'était bien réchauffé, mais les mains et les pieds étaient violacés, toutefois; l'enfant avait très bien pris un peu de capillaire rougi, et il opérait, avec sa langue, un mouvement de succion très prononcé.

Lorsque je retournai pour voir sa mère, le lendemain, j'eus la douleur d'apprendre que son enfant était mort à deux heures du matin. Il avait eu, la veille au soir, me dit la garde, un vomissement et une selle de matières porracées et il avait été pris d'un spasme convulsif qui s'était reproduit vers deux heures du matin et l'avait enlevé. Vingt-quatre heures de vie, c'est tout ce que j'ai pu lui procurer! Mais il n'en est pas moins vrai que l'asphyxie avait été vaincue; que l'enfant, qui était né à huit mois, n'aurait peut-être pas vécu plus longtemps quand bien même il fut né non asphyxié.

Dans le laps qui s'est écoulé depuis l'époque de ma première observation, j'ai reçu trois autres enfants morts-nés que l'insufflation n'a pu rappeler à la vie; il est vrai de dire que ces enfants étaient nés à la suite d'accouchements laborieux et que, chez aucun d'eux, le cœur n'avait de pulsation sensible. Je dois ajouter que, chez la mère de deux d'entre eux, il y avait eu de graves hémorrhagies causées par l'implantation partielle du plarenta sur le col utérin.

Voici maintenant quelques remarques pratiques que j'ai faites à l'occasion de ces trois cas de mort apparente :

Quand, à la suite de l'insufflation, le poumon réagit et qu'il se produit une sorte d'expiration passive, en raison, probablement, de l'élasticité de l'organe; quand, en un mot, on n'est pas forcé, après chaque insufflation, de presser la base de la poitrine pour en chasser l'air, il y a plus de chances de voir la respiration se rétablir promptement.

Dans l'observation N° 1, j'ai été forcé, pendant quinze à vingt minutes, de faire presser la poitrine pour simuler l'ex-

Digitized by Google

piration; après ce terme l'expiration se faisait en partie d'elle-même, ou plutôt le poumon se débarrassait du trop plein, comme par régurgitation, et il est si vrai que cela se faisait ainsi, que, lorsque je suspendais mes insufflations, aucun mouvement respiratoire n'avait lieu.

Voici une seconde remarque : les premières inspirations d'un enfant asphyxié que l'on a le bonheur de rappeler à la vie ont des caractères particuliers. D'abord, c'est une inspiration et il semblerait plus naturel que cet enfant, dans la poitrine duquel vous soufflez de l'air depuis une demi-heure ou plus, eût plutôt une expiration qu'un mouvement inspirateur; mais la nature ne change rien à ses allures naturelles, et ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, elle semble tenir peu de compte, dans sa marche régulière, des artifices que nous mettons en œuvre pour la suppléer. Cette inspiration est, en outre, plus prolongée, c'est une sorte de sanglot, une contraction énergique des muscles qui s'insèrent à la base de la poitrine, contraction qui dure jusqu'à vingt secondes quelquefois. Alors elle est suivie d'un relâchement complet, les saillies digitales du grand dentelé dont le relief était le plus prononcé, s'effacent en entier, le ventre qui s'était gonflé s'affaisse, et l'air s'échappe assez lentement en faisant entendre un bruit soutenu, mais moins fort et moins brusque que lors de l'inspiration.

Je ne m'explique pas très bien le jeu des muscles dont je viens de vous parler, mais, en ce moment, je constate le fait et rien de plus.

J'ai pratiqué mes insufflations avec des instruments peu appropriés; il faudrait, pour les faire convenablement, les pratiquer avec une sonde laryngienne, c'est ce que je compte faire dorénavant; faute de mieux, je me suis servi quelquefois, mais momentanément, d'un simple soufflet, c'est encore un plus mauvais instrument.

On pourrait penser que, dans des insufflations aussi gros-

Digitized by Google

sièrement faites, la plus grande partie de l'air insufflé doit pénétrer dans les voies digestives en suivant l'œsophage au lieu d'enfiler le larynx; c'est une erreur : la plus grande partie pénètre dans les poumons, et la preuve, c'est que l'expiration artificielle en chasse, chaque fois, une quantité notable; et, d'ailleurs, en pénétrât-il une certaine fraction dans l'estomac, ce que je suis loin de contester, qu'il n'en résulterait qu'un très médiocre inconvénient, et pas les accidents que beaucoup de médecins redoutent.

Pourquoi cet air, au lieu de pénétrer par l'œsophage qui est libre, va-t-il trouver, en grande partie au moins, le larynx qui est quelque peu recouvert par l'épiglotte? Par ce motif, aussi mystérieux qu'il paraît naïf, c'est que l'air est fait pour le poumon dont il est l'aliment naturel, comme les aliments liquides ou solides sont faits pour l'estomac dont ils sont l'excitateur naturel.

Mais cette mort apparente, pourrez-vous m'objecter, n'est pas toujours une asphyxie, ce peut être une syncope, ou l'antithèse d'une syncope, une apoplexie! Sans doute, ce peut être une apoplexie, une syncope ou une asphyxie à laquelle on a affaire. Mais si vous reconnaissez une congestion cérébrale, vous faites une saignée du cordon. Si c'est une syncope, vous vous pressez de le lier quand vous l'avez coupé, ou, ce qui vaut mieux, vous laissez l'enfant en communication avec sa mère; puis vous avez recours aux excitants cutanés; mais, dans l'un ou l'autre de ces trois cas, l'insufflation pulmonaire est le moyen le plus efficace, parce que, en aérant le sang, vous entretenez la vie prête à s'éteindre, vous activez la circulation, vous décongestionnez conséquemment le cerveau, comprimé par la stase du sang, s'il y a apoplexie ou, mieux, congestion. Vous favorisez son abord vers cet organe, s'il y a syncope, et, dans tous les cas, vous remplacez artificiellement une importante fonction qui devait s'éveiller à la naissance et qui ne s'éveillerait jamais, je le crois, si on abandonnait l'enfant, comme cela n'arrive encore que trop souvent.

Digitized by Google

Ceci n'est point un reproche, Dieu m'en garde, que j'adresse à personne, car je devrais me l'adresser à moi-même qui, depuis quinze ans ou plus que je fais des accouchements, n'ai point pratiqué l'insufflation pulmonaire assez régulièrement ou plutôt d'une manière assez soutenue pour en obtenir tous les résultats vraiment inespérés qu'on en peut attendre.

Règle générale : toutes les fois qu'un enfant naissant ne respire pas, après avoir eu recours aux premiers moyens que j'ai précédemment rappelés et que tout médecin connaît; il faut sans tarder, ausculter le cœur; s'il palpite on doit insuffler méthodiquement de l'air, par la bouche, dans la poitrine de l'enfant; suspendre de temps en temps pour ausculter, puis reprendre de nouveau et continuer l'insufflation tant que l'on perçoit un mouvement circulatoire, quelque faible qu'il soit.

S'il ne palpite pas, il est encore du devoir du médecin d'insuffler pendant cinq à dix minutes et, si la circulation ne se laisse pas percevoir après ce temps, abandonner le cadavre, car ce n'est plus qu'un cadavre.

M. Bouchut l'a dit avec raison, ou plutôt le rapporteur de la Commission nommée pour examiner son travail l'a dit, et j'accepte, pour ma part, ses paroles, quant à l'enfant nouveau-né : « Lorsque la poitrine a été auscultée avec » soin pendant cinq minutes, partout où les battements du » cœur peuvent être perçus et que aucune pulsation n'a » frappé l'oreille, l'individu est mort. »

Mes confrères savent très-bien que je n'ai pas plus inventé l'insufflation pulmonaire pour combattre l'asphyxie des nouveau-nés, que M. Bouchut n'a inventé l'auscultation du cœur pour constater le décès; mais je réclame l'honneur de rappeler à chacun de nous un moyen de résurrection, car c'est presque le mot, trop négligé, peut-être, parce qu'il n'a de succès qu'au prix d'une persistance souvent opiniâtre.

Digitized by Google

Il est une objection sérieuse que je me suis faite, et par laquelle je terminerai cette communication.

Est-ce avec six observations, dont trois seulement ont eu un heureux résultat, que l'on peut venir bien sincèrement ériger en principe un traitement quelqu'il soit? Ne serait-il pas plus sage d'attendre un plus grand nombre de faits, qui viendraient sanctionner ou donner un démenti aux quelques cas que le hasard a pu rassembler.

Si le remède que je propose était nouveau, ou s'il y avait quelque danger à y recourir, je concevrais, à la rigueur, cette réserve; mais il n'en est rien, et l'expérience des siècles passés a sanctionné l'insufflation pulmonaire dans l'asphyxie de naissance; seulement ce moyen, je ne sais pourquoi, a été négligé ou mal employé.

Attendre, d'ailleurs, c'est abandonner à la mort un contingent habituel que je veux lui ravir. Voici des chiffres, au reste, qui parlent plus haut que tous nos raisonnements.

Il naît aujourd'hui au Havre, terme moyen, 2000 enfants par an. Sur ce nombre, 120, ou 1 sur 18 à peu près, naissent privés de vie. Admettez que par l'insufflation comme je vous la conseille, vous obteniez, non les résultats que je vous présente, mais seulement la moitié de ces résultats, et trente enfants par an seront conservés à la vie.

Appliquez ce résultat à la France entière, où il naît en moyenne, 500,000 individus par an, soit 27,000 morts-nés, 7,000 enfants seront rappelés annuellement à la vie !

Il est un objection, toutefois, sur laquelle je n'ai point insisté, et que je dois reproduire, parce qu'aux yeux de beaucoup de médecins, elle a de la valeur; je veux parler des dangers de l'insufflation, dangers qui consistent, disent-ils, dans le développement d'un emphysème pulmonaire ou dans le balonnement de l'estomac, rempli par l'air insufflé, d'où un obstacle à la respiration elle-même.

Digitized by Google

M. Dépaul, dans un travail remarquable, publié en 1849, sur cette question, fait justice de la première de ces craintes; il n'a pu produire l'emphysème pulmonaire, même en soufflant de l'air par la trachée avec une violence inaccoutumée.

Quant à la seconde, il la croit fondée. Les quelques observations que j'ai faites ne me permettent pas de partager ses appréhensions, ni de dire avec M. Piorry, par exemple, que l'insufflation forcée des voies digestives est aussi promptement mortelle que celle des voies pulmonaires.

Il s'agit, d'ailleurs, ici, de l'insufflation pratiquée chez l'adulte, et les conditions des organes, ainsi qu'on l'a fait remarquer avec raison, sont loin d'être les mêmes. Les expériences de Le Gallois et Buffon en témoignent suffisamment.

Pour rendre cette communication moins incomplète, je devrais peut-être vous parler d'un procédé opposé à l'insufflation, de l'aspiration; mais ce nouveau mode n'a pas répondu aux espérances qu'il avait laissé concevoir, sur la foi d'un médecin allemand.

On n'y a guères recouru aujourd'hui que pour débarrasser les bronches des mucosités qui les obstruent; je m'en suis servi, et je m'aperçois que j'ai oublié de l'indiquer dans l'observation n° 3.

En résumé: l'insufflation pulmonaire ne mérite une partie des reproches qui lui ont été adressés que chez les asphyxiés adultes; chez les nouveau-nés qui n'ont point respiré ou qui n'ont respiré qu'incomplètement, elle est un moyen précieux que je recommande avec assurance.

D'ailleurs, pour apprécier la valeur de ces dangers, sinon imaginaires, du moins excessivement exagérés, en même temps que l'importance de l'insufflation, posons-nous cette simple question : Combien chacun de nous a-t-il vu

Digitized by Google

d'enfants morts-nés rappelés à la vie par les moyens ordinaires, autres que celui que je préconise, après quinze minutes d'asphyxie? Pour ma part, je réponds aucun. Mes confrères m'en citeront peut-être un ou deux dans leur pratique.

Combien en revanche ont été ranimés par l'insufflation? Pour moi, depuis que je la pratique, trois sur six!

Je ne dis pas que la proportion sera toujours la même. Serait-elle plus faible de moitié, que je me regarderais comme très-heureux d'un tel résultat; je dis très-heureux, et en effet, c'est une compensation bien douce aux ennuis et aux labeurs de notre profession que de voir se ranimer un cadavre auquel nous soufflons la vie. Pour ma part, je n'ai jamais rien éprouvé qui me donnât plus de satisfaction morale, qui me relevât plus à mes propres yeux que cette sorte de puissance surhumaine dont la science m'a investi. Rendre plein de vie à une mère éplorée ce premier né dont elle a senti les membres glacés sur son lit de douleurs, quelle a vu pâle et sans mouvement; dont elle rachèterait l'existence au prix de nouvelles tortures!... Oui, Messieurs, la science a cette puissance. Dieu a bien voulu nous la donner pour nous dédommager probablement de l'injustice des hommes à l'égard d'une profession qu'il ne savent pas, ou ne veulent pas apprécier à sa juste valeur.

Le Havre, 13 Juin 1854.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. le Docteur MAIRE,

INTITULÉ

ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS

Par M. le Docteur LECADRE,

Membre résidant

Lorsque notre honorable collègue, M. Maire, nous lut son travail sur l'*Asphyxie des Nouveau-Nés*, il était sous l'influence de la joie bien légitime que donne un succès inattendu. « Pour ma part, disait-il, je n'ai jamais rien éprouvé » qui me donnât plus de satisfaction morale, qui me relevât » plus à mes propres yeux que cette sorte de jouissance sur- » humaine dont la science m'a investi; rendre plein de vie » à une mère éplorée, ce premier né, dont *elle a senti les* » *membres glacés sur son lit de douleur*, qu'elle a vu pâle et » sans mouvement, dont elle rachèterait l'existence au prix » de nouvelles tortures. » Ce langage, plus éloquent que vrai dans toutes ses parties, n'est-il pas la preuve de l'enthousiasme dont était saisi notre collègue. Aussi le Mémoire lu par lui, se ressent-il, à son insu, de cet enthousiasme. Une personne étrangère aux notions de traitement employé dans les asphyxies des nouveau-nés, croirait, bien certainement,

Digitized by Google

que l'insufflation est un moyen tout nouveau, négligé ou mal employé par la généralité des médecins. En relisant son travail, M. Mairie, lui-même, s'est aperçu que son expression allait au-delà de sa pensée, puisqu'il se trouve obligé de dire, pour tempérer l'ardeur de son langage. « Mes confrères » savent très bien que je n'ai pas plus inventé l'insufflation » pulmonaire pour combattre l'asphyxie des nouveau-nés, » que M. Bouchut n'a inventé l'auscultation du cœur pour » constater le décès. Mais je réclame l'honneur de rappeler » à chacun de nous un moyen de *résurrection*, car c'est » presque le mot, trop négligé peut-être, parce qu'il n'a » de succès qu'au prix d'une persistance souvent opi- » niâtre. »

Cette dernière phrase me conduit tout naturellement à la division de mon rapport.

L'insufflation a effectivement été négligée par certains médecins-accoucheurs, il y a une vingtaine d'années. Quelles ont été les raisons apportées à cette négligence ?

L'insufflation est-elle négligée par les médecins d'aujourd'hui, et ce moyen doit-il être ajouté à ceux qu'on pratique généralement, ou pratiquée à l'exclusion des autres ?

L'insufflation demande une grande persistance. Avec la même persistance, ne retirerait-on pas autant de bénéfices des autres procédés ?

Voici les trois questions que je me pose en réponse au travail intéressant de notre collègue, et auxquelles je vais essayer de répondre.

L'insufflation pulmonaire, lorsqu'un enfant venait au monde sans donner signe de vie, a dû être employée dans tous les temps. La première idée de la matrone qui assistait la femme en couches, a dû être, lorsque l'enfant était étouffé, comme on le dit dans le peuple, de coller sa bouche sur

Digitized by Google

celle du petit être qui arrivait au monde, et de souffler de toutes les forces de son poumon, au risque de déchirer les cellules pulmonaires de l'enfant naissant. C'est ce qui se voit encore dans nos campagnes, où les femmes sont assistées par des matrones non revêtues du diplôme de sages-femmes. On sait que Paracelse, qui exerçait la médecine d'une manière si hardie au seizième siècle, se servait, à cette occasion, d'un soufflet, dont il modérait lentement l'action. Panarole, médecin à Rome, au dix-septième siècle, usait du même moyen dans les cas d'asphyxie par le charbon.

Presque tous les médecins du dix-huitième siècle employèrent l'insufflation pour le traitement des diverses asphyxies. Ce mode de traitement fut même le sujet d'un Mémoire présenté, en 1775, à l'Académie des Sciences, par le célèbre Portal. Afin de retirer des voies aériennes les mucosités qui y séjournent, et peut-être la faible quantité d'eau de l'amnios qui peut les obstruer, et d'insuffler en même temps de l'air dans les poumons, le docteur Scheele se servait d'une petite seringue, à laquelle est adaptée une longue canule flexible, proportionnée à l'ouverture de la trachée artère, dans laquelle on l'introduit, et qui se remplit à mesure que l'on tire le piston. Les médecins de ce temps attachaient une grande importance à ce que l'air pénétrât dans la trachée, et non point dans l'œsophage. Notre collègue redoute peu l'inconvénient de la pénétration de l'air dans l'œsophage. D'ailleurs, selon lui, cet air insufflé, au lieu de pénétrer par l'œsophage qui est libre, ira trouver en grande partie le larynx, qui est quelque peu recouvert; « par » ce motif, aussi mystérieux qu'il paraît naïf, dit-il, c'est » que l'air est fait pour le poumon, dont il est l'élément in- » direct, comme les aliments liquides ou solides sont faits » pour l'estomac, dont ils sont l'excitateur. » J'admets ces attractions et ces répulsions organiques instinctives dans beaucoup de circonstances, mais j'avoue qu'il ne me paraissent pas devoir exister pour des organes qui sont encore vierges, si on peut s'exprimer ainsi, de toute influence étrangère. Ce phénomène, d'ailleurs, n'existe pas, puisqu'il est constant

Digitized by Google

qu'en soufflant par la bouche, l'air pénètre tout aussi bien dans l'œsophage que dans la trachée. Notre savant collègue prétend que, par cette opération, l'air n'entre qu'en petite quantité dans l'œsophage ; seulement, il a oublié de nous dire comment il a pu constater que l'air entre en aussi faible partie dans les voies digestives.

Ce fut pour remédier à cet inconvénient que l'on conseilla de faire passer une sonde soit par la bouche, soit par les narines, dans le larynx. Le professeur Chaussier inventa un instrument dans ce but, et cette sonde porte encore aujourd'hui son nom. On renonça donc, dans l'asphyxie des nouveau-nés, à tout soufflet, de quelque nature qu'il fut; l'air de l'expiration parut le plus convenable, cet air ayant la chaleur et l'humidité voulues, et, à cette occasion, voici ce qu'écrivait, en 1818, l'accoucheur Gardien : « Le souffle » ordinaire suffit, si on continue assez longtemps cette opé- » ration. On voit, tous les jours, des enfants dont les fonc- » tions vitales paraissent anéanties, être rendus à la vie par » cette pratique, lorsqu'on a l'intention d'introduire une assez » grande quantité d'air. On ne saurait trop instruire les per- » sonnes qui se livrent aux accouchements, que pour obtenir » l'effet désiré, la quantité d'air poussé dans les poumons, » doit être considérable et l'insufflation réitérée pendant long- » temps. Quelques exemples prouvent que ce n'est qu'après » avoir employé cette manœuvre pendant *une heure* et même » plus, que l'on a réussi, dans quelques cas, à réveiller la » sensibilité et à rétablir la respiration. » Les Delamotte, les Smellie, les Antoine Petit, les Baudelocque, les Capuron, etc., avaient tous dit, à peu près, la même chose. D'où vient donc que le professeur Desormeaux, cet accoucheur si judicieux et si éclairé, soutenait, huit ans après, en 1826, l'opinion suivante : « J'ai employé souvent l'insufflation de l'air, » disait-il, et je n'en ai pas retiré tout l'avantage qu'on en » promet. Ce résultat de la pratique ne m'a pas étonné, il » m'a même semblé d'accord avec la théorie. En effet, ce » moyen ne répond à aucune des deux conditions vitales qui » déterminent le commencement de la respiration, ce sont

Digitized by Google

» cependant ces conditions qu'il faut faire naître. On ne peut » produire cet afflux du sang vers les vaisseaux pulmonaires, » cette sorte de congestion, d'où naît le besoin de respirer » et l'effort inspiratoire, mais on peut exciter les muscles ins- » pirateurs à se contracter et à dilater le thorax. » Aussi les moyens proposés par cet illustre praticien tendaient-ils tous à stimuler les muscles qui meuvent les côtes. Pour qu'il parlât ainsi, il fallait néanmoins que son immense pratique lui eût fait éprouver bien des mécomptes.

La théorie, du reste, du professeur Desormeaux était d'accord avec les notions physiologiques : « Une inspira- » tion spontanée, dit le célèbre physiologiste Burdach, » marque le début de la respiration ou, en d'autres termes, » l'air ne s'introduit dans les poumons que par suite de l'am- » pliation de la cage thoracique. En effet, l'air ne pénètre » point dans ces organes chez un enfant qui vient au monde, » plongé dans la stupeur et animé d'une vie faible; mais » cet enfant est excité à respirer par les frictions à la plante » des pieds, les aspersions d'eau ou de vin, les titillations » du nez ou de l'épiglotte, la succion exercée aux mame- » lons, etc., c'est-à-dire par des moyens qui excitent en lui » la vie animale, et ce qui prouve que la poitrine se dilate, » non parce que l'air vient à remplir les poumons, mais » parce que l'enfant exécute un mouvement vivant qui la » dilate et rend les poumons aptes à recevoir l'air, c'est » qu'on ne parvient point, chez un embryon mort, à dilater » la poitrine en soufflant de l'air dans les poumons. »

Si l'on admet, d'ailleurs, quelque analogie entre l'asphyxie des nouveau-nés et l'asphyxie des noyés, les notions statistiques n'avaient pas été favorables à l'insufflation pour cette dernière espèce d'asphyxie. Ainsi, dans un Mémoire lu à l'Institut en 1829, par M. Leroy d'Etiolles, ce médecin habile cherche à démontrer que, du temps de Pia, où l'on ne pratiquait que rarement l'insufflation, on sauvait beaucoup plus d'asphyxiés que de nos jours. Sur dix-huit cent trente-cinq individus secourus, pendant six années, où l'insufflation

Digitized by Google

a été employée, trois cent soixante-huit ont reçu des secours et deux cent quatre-vingt-trois seulement ont été rappelés à la vie. Soixante années auparavant, alors que Pia fondait et dirigeait les secours, on avait obtenu des résultats plus avantageux, car, de 1772 à 1788, on a sauvé huit cent treize personnes sur neuf cent trente-quatre qui ont été secourues, ou les huit neuvièmes environ, tandis que l'on n'avait pu secourir utilement qu'un peu plus des deux tiers des noyés par les moyens préconisés de nos jours. (Devergie, *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques.*)

Malgré ces raisons plus spécieuses que pratiques, l'école obstétrique nouvelle se garda bien de négliger un moyen qui avait rendu des services et qui en rend tous les jours encore. L'insufflation fut placée à l'un des premiers rangs parmi les moyens pour ramener à la vie les enfants nés en état de stupeur. Et il est arrivé ce qui arrive souvent en médecine, une véritable réaction en faveur du moyen nouveau, ou seulement ressuscité; il s'exerça à son endroit une sorte d'enthousiasme duquel eurent de la peine à s'affranchir les meilleurs esprits. Et notre collègue ne put échapper à cet inconvénient.

Dans la première observation présentée par lui, le travail avait été pénible, la face était *congestionnée*; l'enfant était donc né en état apoplectique. M. Maire s'empresse de laisser saigner le cordon; il a recours aux frictions, aux fomentations alcooliques, au bain chaud, à la titillation de la luette, etc. Sous l'influence de ces moyens, il y avait des mouvements d'inspiration et d'expiration. L'enfant respirait donc positivement; en ce moment, l'auscultation eût dû faire reconnaître les battements du cœur. Mais la respiration n'était pas complète. Quand, au bout de quelques instants consacrés à la mère, notre collègue revint près du nouveau-né, qui s'était beaucoup affaibli; il tente alors seulement l'insufflation, et après une demi-heure, l'enfant commence à respirer. Je demande à M. Maire si les premiers moyens continués, auxquels on eût pu en ajouter d'autres, et qui

Digitized by Google

avaient si bien réussi d'abord, n'auraient pas eu le même succès, et si tout l'honneur de cette résurrection doit être dévolu à l'insufflation ?

Dans la deuxième observation, le travail avait été long, l'enfant était volumineux, il ne donnait aucun signe de vie, la face était peu congestionnée (nouveau cas d'apoplexie). A l'auscultation, perception des battements du cœur ; il y avait donc tout espoir ; notre collègue usa d'abord des moyens généraux employés ordinairement. Mais il y renonça bientôt pour recourir à l'insufflation, qu'il pratiqua pendant trente-deux minutes. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que l'enfant revint à la vie. M. Maire, d'après ce qu'il dit lui-même, n'usa que fort légèrement, et durant très-peu de temps, des autres moyens propres à réveiller la contractilité des muscles du thorax. Eût-il fallu trente-deux minutes avant que l'enfant revînt à la vie, si tous ces moyens avaient été simultanément employés.

Enfin, j'arrive à la troisième observation, le travail avait été lent, la tête était restée assez long-temps avant de pouvoir franchir la vulve, le facies n'était point coloré, un peu de méconium avait sali le lange dans lequel l'enfant était enveloppé. L'enfant avait beaucoup souffert pour venir, il était en état *d'asphyxie* ; les pulsations du cœur étaient peu fréquentes, mais assez énergiques (il y avait donc tout lieu d'espérer). Notre collègue, cette fois, néglige tout autre moyen. Il procède, dit-il, immédiatement, à l'insufflation. De temps en temps, on se bornait à frotter rudement la poitrine et les membres. Il fallut une heure et quelques minutes pour obtenir la première inspiration. Toutefois, la circulation ne s'établit pas complètement. « Vingt-quatre heures » après sa naissance, l'enfant expirait, n'ayant eu qu'une » respiration incomplète. » Evidemment, certaines portions du poumon étaient restées imperméables à l'air. En lisant cette observation, je me suis demandé si la vie ne fût pas revenue plus promptement, si ce dernier succès n'eût pas été un succès complet, si, à l'insufflation que M. Maire em-

Digitized by Google

ploya avec une patience si admirable, il y avait joint le bain chaud et les ablutions sur la poitrine, soit avec l'eau froide, soit avec un liquide alcoolique, le massage du thorax, la titillation des narines et de la luette, les frictions excitantes, etc.

L'enfant qui vient au monde en état de stupeur est sous le coup d'une apoplexie, d'une syncope ou d'une asphyxie. A part quelques indications différentes pour la ligature ou la non-ligature du cordon, « dans l'un ou l'autre de ces » trois cas, dit le Mémoire dont je fais le rapport en ce mo- » ment, l'insufflation pulmonaire est le moyen le plus effi- » cace, parce que en aérant le sang, vous entretenez la vie » prête à s'éteindre, vous décongestionnez conséquemment » le cerveau comprimé par la stase du sang, s'il y a apoplexie » ou mieux, congestion. Vous favorisez son abord vers cet » organe, s'il y a syncope, et dans tous les cas, vous rem- » placez artificiellement une importante fonction, qui devait » s'éveiller à la naissance, et qui ne s'éveillerait jamais, je » le crois, si on abandonnait l'enfant, comme cela n'arrive » encore que trop souvent. »

Mais quand le professeur Desormeaux disait qu'il n'avait retiré de l'insufflation tout l'avantage qu'on en promet, est-ce qu'il ajoutait qu'il fallait abandonner l'enfant à lui-même? Non ! il analysait avec soin les moyens propres à réveiller l'action du thorax, et il ajoutait : « quelques moyens que l'on » emploie, et même en les employant tous successivement, » on n'obtient pas toujours un prompt succès. Il ne faut pas » se rebuter, ce n'est quelquefois qu'après plusieurs heures » de soins assidus qu'on est parvenu à rappeler les enfants » à la vie. On ne saurait trop répéter que des enfants aban- » donnés après de longues tentatives, sont quelquefois re- » venus spontanément à la vie. »

Négliger l'insufflation ou n'employer ce moyen que concurremment avec d'autres moyens énergiques, ce n'est pas rester les bras croisés. Je dirai même plus, c'est que, dans

Digitized by Google

des cas douteux, où je ne percevrais pas les battements du cœur, je me défierais de mon oreille, et je ne me contenterais pas de *cinq ou de dix minutes* pour essayer de tous les procédés usités. Des enfants, chez qui on avait fait des tentatives qui paraissaient inutiles, sont quelquefois d'eux-mêmes revenus à la vie. L'accoucheur Smellie en cite un cas : « En » 1747, une femme accouche d'un enfant qui, a le bien exa- » miner, avait tout l'air d'un enfant mort; après que la sage- » femme eût mis en usage tous les moyens qui se pratiquent » d'ordinaire en pareil cas, comme de frotter les tempes et » la poitrine avec l'eau-de-vie et de lui frotter le nez et la » bouche avec un oignon, elle l'enveloppa dans un linge et » le mit à l'écart. La sage-femme avait passé environ cinq » minutes à faire toutes ses expériences, et, au bout de deux » ou trois minutes de plus que j'avais employées à ordonner » les remèdes convenables pour fortifier la malade, j'entendis » une sorte de cri plaintif du côté où l'on avait mis l'enfant; » de manière que, ne sachant pas ce qu'on en avait fait, je » demandai si l'on avait mis des petits chats dans cet endroit. » Aussitôt la garde y courut, rapporta et développa l'enfant » que l'on trouva en vie et qui s'est fait nourrir, quoique » avec assez de peine. »

Cette observation à laquelle il me serait facile d'en joindre plusieurs autres, si je ne craignais de rendre ce travail trop long, n'est-elle pas assez concluante. Et, que sera-ce donc, quand des moyens rationnels auront été employés avec patience et discernement? Notre confrère pose cette question : « Combien chacun de nous a-t-il vu d'enfants mort-nés rap- » pelés à la vie par les moyens ordinaires autres que celui que » je préconise (l'insufflation), après quinze minutes d'as- » phyxie? » D'abord, je répondrai que, selon moi, dans les deux dernières observations, citées par M. Maire, si la vie a été si longtemps à se réveiller, c'est que, comme je l'ai déjà dit, tout autre moyen a été négligé par lui, pour ne se livrer qu'à l'insufflation. Ensuite, j'en appellerai à la mémoire de tous les accoucheurs, et surtout à celle de ce célèbre professeur de la Maternité. (Desormeaux), dont le langage est trop précis

Digitized by Google

pour n'avoir pas tiré de son immense pratique, des succès après un long temps d'incertitude; j'en appellerai à mes vieux souvenirs d'accoucheur. Il y a vingt et quelques années, je sortais de l'Ecole de Paris où l'insufflation avait été jugée trop sévèrement. Dans les cas assez nombreux d'asphyxie des nouveau-nés que je rencontrais, je suivais les idées de l'époque, je ne pratiquais pas l'insufflation; mes efforts prolongés restèrent-ils toujours pour cela inutiles. On va en juger par quelques exemples.

24 Mars 1833, rue d'Orléans, accouchement long et laborieux. Premier part. Enfant décoloré, cordon flétri qui ne rend que quelques gouttes de sang. Bain, ventilation, frictions aromatiques sur le tronc et les extrémités, titillations des narines et de la luette, enlèvement des mucosités qui obstruent l'arrière-bouche, massage des muscles du thorax. Pendant la durée du bain, sorte de douche sur la poitrine, au moyen d'une gorgée d'eau-de-vie tenue dans ma bouche, et lancée avec force, la poitrine étant essuyée aussitôt après. Vingt-neuf minutes de tentatives. Alors a lieu la première inspiration, mais la respiration s'établit incomplètement, et l'enfant meurt cyanosé, le deuxième jour.

21 Juillet 1833, rue de la Fontaine. Sixième part. Présentation des pieds. La tête franchit la vulve avec beaucoup de peine, à cause de l'inertie de l'utérus, signes de congestion. Trente-deux minutes de soins de toute espèce et la première inspiration à lieu.

28 Décembre 1834, à Sainte-Adresse. Quatrième part. Etroitesse du diamètre antero-postérieur, application du forceps. La tête de l'enfant est violacée. Le cordon rend quelques gouttes d'un sang noir. La première inspiration n'a lieu qu'après trente-huit minutes de soins et de tentatives.

19 Janvier 1835, rue de Paris. Premier part. Présentation des pieds; le tronc étant sorti, la tête franchit la vulve avec beaucoup de peine. Signes de congestion. Vingt-cinq minutes

Digitized by Google

de soins et de l'emploi des moyens ordinaires, et l'enfant commence à respirer.

Il me serait facile de multiplier mes cas d'observations; je n'aurais qu'à parcourir la série de mes accouchements d'année en année. Ces seuls exemples suffiront, je crois, pour prouver à notre honorable collègue, que, tout en s'abstenant de l'insufflation, le médecin, stimulé par les nombreux exemples de résurrection, arrivés après un temps quelquefois très long, le médecin, dis-je, ne restait pas impassible devant la mort vraie ou apparente, et qu'il n'abandonnait le corps de l'enfant que lorsque des tentatives longues mais inutiles lui avaient prouvé qu'il n'avait plus affaire qu'à un cadavre.

Notre collègue déplore, et avec une grande raison, le nombre immense d'enfants qui viennent morts au monde. Il espère, par l'insufflation, arracher à la mort un quart de ces malheureux. Hélas! que son illusion me paraît peu fondée, et combien, à mon sens, il se prépare de déceptions. J'ai extrait de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* le nombre des naissances générales de Paris, et le nombre des enfants mort-nés dans la même ville, durant trois grandes périodes : la période de 1830, où l'insufflation était à peu près négligée par tous les médecins; celle de 1840, où elle commençait à être employée par un grand nombre d'accoucheurs, concurremment avec les autres procédés. Enfin, celle de 1850 à 1852, où elle est mise en usage (quelquefois même à l'exclusion des autres moyens) par la généralité d'entre eux.

Voici le résultat de mes recherches :

Années	Naissances	Mort-Nés	Proportions
1828	29501	1626	1 sur 18
1831	29530	1709	1 sur 17
1832[1]	26283	1720	1 sur 15

[1] Année de la grande Epidémie Cholérique.

Digitized by Google

Années	Naissances	Mort-Nés	Proportions
1838	29748	1976	1 sur 15
1840	30213	2007	1 sur 15
1842	31304	2100	1 sur 14
1850	29628	2350	1 sur 13
1851	32324	2319	1 sur 13
1852	33284	3032	1 sur 10

Loin de moi la pensée de vouloir retirer de ces chiffres une arme contre l'argumentation de notre collègue en faveur de l'insufflation. J'aime mieux attendre le résultat qu'offriront les années que nous traversons en ce moment.[1] Et alors, si la proportion des décès des mort-nés sur le chiffre des naissances, allait toujours en augmentant, Il faudrait bien chercher à s'enquérir d'où provient ce désastre. Pour aujourd'hui je me bornerai à ce simple énoncé et, limitant ainsi mon travail, des recherches que je viens de présenter, je tirerai les conclusions suivantes :

L'insufflation pulmonaire chez les enfants nouveau-nés a rarement été suivie d'accidents.

L'insufflation est un moyen qui, réuni aux autres moyens, tout aussi *physiologiques*, préconisés en pareille circonstance, peut rendre des services.

L'insufflation, en aucune circonstance, ne peut remplacer les autres moyens. Mieux vaudrait même s'abstenir de l'insufflation que de renoncer, pour elle, aux autres procédés indiqués par les accoucheurs de tous les temps.

---

[1] J'ai le bonheur de constater aujourd'hui, 31 Janvier 1855, qu'en 1853, à Paris, le nombre des enfants mort-nés, comparé au chiffre des naissances en général, a été dans un rapport plus satisfaisant. Ainsi dans cette dernière année, sur 34049 naissances, il n'y a eu que 2424 mort-nés, soit un enfant mort-né sur quatorze naissances.

Digitized by Google

A l'étendue inusitée de ce rapport, vous pouvez juger, Messieurs, de l'intérêt de la question soulevée par notre collègue. Comme toujours, M. Maire a présenté ses observations et les corollaires qui en découlent, non-seulement en médecin habile, mais encore en philosophe, et je croirais manquer au respect que je dois à la Société et à moi-même, si je ne demandais l'insertion de son Mémoire dans le premier compte-rendu de nos travaux.

Havre, le 24 Octobre 1854.

Digitized by Google

HYDROPISIE ASCITE

Traitée sans succès, mais sans inconvénient, par les Injections Iodées, à hautes doses, et répétées plusieurs fois.

Par M. le Docteur BELLEVUE,

Membre résidant.

Depuis quelque temps, la question des injections iodées dans le traitement curatif des hydropisies ascites, a vivement préoccupé le corps médical. De toutes parts, des essais ont été tentés, les uns avec succès, les autres sans bons résultats, tous avec conscience, et tous avec cet ardent désir qui doit toujours animer le médecin philosophe, de faire entrer dans le domaine de la thérapeutique un nouvel agent sur lequel on puisse compter avec confiance.

Des hommes justement célèbres, tant par leur immense savoir que par leur honorabilité, se sont placés à la tête du mouvement, ont planté les premiers jalons de la route à suivre, et ont fait appel à tous les hommes studieux et dévoués à leur profession. Comme toujours, leur voix a été entendue.

Déjà de nombreuses observations ont été rédigées et livrées à la publicité, et si le nombre n'en est pas encore plus

Digitized by Google

considérable, plus concluant, il faut, à mon avis, s'en prendre non à l'insouciance du médecin praticien, toujours avide de savoir et d'apprendre, mais bien à cette sage prudence qui fait toujours redouter l'emploi d'un moyen douteux, et qui peut entraîner après lui les plus funestes effets.

Mais cette prudence, toute louable qu'elle soit, ne doit pas dégénérer en timidité qui peut devenir condamnable ; et quand on a présent à la mémoire que des injections de teinture d'iode ont été poussées dans la cavité des plèvres, notamment par M. le docteur F. Aran, de l'hopital de la Pitié, de Paris, dans un cas de pleurésie chronique, avec épanchement purulent, on doit être encouragé et on peut oser de les porter aussi dans la cavité péritonéale, bien que cette cavité soit plus vaste que la première, et le péritoine bien plus sensible que la plèvre.

Au reste, les travaux récents de MM. Dieulafoy, Boinet, Gintrac, Teissier, Abeille et tant d'autres non moins recommandables, prouvent suffisamment, je pense, que les injections iodées, dans les cas d'hydropisie ascite, ne sont pas aussi dangereuses qu'on le supposait, et qu'elles devraient être plus souvent employées.

Pardonnez-moi, Messieurs, si j'ose, après les noms que je viens de citer, venir vous parler d'un fait personnel. Je trouve mon excuse dans mon ardent désir de porter à votre connaissance une observation d'hydropisie ascite, qui me semble des plus intéressantes, et qui prouve que les injections iodées peuvent être faites à de fortes doses, dans certains cas, sans inconvénient, et répétées plusieurs fois sur le même malade.

Avant de faire l'historique de l'observation que je me propose de livrer à votre bienveillante attention, permettez-moi, Messieurs, d'adresser, en votre présence, à mon honorable confrère et ami Denouette, mes sincères remerciements pour les excellents conseils et la louable et désinté-

Digitized by Google

ressée assistance qu'il n'a cessé de me donner dans cette circonstance, et qu'il me continue encore et toujours avec le même dévouement et la même modestie qui caractérisent son noble cœur. Après ce juste tribut d'hommage payé à une brillante intelligence que vous devez regretter de ne plus voir parmi vous, je continue :

Marie Vaudelon, âgée de vingt ans, d'une bonne constitution, repasseuse de son état, vaccinée, réglée pour la première fois à treize ans et demi, a toujours habité depuis sa naissance le logement qu'elle occupe encore aujourd'hui avec sa mère et ses frères et sœurs, rue du Perrey du Havre, N° 47. Ce logement est bas, humide, mal éclairé, mal aéré. Néanmoins, elle s'y est toujours bien portée, n'a jamais fait de maladie grave, et toujours a été parfaitement réglée jusqu'à la nuit du 12 Août 1851, nuit fatale! pendant laquelle les magnifiques chantiers et ateliers d'un des constructeurs maritimes dont s'honore le plus la France, ont été la proie des flammes.

Réveillée en sursaut, horriblement effrayée par la lueur sinistre de l'incendie et le fracas épouvantable, résultat inévitable d'une pareille calamité, Marie s'empare au hasard d'un vêtement qui se présente sous sa main, s'en couvre, et sort précipitamment. Bientôt, au froid qui la pénètre et la glace, elle s'aperçoit que ce vêtement est mouillé, néglige d'en changer, se mêle au mouvement général; va, vient et s'arrête plus effrayée que jamais à la suite d'un tremblement nerveux qu'elle ne peut parvenir à maîtriser. Ce tremblement continue pendant trois jours. Or, dans ce moment funeste, Marie Vaudelon avait ses règles. Dès cette nuit même elles ont cessé de couler tout-à-coup pour ne plus reparaître jusqu'à ce jour.

Néanmoins, pendant les quatre ou cinq premiers mois qui ont suivi cet état anormal, la santé si florissante de Marie n'a été nullement altérée. Elle a toujours conservé sa fraîcheur de dix-huit ans, son enjouement qui plaît et intéresse,

Digitized by Google

et continué ses occupations ordinaires. Cependant, vers la fin du sixième mois de la cessation des règles, elle s'aperçoit que son ventre a grossi. Elle éprouve de la pesanteur à l'hypogastre, quelques douleurs légères dans les fosses iliaques, mais elle ne s'en préoccupe pas d'avantage, et se garde bien, insouciante et imprudente, comme on l'est à son âge, de demander un bon conseil à un homme de l'art.

Cet état pourtant ne pouvait pas manquer d'attirer son attention et celle de sa pauvre mère, qui, aveuglée par la belle humeur de sa fille, ne peut s'imaginer qu'elle porte le germe d'une maladie dont Dieu seul sait, jusqu'à ce jour, quelle sera la terminaison.

Déjà le ventre a tellement grossi que les yeux indiscrets des personnes plus indiscrètes encore en ont mesuré le volume. Déjà les langues des commères du voisinage, si avides de scandale, ont prononcé le mot de grossesse. L'infortunée malade, forte de sa conscience, s'en émeut peu, en rit beaucoup, et promène, avec l'assurance que donne l'innocence, son gros ventre, qui ne semble pas lui peser beaucoup.

Dix mois à peu près se sont écoulés; alors seulement Marie Vaudelon, à la sollicitation de sa mère, se décide à consulter un médecin. Elle demande l'ancien médecin de sa famille, celui que les malheureux sont toujours sûrs de trouver au premier appel, celui dont le savoir profond et le désintéressement proverbial inspirent et confiance et respect. Tous déjà, Messieurs, vous avez nommé l'excellent docteur Cousture. Il examine avec soin la jeune malade, lui pratique une saignée; le lendemain fait une application de seize sangsues sur le ventre, puis une seconde le jour suivant, prescrit une boisson diurétique et un régime approprié.

Après un certain nombre de visites, le docteur dit à la jeune fille de venir le voir à sa consultation. Elle s'en garda bien ! Pourquoi? Hélas! Pourquoi?.... Parceque, probablement, elle a trouvé étrange de n'être pas guérie en dix jours d'une maladie qui dure depuis bientôt trois ans !

Digitized by Google

Abandonnée à elle-même, la maladie a marché depuis ce moment avec une rapidité effrayante. Honteuse maintenant d'avoir manqué d'exactitude à suivre les bons conseils de son premier médecin, Marie n'a plus osé, ou n'a plus voulu se rendre auprès de lui, ou le faire prier de venir auprès d'elle. Dès lors, elle a mieux aimé ne rien faire, ne rien tenter, jusqu'à ce qu'une de ces grandes *savantes,* dont, soit dit en passant, la ville du Havre est richement, mais bien malheureusement pourvue, soit venue lui promettre santé et bonheur.

La pauvre enfant, plus à plaindre encore qu'à blâmer, s'est livrée aveuglément à l'empirisme ignorant, grotesque et intéressé de ce stupide médecin improvisé.

Je voudrais pouvoir vous dire toutes les horribles drogues, tous les affreux mélanges qu'on a fait prendre à la jeune Marie, mais elle ne le sait plus elle-même, et ne peut se les rappeler que par l'atroce dégoût que leur simple souvenir lui inspire encore aujourd'hui.

Fatiguée par la maladie, épuisée par ces hideux et repoussants breuvages, Marie Vaudelon était dans le plus triste état, quand le hasard me la fit rencontrer chez une de ses voisines qui, par ses bontés continuelles, s'efforçait de lui rendre la vie moins pénible. Elle marchait encore, tant est grande la puissance vitale à dix-neuf ans! C'était le 13 juin 1853. Elle me demanda si je voulais lui donner des soins. Pouvais-je les lui refuser? La gravité de son mal, sa jeunesse, sa franchise, et surtout sa mauvaise fortune la rendaient si intéressante! Je la vis donc chez elle, pour la première fois, le lendemain 14 juin 1853.

Voici quel était alors son état : l'expression générale de la physionomie est bonne, il y a de la fraîcheur, pas trop de maigreur, les yeux sont vifs, la langue belle, les fonctions digestives se font bien; la respiration est gênée, mais il est facile de constater que les poumons sont sains et que cet état

Digitized by Google

n'est dû qu'au refoulement du diaphragme et, par contre, des organes de la respiration, par le liquide épanché dans la cavité abdominale. Le cœur, exploré avec soin, ne laisse percevoir aucun bruit anormal, pas de tintements dans les oreilles, l'intelligence est parfaite. Le corps examiné presqu'à découvert présente un aspect pénible : le ventre est énorme et semble, pour ainsi dire, masquer le reste du corps; il est d'une tension telle qu'il est à peine possible de le faire fléchir sous la pression des doigts; il n'est pas douloureux, si ce n'est partiellement. La percussion pratiquée sur divers points donne un son différent, tantôt clair, tantôt mat, mais il est entièrement impossible de rien distinguer, tant est dure toute la périphérie abdominale.

Mesuré circulairement, en faisant passer un cordon sur l'ombilic et sur le point opposé de la région lombaire, on constate une circonférence de un mètre quarante-cinq centimètres. Le thorax est petit, déprimé, tiraillé. Les membres supérieurs, naturellement grêles, sont d'une maigreur remarquable; les cuisses et les jambes présentent le même aspect. Appliquant alors une main sur le ventre et frappant légèrement du côté opposé, je m'assure que la fluctuation est évidente partout. Il n'y a pas à hésiter, à mon avis; la première chose à faire est de vider le ventre par la paracentèse, pour soulager d'abord la patiente, gagner du temps et pouvoir mieux juger l'état des organes.

L'opération est donc faite séance tenante. Le trocart, introduit au lieu indiqué en pareil cas, donne issue, par sa canule, à un liquide verdâtre, épais, huileux, et tellement consistant que l'écoulement se fait avec une lenteur désespérante. Commencé à onze heures du matin, il ne se termine que vers les six heures de l'après-midi, et donne pour résultat trente-cinq litres d'un même liquide, dont la consistance huileuse est telle que j'ai l'idée d'y tremper un peu de coton préalablement tordu en forme de luminon, et de l'y allumer : il prit feu, mais ne brûla que pendant deux ou trois secondes.

Digitized by Google

L'opération, supportée avec courage et sans trop de fatigue, je profite de la vacuité du ventre, aussi complète que possible, pour explorer avec soin tous les organes. Le foie ne déborde pas les hypocondres. Il n'y a pas de doute pour moi, il est sain. La rate, les reins ne sont nullement gonflés et n'offrent rien de particulier. Le cœur, à la percussion et à l'auscultation, ne présente aucun trouble sensible. La respiration se fait bien partout, maintenant que le diaphragme, revenu à sa position naturelle, ne refoule plus en haut les poumons.

Satisfait de l'état général des organes principaux, je porte de nouveau toute mon attention sur le ventre, car, au fur et à mesure qu'il se vidait, je voyais se dessiner, dans la région de la fosse iliaque droite, une tumeur oblongue, demi-circulaire, dure, et séparée de l'ombilic par à peu près trois travers de doigt. Sa convexité est du côté de la ligne blanche. Elle a vingt centimètres de bas en haut et dix d'arrière en avant. Elle est mobile en tous sens et très douloureuse quand on la serre entre les doigts.

Une seconde tumeur, entièrement séparée de la première, s'observe à la région épigastrique et semble très rapprochée du petit lobe du foie dont elle est pourtant entièrement distincte. Sa forme est presque ronde. Enfin, une troisième tumeur occupe toute la région hypogastrique, et reste comme appuyée sur l'arcade pubienne. Elle ne communique ni avec la première, ni avec la seconde, bien que rapprochée de la première par son extrémité droite. Ses dimensions sont à peu près les mêmes que celles de la tumeur de la fosse iliaque. Toutes les parois latérales et inférieures du ventre présentent un épaississement considérable. Toutes les autres parties donnent à la percussion un son clair.

Après ce minutieux examen, supporté par la malade avec une patience admirable, j'ai placé autour du ventre une large ceinture modérément serrée, et j'ai laissé l'opérée dans un état très satisfaisant. A ma visite du lendemain matin,

Digitized by Google

j'apprends que la nuit a été bonne. La malade est joyeuse et se flatte déjà d'une guérison prochaine. J'ai continué la compression et j'ai prescrit des tisanes nitrées à fortes doses, un peu de nourriture, et de suite, assez substantielle, car les forces de la malade doivent être soutenues. Le même traitement, auquel j'ai ajouté, de temps en temps, des purgatifs salins et des frictions fondantes sur les tumeurs, est continué pendant plusieurs jours.

Malheureusement, le ventre grossissant de jour en jour, je prévois déjà qu'une nouvelle opération sera bientôt indispensable. Mes prévisions ne se réalisent que trop tôt, car, dans les premiers jours du mois d'août, ses dimensions sont telles qu'une nouvelle ponction est urgente. C'est alors que j'ai eu l'idée de recourir aux injections iodées. C'est alors que j'ai raconté à mon confrère Denouette ce que j'avais fait et ce que je voulais faire, lui disant pourtant que je ne prendrais cette décision qu'avec son approbation, après examen, et aidé de ses bons conseils et de son assistance.

Tout fut convenu entre nous. Nous visitâmes ensemble la malade, et le 6 août, la seconde ponction fut pratiquée. La circonférence du ventre était alors de un mètre vingt-cinq centimètres avant l'opération. Nous avons retiré trente litres d'un liquide parfaitement identique à celui que j'avais obtenu la première fois.

Le docteur Denouette confirme, à ma grande satisfaction, tout ce que j'avais constaté antérieurement, et, convaincu comme moi, que tous les organes essentiels sont sains, nous injectons dans la cavité abdominale, entièrement vidée, cent-cinquante grammes de teinture d'iode mêlée à deux cent-cinquante grammes d'eau distillée. La malade accuse une très-forte chaleur dans tout le ventre et surtout à la région occupée par la tumeur de la fosse iliaque droite. Le ventre est remué en tous sens, et par nous, et par les mouvements de l'opérée, qui change plusieurs fois de position.

Après avoir laissé séjourner le liquide injecté pendant

Digitized by Google

quatre ou cinq minutes, nous avons voulu l'extraire; mais malgré toutes nos tentatives, nous en avons retiré à peu près le quart, et encore avec une difficulté extrême. Passablement préoccupés de la quantité de teinture d'iode qui restait, malgré notre volonté, dans la cavité abdominale, nous avons laissé dans un état satisfaisant, Marie, qui, au milieu de l'opération, avait eu une légère syncope, nous réservant de la visiter le lendemain à la première heure.

En effet, le 7 août, à huit heures du matin, nous étions chez elle. Interrogée, elle nous dit qu'elle a beaucoup souffert, pendant toute la nuit, d'un sentiment de chaleur brûlante dans tout le ventre, douleur qui se calme déjà peu à peu. Le pouls est vif, mais la fièvre médiocre, la langue est un peu rouge. Marie Vaudelon se plaint surtout du goût désagréable qu'elle a à la bouche, et qui rappelle parfaitement l'odeur de la teinture d'iode employée la veille, à six heures du soir.

L'idée vint à mon confrère de nous assurer de la présence de l'iode dans les urines. Approuvant de suite sa pensée, nous envoyâmes chercher du chlorate de potasse, de l'acide hydro-chlorique et de l'amidon en morceaux. Quatre cuillerées à soupe d'urine, mises dans un vase avec deux ou trois petits morceaux d'amidon, une prise de chlorate de potasse et quelques gouttes d'acide, sont bientôt fortement colorées en bleu foncé, et ne nous laissent pas le moindre doute sur l'absorption de l'iode. Quelques crachats recueillis dans un autre vase, et traités de la même manière, donnent le même résultat.

Heureux et satisfaits de ce fait et de l'état général de notre malade, nous nous séparâmes plus tranquilles que la veille, après avoir prescrit la diète, la compression légère du ventre, et des tisanes gommées.

Les quatre jours suivants, nous nous rendîmes à la même heure chez Marie Vaudelon, et tous les jours nous

Digitized by Google

avons soumis les urines à la même expérimentation, et toujours nous avons constaté la présence de l'iode, mais diminuant de jour en jour. Le sixième, nous n'en avons plus trouvé aucune trace.

Malgré le séjour dans la cavité abdominale des trois-quarts de la teinture d'iode injectée, aucun accident n'est survenu. Nous comptions beaucoup sur cet heureux résultat, mais hélas ! notre attente fut bientôt trompée; car bientôt le ventre grossit de nouveau. Persuadés, du reste, et mon confrère et moi, que nous n'aurions pas un succès du premier coup, nous fûmes d'accord de ne pas attendre que les dimensions du ventre fussent aussi grandes que lors de la première injection iodée pour en tenter une seconde. En effet, l'abdomen grossissant plus vite qu'entre la première ponction, sans injection, et la première avec injection de teinture d'iode, nous avons été forcés, le 19 du même mois, de faire une nouvelle opération qui nous permit de retirer vingt litres, toujours du même liquide. Le ventre mesurait alors un mètre dix centimètres. Les trois tumeurs déjà signalées ne semblent pas modifiées, seulement celle de la fosse iliaque est un peu moins grosse et un peu moins dure. Le ventre entièrement vidé, nous injectâmes deux cents grammes de teinture d'iode, quatre grammes d'iodure de potassium et trois cents grammes d'eau distillée.

Après de nombreuses tentatives pour évacuer le mélange injecté, après trois minutes de séjour, nous fûmes forcés, comme la première fois, de le laisser entièrement, ou presque entièrement dans la cavité, bien que nous ayons appliqué une seringue aspirante assez puissante dans la canule du trocart, et que nous ayons fait plusieurs aspirations à l'aide de cet instrument.

Malgré cette quantité déjà considérable de la composition iodée, nous n'avons eu, les jours suivants, aucun accident. La malade a souffert du ventre un peu plus et un peu plus long-temps, bien que, le lendemain de l'opération,

Digitized by Google

nous ne trouvons que fort peu, ou pas de fièvre. Les urines et la salive, soumises au même mode d'expérimentation, donnent les mêmes résultats. C'est-à-dire que, douze heures après chaque injection, nous retrouvons une grande quantité d'iode qui va augmentant pendant deux ou trois jours, et diminuant de la même manière, de sorte que le sixième ou septième nous n'avons plus aucune trace d'iode, ni dans les urines ni dans la salive.

Nous étions en droit de nous attendre à un bon résultat après une aussi puissante injection, et pourtant nous n'avions pas encore épuisé la source de nos déceptions. En effet, peu de jours après, le ventre commença de grossir, bien qu'un peu plus lentement, puisque nous avons pu, avant de pratiquer une nouvelle ponction, attendre jusqu'au 7 Septembre.

Cette fois, pour nous conformer aux bons conseils de M. le docteur Teissier, nous n'avons pas vidé entièrement la cavité, mais nous avons encore augmenté nos proportions iodées. Nous procédons à l'opération le 7 Septembre, à quatre heures du soir. La ponction faite à côté des premières piqûres et le trocart retiré, la canule laisse couler à peu près un litre d'un liquide parfaitement clair et limpide, bien qu'un peu huileux, puis l'écoulement cesse tout-à-coup. Nous faisons changer de position à l'opérée, sans résultat; nous essayons à plusieurs reprises, l'un et l'autre, de refouler, à l'aide d'un stylet rond, ce qui peut boucher l'ouverture de la canule, et toujours sans succès; et toujours, mon confrère et moi, nous sentons à l'extrémité du stylet un corps dur et résistant. Sans nul doute pour nous, il y a eu là un travail partiel de cicatrisation. Nous avons pénétré dans le foyer d'un kyste, la percussion pratiquée sur le ventre, et près de la piqûre, dans une étendue de la grandeur de la main, donne un son clair, tandis que dans les parties voisines, il est mat.

Après un moment d'hésitation, nous retirons la canule, et armée de nouveau du trocart, nous l'introduisons à quatre

Digitized by Google

travers de doigt au-dessous des piqûres précédentes. La canule une fois libre, l'écoulement recommence et le liquide est entièrement semblable à celui que nous avons obtenu par nos ponctions premières. Nous en retirons huit litres, et nous jugeons, à la grosseur du ventre, qu'il en reste à peu près autant dans sa cavité. Alors, nous injectons cent-cinquante grammes de teinture d'iode, quatre grammes d'iode en nature, et huit grammes d'iodure de potassium, avec deux cent-cinquante grammes d'eau distillée. Il reste au fond du vase une certaine quantité d'iode non dissous, que nous présumons être d'environ un gramme, n'ayant pas de balance à notre disposition. Le ventre est remué en tous sens, pendant assez long-temps, pour que le mélange du liquide injecté et des liquides laissés soit aussi complet que possible. Nous le bandons comme les autres fois, et les jours suivants nous retrouvons dans les urines, et toujours par le même procédé, une énorme quantité d'iode pendant quatre ou cinq jours.

Malgré la force de cette composition iodée, nous ne voyons survenir aucun accident grave. Seulement, la malade a horriblement plus souffert, et les douleurs durent pendant deux jours et demi, tandis que les autres fois, elles étaient terminées ou sensiblement diminuées dès le lendemain.

Après cette dernière tentative avec les injections iodées portées à ces doses, nous restons d'avance parfaitement d'accord sur ce point qu'à l'avenir nous ne persisterons plus à employer ce moyen, si, cette fois, le résultat n'est pas décisif. En attendant, nous prescrivons des boissons délayantes et diurétiques; nous donnons quelques purgatifs, entre autres l'extrait de scammonée et, cette fois encore, nous ne sommes pas plus heureux, car le ventre se développe et menace d'atteindre ses premières dimensions. Il est vrai que le développement se fait plus lentement, mais enfin il se fait, et, le 23 Novembre, il a acquis des proportions telles, que sa circonférence va jusqu'à un mètre vingt centimètres. Alors nous pensons que nous devons encore recourir à la ponction, et,

Digitized by Google

désespérés de notre insuccès avec les injections iodées, nous convenons de soumettre notre pauvre malade au régime des trois soupes au lait et des trois oignons crus dont on a tant parlé aussi, dans ces derniers temps, dans le traitement de l'anasarque et de certaines hydropisies.

Nous opérons donc de nouveau le 23 Novembre, nous vidons la cavité aussi complètement que possible et nous appliquons sur le ventre une large bande de toile gommée de diachylon, de vingt centimètres de largeur sur un mètre de longueur. Nous l'y laissons plusieurs jours et la remplaçons ensuite par une ceinture fortement lacée que la malade porte constamment.

Elle mange religieusement et avec un courage remarquable, ses trois soupes au lait et ses trois oignons crus, tous les jours, et cela pendant vingt-sept jours, et nous avons le regret de n'avoir à constater aucun changement.

Pendant toute la durée de ce traitement, les urines n'ont jamais augmenté d'une manière sensible. Donc, les soupes au lait et les oignons crus ne nous rendront pas plus de services que les injections iodées, du moins dans le cas qui nous occupe.

En effet, le ventre a tellement grossi qu'une nouvelle ponction est faite le 11 Janvier 1854, et nous retirons trente litres d'un liquide entièrement semblable à celui des premières ponctions. Le ventre, alors, mesurait un mètre trente centimètres.

L'état de la jeune Marie est encore satisfaisant, elle a bon appétit, digère bien, conserve sa gaîté, son courage et son espérance de guérison, mais les trois tumeurs principales du ventre ne sont nullement modifiées.

Voulant confirmer, par l'analyse chimique, notre diagnostic sur la nature du liquide évacué par la paracentèse,

Digitized by Google

nous avons eu recours à la complaisance habituelle de M. Feuilloley, pharmacien aussi intelligent que consciencieux, qui a bien voulu nous prêter son concours et qui, par ses recherches, a confirmé ce que nous présumions, le docteur Denouette et moi, à savoir que les liquides sont énormément chargés de pus et d'albumine. Les quantités n'ont pas été rigoureusement indiquées, je me réserve de le faire, si, comme j'en ai la crainte, je suis forcé de revenir à une nouvelle opération. Au reste nous pensons, mon confrère et moi, que maintenant les ponctions répétées et les moyens ordinaires sont les seules ressources qui nous restent, non pour obtenir une guérison tant désirée et si vivement et si diversement recherchée, mais pour prolonger la vie en soulageant. Nous continuons la compression à l'aide d'une ceinture appropriée; nous faisons faire des frictions sur les tumeurs du ventre avec de l'onguent mercuriel double, pendant quatre jours, mais nous sommes forcés de les faire cesser, car il survient une abondante salivation qui cède pourtant aux gargarismes de décoction de noix de galle. Nous remplaçons l'onguent napolitain par la pommade d'iodure de potassium, continuée pendant trente jours. Nous n'obtenons aucune modification, car les tumeurs restent stationnaires, elles offrent même, peut-être, un peu plus de résistance à la pression, surtout celle de la fosse iliaque droite.

Ni les tisanes diurétiques, ni les préparations iodées à l'intérieur et à l'extérieur, ni les purgatifs employés jusqu'à ce jour, ni la compression, n'ont eu d'action appréciable sur la grave maladie qui nous occupe; tout a échoué et nous restons désarmés en présence d'un ennemi qui semble gagner du terrain, car le ventre grossit de nouveau et bien plus vite encore que les fois précédentes.

Notre pauvre malade se désole, son courage est presque usé, ses forces diminuent, l'appétit est nul, les bras et les jambes maigrissent, la figure perd de son éclat. Il survient une petite toux sèche qui fatigue beaucoup et inquiète encore plus la patiente. Elle demande que le ventre soit vidé;

Digitized by Google

nous croyons devoir résister à son désir le plus longtemps possible, mais nous sommes aussi forcés de nous y rendre et le 24 Février 1854, nous faisons une nouvelle ponction qui donne pour résultat vingt-huit litres d'un liquide entièrement semblable à celui fourni par les précédentes ponctions. Le ventre mesurait alors un mètre trente-neuf centimètres.

Cette dernière opération a été faite en présence de notre estimable confrère M. Pichorel, que nous avions prié de vouloir bien nous aider de sa haute expérience. Il a, comme nous, constaté la présence des trois tumeurs indiquées, et, comme nous, il a reconnu, après un minutieux examen, de nombreuses tumeurs d'un petit volume disséminées dans presque toute l'étendue de la cavité abdominale, et situées plus ou moins profondément. Il partage toutes nos appréhensions sur l'issue probable de la maladie, qui semble au-dessus des ressources de l'art. Nous convenons pourtant d'employer, à l'avenir, la teinture de semences de colchique dans un julep gommeux, les frictions iodées, la compression du ventre, les ponctions répétées, et de soutenir les forces de la malade par une nourriture aussi substantielle que possible.

Nous avons encore conservé une certaine quantité du liquide évacué prise dans le premier litre et dans le vingt-huitième et dernier, nous en avons examiné une partie avec soin à l'aide du microscope simple de M. Raspail, et il nous a été facile de distinguer et les globules et les granules constitutifs du pus. Le surplus a été encore confié à M. Feuilloley pour compléter, par l'analyse chimique, notre examen physique.

De ses recherches, il est résulté que, sur cent parties de liquide, il y en a quinze de pus, douze d'albumine, et soixante-treize sans caractères bien tranchés, si ce n'est peut-être avec un léger excès de chlorures, si on les compare, par la pensée, à ceux ordinairement trouvés.

Là, Messieurs, se termine la première partie de l'observation que je désirais avoir l'honneur de vous communiquer.

Digitized by Google

Je m'abstiens volontairement, quant à présent, de toute appréciation, me réservant, si vous voulez bien me le permettre, et si je n'ai pas trop abusé de votre bienveillance, de la compléter plus tard par une nouvelle communication, basée, hélas! trop probablement sur l'autopsie cadavérique.

Mon seul but, aujourd'hui, était de prouver que l'on s'exagère beaucoup la gravité des injections iodées, et que, dans certains cas, du moins, elles peuvent être portées à de hautes doses, sans inconvénient dans la cavité péritonéale, et répétées plusieurs fois sur le même malade.

Havre, le 10 Mars 1854.

Digitized by Google

PREMIER RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. le Docteur BELLEVUE

INTITULÉ

HYDROPISIE ASCITE, traitée par les injections iodées

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant

Chacun de nous a son caractère, c'est-à-dire que chacun de nous a sa manière de penser et d'écrire, or, le style, on l'a souvent répété, c'est l'homme; moi, et c'est pour être plus à l'aise avec les autres que je me permets de me placer en première ligne, moi je pèche encore par trop d'imagination, elle m'entraîne souvent au-delà des limites que je voudrais ne pas franchir, et la folle de la maison, comme l'appelait Montaigne, vient souvent se jeter au travers de mes pensers, et cela au grand détriment de la logique. J'ai le grand tort, j'en conviens, de lui faire trop souvent bon accueil, car, si dans les œuvres d'art, si dans la poésie, l'imagination colore heureusement le style, il n'en est plus de même dans les œuvres de science, qui demandent un style sévère et concis.

Vous le savez déjà, Messieurs, lorsqu'une œuvre est soumise à mon appréciation, quelle qu'elle soit, je commence par en étudier l'ensemble, la couleur, le ton, puis j'em-

Digitized by Google

brasse une moindre partie, et, en dernier lieu, j'arrive aux détails. Cette méthode analytique n'est peut-être pas la meilleure pour tout le monde, mais elle est certainement celle qui me convient le mieux, et je vais en faire de nouveau l'application au travail de notre nouveau collègue, M. le docteur Bellevue.

De quoi s'agit-il? D'une observation médicale sur un cas d'hydropisie traitée par les injections iodées. A coup sûr, c'est là un sujet fort peu poétique en lui-même et où, conséquemment, l'imagination ne devrait pas trouver d'aliments. Eh bien! j'adresserai à mon honorable confrère le reproche que je m'adressais à moi-même, il n'y a qu'un instant : son style est trop fleuri, trop brillant, si vous le voulez; j'aurais voulu ne trouver là que le langage sévère de la science, dans toute sa nudité, mais le style c'est l'homme, et le soleil des tropiques a passé par là.

J'arrive au fait : Une jeune fille, à la suite d'un refroidissement, est atteinte d'hydropisie du ventre; cette maladie résiste aux traitements ordinaires, et notre confrère a recours alors à une médication en vogue de nos jours, les injections iodées, et ce nouveau remède reste encore inefficace.

Voilà pour l'ensemble de l'observation; quant aux conclusions, les voici : « On s'exagère beaucoup la gravité des » injections iodées, et, dans certains cas, au moins, elles » peuvent être portées, à de hautes doses et sans inconvé- » nient, dans la cavité péritonéale, et répétées plusieurs fois » sur le même malade. »

Vous vous le rappelez, Messieurs, après la lecture du fait intéressant de notre collègue, j'émis quelques doutes sur la valeur du diagnostic et, je l'avoue, ces doutes se sont reproduits plus fortement après la lecture attentive du travail confié à mon examen.

Veuillez me suivre dans l'énonciation des passages suivants du Mémoire, passages que je transcris à la lettre.

Digitized by Google

Une première ponction avait été faite : « Au fur et à me-
» sure qu'il se vidait (le ventre) je voyais se dessiner, dans
» la région de la fosse iliaque droite, une tumeur oblongue,
» demi-circulaire, dure et séparée de l'ombilic par à peu près
» trois travers de doigt. Sa convexité est du côté de la ligne
» blanche, elle a vingt centimètres de bas en haut et dix d'ar-
» rière en avant; elle est mobile en tous sens et très doulou-
» reuse, quand on la serre entre les doigts.

» Une seconde tumeur, entièrement séparée de la pre-
» mière, s'observe à la région épigastrique et semble très
» rapprochée du petit lobe du foie, dont elle est pourtant
» entièrement distincte; sa forme est presque ronde.

» Enfin, une troisième tumeur occupe toute la région
» hypogastrique et reste comme appuyée sur l'arcade pu-
» bienne, elle ne communique ni avec la première ni avec
» la seconde, bien que rapprochée de la première par son
» extrémité droite. Ses dimensions sont à peu près les mêmes
» que celles de la tumeur de la fosse iliaque. Toutes les
» parties latérales et inférieures du ventre présentent un
» épaississement considérable; toutes les autres parties
» donnent, à la percussion, un son clair..... »

A la page suivante, on a fait une première injection iodée, et la malade, dit l'auteur, accuse une forte douleur dans tout le ventre, et surtout dans la tumeur de la fosse iliaque droite, puis, après un séjour de cinq minutes dans la cavité abdominale, dit l'observation, on ne parvient à ramener que le quart de l'injection environ.

Après une seconde injection iodée, la tumeur de la fosse iliaque semble moins grosse et moins dure.

Le 7 Septembre, une troisième injection est tentée, mais, tout-à-coup, le liquide s'arrête : Nous avons pénétré dans le foyer d'un kyste, dit l'auteur; on ponctionne un peu plus bas et le liquide huileux qu'on avait retiré déjà lors des

Digitized by Google

premières ponctions s'échappe de nouveau en quantité considérable (huit litres); on calcule qu'il en reste autant dans la cavité.

Le 23 Novembre, une nouvelle opération est faite, mais cette fois, on ne pratique aucune injection, seulement le liquide retiré présente des globules purulents en grande quantité.

Enfin, le 24 Février, une dernière ponction amène vingt-huit litres d'un liquide analogue au précédent.

Vous avez pris note, Messieurs, des passages que je vous ai signalés, en voici, à mon sens, l'explication.

Sous l'influence d'une impression morale vive, aidée d'un refroidissement subit, et cela, notez le bien, à l'époque même des règles, trois au quatre des cellules de l'ovaire droit ont été congestionnées, une hypersecrétion s'est faite à leur intérieur, et cela dans d'inégales proportions. Telles vous voyez des bulles se gonfler inégalement lorsque vous soufflez avec une pipette dans un vase qui contient de l'eau de savon. Ces cellules communiquent entre elles, l'une a occupé presque tout le ventre, une autre, moins développée, est restée adhérente près de l'épigastre, une troisième a contracté des adhérences derrière le pubis, et une quatrième est restée implantée sur l'ovaire lui-même.

Une injection iodée est faite, et le liquide, en raison même de sa pesanteur, vient séjourner dans la tumeur la plus déclive, celle de la fosse iliaque, d'où une plus vive douleur vers ce point, d'où peut-être aussi la diminution ultérieure de celle-ci, son oblitération partielle.

Le liquide injecté ressort difficilement, parcequ'il a pénétré par une sorte de gouleau de bouteille, et qu'il faudrait que celle-ci fût renversée pour qu'il pût ressortir facilement.

Digitized by Google

Après la troisième injection, les médecins qui voyaient la malade ont pénétré, disent-ils, dans un kyste, mais ils paraissent l'attribuer à une oblitération partielle du péritoine, tandis que nous, nous disons : vous dites bien, vous avez ponctionné un véritable kyste en voie d'oblitération.

Le liquide retiré par chaque ponction n'a jamais présenté les caractères de la sérosité citrine de l'ascite, il était huileux, et en dernier lieu, purulent.

Mais quoi de plus ordinaire dans les kystes de l'ovaire! quoi de plus rare dans l'hydropisie ascite! Dans le premier cas, je l'ai trouvé une fois analogue à du chocolat, et il est ordinaire de le trouver lactescent, huileux ou purulent.

Enfin, Messieurs, n'avez-vous pas été frappés comme moi de l'état de cette jeune fille, conservant si long-temps, dans une maladie grave, les apparences de la santé.

Or, Voici ce que dit M. Velpeau à ce sujet :

« Quand la santé générale d'une femme, affectée depuis » long-temps d'hydropisie abdominale, se conserve, d'ailleurs, » très-bonne, il s'agit presque toujours d'une hydropisie de » l'ovaire. »

Pour moi, Messieurs, il s'agit, dans le cas cité de Marie Vaudelon, d'une hydropisie enkystée multiloculaire de l'ovaire droit, et il faut une conviction bien profonde pour formuler ce diagnostic, quand je songe que je ne partage point l'avis d'un confrère dont j'apprécie, plus que personne, le talent médical.

Il ne semble plus extraordinaire, dès lors, que des injections largement iodées aient été faites sans accident, mais il n'en faudrait pas conclure qu'elles seraient aussi innocentes si elles étaient poussées dans la cavité du péritoine lui-même.

Digitized by Google

Je ne veux pas m'élever, vous le comprenez, Messieurs, contre les injections iodées pratiquées avec prudence, dans la cavité abdominale; quelques hardies tentatives faites heureusement, dans ces derniers temps, doivent, au contraire, ouvrir la voie à des expérimentations prudentes, dans une maladie trop souvent au-dessus des ressources de l'art.

Ce n'est pas seulement dans la cavité abdominale que cette médication a été essayée, elle l'a été aussi dans celle de la plèvre; je ne sache pas, au reste, que, dans ce dernier cas, elle ait encore enregistré un seul succès.

Quoiqu'il en soit de cette dissidence d'opinion, le travail de M. le docteur Bellevue n'en reste pas moins une observation d'un haut intérêt au point de vue pratique, et nous ne pouvons que l'engager à nous en communiquer la fin.

Havre, le 10 Avril 1854.

Digitized by Google

HYDROPISIE ASCITE

Traitée sans succès, mais sans inconvénient, par les Injections Iodées, à hautes doses, et répétées plusieurs fois.

(SUITE.)

Par M. le Docteur BELLEVUE,

Membre résidant.

L'intérêt que vous avez bien voulu porter à la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire, dans votre séance du 14 Mars 1854, sur un cas d'hydropisie ascite, traité par les injections iodées; la sympathie que vous avez témoignée à la jeune et pauvre fille qui en était le sujet, me font un devoir de vous faire connaître le résultat, hélas! fatal, mais prévu, qui a mis fin aux atroces tortures de l'infortunée MarieVaudelon.

Vous vous rappelez, MESSIEURS, les détails que j'ai eu l'honneur de vous donner sur son état, et sur les moyens employés pour prolonger sa vie, car je n'avais plus l'espoir, à la fin de ma communication, de la lui conserver.

Fidèle au mode de traitement que j'ai indiqué alors, j'ai été forcé de faire plusieurs ponctions pour vider le ventre qui,

Digitized by Google

dans ces derniers temps surtout, avait encore énormément grossi. Je ne crois pas devoir revenir sur la description de chaque opération; ce serait inutilement vous fatiguer par des redites. Mais je crois, pour la fidélité des faits, devoir vous indiquer, très-sommairement, ce qui s'est passé depuis ma première communication.

Depuis le 24 Février 1854, date de la dernière ponction faite et déjà rapportée dans la première partie de mon faible travail, l'état de la malade ne s'est pas amélioré. Je suis forcé de faire une ponction le 1er Avril, le ventre mesurait alors un mètre quarante-cinq centimètres, j'obtins trente-cinq litres de liquide, semblable en tout à celui obtenu précédemment. J'ai recours forcément au même moyen, le 9 mai. Le ventré a, de circonférence, un mètre quarante-deux centimètres, et contient trente-quatre litres de liquide.

Ici se présente une particularité que je crois ne pas devoir manquer de vous signaler.

Deux ou trois jours avant l'opération qui a donné issue à un liquide moins épais et moins chargé de pus qu'à l'ordinaire, la malade a éprouvé de fortes douleurs dans toute l'étendue du ventre. Elle dit avoir éprouvé le sentiment de quelque chose qui se casse, sans pouvoir trop s'en rendre compte. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant les deux ou trois jours qui ont suivi cet effet, les selles ont changé, et la mère de Marie Vaudelon dit y avoir trouvé comme une sorte de peau, large et bien formée. Elle ne l'a pas conservée pour me la montrer.

Les jours suivants, ce que j'ai vu n'est autre chose que des détritus provenant de la muqueuse intestinale.

Le 14 Juin, le ventre est tellement douloureux que je ne crois pas devoir attendre plus long-temps. Je pratique une nouvelle ponction qui donne trente-un litres de liquide, quand l'étendue du ventre était arrivée à un mètre quarante-un centimètres.

Digitized by Google

Le 15 Juillet, la malade est menacée de suffocation, elle a des syncopes incessantes, depuis deux ou trois jours; elle veut absolument être soulagée, et implore une nouvelle opération, qui lui fut faite. Le ventre mesurait un mètre quarante-cinq, et contenait trente-un litres de liquide.

Depuis quelques jours, il est survenu une gastro-entérite aiguë. Les douleurs sont intolérables : la pauvre enfant, qui, jusqu'à ce jour, avait été si courageuse et si résignée, pousse presque constamment des cris aigus ou des gémissements; rien n'égale sa désolation; elle parle souvent de sa mort prochaine et me recommande surtout de ne pas manquer de l'ouvrir (c'est sa propre expression), pour que, la cause de sa mort m'étant bien connue, je puisse en profiter pour en sauver d'autres en pareil cas. La bonne âme! La bonne nature! Faut-il, grand Dieu! quelle soit sur le point de nous quitter pour s'élever jusqu'à vous!

Les douleurs deviennent de jour en jour si intolérables que, toutes les fois que je visite la pauvre malade, elle me demande avec larmes de la *percer,* pour la soulager. Ne pouvant plus résister à ses prières, et bien que persuadé de l'inutilité d'une nouvelle opération, je la pratique pour la dernière fois, le 9 Août, la circonférence du ventre étant de un mètre trente-neuf centimètres et son contenu de vingt-sept litres de liquide.

Après cette ponction, le ventre reste assez gros, ce qui s'explique par la grosseur des tumeurs qui le remplissent, et par les kystes formés dans sa paroi antérieure. Au reste, depuis quelque temps déjà cette circonstance se présentait, mais jamais aussi manifestement.

Cette fois, la ponction ne semble pas avoir même soulagé. Les douleurs continuent avec une acuité indicible; la seule manière de les calmer est de tenir constamment sur le ventre un large morceau de linge graissé fortement avec de la pommade au chloroforme. Jusqu'au dernier moment, ce moyen a toujours été efficace.

Digitized by Google

L'épuisement de la pauvre malade, depuis une si longue et si cruelle maladie, est tel, que l'on doit redouter une catastrophe d'un moment à l'autre. Le moral, qui s'est soutenu si courageusement et pendant si long-temps aussi, par l'espérance d'une guérison tant désirée, s'affaiblit de jour en jour, usé par la douleur, usé surtout par la perte de l'espérance! Tout, en un mot, fait présager une fin prochaine. En effet, le 8 Septembre 1854, à six heures du soir, elle est venue comme un bienfait, mettre un terme à la vie si courte et si douloureuse de l'intéressante Marie Vaudelon.

Sa mère, sa pauvre mère désolée, mais reconnaissante, malgré son malheur, eut la bonté, comme elle me l'avait promis, de me donner avis de ce triste événement, le 9 Septembre au matin. Par une circonstance tout indépendante de ma volonté, puisque j'ai été retenu ce jour-là jusqu'à quatre heures moins un quart, auprès d'une jeune dame malade pour accoucher, je n'en fus instruit qu'à cette heure, et l'inhumation devait avoir lieu à cinq heures et demie.

Le temps m'a donc manqué pour prier ceux de mes honorables collègues et de mes bons confrères, qui ont bien voulu m'aider de leurs bons conseils, et visiter avec moi la pauvre Marie, de vouloir bien assister à l'autopsie cadavérique. Je le regrette sincèrement, et j'ose espérer qu'ils ne m'accuseront pas d'avoir manqué de procédé à leur égard. Je les estime et les respecte trop pour que le moindre doute puisse rester à ce sujet dans leur esprit.

Si j'ai été assez heureux pour ne pas avoir été seul dans ce moment, où j'aurais tant voulu me trouver avec tous mes confrères, je ne le dois qu'à l'obligeance, si souvent éprouvée pendant le cours de ce traitement, de mon confrère Denouette, et à la proximité de sa maison (je restais encore rue des Pincettes, vis-à-vis de lui).

Lire la nouvelle de la mort de Marie Vaudelon, descendre de chez moi, monter chez le docteur Denouette, lui faire

Digitized by Google

part du but de ma visite, l'arracher de sa consultation (ce que, du reste, il fit, comme toujours, de fort bonne grâce), le conduire chez l'infortunée que la terre devait recouvrir à tout jamais, une heure après, m'a demandé moins de temps qu'il ne m'en faut pour l'écrire.

Arrivés rue du Perrey, 47, nous avons trouvé le corps déjà enveloppé de son linceul. Le but de notre visite était connu. Nous n'éprouvâmes aucune difficulté de la part des parents désolés. Nous procédâmes de suite aux préparatifs nécessaires à l'autopsie. Elle fut faite le 9 Septembre, à quatre heures après midi, c'est-à-dire vingt-deux heures après la mort.

Le linceul enlevé, le corps est placé sur une table. L'habitude extérieure est déplorable : la maigreur est extrême, les yeux sont caves et largement bordés d'un cercle brun-jaune, le nez est pointu, les lèvres, considérablement amincies, sont plaquées sur les dents qui se dessinent au-dessous de la peau, la bouche est enfoncée, à chaque commissure on voit de la sanie brunâtre, comme dans les affections typhoïdes ; le col semble s'être allongé tant il est amaigri. De chaque côté l'espace sus-claviculaire est fortement déprimé, on pourrait facilement y loger un œuf de poule. Les parties antérieures et latérales de la cavité thorachique ne semblent plus recouvertes que par une peau qui ressemble à du parchemin. La région épigastrique est déprimée, excepté à un endroit où l'on voit comme une tumeur herniaire. Le ventre est largement évasé sur les côtés, comme aplati antérieurement; il est sillonné dans toute son étendue par un réseau vasculaire très marqué. Les rameaux veineux qui passent sur la ligne blanche sont tellement développés, qu'on dirait des veines d'un gros calibre comme celui des fémorales. Sur le côté gauche de la cavité abdominale on remarque une large ecchymose, due, sans nul doute, à la position donnée au corps immédiatement ou quelques instants après la mort. Inutile de dire que, dans toute l'étendue de cette cavité, on voit de nombreuses grosseurs semblables à celle de la région épi-

Digitized by Google

gastrique, et qui, toutes, sont le résultat des kystes contenus dans l'abdomen. Les membres sont extrêmement grêles, la rigidité cadavérique presque nulle, le refroidissement n'est pas complet vingt-deux heures après la mort. On dirait que ce sujet est un énorme morceau de cire auquel on a donné une forme humaine.

Après ce minutieux examen, et après avoir mesuré le ventre, qui avait un mètre quinze centimètres de circonférence, j'ai fait une incision circulairement ovale, qui, partant au-dessous du sein gauche, au niveau des cartilages sterno-costaux et descendant de haut en bas et de dedans en dehors, s'est terminée, en suivant une direction inverse, au point correspondant du côté droit. Je n'ai pas voulu pénétrer du premier coup dans la cavité abdominale. La peau, les tissus et les muscles divisés par le prémier trajet du bistouri, j'ai fait, avec le même instrument, au côté droit et au niveau de la tumeur localisée dans la fosse iliaque de ce côté, une large incision qui a donné passage à un liquide parfaitement semblable à celui que j'ai toujours obtenu dans les ponctions précédentes. Il y en avait 22 litres.

Le ventre vidé, autant que possible, j'ai agrandi mon incision dans toute l'étendue parcourue par le premier coup de bistouri. Alors j'ai voulu, comme cela se fait habituellement, renverser cette sorte de tablier de bas en haut, de manière à mettre de suite à découvert toute la cavité abdominale. Saisissant le bord inférieur avec les deux mains, j'éprouve une assez grande résistance. Je m'y attendais. Il devait nécessairement avoir de nombreuses adhérences entre les feuillets du péritoine et les tumeurs contenues dans l'abdomen. Il m'a donc fallu rompre avec la main seule les obstacles; alors j'ai pu facilement renverser mon lambeau.

Cela fait, ma première impression fut celle de l'étonnement, tant sont grands les désordres qui se présentent : à la place des intestins dont on ne voit pas vestige, se présente une masse, un affreux amalgame de toutes sortes

Digitized by Google

de tumeurs, dans toutes sortes d'état, de grosseur et de forme différentes. On en peut compter facilement une dizaine de plus grosses que le poing. Les petites sont innombrables. Il y en a partout.

Comment s'y reconnaître? Par où commencer dans un pareil chaos! Pour m'orienter je me rappelle les positions que j'avais assignées à trois principales tumeurs pendant la vie. Je les distingue aux lieux indiqués.

La plus grosse et la principale, alors comme aujourd'hui, est celle qui est localisée dans la fosse iliaque droite qu'elle occupe en entier. Elle est oblongue, demi-circulaire, laisse percevoir une fluctuation obscure. Sa face convexe est tournée du côté des parois abdominales, sa face concave du côté des viscères. Son bord antérieur est mousse et un peu aminci, le postérieur est plus large. Ses extrémités sont irrégulièrement arrondies. Elle est appuyée sur le pourtour du petit bassin par son extrémité inférieure. Elle est isolée des autres et n'a aucun rapport avec les organes contenus dans le petit bassin. C'est, à n'en pas douter, un kyste du péritoine. Elle n'a aucune adhérence avec l'ovaire droit. Elle se soulève facilement, et ce mouvement permet à une certaine quantité de la masse intestinale comprimée, de prendre une certaine expansion. Largement ouverte sur sa convexité, elle laisse échapper un mélange de pus, de matière graisseuse, albumineuse, sirupeuse, de toute couleur. Ce mélange a, du reste, la plus grande analogie avec celui que nous avons obtenu par les diverses ponctions, et avec celui surtout que nous trouvons aujourd'hui dans la cavité abdominale. Cette tumeur isolée pèse près d'un kilogramme.

A côté de cette tumeur, je retrouve aussi celle que j'avais précédemment localisée à la région hypogastrique et s'appuyant sur l'arcade pubienne. Elle est arrondie, mollasse, comme mousseuse : Elle me semble être un énorme abcès tuberculeux développé dans le bord libre inférieur, du côté gauche du grand épiploon. Elle ne communique pas avec la

Digitized by Google

précédente. Elle est comme lardacée. La substance qu'elle contient est plus compacte que celle de la première tumeur, dans certaines parties elle est comme de la craie. Elle pèse près de cinq cents grammes. De nombreux petits kystes environnent ces deux tumeurs. Tous ceux que nous ouvrons, le docteur Denouette et moi, laissent échapper un liquide à peu près pareil à celui que nous obtenions par les ponctions.

Nous retrouvons aussi la tumeur dont primitivement le siége avait été fixé à la région epigastrique, et très près du petit lobe du foie, mais avec lequel elle n'adhère pas. Là encore, notre diagnostic était juste. Son volume a sensiblement augmenté; elle est de forme très-irrégulière, mollasse, flasque, contenant un liquide d'une couleur plus claire que celui des précédentes, mais tout aussi visqueux. Elle ne communique en aucun point avec le foie.

Il serait impossible de faire la description de chaque tumeur contenue dans la cavité abdominale, sans s'exposer à des redites fastidieuses, car leur nombre, comme j'ai déjà eu l'honneur de le dire, est infini.

Toute cette énorme masse pèse en tous sens sur les intestins, et les déprime contre les parois postérieures de la cavité et contre la colonne vertébrale. Elle peut être soulevée d'une seule pièce au moyen des tissus de nouvelle formation qui se sont développés en détruisant les épiploons et les mésentères. Je ne crois pas exagérer en portant le poids de cette masse à dix kilogrammes.

Après l'avoir renversée sur le côté droit du cadavre, et de bas en haut, nous retrouvons les intestins, qui, débarrassés de ce poids, prennent de l'expansion.

Aussi impatient que moi d'examiner les organes contenus dans le petit bassin, le docteur Denouette m'engage à y apporter toute notre attention. Vous vous le rappelez, Messieurs, le diagnostic de cet estimable et dévoué confrère avait toujours été en tout point conforme au mien.

Digitized by Google

Nous examinons d'abord l'utérus. Il est petit comme chez les filles vierges; on observe parfaitement sa cavité, qui est remarquablement étroite. Son tissu est mou, décoloré, mais sain; sa position est normale; la portion du péritoine qui revêt ses faces antérieure et postérieure n'est pas altérée. Les trompes sont saines dans toute leur longueur, depuis leur origine au bord supérieur de l'utérus jusqu'aux ovaires. Les ovaires sont examinés avec la plus grande attention. Ils sont parfaitement sains. Leur volume est petit; leur couleur, habituellement d'un gris blanchâtre, n'est pas sensiblement changée, pourtant elle est pâle; leur tissu est mollasse comme à l'ordinaire. Toute la portion du péritoine du ligament large qui enveloppe ces organes est normale. On n'y voit aucune trace de kyste ovarique. La vessie, vide d'urine, est petite, mais dans l'état normal.

Notre examen se continue avec le même soin sur les autres organes abdominaux. Les reins, la rate, le pancréas sont sains, mais toujours nous retrouvons la même décoloration des tissus, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ces organes, qui sont tous ouverts par nous. Le foie, dans son ensemble, ne présente rien de remarquable. Il est sain; cependant, son tissu, propre, coupé en divers endroits, est un peu plus mou, plus décoloré qu'à l'ordinaire. La portion du péritoine qui recouvre sa face supérieure ou diaphragmatique et d'autres de ses parties, est dans l'état normal, et n'a aucune adhérence avec la tumeur placée près de son petit lobe à la région épigastrique. Toute la portion du tube intestinal renfermée dans la cavité abdominale, soit sus-pelvienne, soit intra-pelvienne, est saine, seulement sa décoloration est remarquable, et son calibre sensiblement rétréci.

Pour compléter nos recherches, nous avons dû aussi examiner la portion de la paroi antérieure de l'abdomen, que nous avions coupée pour former notre sorte de plastron. Tous les tissus sont d'une pâleur et d'une flaxité remarquables. Ce qui ne l'est pas moins, c'est l'épaisseur de ce lambeau, qui n'a pas moins de quinze centimètres, ce qui s'ex-

Digitized by Google

plique par la présence de plusieurs poches formées par la portion pariétale du péritoine qui le tapisse, et qui sont autant de kystes remplis du même liquide que celui contenu dans les autres kystes de l'abdomen ; seulement il est plus clair et moins coloré en jaune vert. Les plus remarquables sont les deux qui longent, un de chaque côté, la ligne blanche, et celui qui occupe la région ombilicale. Pendant la vie, leur présence avait été constatée. Il ne me semble pas qu'il y ait communication entre ces trois kystes, car l'un d'eux, ouvert, laisse échapper le liquide qu'il contient, et les autres conservent le leur et leur forme. Il y a encore ceci de particulier et de digne de remarque, à mon avis, c'est que les parois latérales de l'abdomen ne contiennent pas de kystes. Leur tissu est pourtant aussi flasque, aussi décoloré que celui de la paroi antérieure.

Si l'on voulait faire l'étude descriptive du péritoine en général, sur le sujet qui nous occupe, je crois que ce serait une impossibilité, tant sont grands les désordres observés.

Comment, en effet, suivre dans tous ses détours et replis, une membrane aussi compliquée, quand quelques-unes de ses parties sont détruites entièrement ou remplacées par des tissus de nouvelle formation ? Les épiploons et les mésentères se devinent, en effet, plutôt qu'ils ne se retrouvent. Partout on rencontre des tissus épaissis, molasses et contenant un liquide visqueux qui s'en échappe à la pression ou après l'incision.

De tout ce qui précède, je crois pouvoir conclure que Marie Vaudelon a succombé à une hydropisie enkystée multiloculaire, développée surtout dans les épiploons et les mésentères, après une péritonite tuberculeuse.

Une telle affection est au-dessus de toutes les ressources de l'art. Je ne m'étonne pas que les injections iodées, même portées à des doses considérables, n'aient amené aucun changement. Je dirai même, que si des accidents graves ne

Digitized by Google

sont pas survenus à la suite de leur emploi, il faut, comme je pensais pendant que j'y avais recours, expliquer leur inocuité par la masse de liquide visqueux, albumineux, qui remplissait la cavité péritonéale où elles arrivaient, et rendait le péritoine bien moins sensible qu'il ne l'est dans une simple hydropisie ascite.

Digitized by Google

DEUXIÈME RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. le Docteur BELLEVUE

INTITULÉ

HYDROPISIE ASCITE, traitée par les injections iodées

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant

Notre collègue, M. Bellevue, vous a lu, dans le courant du mois d'octobre, la deuxième partie de son travail ayant pour titre : *Hydropisie ascite traitée par les Injections iodées.* Ainsi que nous ne l'avions que trop prévu, la mort de la malheureuse jeune fille, qui fait le sujet de son observation, ne s'est pas fait attendre. Après de nouvelles ponctions qui retiraient, en moyenne, trente litres de liquide, après la rupture probable de l'un des kystes, après des douleurs intolérables, Marie Vaudelon expirait le 9 Septembre.

La mort vint lever tous les doutes, l'autopsie fut faite, et il en résulta que cette jeune fille succombait, nous dit l'auteur, « à une hydropisie enkystée multiloculaire, dévelop-» pée surtout dans les épiploons et le mésentère, après » une péritonite tuberculeuse. »

Dans mon rapport sur la première partie de l'observation de notre collègue, vous vous rappelez peut-être, Messieurs, que j'avais émis quelques doutes sur le diagnostic

Digitized by Google

ainsi formulé : Hydropisie ascite traitée, etc., et qu'après avoir expliqué, à mon sens, les phénomènes dont j'avais lu l'énumération, je disais : « Pour moi, Messieurs, il s'agit, » dans le cas cité de Marie Vaudelon, d'une hydropisie en- » kystée multiloculaire de l'ovaire droit. »

Je m'étais trompé sur le point de départ mais j'étais dans le vrai quant à la désignation de la maladie.

Il importe peu, après tout, que j'aie bien ou mal diagnostiqué, ce qu'il importe, c'est de se rappeler que les injections iodées n'ont pas été pratiquées dans un cas d'ascite proprement dite, et que, par conséquent, elles n'ont aucune valeur statistique, à ce point de vue.

Il est évident que ce mode de traitement, pas plus qu'un autre, au reste, ne pouvait réussir dans le cas cité, puisque le liquide injecté ne pénétrait pas dans les kystes eux-mêmes. Peut-être est-il arrivé dans quelqu'un d'eux, c'est même probable, mais ce n'a été qu'accidentellement et sans avantage sensible pour la malade.

Une dernière remarque sur l'intéressante communication de M. le docteur Bellevue.

Notre collègue s'étonne, à bon droit, des effrayants désordres qu'il a rencontrés dans le ventre de sa malade, et j'interprète sa pensée en disant : Comment concilier ces graves lésions avec la vie, avec une vie assez longtemps supportable! et en effet, Messieurs, il n'est aucun de nous, médecins, qui n'ayons eu l'occasion de faire cette remarque : Voici un homme qui succombe rapidement à une maladie aiguë, on trouve à peine un changement de volume ou de couleur dans quelques organes! En voici un autre que la mort n'enlève qu'après plusieurs mois de souffrance, et l'anatomiste le plus habile y reconnaît à peine la trace des tissus primitifs. Pourquoi, là, si peu de désordres et la mort? Pourquoi, ici, tant de désordres et la vie? C'est que, dans le

Digitized by Google

premier cas, répondrez-vous, l'homme a été tué par la maladie, et que, dans l'autre, il n'a été que blessé.

La réponse n'est pas aussi facile, croyez-le bien. Il est dans les phénomènes physiologiques et pathologiques un *quid ignotum* dont il faut tenir compte, et que notre faiblesse est bien contrainte d'accepter sans chercher à l'expliquer.

Havre, 6 Mai 1855.

Digitized by Google

DE LA VISION BINOCULAIRE

Par M. BÉNARD,

PHARMACIEN A GRAVILLE.

Membre résidant.

Je vous demande la permission de vous soumettre, sur la vision binoculaire, quelques idées nouvelles ou que je crois telles. Mais comme ce travail se rattache d'un certain côté à la photographie par l'application récente du stéréoscope à cet art, et que je l'examine à ce point de vue, je vous demande également de vouloir bien me permettre d'abord de vous faire, en quelques mots, et d'une manière très-succinte, l'analyse de cette découverte merveilleuse et toute moderne. Je suis bien aise, du reste, tout en vous énumérant rapidement les principaux progrès du daguerréotype, de détruire quelques préjugés qui ont pu avoir une raison d'être, dans l'enfance de l'art, mais qui, aujourd'hui, peuvent être considérés comme de véritables anachronismes.

La chambre noire, l'âme de la photographie, ne date que du seizième siècle (vers le milieu de ce siècle). Le hasard la fit découvrir à trois savants à la fois. Chacun de leur côté, ils remarquèrent que les rayons des objets extérieurs pouvant atteindre un trou percé dans le volet d'une chambre bien

Digitized by Google

close, ces objets se trouvaient reproduits renversés sur le mur opposé. Ces trois observateurs étaient Capuntio, bénédictin, Léonard de Vinci, l'illustre peintre, et un physicien J.-B. Porta. Ce dernier continua ses recherches à ce sujet, après de nombreuses expériences, adapta une lentille au trou du volet, et construisit la chambre noire, à peu près telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

L'instrument inventé par Porta était resté presque sans utilité, jusqu'au moment où le hasard encore mit sur la voie d'une découverte qui permit d'en faire une utile application.

Au dix-neuvième siècle, Charles, célèbre physicien français, obtenait des silhouettes au moyen d'un papier préparé. Il mourut en emportant avec lui son secret.

M. Wedgwood, aidé de Davy, publia, en 1802, la description d'un procédé pour copier des peintures sur verre et pour faire des silhouettes, par l'action de la lumière sur le nitrate d'argent. On peut peut-être dire que la pensée de la photographie se trouve là. Mais il resta deux difficultés que Wedgwood ne put surmonter. La couche d'argent n'était pas assez sensible à la lumière (la pose était trop longue), et les épreuves obtenues continuaient de noircir pour disparaître entièrement.

En 1814, Niepce entrevoit la possibilité de résoudre le problème, montrant son image réfléchie dans une glace. « Cette image, disait-il, je la fixerai un jour. » Il tint parole. On peut dire qu'il est l'inventeur de la photographie par les résultats considérables auxquels il arriva. Si Daguerre, du reste, eut l'idée de s'occuper de la solution du même problème, ce fut Niepce qui la lui suggéra. On a été un peu injuste à l'égard de Niepce, qu'on a presque oublié pour ne parler que de son heureux collaborateur.

Niepce et Daguerre se trouvèrent réunis par une indiscrétion et s'associèrent. Daguerre, après de nombreux essais,

Digitized by Google

de patients travaux, parvint à la solution du problème si difficile de la fixation des images obtenues au foyer de la chambre noire.

Au moment où la découverte de Daguerre devint publique, il s'en fallait de beaucoup qu'elle fût parfaite, et les éloges pompeux qui lui furent alors prodigués étaient moins adressés à la beauté des épreuves obtenues qu'à l'invention même et à l'avenir qui lui était réservé.

Afin de vous rendre plus facile l'appréciation des rapides progrès faits par le daguerréotype, je vous demanderai la permission de vous mettre sous les yeux les épreuves d'alors, et de les comparer à celles que donne aujourd'hui le daguerréotype perfectionné.

Les épreuves obtenues par Daguerre, outre l'inconvénient du miroitage presqu'inhérent à l'emploi du plaqué d'argent, avaient peu de vigueur, les détails manquaient : jugez de ce que pouvait être un portrait, quand il fallait poser vingt-cinq minutes en plein soleil, et encore ce dessin, tracé par le soleil, était tellement peu solide qu'une aile de mouche suffisait pour le faire disparaître.

M. Fizeau trouva moyen de fixer ces épreuves par le chlorure d'or et de leur donner une vigueur remarquable. MM. Claudet et Fizeau, par l'emploi du chlore, de l'iode et du brôme, accélèrent beaucoup l'opération. Aux perfectionnements apportés par les procédés, vinrent s'adjoindre ceux apportés aux instruments. La substitution des doubles lentilles achromatiques de MM. Ch. Chevallier et Voigtlander, permit encore de réduire le temps de l'exposition à la chambre noire. Aujourd'hui on obtient des images instantanément. Aussi, sur plaque, grâce à ces améliorations successives, c'est à peine si, dans les bonnes épreuves, le miroitage existe encore, tant sont vifs et détachés sur le fond les portraits bien réussis. Dans les anciennes épreuves, les parties qui se trouvaient placées un peu en avant étaient démesuré-

Digitized by Google

ment grossies. Ce défaut n'existe plus ou est insensible à l'œil, dans les portraits faits, bien entendu, avec les instruments nouveaux. Vous avez sous les yeux un portrait tenant à la main une canne, qui avance au moins de quarante centimètres, et ce portrait a pu être fait à deux mètres cinquante centimètres, sans la moindre déformation apparente à l'œil, dans les proportions de la main. Dans les premiers portraits daguerriens, les détails n'existaient pas; dans les ombres, aujourd'hui les moindres sont visibles. Remarquez la richesse des tons et demi-tons.

Dans les portraits reproduits alors sur plaque, ce qui était à droite était reporté à gauche et *vice versâ*. La ressemblance en souffrait beaucoup, au point de rendre, dans certains cas, cette ressemblance méconnaissable. Une glace réfléchissant l'image, et placée à la tête de l'objectif obvie à cet inconvénient. Un reproche, un grand reproche, c'est que la physionomie des personnes était insignifiante, sans expression, ou plutôt toujours la même : un air guindé et raide. Sur les épreuves que vous avez sous les yeux, il vous est montré la même personne avec le rire le plus naturel sur les lèvres, la béatitude peinte sur la figure, vous la voyez dans le sommeil le plus profond, etc. Voici plusieurs portraits d'une autre personne, qui prouvent que la nature est toujours prise sur le fait. Les différentes nuances que sa physionomie vous offre, démontrent que, si l'expression manque ordinairement, ce n'est pas la faute de l'instrument. La rapidité avec laquelle on opère fait aujourd'hui retomber ce défaut sur les personnes qui posent trop quand elles se trouvent en présence de l'objectif.

Mais le daguerréotype vieillit, dit-on, je ne crois pas qu'il soit juste de lui adresser ce reproche. Il ne flatte pas, c'est peut-être son plus grand tort; qu'une jolie personne prenne, bien naturellement, son air le plus gracieux, un peu d'animation dans la physionomie, et je suis persuadé que son portrait, s'il est bien reproduit, ne sera pas taxé de la vieillir. Je dis s'il est bien reproduit, car un grand nombre de

Digitized by Google

portraits, encore aujourd'hui, sont médiocres. Mais il ne serait pas plus juste de faire remonter à l'art lui-même ces imperfections, que de rejeter sur la peinture et les artistes en général tout ce qu'on rencontre de ridicule dans nombre de productions de soi-disant artistes.

Pourrait-on encore dire avec raison que le daguerréotype grossit les figures, quand on a, comme vous, Messieurs, sous les yeux des portraits si bien modelés, si admirablement ombrés? La glace de Venise la plus estimée peut-elle vous donner plus? Mais la couleur manque. Voilà donc le seul reproche sérieux qu'on peut adresser, en effet, à la reproduction photographique. Messieurs, un peu de patience, M. Becquerel, il y a quelques jours encore, vous a prouvé que l'obtention des couleurs, à la chambre noire, n'est pas une chimère [1]. Toutes les couleurs brillantes, toutes les riches couleurs que nous offre le verre dépoli de la chambre noire, M. Niepce de St-Victor, neveu de l'inventeur, les a obtenues aussi, mais d'une manière qui n'est malheureusement pas définitive. Ces nuances si brillantes, si variées disparaissent. Un rayon de soleil les fait naître, un autre rayon les anéantit promptement. Il ne faut désespérer de rien encore, si on considère combien il a fallu de temps pour obtenir et fixer, d'une manière durable, l'image du daguerréotype. J'ai la douce espérance que bientôt il nous sera donné de voir ce problême recevoir une solution satisfaisante. Je ne doute pas que les travaux intelligents et persévérants de M. Niepce de St-Victor ne soient, tôt ou tard, couronnés d'un succès glorieux; je dis glorieux parce que tant d'efforts et d'essais patients méritent une récompense, et j'espère que, plus heureux que son oncle, son nom restera attaché à une si brillante découverte et que l'héliochromie s'appellera *Niepcesotype*.

---

[1] Ne pas confondre les couleurs obtenues au foyer de la chambre noire, avec ces barbouillages plus ou moins habiles, qu'un artiste véritable ne se permet jamais. Colorier une bonne épreuve photographique c'est badigèonner un marbre de Pradier.

Digitized by Google

Après vous avoir entretenu des imperfections reprochées au Daguerréotype, je pourrais vous parler de ses avantages, dire avec quelle rapidité il livre son œuvre; et quelle œuvre, remplie de détails dont la finesse ne le cède en rien à l'exactitude scrupuleuse, à l'effet général. Si aujourd'hui on livre à l'étude de l'artiste le mouvement de la mer furieuse, à qui le doit-on ? Qui a pu immobiliser la goutte d'eau suspendue dans l'air? le coursier qui bondit? Reproduire ces mille hiéroglyphes du palais de Karnac, etc.? Le Daguerréotype.

Mais j'ai encore à vous parler d'une infériorité marquée qu'il conservait sur le dessin. Les portraits n'avaient pas ce relief que l'art peut leur donner. L'heureuse application de la belle découverte de Wheatstone est venue combler avec avantage encore cette lacune. Au moyen du stéréoscope, où les images de chaque œil sont placés, les objets de la nature sont représentés avec les trois dimensions des corps solides, les distances, les reliefs et les creux deviennent sensibles. C'est la nature même.

Léonard de Vinci avait pressenti ces deux images et les effets de leur perception. Il y a quatorze ans, Wheatstone étudia ce phénomène et construisit deux instruments pour en démontrer les effets, le stéréoscope à réflexion, et le stéréoscope à réfraction. Dans la seconde partie de ce travail, en vous parlant de la théorie sur la vision binoculaire que je me propose de vous soumettre, je reviendrai avec plus de détails sur ce qui est relatif au stéréoscope. Je me bornerai à vous dire aujourd'hui que si on se procure l'image perçue par chaque œil, qu'on place les deux images dans le stéréoscope, on obtient les effets que je vous ai signalés.

La construction du stéréoscope à refraction est très-simple. Il est composé de deux prismes qui dévient à droite l'image de gauche et à gauche l'image de droite, de manière à ce que les deux dessins, se superposent pour l'œil, et se

Digitized by Google

confondent dans une sensation unique, faisant éprouver la sensation des reliefs et des creux.

La difficulté de reproduire par le dessin les images perçues par l'œil droit et par l'œil gauche, images dont la différence est si peu appréciable à l'œil; la difficulté, dis-je, de reproduire ces deux dessins, fit que le stéréoscope, comme la chambre noire, était resté sans utilité véritable. S'il est vrai de dire avec l'élégant rédacteur du *Cosmos,* M. l'abbé Moigno, que la Photographie a été vivifiée, complétée et couronnée par le stéréoscope, il ne l'est pas moins d'ajouter avec lui : « Que sans la photographie, le stéréoscope, qu'on nous pardonne la comparaison par trop forcée, n'eût été qu'un nain, un crétin, un idiot; par la photographie il est devenu un géant, un génie aux ailes audacieuses. Mais aussi, voyez comme en la soulevant sur ses vigoureuses épaules, en l'enlevant sur ses ailes rapides, l'enfant a grandi sa mère. Elle n'était qu'un dessinateur parfait et exercé, qu'un peintre de grisailles accompli, et voici qu'en lui laissant son crayon incomparable, son clair-obscur inimitable, le stéréoscope arme sa main d'un ciseau qui désespérerait Michel-Ange, et la transforme en sculpteur surhumain, qui fouille, qui drape comme jamais Phidias n'a fouillé, drapé, etc. Et cette divine métamorphose de la photographie est achetée par elle à bien peu de frais, puisqu'il a suffi de lui demander deux images au lieu d'une seule qu'elle était accoutumée à donner. »

Digitized by Google

ÉTUDES ÉCONOMIQUES.

DU ROLE
DE
L'AGRICULTURE EN FRANCE

En opposition avec celui de l'Industrie

Par M. Paul de LAJONKAIRE,

Membre résidant.

Un écrivain protectionniste, M. Ch. Gouraud, dans un livre qu'il a publié récemment sur la liberté du Commerce, entre ainsi en matière :

« Les nations, en se partageant l'Univers, n'ont pu s'en partager en même temps tous les biens, *non omnis fert omnia tellus*; toute terre ne porte pas toutes les sortes de fruits. Au contraire la présence de telle richesse, sur un point donné du monde, y est ordinairement exclusive de la présence de telle autre; le sol où se plaît la vigne n'est pas celui où se rencontre l'abondance des métaux; le pays de la soie n'est pas celui du coton, et la contrée des forêts n'est pas celle des prairies. Aussi le territoire d'une nation, quelqu'il soit, ne lui offre-t-il jamais un théâtre qui suffise aux nécessités de son existence. Riche au-delà des besoins de la population qui le couvre, en une ou deux sortes de productions, ce territoire se trouve toujours, soit en totalité, soit en partie, deshérité de la plupart des autres. Il en résulte, pour chaque société, dans les limites du domaine dont elle est propriétaire, un luxe et une indigence qui la sollicitent également à entrer en relations avec ses semblables : d'une part, pour écouler les produits dont elle surabonde; de l'autre pour s'approvisionner de ceux dont elle manque. Ainsi s'est établi, dès les temps les plus anciens, le commerce de nation à nation.»

Digitized by Google

Admettons ce raisonnement qui est la meilleure justification du libre-échange, et comparons les valeurs créées, dans notre pays, par l'industrie manufacturière, à celles dont l'agriculture est la source; nous serons amenés forcément à penser que la Providence a voulu faire de la France une nation essentiellement agricole, et que notre véritable destinée, à nous, dans le vaste marché du monde, est d'échanger les riches produits de notre sol contre ceux de l'industrie étrangère.

Suivant les derniers relevés statistiques, avec un système de cultures bien inférieur à ceux pratiqués en Belgique, en Angleterre, dans toute l'Allemagne, la France donne annuellement :

En céréales [1] pour une valeur de	Fr.	2,116,857,477
En animaux domestiques pour	»	780,250,000
En récoltes de prairies tant naturelles [2] qu'artificielles [3] pour	»	748,427,458
En vin [4] et eau-de-vie [5]	»	478,088,202
En bois et produits forestiers	»	407,374,645
En pommes de terre	»	202,105,866
En produits des jardins	»	157,093,888
En lin [6] et chanvre [7]	»	143,794,557
En légumes verts [8] et secs [9]	»	60,648,249
En cidre	»	84,064,046

[1] Froment, Fr. 1,102,768,057; Epeautre, 806,723; Seigle, 296,292,740; Méteil, 144,170,351; Orge, 137,622,411; Avoine, 302,011,470; Maïs et Millet; 71,797,084; Sarrazin, 61,388,641.

[2] Prairies Naturelles, 462,598,243.

[3] — Artificielles, 203,765,169; Paturages, Pâtis bruyères et landes à moutons, 82,064,046.

[4] Vin, 419,029,152.

[5] Eau-de-vie, 59,059,150.

[6] Lin, (graine et filasse), 86,287,341.

[7] Chanvre, — — 57,507,216.

[8] Raves, Navets, Carottes, Topinambours, 1,786,134; aulx et oignons, 186,605; Fêves, Fêverolles et Lentilles, 2,188,942; Pois, Vesce, Garraubes, 4,488,728.

[9] Légumes secs, 52,007,840.

Digitized by Google

Tel est, pour les principaux chapitres de la production agricole, le bilan de notre pays. Il faut y ajouter, d'après les calculs de savants écrivains agronomiques, et notamment de M. le docteur Royer, une somme de 1,400,000,000 de francs destinée à représenter, au minimum, la valeur des dépouilles d'animaux, les œufs, les abeilles et leurs produits, le rapport du poisson et du gibier, celui des résidus tels que les pailles, les fumiers, etc., etc. Quant aux cultures secondaires telles que le colza, la betterave, le houblon, la garance, etc., outre l'obstacle de leur répartition en une multitude de parcelles, il y a encore celui de la nouveauté de leur introduction dans beaucoup de localités, ce qui laisse trop de doute sur le chiffre de leur produit. Quoiqu'il en soit, il n'y a certainement pas exagération à le porter à 100,000,000 de francs.

Sur ces bases, qui sont sans doute de beaucoup inférieures à la réalité, par suite de la tendance assez générale des cultivateurs à déclarer moins qu'ils n'ont réellement toutes les fois qu'ils ont à répondre sur des questions posées par l'administration, on peut évaluer le revenu annuel de la France, en produits végétaux et animaux, à la somme de 6,700,000,000 de francs ! L'*Encyclopædia Britannica* l'estime à 6,750,000,000, par comparaison à celui des Iles-Britanniques, qu'elle borne à 4,600,000,000. D'après les évaluations du docteur Royer, il doit être porté à 7,543,000,000.

D'un autre côté, il résulte des estimations données au roi Louis XVI par M. de Tolosan, son ministre de l'agriculture et du commerce, que le total de la production industrielle de la France était, en 1788, de 931,000,000 de livres tournois.

L'admirable travail statistique de Chaptal, ministre de Napoléon, évalue notre production totale industrielle, en 1812, à 1,820,000,000 de francs (le double de ce qu'elle était en 1788).

Il ne vous échappera pas, Messieurs, que l'année 1812

Digitized by Google

était tout exceptionnelle : l'Empereur se trouvait alors au faîte de sa puissance; il avait réuni, entre autres provinces, la Belgique et le Piémont à l'Empire Français. Toutefois, admettons que cette somme de 1,820,000,000, relevée par Chaptal, soit seulement la moitié de notre production industrielle actuelle, nous arriverons alors à représenter cette source importante de la richesse nationale par une somme de 3,640,000,000 de francs.

Que si l'on rapproche cette somme du revenu annuel de l'agriculture, on trouvera, en faveur de cette dernière, une balance de 3,140,000,000, et de 4,097,000,000 en adoptant les évaluations de M. Royer, que nous avons données plus haut.

En cet état de choses, on se demande à quel degré de prospérité nous pourrions prétendre par la mise en culture du sol improductif, l'emploi de méthodes plus rationnelles, et la faculté de vendre sans entraves aux autres nations les merveilleux produits de notre travail.

Le commerce extérieur, en donnant lieu à une circulation de valeurs, en 1851, estimées, pour l'importation à 765,100,000 fr. (commerce spécial), et pour l'exportation à 1,158,100,000 fr. (id., id.), soit ensemble 1,923,200,000 fr. donne tout au plus 0,1 de cette somme en salaires et bénéfices, qui n'appartiennent pas à tous nos concitoyens, tant s'en faut; les quatre dixièmes n'étant que des valeurs en reprises de capitaux avancés pour l'acquisition des produits. Or, cette somme totale des salaires et bénéfices du commerce extérieur, montant à 190,000,000 de francs par an, dont l'Etranger gagne probablement au moins la moitié, n'est pas la soixante-quinzième partie des valeurs annuellement créées par la production agricole.

D'ailleurs, l'examen du tableau général des produits ruraux prouve que dans le mouvement commercial extérieur de 1,900,000 fr. par an, les six dixièmes de cette somme sont fournis par la production du sol. La France est donc, avant tout,

Digitized by Google

agricole, or, quand cette puissance, reconnue agricole, importe pour 412,954,871 fr.[1] de produits similaires à ceux de son agriculture, dont les exportations ne s'élèvent qu'à 191,583,882[2] en tout, ce n'est pas faire une vaine déclamation que de prétendre que nous sommes, malgré les plus heureuses conditions du monde, dans une infériorité déplorable, en agriculture.

Si l'on veut remonter aux causes de cette infériorité, on les trouve d'abord dans les institutions politiques, ensuite dans la routine obstinée des cultivateurs ou l'emploi des mauvaises méthodes.

La Convention, en décrétant la vente des biens du clergé et des émigrés, obéissait à une de ces inspirations providentielles du génie des révolutions qui trouvent souvent le bien en faisant le mal. Elle était loin, sans doute, en ses desseins, d'avoir pour but immédiat et calculé de favoriser l'agriculture. Cependant, il faut le reconnaître, aucune mesure ne lui a donné, depuis Sully, un plus puissant essor. — Les terres confisquées furent divisées en une infinité de parcelles, et passèrent, pour la plupart, entre les mains de petits propriétaires. Or, il est reconnu que le champ du pauvre est mieux cultivé et rapporte davantage que la grande propriété du riche. La raison en est simple : si le pauvre voit une pierre dans son champ, il a soin de l'ôter, s'il rencontre en passant une herbe parasite, il s'arrête pour l'arracher; a-t-il une prairie? il y porte les cendres de son foyer ou les démo-

---

	[1] Importations	[2] Exportations
Animaux vivants	Fr. 15,176,359	Fr. 20,346,371
Produits et dépouilles d'Animaux	» 178,082,447	» 32,877,299
Farineux alimentaires	» 7,210,029	» 100,279,768
Fruits et Graines	» 25,388,168	» 20,538,220
Bois communs	» 51,332,649	» 5,216,682
Fruits, tiges et filaments à ouvrer	» 129,385,771	» 1,749,178
Teinture et Tannins	» 3,235,826	» 15,782,196
Produits et déchets divers	» 31,143,622	» 4,794,168
	412,954,871	191,583,882

Digitized by Google

litions d'un vieux mur. Constamment il embellit, il améliore le fonds de terre livré à son infatigable activité.[1]

L'agriculture faisait des progrès rapides quand Napoléon parut. Cet homme extraordinaire aurait accéléré le perfectionnement de l'art le plus utile, s'il eût reçu une autre éducation, ou, au moins, s'il eût eu la possibilité de se livrer plus spécialement aux arts qui rendent les empires florissants et qui font le bonheur des peuples. Mais, élevé dans une école militaire, accoutumé de bonne heure aux principes d'une obéissance passive et ne connaissant d'autres lois que la voix de ses supérieurs, il crut, dès qu'il fut chef, que sa volonté devait seule être écoutée, et il fit reposer sur l'absolutisme les bases de son Gouvernement. Il suivit la marche de l'empereur Auguste, avec cette différence que, sentant sa supériorité pour la guerre, il jeta notre pays dans une série de conquêtes hors des voies pacifiques qui, seules, pouvaient agrandir, à tout jamais, sa puissance. — Pour priver ses ennemis de l'important débouché qu'offrait la France aux produits de leur industrie, il fit le blocus continental, et surexcita les exploitations manufacturières, particulièrement celle de la laine et du coton, en leur assurant, par les combinaisons de la législation des douanes, le monopole de presque toute l'Europe. Mais, la guerre appelle la guerre, et bientôt il fut contraint d'enlever au pays tous ses bras valides, tous ceux qui pouvaient tenir la charrue. Le soldat fait, ordinairement, un assez mauvais laboureur, il prend, dans la vie de garnison, des habitudes de paresse. Les vices qu'il contracte fort souvent dans les villes deviennent tellement impérieux à la longue qu'il ne peut les dépouiller pour se livrer aux travaux des champs lorsqu'il a déposé les armes. Il sait, au contraire, qu'il

---

[1] Pancton pense que la population dût croître chez les Romains dans la raison que les terres de l'Etat furent divisées entre un plus grand nombre de familles, et qu'il dût décroître, au contraire, dans la proportion que le nombre de ces familles libres fut diminué par les trop vastes possessions de chacun. C'est cette grande division des propriétés d'où résulta une meilleure culture et une plus grande abondance, qui fut un des principes de la grandeur de Rome, et qui lui valut l'Empire du monde.

Digitized by Google

n'aura pas à s'imposer d'aussi dures privations dans les corps de métiers dont l'industrie lui ouvre la porte et, plutôt que de redevenir paysan, il se fait ouvrier.

La protection artificielle accordée par Napoléon à l'industrie, en vue de forcer la France à se passer de l'étranger, eut bientôt pour effet, quand la paix fut rétablie, d'attirer, de toutes parts, les capitaux vers les spéculations industrielles.

L'agriculture, Messieurs, est comme la liberté, elle aime la paix : elle aurait donc pu renaître, mais l'impulsion était donnée.

Louis XVIII, il est vrai, crut pouvoir lui rendre service et panser, en même temps, les plaies de l'aristocratie, en imposant, par le tarif des douanes de 1816, les bestiaux et les denrées végétales à l'entrée. Le résultat de cette mesure fut d'élever le taux des fermages au profit de la classe privilégiée, et rien de plus.

C'est surtout sous le dernier règne, Messieurs, que la fièvre de la spéculation s'allume. Les grands seigneurs de l'industrie, naturellement plus influents et plus écoutés que les modestes représentants de l'agriculture, obtiennent de l'Etat de scandaleux encouragements.

Sans se soucier même d'examiner si, en matière d'économie politique, le système des droits protecteurs était ou non favorable au travail national, et s'il n'y avait pas plutôt désavantage qu'intérêt à soutenir artificiellement, dans un pays, une industrie qui coûte plus qu'elle ne donne, le Gouvernement maintient toutes les prohibitions du régime exceptionnel de l'empire, accorde une prime de 206 fr. par tonne de fer et de 440 par tonne de tôle aux maîtres de forges. Je ne finirais pas, Messieurs, si, passant en revue le tarif des douanes que nous a légué la monarchie, je signalais à votre attention celles de ses dispositions qui ont pour but de protéger l'industrie... Je veux dire les industriels. Tandis que sous l'em-

Digitized by Google

pire d'un régime d'exceptions et de priviléges, le pays se couvrait d'usines, et que les capitaux ruisselaient vers la spéculation en s'éloignant de l'agriculture, que faisait-on pour cette dernière ? On créait des sociétés d'encouragement où l'on discutait sur le nombre de graines renfermées dans les siliques du chou colossal, ou bien encore on allouait de belles primes à de grands animaux délicats, efflanqués et parfaitement inutiles, qu'on appelle des chevaux de courses.

Le Ministère et la Société Royale ont cherché, je le reconnais, à faire pénétrer quelque lumière au sein de l'ignorance des campagnes, en provoquant la composition de manuels élémentaires appropriés aux diverses régions de la France.

Ces manuels ont bien été composés, ils sont même de nature à rendre de véritables services, sans doute, mais ceux à qui ils étaient destinés en font-ils usage? les lisent-ils ? Je ne le crois pas.

C'est ainsi que la France, détournée des riches et pacifiques voies tracées par son génie s'est faite industrielle, et c'est à la politique, ou plutôt à l'action gouvernementale, que nous devons surtout attribuer le rang inférieur que l'agriculture conserve, comparativement à son heureuse rivale.

Je crois avoir été dans le vrai en indiquant, comme seconde cause de cette infériorité, l'ignorance, la routine et les mauvaises méthodes.

Il serait superflu d'entrer dans de grands détails pour établir que nos paysans manquent de lumières, et qu'ils font obstinément comme faisaient leurs pères. Tout le monde le sait. Permettez-moi cependant, Messieurs, de vous en citer un exemple, que j'ai été en mesure d'observer moi-même.

Dans le département des Landes, par suite du détestable mode de culture en vigueur, mode qui exige beaucoup d'engrais, et n'en produit pas, les cultivateurs n'ont d'autres moyens d'en créer que d'enlever chaque année, dans les par-

Digitized by Google

ties basses et fertiles, le terreau végétal avec les plantes qui le couvrent, pour le répandre sur leurs terres. Cette opération, nommée *soutrage*, [1] se fait d'ordinaire sur une lande voisine de la terre dépendant du domaine. Mais lorsque la commune possède par hasard quelque propriété fertile, alors tous les habitants s'y rendent, et enlèvent chaque année tant de terre végétale, que bientôt, le sous-sol se trouve entièrement dénudé. On voit alors de beaux grands arbres se couronner et périr faute d'aliment. Ainsi, pour obtenir une maigre récolte de céréales, qui, sans cesse répétées, épuisent la terre, l'avenir est entièrement sacrifié aux exigences cupides du présent.

Nous avons énuméré, en commençant cette étude, les magnifiques résultats que donnait l'agriculture, quelque inférieure que fût sa condition. En présence de ces résultats, on se demande à quel degré de prospérité pourrait arriver un pays comme le nôtre, où plus du tiers de la surface cultivable, soit : 16,417,000 hectares, appartient à cette déplorable catégorie des terres improductives et incultes, et où un autre tiers au moins est livré à des méthodes irrationnelles.

Il n'est pas encore donné d'entrevoir le jour où les vastes plaines sablonneuses de la Sologne et des landes de Bordeaux seront métamorphosées comme la Campine l'a été aux environs d'Anvers. Mais la science indique cependant déjà qu'ici il faut ouvrir des canaux de dessèchement ou pratiquer le drainage; là, combattre la présence de l'acide ulmique par tel ou tel amendement. Il ne manque, pour l'application de ces théories, qu'une seule chose..... de l'argent.

Sachez attirer, par l'appât des bénéfices que promet le commerce extérieur, les capitaux engagés dans l'industrie en vue de résultats souvent restreints, et vous ferez une révolution en agriculture, une véritable révolution. Et remarquez-

---

[1] Sans doute du latin *Sub-Trahere*.

Digitized by Google

le, cette révolution, essentiellement pacifique, peut s'opérer par un trait de plume.

Je suppose, en effet, qu'on abolisse ou du moins qu'on abaisse les droits, qui, d'après nos tarifs, ferment le marché de notre pays aux produits que les Anglais, les Belges, les Allemands peuvent établir dans de meilleures conditions que nous; nous serons fondés alors à exiger en retour qu'ils ne fassent plus peser aucune taxe sur nos vins, nos soies, nos plantes tinctoriales, non plus que sur les produits merveilleux de notre belle colonie d'Afrique. Les étrangers sont déjà contraints, sans doute, de nous demander la plupart de ces choses, puisque notre ciel seul les fait croître; mais leur consommation est limitée. Elle ne manquerait pas de s'étendre d'une façon prodigieuse le jour où le bon marché rendrait accessible à toutes les bourses ce qui est encore aujourd'hui un objet de luxe.

Si nous abandonnons, dans cette étude, les arguments de l'économie politique, pour nous appuyer sur les raisons de la philosophie, nous reconnaîtrons, tout d'abord, que l'agriculture est plus morale que l'industrie, que l'ouvrier des champs vaut mieux que celui des fabriques.

Le paysan, lui, n'a qu'une seule ambition, qu'il nourrit de bonne heure, du reste : il veut être propriétaire, et quand il est propriétaire, il a trop d'esprit pour ne pas être conservateur, et conservateur très-endurci.

Il trouve bien quelquefois que l'impôt est trop lourd, et qu'il est dur de donner, comme il le fait, au profit des villes, le plus clair de son revenu, mais il en est quitte, après tout, dit-il, pour mettre un peu plus de fumier avant les semailles, pour ôter avec plus de soin les herbes quand pousse son blé, et pour ménager davantage le regain de sa prairie. Il paie donc sans murmurer et se soumet avec résignation.

Il y a loin de cette existence calme et honnête à la vie

Digitized by Google

fébrile et souvent corrompue des ouvriers telle que les manufactures la font. Toujours prêt à la révolte, l'ouvrier, impatient du joug, ne rêve qu'émeutes et soulèvements. Ce n'est pas à lui à qui je m'en prends. Je ne l'accuse pas de ses péchés ; mais je m'attaque au milieu pestilentiel dans lequel il est condamné à vivre, à ce développement infernal de l'industrie, qui a détruit autant de corps valides et bien portants qu'il a corrompu d'âmes pures.

L'agriculture, Messieurs, qui sait prévenir les révolutions, peut seule aussi fermer les plaies qu'elles font à la patrie. Seule elle peut résoudre les effrayants problêmes qui, pour tous les Gouvernements, Empires, Monarchies, Républiques, se dressent, dans nos sociétés modernes, comme d'insurmontables écueils. — Libres ou esclaves, les hommes qui ont aujourd'hui perdu avec la foi, sa sœur céleste, la résignation, n'ont plus qu'un cri, qu'une bannière : *Vivre en travaillant!*

Or, l'Industrie ou même la Science, filles du génie de l'homme, sont impuissantes, comme tout ce qui vient de lui, pour répondre à ce besoin de rénovation.

Ce que l'homme ne peut faire est facile aux œuvres de Dieu. — C'est à la terre, à la terre qui rend tout au centuple, qui ne trompe jamais, qui moralise toujours, en imposant la dure loi du travail, c'est à la terre qu'il faut demander un remède au double mal dont notre société est atteinte : la misère et l'immoralité!

Doublez le nombre des travailleurs dans les campagnes, et vous doublerez, en même temps, leur fécondité; car cette fécondité n'a d'autres bornes que celles de la persévérance humaine.

Mais je m'arrête, Messieurs, je m'aperçois que la pente fatale de mon sujet, qui touche aux plus grands intérêts de notre avenir, me conduit aux confins de la politique, et vous

Digitized by Google

l'avez, dans votre sagesse, exclue de nos paisibles réunions. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est qu'un soc de charrue bien fait, vaut mieux, pour la cause de l'ordre, que toutes les lois compressives de la liberté, et qu'un beau champ de trèfle, bien dru, bien serré, tout brillant de ses jolies fleurs purpurines, a plus de prix contre la misère que les plus belles dissertations du monde sur le droit au travail !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. Paul de LAJONKAIRE

INTITULÉ

DU ROLE DE L'AGRICULTURE EN FRANCE

En opposition avec celui de l'Industrie

Par M. GALLET,

Membre résidant

Vous m'avez chargé de vous présenter un rapport sur le remarquable travail de notre collègue, M. P. de Lajonkaire, ayant pour titre : *Du Rôle de l'Agriculture en France en opposition avec celui de l'Industrie*, et je viens m'acquitter de cette tâche, tout en reconnaissant d'avance qu'elle est au-dessus de mes forces.

L'économie politique se partage en deux camps ennemis, les protectionnistes et les libre-échangistes, et, chose singulière, c'est que tous deux se disent les champions de l'Agriculture ! — Ainsi, tout le monde reconnaît, avec notre collègue, que l'agriculture a droit à toute la sollicitude du législateur, mais on diffère sur les moyens qui peuvent assurer sa prospérité.

Les premiers demandent la douane pour protéger l'agriculture contre l'invasion des blés d'Odessa et des bestiaux

Digitized by Google

d'Allemagne, ce qui, selon eux, serait la ruine des fermiers, dont les céréales tomberaient à vil prix, et qui, ne pouvant plus faire d'élèves, n'auraient plus de fumiers; ils la demandent aussi en faveur de la betterave qui a plus que doublé les produits du sol de nos départements du Nord et qui ne pourrait soutenir la concurrence des sucres étrangers; ils la demandent enfin en faveur de la navigation et de la plupart de nos industries qui devraient tomber du jour où nos ports et nos marchés seraient ouverts aux navires de toutes les nations, aux fers de Suède et d'Angleterre, aux tissus anglais et belges, et enfin aux industries de tous les pays.

Les seconds vous disent que, si les marchés étaient ouverts, les consommateurs trouveraient tout à meilleur compte, l'agriculture trouverait un grand débouché de ses vins, esprits, huiles, soies, plantes tinctoriales, etc.; que l'industrie, trouvant à meilleur compte le charbon, le bois, le fer et toutes les matières premières, produirait à meilleur marché et serait en état de lutter avec les industries étrangères, et, qu'au bout du compte, toute industrie qui ne peut soutenir la concurrence étrangère ne mérite pas qu'on la protège, puisque ce n'est qu'aux dépens de la masse des consommateurs qu'elle peut prospérer.

Il me semble, toutefois, que les libre-échangistes oublient une chose essentielle, c'est qu'il faut un budget et que, lorsqu'ils auront supprimé la douane et toutes les ressources que l'Etat retire des industries qui, selon eux, ne sont pas dignes de la protection qu'on leur accorde. Il faudra créer de nouveaux impôts qui devront frapper, tant sur l'agriculture que sur cette masse de consommateurs, des intérêts desquels ils se préoccupent si fort.

Après ce préambule, un peu trop long peut-être, je vous dirai que notre collègue n'appartient exclusivement à aucune de ces deux catégories, ce dont je le félicite, car je crois que les extrêmes en tout ne valent rien. Il se déclare pour l'agriculture en général, et, quoi qu'il paraisse incliner

Digitized by Google

plutôt vers la seconde catégorie que vers la première, il ne voudrait pas, j'en suis convaincu, sacrifier l'agriculture du Nord à celle du Midi, les céréales aux vins; ces derniers, après tout, trouvant toujours, quoi qu'on en dise, un écoulement assuré sur tous les points du globe, et, quoique anti-protectionniste déclaré, il continuera de protéger nos grains et nos bestiaux; comme l'Angleterre, cet Eldorado des libre-échangistes, continuera de protéger sa bière, qui est une des plus belles branches de son revenu, contre l'invasion de nos vins. — C'est contre l'industrie seule qu'il se déclare, et quoique je ne partage pas toutes ses opinions, je me plais à reconnaître que, sous le rapport philosophique, moral, religieux et même poétique, car elles se rapprochent de celles si bien décrites par Fénélon, toutes ses idées sont justes et vraies. Sa comparaison de l'ouvrier des campagnes à celui de nos usines, ce qu'il dit des efforts constants que la législation devrait faire pour retenir le cultivateur au champ qui l'a vu naître, tout est marqué au coin d'une judicieuse observation.

Ce que je ne vois pas entièrement comme lui, c'est cette rivalité entre l'agriculture et l'industrie; il nous les représente comme deux ennemies implacables, toujours prêtes à s'entredéchirer; il me semble, au contraire, qu'en beaucoup de circonstances, je les vois se tendre une main amie et se prêter un mutuel appui, quelquefois même se confondre dans le même individu. — N'est-ce pas l'industrie du sucrier qui fait fleurir l'agriculture de nos départements du Nord? N'est-ce pas encore l'industrie qui invente, fabrique, perfectionne et répare les instruments aratoires? N'est-ce pas cette autre industrie qu'on appelle navigation qui lui apporte les graines de lin de Riga et autres produits exotiques qu'elle emploie, et qui lui enlève beurre, fruits, salaisons, volailles, œufs, vins, esprits et tout l'excédant de sa production? Entrez chez un fermier du pays de Caux, vous y verrez presque toujours un métier à tisser, le petit fermier ne trouvant pas dans le revenu de la parcelle de terre qu'il cultive l'aisance dont il jouit si la navette industrielle ne lui procurait l'em-

Digitized by Google

ploi des loisirs que lui laissent les travaux de sa ferme, surtout dans la morte-saison; enfin, c'est encore l'industrie qui change les vins, cidres et poirés en alcool et vinaigre, les olives, colzas, arachides, etc., en huile; les céréales en son et farine, les soies en tissus riches et brillants, et qui emploie ensuite une partie de ces produits. — Est-il nécessaire d'ajouter que quelques-unes de ces industries sont exercées par le cultivateur lui-même, comme le bouilleur d'eau-de-vie de la Basse-Normandie, le fabricant de vinaigre des bords de la Seine et l'habitant de nos colonies, pour conclure que l'agriculture et l'industrie ont entre elles des liens qu'on ne saurait rompre, et que, si quelques-uns de leurs intérêts sont en opposition, il en est beaucoup qui leurs sont communs. Toutes deux ont besoin de la paix et de la tranquillité, toutes deux ont besoin que le commerce, qui les vivifie, soit florissant; toutes deux ont besoin d'un Gouvernement fort, capable de les protéger à l'intérieur et à l'étranger, et toutes deux ont cela de commun avec la masse des consommateurs, qu'il faut soutenir ce Gouvernement, payer cette protection par des impôts, déjà fort lourds pour chacun; mais qui le deviendraient bien davantage si l'on venait à en tarir les sources les plus fécondes. — C'est ce que le libre-échangiste me paraît oublier trop souvent.

Notre collègue compare les valeurs créées dans notre pays par l'industrie manufacturière à celles qui ont leur source dans l'agriculture, et pense que la Providence a voulu faire de la France une nation essentiellement agricole. « Notre » véritable destinée, dit-il, dans le vaste marché du monde » est d'échanger les riches produits de notre sol contre ceux » de l'industrie étrangère. » — Telle est la thèse qu'il soutient dans tout son Mémoire, qu'il développe avec un talent remarquable et qu'il appuie sur des chiffres qui prouvent qu'il a sérieusement étudié la matière.

J'ai tâché de comparer ses chiffres et de lire ses développements, sans prévention, et je ne suis pas convaincu. La France, j'en conviens, est admirablement partagée sous

Digitized by Google

le rapport de l'agriculture. Sa situation, depuis le 43e jusqu'au 50e degré de latitude, la fertilité de son sol, la douceur de son climat, la variété des récoltes qu'elle peut produire, en font un pays véritablement privilégié. Mais sa position à l'extrémité occidentale de l'Europe, ses côtes baignées par trois mers, les fleuves majestueux qui la traversent, ses admirables ports, ses mines de fer et de houille, et par dessus tout, le génie de ses habitants, concourent à en faire une nation commerçante et industrielle. Ce n'est pas au peuple le plus inventif de la terre qu'on peut dire : « Tu laboureras » ton champ, et tu ne feras pas autre chose. Si, à la fin de » l'année, tu n'as pas consommé ta récolte, tu pourras » vendre le surplus et acheter des vêtements et d'autres ob- » jets à des peuples moins favorisés que toi sous le rapport » de l'agriculture. » Non! la France ne saurait renoncer à l'industrie pour se faire purement agricole; la nature l'a faite commerçante et industrielle; l'agriculture ne saurait suffire au génie varié de ses habitants. L'industrie, d'ailleurs, crée des richesses immenses dont il serait injuste et impolitique de la priver. Citons un exemple : la quantité de minerai nécessaire pour un kilogramme de fer ne présente pas plus de dix centimes de valeur; supposez que cette quantité soit transformée en fonte, puis en fer, puis en acier, et que celui-ci soit étiré et transformé en petits ressorts tels que celui qui règle le mouvement du balancier d'une montre. Vos dix centimes de minerai représentent alors une valeur de plusieurs centaines de mille francs! On sait bien que l'industrie fait peu souvent de pareils miracles. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est une source féconde qu'on ne doit pas tarir. Efforçons-nous de la moraliser; elle en a besoin, grand besoin même. — Mais ne la tuons pas!

Notre collègue pense que, pour ramener des capitaux et des bras aux exploitations agricoles, il suffirait d'abolir, ou du moins d'abaisser les droits qui, d'après nos tarifs, ferment le marché de notre pays aux produits que les Anglais, les Belges et les Allemands peuvent établir dans de meilleures conditions que nous, et ce, en faveur de nos vins, soies, huiles, etc.

Digitized by Google

Je commence par le remercier, au nom de Rouen, ma ville natale, d'avoir modifié sa première idée, qui me paraissait friser de trop près le libre-échange dans toute sa brutalité; et j'ajouterai que, pour nos vins, nous n'amènerons jamais l'Angleterre à leur sacrifier sa bière; que pour nos soies, je préfère expédier pour trente millions de tissus que pour trois millions de cocons, et enfin, pour l'huile, que c'est une consommation bornée, que l'abaissement du droit à l'étranger n'augmentera pas sensiblement, et que, par conséquent, les faibles avantages que le midi de la France retirera de cette mesure n'offriraient pas une compensation suffisante à la ruine de l'industrie des contrées septentrionales et de toutes les villes manufacturières de notre pays.

Quant à la mesure brutale, que notre collègue ne propose pas cependant, mais à laquelle, toutefois, je crois devoir répondre, puisqu'il l'indique, je ne crois pas qu'on puisse la réaliser sans amener une nouvelle révolution, plus terrible peut-être que toutes celles que nous avons vues jusqu'à ce jour, car alors on ne se battrait pas pour de vaines théories, mais on aurait à combattre une armée formidable, poussée par la misère et le désespoir.

Supposons, en effet, qu'on ouvre nos marchés aux fers, aux tissus, aux charbons anglais, suédois, belges, etc., il est certain que le premier effet serait la chute de toutes nos industries similaires. Or, Mulhouse occupait 60,000 ouvriers en 1832; ce nombre n'a pas dû diminuer. Faute de données suffisantes, j'estimais seulement au double la population ouvrière de Rouen, Déville, Malaunay, le Houlme, Bolbec, Lillebonne, etc., etc., voilà près de 200,000 hommes privés de tout moyen d'existence, et en supposant que ceci soit le quart ou le cinquième de la population que le travail du coton, du fer ou du charbon fait vivre en France, quel serait le gouvernement quelque fort, quelque bien assis qu'il soit, qui pourrait résister à une armée semblable, poussée par la faim, et dirigée par quelques ambitieux comme il s'en rencontre toujours, quand il s'agit d'exploiter les calamités publiques?

Digitized by Google

Mais supposons un instant, ce qui me paraît impossible, que cette révolution industrielle s'accomplisse, sans coup férir, et voyons l'effet qu'elle produirait dans nos contrées.

Sans aucun doute, la masse des consommateurs s'approvisionnera à meilleur marché, mais n'oublions pas que le budget est une nécessité de notre époque. Il faudra, pour ramener l'équilibre, que la taxe personnelle soit presque décuplée, et que tous les millions produits par les douanes, les patentes, etc., retombent de tout leur poids sur l'agriculteur et le consommateur; ils liront clairement, dans l'avis des contributions directes, ce qu'ils perdent; quant à ce qu'ils gagnent, ils ne l'apercevront pas aussi distinctement, ce sera donc une cause de mécontentement général, et peut-être une nouvelle cause de révolution.

Est-ce tout? Non, Messieurs. Une partie de ces 200,000 déserteurs des usines va venir demander du travail à l'agriculture; que deviendra l'ouvrier actuel des campagnes, quand sa journée, déjà si faible, sera réduite à moitié? N'y a-t-il pas encore là les motifs d'un bouleversement général?

Mais je le répète, Messieurs, la doctrine que je combats n'est pas celle de notre collègue, puisqu'il l'a modifiée, et même, en donnant un peu d'extension à sa modification, nous pourrions presque nous entendre, car je considère le libre-échange comme le beau idéal de l'économie politique, et je regarde comme un progrès tout ce qui s'en rapproche sagement. — Mais je crois qu'on ne doit s'en rapprocher qu'avec une prudence extrême, sous peine de jeter le désordre et la perturbation dans tout ce qui existe.

Puis, de même que nous avons à peu près reconnu que l'octroi est un mal, mais dont la commune ne peut se passer, je crains que les millions que la douane rapporte n'en fassent également un mal nécessaire, faute de pouvoir le remplacer par un impôt dont la perception ne paraisse ni plus onéreuse ni plus vexatoire.

Digitized by Google

J'ai, toutefois, un petit reproche à adresser à notre collègue; c'est dans l'intérêt de l'agriculture qu'il a pris les armes, et nous le voyons tourner ces mêmes armes contre les institutions qui sont appelées à lui rendre les plus grands services, en faisant pénétrer dans les campagnes les meilleures méthodes et les meilleurs systèmes d'assolement. — S'il avait parcouru les nombreux recueils qui nous sont envoyés tous les jours par les Sociétés d'Agriculture, il aurait pu voir, que loin de se borner à compter les semences renfermées dans les siliques du chou colossal, et à primer des chevaux de course, qui ne laissent pourtant pas que de rapporter de fortes sommes aux éleveurs, ces réunions d'hommes éclairés, véritables amis de l'agriculture, guidés par leur bienveillante philanthropie, cherchent et parviennent souvent à déraciner les abus et à répandre la lumière parmi les masses, par des conférences et des leçons à la portée de toutes les intelligences, appuyés sur des expériences qui parlent plus énergiquement que des préceptes. On y fait gratis des distributions des meilleures graines, surtout quand il s'agit d'introduire dans la localité une culture avantageuse; on met sous les yeux des laboureurs les meilleurs instruments aratoires; souvent on les achète pour les leur livrer à prix réduit, afin d'en encourager l'emploi; enfin, non-seulement on établit des primes pour les races bovines, ovines, chevalines, etc., mais encore on excite l'émulation des domestiques par des récompenses accordées publiquement à leur vertu modeste, leur zèle, leur fidélité et leur temps de services, etc. Quelquefois, c'est une ferme-modèle, où la pratique, guidée par la science, essaie et rectifie souvent les leçons de la théorie; souvent, ce sont des expositions de tous les produits de l'agriculture, des concours de labourage, et tous les moyens d'exciter chez les cultivateurs une louable émulation. — Rendons plus de justice aux Sociétés Agricoles, et convenons qu'elles ont rendu et rendent tous les jours des services éminents dans les localités où elles existent; que c'est surtout par leur moyen que le progrès pénètrera dans les campagnes, et qu'on doit en encourager l'établissement sur tous les points de la France; car de toutes

Digitized by Google

les réunions d'hommes éclairés, ce sont, à mon avis, celles qui rendent au pays les services les plus réels et les plus positifs.

Je terminerai, Messieurs, par une réflexion sur la grande difficulté des questions d'économie politique; c'est que la société se compose de deux classes dont les intérêts sont opposés, le producteur et le consommateur; que ces intérêts sont également respectables et qu'on ne peut favoriser l'un qu'aux dépens de l'autre. Si le vigneron de Bordeaux voit son vin doublé de prix pour l'exportation, son voisin, accoutumé à le payer quinze ou vingt centimes le litre, sera mécontent quand il lui faudra l'acheter le double. Le contraire arrivera chez nous quand les blés russes auront envahi nos marchés et ruiné nos cultivateurs, le pain sera à bas prix. — Que conclure de là, sinon que les questions d'économie politique sont des questions brûlantes, et qu'on n'y peut toucher qu'avec une extrême réserve et après des études sérieusement approfondies.

En résumé, le travail de notre collègue renferme de grandes vérités, fortement exprimées et qui sont le résultat d'un travail consciencieux, il jette une lumière nouvelle sur des plaies qui sont loin d'être en voie de guérison. — Il propose des remèdes — et je conviens qu'il en faut — mais je les trouve trop violents, et c'est à ce point de vue seul que je diffère d'opinion avec lui.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LES DOUANES

DANS L'ANTIQUITÉ

Par M. Paul de LAJONKAIRE.

Membre résidant.

> Les recherches sur ce qu'ont été les Douanes chez les Anciens sont plutôt de nature à satisfaire la curiosité qu'à donner aliment à une discussion économique.
>
> HORACE SAY.

Dès que les hommes furent réunis en société, il surgit au milieu d'eux des obligations et des charges collectives, des besoins généraux, auxquels il fallut faire face. Chacun dut naturellement contribuer, suivant ses moyens ou ses forces, à maintenir un état qui offrait sur la vie isolée de si grands avantages.

La contribution personnelle figure donc à la première page de l'histoire de l'humanité.

Si cette contribution pouvait être assise et répartie d'après les bases fixes, certaines, sur des règles précises, sur la garantie absolue d'une proportion équitable avec les besoins du peuple et la fortune des contribuables, seule elle aurait subsisté. Elle remplacerait aujourd'hui toutes les

Digitized by Google

autres, parce qu'elle va directement au but, tandis que pour l'atteindre, les autres prennent des voies détournées [1]. Malheureusement il n'existe aucune méthode pour apprécier quelle somme de contribution peut payer le peuple et quelle portion du revenu général doit être laissée à sa disposition.

Il s'en suit que l'assiette de la contribution sur les personnes est nécessairement arbitraire, et cette espèce d'impôt, qu'elle fournisse seule, tout ou une partie du revenu public, est également odieuse et intolérable.

L'impossibilité d'asseoir par la capitation (un des modes de contribution personnelle) un impôt proportionnel sur les revenus, fit inventer, suivant Adam Smith [2], les taxes sur les consommations.

On comprend que le commerce, cette occupation ayant pour but de créer une plus-value sur un produit quelconque par son transport ou sa métamorphose, ait dû de bonne heure prêter matière à une imposition.

Dans la période primitive du genre humain, les peuples répandus sur la terre furent d'abord chasseurs, ensuite pasteurs, puis guerriers. Aussi, lorsque dans ces groupes de sociétés naissantes, les législateurs ou les délégués de l'autorité du peuple réclamaient un sacrifice pour faire face à quelque charge publique, le poids de la contribution devait-il peser plus lourdement sur le marchand, qui réalisait pacifiquement des bénéfices par ses échanges, que sur l'homme de guerre, sans cesse exposé aux chances aventureuses de son rude métier.

---

[1] Constantin fut frappé de la simplicité de cette idée : il substitua aux dîmes, aux douanes, aux taxes sur la consommation, une capitation universelle. (voy. HUME *Politic. Essay.* 8)

[2] *Richesse des nations* IV. 392.

Digitized by Google

Le motif et l'époque de l'institution des taxes sur la marchandise que nous appellerons du mot moderne de droits de *douane* [1] importent peu. Il suffit de remarquer que dans l'histoire financière de chaque peuple, on voit figurer, simultanément avec les taxes personnelles, un droit à l'entrée, à la consommation et à la sortie des marchandises. Les uns et les autres s'y présentent sur la même ligne, à quelques exceptions près.

On n'appliquait pas toujours, dans l'antiquité, pour l'assiette des droits de douane, ce précepte, aujourd'hui reconnu fondamental, que la charge doit être aussi légère que possible, et que la modicité des taxes est le seul moyen de les rendre réellement productives. Mais, quant au système qui consiste à imposer sur les marchandises étrangères des droits destinés à protéger une industrie similaire nationale, c'était chose tout-à-fait inconnue.

I.

PEUPLES DE L'ORIENT.

Les anciens peuples de l'orient, les Phéniciens, les Perses, les Assyriens, les Babyloniens, ne nous sont que très imparfaitement connus, surtout au point de vue économique. Des écrivains ont cependant recueilli, avec grand soin, les souvenirs de l'antiquité à ce sujet. Ils nous offrent un magnifique

---

[1] Selon Ménage ce mot vient du grec *docha* qui signifie recette. Il se serait transformé dans la basse latinité en *docona* ou *dogana* d'où le nom italien *doana* dont nous avons fait douane. Quelques écrivains ont cru que la taxe dite *dogana*, prélévée à l'importation à Venise, au profit du Doge, en était l'étymologie. Dans son *Essai historique des Douanes françaises*, M. Henry Bacquès pense que ces écrivains ont eu tort ; selon lui, le mot est d'origine celtique. Les Romains, dit-il, avaient dans les Gaules, comme dans tous les pays conquis, établi des droits sur les marchandises *(portaria)* ce que, dans son langage, le peuple soumis appelait *doan*.

Digitized by Google

tableau du commerce de ces peuples[1] ; mais ils ne font mention d'aucune institution semblable à celle de nos douanes, d'aucune circonstance ou l'on aurait établi des taxes dans le but de régler le commerce d'une manière subordonnée à un intérêt national quelconque. On voit bien que tantôt dans un état, tantôt dans un autre, on regardait comme dangereuses les relations commerciales avec d'autres états ; on cherchait alors à les entraver, mais ce n'était pas par des taxes ni par d'autres moyens indirects. Les Perses, par exemple, voulaient-ils mettre obstacle au commerce des Babyloniens : ils construisaient des barres et rendaient inaccessible l'embouchure des rivières navigables.

Si l'on payait des droits sur les marchandises à l'entrée de la ville de Babylone, comme il semble résulter d'un passage d'Aristote, c'était une taxe municipale analogue à nos droits d'octroi.

Lorsque l'on cherche à se rendre compte des diverses causes qui ont concouru à l'élévation et à la chute de l'empire des Perses, on remarque sans peine l'influence du revenu public sur ces deux époques. Si le courage, l'audace, les talens stratégiques de Cyrus le firent vaincre, sa caisse militaire se grossit successivement des dépouilles des vaincus, du pillage de Babylone, qui avait elle-même pillé l'Orient, et des immenses richesses accumulées par Crésus.

Les trésors du roi des Perses suffirent donc à tous les besoins publics. Il n'imposa de tributs qu'aux peuples subjugués et seulement pendant la guerre.

---

[1] Assurément les Phéniciens, qui allaient chercher l'étain aux îles Cassitérides et qui ont fait peut-être plusieurs fois le tour de l'Afrique, devaient avoir eu recours aux droits de douane comme source presque unique d'impôt. SANCHONIATHON en a-t-il fait mention ? les fragments de cet historien, conservés par EUSÈBE, dans sa *Préparation Evangélique*, n'en parlent pas.

Digitized by Google

Ainsi donc, pour les Perses, sous le glorieux règne de Cyrus, point de contributions ni d'impôts.

Toutefois Xénophon rapporte qu'il avait ordonné le prélèvement d'un droit élevé sur toutes les denrées que les marchands forains, qui suivaient les armées, vendaient aux soldats. Cette mesure, toute de discipline, n'avait aucun caractère de fiscalité. C'était un moyen de mettre l'armée à l'abri des séductions du luxe et non pas une disposition financière.

Après Cyrus, Cambyse son fils recula encore les bornes du vaste empire des Perses : il fit la conquête de l'Asie mineure, subjugua la Syrie, l'Egypte et diminua singulièrement les ressources que lui avait laissées son père.

Darius, affermi sur le trône, comprit qu'il fallait combler par des impôts réguliers, le vide que le trésor avait éprouvé par les guerres de son prédécesseur. Il partagea ses états en vingt satrapies, imposa à chacune des tributs divers par leur qualité et leur quotité et ne suivit, dans leur répartition, d'autre règle que son bon plaisir. Cette conduite arbitraire lui attira la haine des peuples. On disait de lui que « c'était un maitre dur, parce qu'il faisait argent de tout.[1] » Cependant aucun auteur ne dit positivement que Darius ait cherché à augmenter le revenu public en imposant les marchandises.

II.

GRECS.

Si de la haute antiquité nous passons à la Grèce, nous trouvons des données plus positives dans les auteurs qui sont venus jusqu'à nous.

---

[1] Hérodote, *trad. Larcher* III, 77.

Digitized by Google

Entourée d'eau, pour ainsi dire de toute part, la Grèce était en outre peu fertile. Le territoire d'Athènes surtout pouvait à peine nourrir ses habitants. Ceux-ci durent chercher de bonne heure des ressources dans le commerce extérieur pour lequel ils étaient placés si admirablement. « Athènes, dit Xénophon [1], jouissait, comme les peuples insulaires, de tous les vents favorables tant pour importer le nécessaire que pour exporter le superflu. »

Athènes recevait de grandes quantités de blé de l'Egypte, de la Sicile, mais surtout de la Chersonèse Taurique.

Cette contrée a de tout temps produit du blé en abondance; la terre, à peine effleurée par le soc de la charrue, y rend trente pour un. Quatre siècles avant Jesus-Christ, les Grecs y faisaient déjà un si grand commerce que le roi Leucon s'était vu forcé d'ouvrir à Théodosie, ville du Bosphore, un port capable de contenir cent vaisseaux. Les marchands Athéniens abordaient en foule soit dans cette place, soit à Panticapée. La cause en est bien simple : ils n'y payaient aucun droit d'entrée ni de sortie. Aussi la République, par reconnaissance, avait-elle mis ce prince et ses enfants au nombre de ses citoyens [2].

Théodosie faisait en outre, avec la Grèce, un grand commerce de poissons salés et de cuirs. Le Pont-Euxin fournissait des esclaves [3], du sel, de la laine et des cuirs. La

---

[1] *Revenus de l'Attique* — ch. 1.

[2] Afin que ces privilèges fussent connus des commerçants, on les grava sur trois colonnes dont la première fut placée au Pirée, la seconde au Bosphore de Trace, la troisième au Bosphore Cimmérien ; c'est-à-dire, au commencement, au milieu, à la fin de la route que suivaient les vaisseaux marchands des deux nations.

BARTHELEMY *(Voyage du jeune Anacharsis)*

[3] Les Esclaves étaient matière imposable dans l'antiquité grecque. On se rappelle à ce propos que le philosophe Xanthus, en achetant Esope à Samos pour l'emmener en Lydie, obtint la remise des droits de Douane (M. FERRIER ; *Du Gouvernement considéré dans ses rapports avec le Commerce.*)

Digitized by Google

Thrace et la Macédoine, des bois de construction[1]. Les îles de la mer Egée, les vins de toutes sortes. Milet, Halicarnasse et les Phrygies des couvertures, des tapis et les laines dont on fabriquait des draps d'une finesse admirable[2].

Aussi malgré la loi de Solon, qui défendait d'exporter les produits de l'Attique, à l'exception de l'huile d'olive, le commerce d'Athènes était-il fort important. Le port du Pirée, entre autres, était très fréquenté, non seulement par des vaisseaux grecs, mais encore par ceux des nations que les Grecs appelaient barbares[3].

Dans de pareilles conditions, le législateur ne pouvait manquer de chercher dans les transactions qui augmentaient la fortune de chacun, une source de revenu pour la fortune publique.

Une lettre, adressée à Solon par Pisistrate, montre que de son temps[4], les Athéniens prélevaient le dixième de la valeur des marchandises importées sur le territoire de la République.

Vers la même époque, Lycurgue qui fondait de plus justes espérances sur la sainteté des mœurs que sur la beauté des lois, pour maintenir l'égalité des fortunes parmi les citoyens de Sparte, leur interdisait le commerce et l'industrie. Pour obtenir ce résultat il avait défendu toute communication avec les nations étrangères.

Cependant les Athéniens comprirent bientôt, sans doute, que des taxes modérées rapporteraient davantage au Trésor, tout en permettant un plus grand développement au com-

---

[1] Thucydide, livre II. Ch. 108.

[2] Aristophane, (*Les Oiseaux*, 493).

[3] Démosthène, *in Laert.*

[4] An du monde 3426 (d'après le système chronologique du P. Peteau combiné avec celui d'Usserius).

Digitized by Google

merce; car, suivant Démosthène[1], les droits furent réduits au vingtième d'abord, ensuite au cinquantième; enfin, dans certains cas exceptionnels au centième de la valeur.

Les historiens nous ont conservé la preuve qu'il existait à Athènes des droits différentiels. Les villes soumises à sa domination payaient le vingtième des marchandises qu'elles transportaient par mer[2], tandis que, suivant Xénophon, ce droit, pour les alliés, ne s'élevait qu'au centième.

Les *métèques (métoicoï)*, ou étrangers jouissant en partie des droits civiques[3], obtinrent l'exemption du droit de douane[4]. Cette mesure avait sans doute pour but d'encourager l'immigration.

Les produits naturels n'étaient pas plus exempts des droits d'entrée que les beaux tissus des contrées orientales, les parfums, la vaisselle d'or ou d'argent.

Le droit du cinquantième ou de deux pour cent de la valeur fut celui qui demeura le plus longtemps en vigueur. C'est pourquoi les receveurs chargés de recouvrer les produits des douanes portaient le nom de *pentecoslogues*; La perception se faisait toujours en argent dans les villes maritimes, et elle avait lieu au moment du débarquement et de l'embar-

---

[1] *Discours contre la Loi Leptine.*

[2] THUCYDIDE, livre II § 28.

[3] C'étaient des étrangers qui, renonçant à leur première patrie, s'étaient établis, eux et leur famille, sur le territoire de l'Attique avec l'autorisation du Conseil de l'Aréopage (HARPOCRATION.)

Ils étaient inscrits sur un registre public (ARISTOPHANE *Schol. dans les Oiseaux*).

Leur nombre s'éleva à six mille. Il leur était permis d'habiter dans la ville, où la plus grande partie exerçait le commerce (XÉNOPHON, *Républ. d'Athènes.*)

[4] DÉMOSTHÈNE. — *Discours contre la loi Leptine*, introd. Edit. Didot 134.

Digitized by Google

quement dans les bureaux établis sur *l'emporion*[1] ou marché.

Les *agoranomoï*, nommés quelquefois *loguistaï*, qui étaient au nombre de dix, cinq pour la ville et cinq pour le Pirée[2], étaient chargés de prélever ce droit. Leur surveillance s'étendait sur toutes les marchandises autres que le blé. Ils maintenaient en outre l'ordre et devaient prévenir la fraude des acheteurs aussi bien que celle des vendeurs[3].

L'exportation des valeurs monétaires était interdite à toutes personnes autres que les commerçants en blé[4]. Des fonctionnaires spéciaux nommés *emporion epimeletaï*, qui avaient à exercer la surveillance sur le commerce tout spécialement réglementé du blé, étaient chargés de tenir la main à cette prohibition.

L'idée que les métaux précieux constituent seuls la richesse, le capital d'un pays, quelque fausse qu'elle soit, remonte donc à une haute antiquité[5].

Dans les états de la Grèce les impôts étaient affermés, c'est ce qui résulte d'un passage de Xénophon[6] et d'un texte d'Andocides[7]. D'après ce dernier, l'impôt du cinquantième établi à la sortie d'Olympie était affermé à un Argyrien moyennant 30 talents.

---

[1] Lieu où se faisait le commerce en gros. V. DÉMOSTHÈNE *passim* et HARPOCRATION.

[2] ARISTOPHANE *Schol. dans les Acharniens.*

[3] DÉMOSTHÈNE — *in Lacrit* — THEOPHRASTE. Caract. Ch. 23.

[4] DÉMOSTHÈNE — *in Lacrit.* — HARPOCRATION.

[5] Ce préjugé n'a pas été encore abandonné entièrement aujourd'hui. Plusieurs nations modernes ont cherché à amener, par des combinaisons de tarifs, une *balance de commerce* favorable, avec l'idée que cette balance se soldait, en définitive, en espèces. — *Voir* J. B. SAY — J. GARNIER — *Eléments d'Economie Politique*, page 209.

[6] *Revenus de l'Attique*, Ch. I

[7] ANDOCIDES. — *Discours* — Edit. Canterus, Bâle 1566.

Digitized by Google

D'après M. Saulnier[1], « pendant la guerre du Péloponèse les droits d'entrée et de sortie étaient affermés trente-six talents, c'est-à-dire cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cents *livres*. En joignant le gain des fermiers on peut porter cette somme à deux cents mille livres et conclure de là que le commerce d'Athènes rapportait tous les ans à l'Etat environ dix millions de livres de notre monnaie.

La ferme était mise à l'enchère sur la place publique, en présence de dix magistrats chargés de recevoir les différentes offres et d'adjuger au plus haut prix[2].

Quelques autres détails de l'organisation administrative sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi les *pentecoslogues* tenaient des registres où toutes les marchandises devaient être inscrites avec leur évaluation en regard. Des officiers nommés par voie d'élection étaient établis pour recevoir les comptes. Ils s'appelaient ici *exetastaï (vérificateurs)*, là *loguistaï (contrôleurs* ou *examinateurs), synégoroï (procureurs publics)*[3].

La chambre des *loguistes* à Athènes était composée de dix magistrats qui révisaient et critiquaient les opérations des comptables, à peu près comme le fait aujourd'hui chez nous la Cour des Comptes.

A mesure que le mouvement commercial augmente avec la civilisation de l'Attique, les jeux, les spectacles, la construction ou l'entretien des édifices publics, exigèrent de plus fortes dépenses.

Pour y faire face, il fallut bien augmenter les impôts, et comme il y aurait eu danger à frapper trop rudement le peuple-citoyen, les nouvelles charges retombèrent principa-

---

[1] *Recherches historiques sur le droit de douane*, 1re *partie*, 6.

[2] HARPOCRATION et SUIDAS au mot *polétaï*. — Julius POLLUX (*Onomasticon.*)

[3] ARISTOTE — *Politique*, VI, dernier Chapitre.

Digitized by Google

lement sur les peuples qui, bon gré mal gré, avaient été amenés à se mettre sous la protection d'Athènes.

Indépendamment des droits sur les marchandises, on établit bientôt des taxes maritimes sur tous les navires marchands[1]. Le revenu de ces taxes s'élevait, à Rhodes seulement, à plus d'un million de drachmes. Le commerce intérieur fut en outre atteint en ce sens qu'on mit une surtaxe sur certaines denrées étrangères exposées sur les marchés de détail[2].

Les droits de douane furent portés au double pour les alliés en général et s'élevèrent, sans nul motif apparent, pour les Byzantins, au quintuple de ceux qui figuraient au tarif d'Athènes.

Ainsi, il est à remarquer qu'au moment où la civilisation grecque, parvenue à son apogée, ne pouvait plus que descendre, ses premiers pas vers son déclin furent marqués par un système d'impôts aussi injuste qu'exagéré, source de corruption et de misère.

Le fermage des douanes offrit, dans ces circonstances, tous les inconvénients qu'il a présentés ensuite chez les nations modernes.

Plus la perception devint difficile, plus le fisc redoubla de rigueur et plus le nombre des douaniers augmenta. En même temps, la contrebande, si facile à exercer sur les côtes déchiquetées de la Grèce, s'organisa et grandit bientôt, au point que les pays situés aux confins de l'Attique sont repré-

---

[1] La navigation commerciale fut assujétie à des lois sévères; ainsi, lorsqu'un navire marchand ne se rendait pas sur un point donné et que son armateur était dénoncé, la loi accordait la moitié de la cargaison au dénonciateur.

DÉMOSTHÈNE, *plaidoyer contre Théocrinès* (Ed. Didot, page 243.)

[2] ARISTOPHANE. — *Acharniens*, act. I, sc. Ire. DÉMOSTHÈNE. — *contre Eubulide*.

Digitized by Google

sentés comme n'étant peuplés que de douaniers, de contrebandiers et de voleurs.

Cette situation économique fut, il faut bien le reconnaître, une des plus actives causes de la décadence de la Grèce. Elle continua à décheoir ainsi jusqu'à ce qu'elle perdit, *presque sans coup férir*, son indépendance.

III.

CARTHAGINOIS.

Avant de nous occuper de la grande nation qui devait dicter ses lois au monde entier, jetons un coup-d'œil sur Carthage.

Les Carthaginois nous sont encore moins connus que les autres peuples de l'antiquité. L'histoire ne nous a pas conservé en détail les moyens de leur élévation; mais les notions générales qu'elle nous en a laissé prouvent assez bien que si ce peuple fut d'abord commerçant, il ne sut pas résister à à la dangereuse séduction de l'esprit de conquête. Il étendit sa domination sur l'Afrique, sur l'Espagne, sur plusieurs îles de la Méditerranée, et peu s'en fallut qu'il n'asservît l'Italie elle-même en imposant aux Romains le joug qu'ils firent porter au monde.

Si l'on juge de leur caractère et de leur conduite politique par le caractère et la conduite d'Annibal en Italie, les Carthaginois furent en tout semblables aux autres peuples conquérants : ils faisaient la guerre pour dépouiller les vaincus et leur imposaient d'énormes tributs, dont ils se servaient pour augmenter leur puissance et leur domination[1].

---

[1] Les tributs dont ils frappaient les peuples vaincus étaient accablants. Ils exigeaient d'eux non seulement la moitié des produits du sol, mais il leur imposaient beaucoup d'autres charges. — POLYBE.

Digitized by Google

Placée au plus haut rang, au point de vue du commerce et de la navigation, Carthage nous offre quelque chose d'analogue à la constitution maritime de l'Angleterre avant la réforme libérale de ces dernières années. On voit, en effet, par ce qui nous reste du traité de commerce conclu entre cette cité et les Romains, bien avant les guerres Puniques[1], que non seulement elle réservait à sa marine le cabotage sur toutes les côtes qui se trouvaient directement ou indirectement sous sa dépendance, mais encore qu'elle s'attribuait le monopole exclusif de certaines lignes de navigation. Ce même traité, en établissant la réciprocité pour les deux puissances contractantes prouve, par cela même, que les Carthaginois avaient inscrits à leur Tarif des Douanes des droits différentiels en faveur des nationaux.

A Carthage le commerce consistait dans le transport et l'échange : les lois le voulaient ainsi. Elles défendaient d'ensemencer la terre et ordonnaient d'échanger dans l'intérieur les produits de l'industrie manufacturière contre les marchandises importées en trop grande abondance dans la métropole[2].

Les ressources publiques, chez une nation qui ne cultivait pas le sol et dont la richesse n'avait d'autre origine que le commerce de transport et l'industrie intérieure, devaient se borner, avant qu'elle entreprit des conquêtes, à l'impôt sur la marchandise, aux taxes de douane.

Du reste, avec sa puissance et ses immenses richesses, Carthage dut voir bientôt grandir ses besoins publics et chercher à y faire face comme Athènes par l'augmentation des

---

[1] *Cum Carthaginiensibus legatis Roma fœdus ictum.*

Tite-Live, d'accord en cela avec Diodore, Orose, etc., donne ce traité comme le premier qui ait été conclu entre les Romains et les Carthaginois. Mais il est formellement contredit par le témoignage positif et irrécusable de Polybe, qui donne le texte et la date du premier traité antérieur à celui-ci de plus de 150 ans, puisqu'il avait été conclu dans l'année même qui suivit l'expulsion des rois, l'an de Rome 245.

[2] ARISTOTE — *De Mirabilibus auscult.* tome 1er, page 115.

Digitized by Google

impôts. Une chose le prouve, c'est que le fisc devint singulièrement tyrannique, ainsi qu'il semble résulter d'un passage de Saluste.[1] Des pénalités de plus en plus rigoureuses, des lois fiscales de plus en plus vexatoires, des armées de gardes frontières (douaniers) de plus en plus nombreuses, eurent chez ce peuple les mêmes effets qu'en Grèce : elles amenèrent à leur suite une immense contrebande qui s'étendit de la Cyrénaïque aux villes Carthaginoises.

Annibal ne put pas même sauver sa patrie. Grand homme d'état, grand administrateur autant que grand capitaine, il entreprit de réformer le système des impôts, et il abaissa les taxes de douane. Mais le génie d'un homme ne peut rien contre les destinées providentielles d'une nation. Ses réformes périrent avec le réformateur, et Carthage, dont les vaisseaux allaient chercher jusque dans l'Inde, en faisant le tour de l'Afrique, les produits de l'Orient, Carthage, la riche, la puissante, la reine des mers enfin, fut subjuguée à son tour par les Romains. Elle tomba pour toujours au moment où de sages combinaisons financières allaient peut-être la mettre en mesure de prolonger la guerre et de changer la fortune de ses vainqueurs.

IV.

ROMAINS.

Lors de la fondation de Rome son territoire fut divisé également entre tous les citoyens et une faible capitation composa tout le revenu public[2].

---

[1] *De Bello Jugurthino.*

[2] *Tributum initio pecunia ea est quæ populo imperabatur appellata est quod tributim à singulis proportione census exigeretur.* TITE-LIVE I — ou peut être (d'après l'explication de DENIS D'HALICARNASSE, page 221) parce qu'il était imposé par chaque tribu qui en faisait ensuite la répartition entre les citoyens.

Digitized by Google

Un siècle après, Ancus Martius l'augmenta en plaçant un impôt sur le sel. Bientôt il ouvrit le port d'Ostie au commerce étranger et mit un droit[1] sur les marchandises importées par cette voie.

Telles furent les premières ressources financières de Rome. La guerre vint suppléer bientôt à leur faiblesse; de la nécessité de vaincre naquit la victoire; le butin paya avec largesse les fatigues et les dépenses du service militaire gratuit et les diverses lois imposées aux vaincus, suivant les circonstances, grossirent les revenus de l'Etat. Lorsque les peuples subjugués n'étaient pas mis au rang des alliés, on les dépouillait d'une partie de leur territoire et la portion ainsi réservée au vainqueur était divisée en trois lots : — le premier était vendu pour indemniser l'Etat des frais de la guerre, le second était distribué aux habitants nouvellement établis et sans terres, le troisième était donné sous forme d'inféodation afin d'augmenter le revenu public[2].

Mais bientôt les patriciens s'approprièrent, au mépris des lois, une grande partie du domaine, et fondèrent, sur ces usurpations, des fortunes immenses. L'extrême disproportion qui ne tarda pas à s'établir entre les fortunes des patriciens et celles des plébéïens produisit une révolution dans l'ordre politique en même temps que dans le revenu public.

Servius Tullius, frappé de l'inégalité et de l'injustice de la capitation qui était payée par les pauvres plébéïens, aussi bien que par les riches patriciens, la supprima, l'an de Rome 218, et la remplaça par un impôt proportionné aux facultés de chacun. Pour répartir cet impôt avec justice, il fit faire le dénombrement général des citoyens et de leurs ressources. Cette mesure fit peser les contributions sur les riches et affranchit les pauvres.

---

[1] Le droit de *portorium* ainsi nommé parce qu'il était perçu à l'importation dans les ports.

[2] Burlanger. — de Vectigaliis Pop. Romani.

Digitized by Google

Tarquin le Superbe rétablit la capitation, mais l'esprit de Servius Tullius l'emporta sur la tyrannie : dès que les rois furent expulsés, Rome devenue libre, supprima de nouveau la capitation et les droits qui frappaient les marchandises à l'importation. Tite-Live rapporte qu'au moment où le *lart* Porcena voulant rétablir Tarquin sur le trône, marcha sur Rome, on s'occupa, avant tout, de procurer des vivres au peuple qui en manquait. Le monopole du sel fut retiré aux particuliers et réservé à l'Etat. On affranchit le peuple *des droits d'entrée*, et en général de tout impôt. Aux riches seuls fut laissé le soin de contribuer aux besoins de la patrie, puisqu'ils pouvaient supporter ce fardeau ; tandis que les pauvres lui payaient un tribut assez fort, en élevant des enfants pour elle [1].

Les victoires des Romains ne furent pas plus utiles aux plébéïens sous les consuls que sous les rois. — Les patriciens seuls en recueillaient tous les fruits, et la misère du peuple fut telle que l'on fut obligé, l'an de Rome 347, de payer le service militaire.

Dès que les dépenses de la guerre furent mises à la charge du revenu public, les consuls, les chefs et les soldats s'occupèrent à l'envi du soin de l'accroître et de l'améliorer. Tous les moyens furent légitimes, honorables, patriotiques, et le consul qui mérita le mieux de la patrie, fut celui qui fit verser les plus grandes sommes au Trésor. Etrange illusion, qui porta les Romains à la dévastation du monde, en leur persuadant que les richesses consistaient dans l'accumulation des métaux précieux, propres, tout au plus à les faire circuler !

Tite-Live prend soin de nous raeonter [2] que Fabricius,

---

[1] *Salis quoque vendendi arbitrium quia impenso pretio venibat in publicum omne sumptum, ademptum privatis. Portoriis et tributo plebs liberata, ut divites conferrent, qui oneri ferendo essent ; pauperes satis stipendii pendere, si liberos educarent.* (Tite Live II, 9).

[2] Au livre 30.

Digitized by Google

vainqueur des Lucaniens, des Brutiens et des Samnites, vers l'an de Rome 475, enrichit ses soldats des dépouilles des vaincus et versa dans le Trésor public 400 talents [1].

Les rapines furent donc, dans l'origine, une des sources les plus fécondes du revenu de l'Etat chez les Romains. Il est permis cependant de penser, avec le savant professeur Nieburh, qu'ils ne furent pas toujours vainqueurs et qu'ils éprouvèrent même d'assez nombreux revers, surtout dans les premiers temps.

Nous voyons, en effet, que les impôts qui rappelaient les rois, les rois détestés, reparurent sous le consulat de Cornélius Dolabella et de Marcus Fulvius Nobilior, et que, bientôt après, les consuls rétablirent le droit de douane à l'importation [2]. Depuis lors, le *portorium* paraît avoir été à Rome une des sources les plus intéressantes du revenu public.

Dès qu'une nation était soumise, dès qu'elle devenait province romaine, ses vainqueurs y établissaient des droits à l'entrée, à la circulation et même à la sortie des marchandises. On les retrouve en Egypte, en Sicile, en Espagne et jusque dans les Gaules.

Rome marcha de conquêtes en conquêtes; quand elle eut subjugué Carthage, elle fut la maîtresse du monde. Mais elle aussi, ne tarda pas à s'affaiblir sous le poids de sa propre grandeur. La simplicité, l'austérité des mœurs et les vertus militaires qui avaient élevé Rome au-dessus des autres nations se perdirent dans la civilisation des peuples conquis, civilisation déjà bien déchue, et dont on ne pouvait emprunter que la faiblesse et les vices. L'état se trouva bientôt dans la nécessité d'entretenir un immense peuple d'oisifs, et de

---

[1] Environ 2,111,100 francs de notre monnaie.

[2] *Portaria quoque et multa vectigalia instituerunt* — TITE-LIVE X, 51

Digitized by Google

satisfaire aux exigences des chefs qui parvenaient à diriger ou à séduire cette multitude.

Dans ces circonstances, les taxes de toute nature augmentèrent avec une incroyable rapidité; et par cela même que tout le monde connu se trouvait enfermé dans les destinées de Rome, on dépassa, en fait d'impôts, tout ce qu'il y avait eu de plus oppressif chez tous les autres peuples.

On avait pris d'abord pour modèle les Douanes d'Athènes, et on avait établi en principe un droit d'un quarantième sur la valeur des marchandises. A l'exception des choses nécessaires en voyage, tout était assujéti à ce droit [1].

Le papier fabriqué en Egypte avec le roseau nommé *papyrus*, se répandit promptement, après la conquête de ce pays et devint, dans tout l'empire, un objet de première nécessité.

Un produit d'un usage aussi général, ne pouvait échapper à l'impôt; il était d'autant plus facile et plus sûr de l'y soumettre, qu'on était maître des lieux de fabrication et de l'entrepôt général.

Le papier égyptien fut donc soumis à un droit de douane, qui s'éleva successivement sous les Empereurs, à chaque nouveau règne, jusqu'à ce qu'il devint excessif [2].

A Rome, par une singulière aberration économique, on ne favorisait le commerce, que lorsqu'il s'agissait de choses

---

[1] *Præter instrumenta itineris, omnes res quadragesimum publicano debent.* QUINTILIEN. *Déclam.* 359.

[2] Ce ne fut qu'au commencement du IVe siècle que l'Italie fut déchargée de ce fardeau par Théodoric, roi des Goths. Cet acte de munificence fut reçu avec la plus vive gratitude; CASSIODORE en parle comme d'un service rendu à l'univers. Ce n'était pas peu de chose, en effet, que la libre circulation d'une matière, qui, selon l'expression de Pline, améliore l'homme et le fait vivre dans tous les siècles.

Digitized by Google

pouvant servir aux jeux ou aux divertissements populaires. Ainsi, le trafic des bêtes féroces destinées au Cirque, n'était soumis qu'au droit d'un cinquantième, ou de deux pour cent de la valeur.

Les droits portaient non-seulement sur les marchandises, mais encore sur les hommes : les esclaves jeunes et beaux, destinés à la prostitution et les eunuques, outre le droit du vingtième sur la vente, payaient le *portorium* en débarquant en Italie.

Le mode de perception était le fermage. Toutes les taxes étaient affermées publiquement à Rome par les censeurs [1]; aussi appelait-on *publicani* ou *mancipes* ceux qui les affermaient [2]. Ils donnaient des garanties au peuple [3], et avaient des cautions qui partageaient avec eux la perte ou le gain [4].

Les fermiers, soutenus par la force armée, exerçaient sur les citoyens les vexations les plus odieuses. Encore moins qu'aujourd'hui, la déclaration des redevables suffisait pour établir la perception des droits. Les agents étaient tenus d'ouvrir les malles, caisses, ballots et colis de toutes sortes, pour les visiter avec soin, et vérifier si les marchandises qu'ils contenaient avaient été déclarées exactement. Dans le cas de fausse déclaration, il y avait des pénalités sévères : toute erreur ou omission, même involontaire, dans une déclaration, entraînait la saisie et la confiscation.

Les douaniers romains n'apportaient pas toujours, si nous en croyons les plaintes que plusieurs auteurs ont élevées contre eux, toute la mesure désirable dans leurs vérifi-

---

[1] *Locabantur sub hasta.* — (CICÉRON, *contra Rullum* I. 3) parce qu'on dressait une lance à l'endroit où se tenait le crieur, et où se faisait l'adjudication.

[2] *Qui redimebant* vel *conducebant.* — CICÉRON, *pro Domo.*

[3] *Prædes.*

[4] *Socii.*

Digitized by Google

cations. « Nous sommes furieux contre les publicains, dit Plutarque, [1] et nous ne pouvons supporter avec patience, non pas qu'ils visitent les marchandises exposées à leurs regards, mais qu'ils fouillent partout sans ménagement aucun, pour découvrir les objets que l'on voudrait soustraire à leur action. Cependant la loi leur permet de faire ces recherches, et s'il ne les font pas, cette abstention tourne à leur préjudice. »

Les généraux romains eux-mêmes, pas plus que les princes étrangers, n'étaient exempts de ces visites. Le rigide Cicéron dit que c'était chose inique, honteuse, intolérable [2].

Dans une de ses lettres adressées à son frère Quintus, gouverneur en Asie, il se plaint que la plus grande difficulté de sa place est de contenir les publicains sans les mécontenter [3].

Il fallait que les excès des publicains fussent bien graves et qu'ils se fussent singulièrement déconsidérés pour que Cicéron se permît de les juger avec autant de sévérité.

Cicéron, cherchant à établir qu'on ne doit pas ajouter foi à la déposition du témoin Vatinius contre P. Sextius, l'apostrophe ainsi : « Dans cette magistrature, lorsque, au milieu d'une grande clameur, une inspection sur les eaux t'échut par le sort, est-ce que tu ne fus pas envoyé par moi, consul, à Pouzzole pour que de là tu empêchasses l'exportation de l'or et de l'argent? Dans cet emploi, lorsque tu te croyais

---

[1] PLUTARQUE.— *De la Curiosité.*

[2] *Sin est iniquum, si turpè, sin intolerandum hos decemviros portitores, omnibus omnium pecuniis constituti, qui non modo reges atque exterarum nationum homines, sed etiam imperatores nostros excutiant.* — CICÉRON; *de lege agrariâ, contrà Rullum.*

[3] *Hic te, ita versari ut et publicanis satisfacias, præsertim publicis, male redemptis et socios ferire, non sinas divina cujusdam virtutis esse videtur id es, tuæ,*

Digitized by Google

envoyé, non pas en qualité de surveillant pour arrêter les bénéfices des douaniers, mais pour les partager; lorsque tu fouillais avec l'ardeur d'un brigand, les maisons de tous, les magasins, les navires; lorsque tu enveloppais les gens qui font des affaires dans les plus iniques jugements; lorsque tu épouvantais les négociants au sortir de leurs vaisseaux, et les retardais dans leur embarquement, as-tu présent à la mémoire que sur la place publique de Pouzzole, on porta la main sur toi[1] ? »

Il fallait que les excès des publicains fussent exorbitants, leurs exactions intolérables, qu'ils se fussent, en un mot, tout-à-fait déconsidérés pour faire monter le rouge au front des bons citoyens.

L'orateur romain n'est pas suspect : en maintes circonstances, il défend l'institution et blâme ceux qui se sont fait un jeu de ses règlements. Ainsi, parmi les chefs d'accusation qu'il dirige contre Verrès, il lui fait un crime d'avoir fraudé la douane en quittant la Sicile : « Je dis que tu as exporté de Syracuse une grande quantité d'or, d'argent, d'ivoire, de pourpre, bon nombre d'effets à usage de Malte, beaucoup de tapis, des vases de Délos, de Corinthe, d'énormes provisions de blé et de miel; que Canuleius, receveur en ce port, a écrit à son administration parce que les droits de sortie n'avaient pas été acquittés sur ces diverses marchandises[2]. »

---

[1] *In eo magistratu, quùm tibi magno clamore aquaria provincia sorte obtigisset, missusne sis à me consule Puteolos, ut indè aurum exportari argentumque prohiberes ? In eo negotio quùm te non custodem ad continendas, sed portitorum ad partiendas mercedes missum putares, quumque omnium domos, apothegas, naves, furacissimè scrutare, hominesque negotia gerentes judiciis iniquissimis irretires, mercatores è navi egredientes terreres, conscendentes morares ; teneasne memoria tibi in conventu Puteolis manus esse allatas ?*

[2] *Dico te maximum pondus auri, argenti, eboris, purpuræ, plurimam vestem Melitensem. plurimam, stragulam, multam Deliacam supellectilem, plurima vasa Corinthia, magnum numerum, Syracusis exportasse ; his pro rebus, quod portorium non esset datum, litteras ad socios misisse L. Canuleium, qui in portu operas daret* (CICÉRON. *In Verrem ; liv, II.)*

Digitized by Google

Plusieurs fois les murmures que provoquait l'institution fit songer à la supprimer. L'an 684 le préteur Lucius Metellus, frère de Quintus Metellus, consul, surnommé Creticus, fit une proposition dans ce sens. La loi, qui prit le nom de loi Metilia, passa et fut reçue au milieu des applaudissements unanimes; mais les résultats bienfaisants du régime de la liberté ne furent pas de longue durée.

Lorsque Jules César se fut emparé du pouvoir souverain, il comprit que substituant un principe nouveau à l'antique amour de la République, il ne devait plus attendre des magistrats, des proconsuls, le même zèle à servir les intérêts du Trésor. Il dut chercher dans des impôts d'une perception assurée les sources du revenu public, et il se hâta de rétablir le régime des douanes [1].

Sur les instances du peuple, qui se plaignait de la tyrannie des publicains, Néron eut la pensée d'abolir toutes les taxes et de faire ainsi au genre humain le plus magnifique des présents; mais le Sénat qui avait d'abord exalté la grandeur de ce projet, combattit le généreux élan du prince, et lui fit observer que « c'en était fait de l'Empire, si on diminuait les revenus, qui assuraient sa puissance. Quand on aurait supprimé les droits de Douane, on ne tarderait pas à demander l'abolition des autres impôts. La plupart des fermes publiques avaient été établies par les consuls et les tribuns du peuple, aux beaux jours de la liberté romaine. Depuis, on n'avait eu qu'un seul but : balancer les recettes et les dépenses. Il fallait se borner à modérer la cupidité des publicains, de peur que, par des vexations nouvelles, ils ne rendissent intolérable un état de choses qu'on avait supporté patiemment depuis tant d'années. »

Néron ordonna donc, par un édit, que « les lois qui réglaient chaque impôt, secrètes jusqu'alors, seraient publiées; que les réclamations seraient faites dans l'année; qu'à Rome,

---

[1] Peregrinarum mercium *portoria* instituit. — SUÉTONE ; Ch 43.

Digitized by Google

le préteur et, dans les provinces, le propréteur ou le proconsul, connaîtraient extraordinairement des plaintes portées contre les publicains; que les soldats continueraient à jouir de l'exemption des droits, excepté pour les objets dont ils feraient trafic [1]. »

On diminua, en faveur des provinces d'outre-mer, les droits sur le transport des grains, et l'on décida que les navires des négociants ne seraient point compris dans le cens de leurs biens, ni assujétis au tribut. Cependant, le droit du quarantième, ainsi que celui du cinquantième, et les autres droits introduits par les exactions illicites des publicains, furent maintenus.

Quelques auteurs ont dit que Néron avait ôté le droit du vingt-cinquième perçu sur les esclaves qui se vendaient [2]. Il ordonna simplement que le vendeur paierait, au lieu de l'acheteur; ce règlement, qui laissait tout l'impôt, parut l'ôter.

Tout resta donc à peu près dans le même état. Aussi, le commerce, écrasé par des contributions dont il ne revenait qu'une part minime au Trésor public, languissait et était près de s'éteindre, lorsque l'empereur Alexandre Sévère essaya de le ranimer, en proclamant, en faveur des commerçants, des priviléges et un grand nombre de franchises ou d'immunités.

Mais ce fut en vain : le pouvoir impérial n'était plus que l'ombre de ce qu'il avait été autrefois, et quelque bonnes que fussent les intentions d'Alexandre Sévère, il rencontra tant d'obstacles qu'il dut renoncer à ces projets de réforme. Après sa mort, aucun de ses successeurs ne songea plus à modifier le système de l'impôt, et si quelqu'un d'entre eux

---

[1] TACITE. — *Annales*, XIII, 50.

[2] *Vectigal quoque quintæ et vicesimæ venalium mancipiorum remissum specie magis quàm vi; quia cum venditor pendere juberetur in partem pretii, emptoribus accrescebat.* TACITE ; Annales, *liv. XIII.*

Digitized by Google

y eût songé, jamais il n'aurait pu y parvenir au milieu de la fraude, des vices et des désordres de toutes sortes qui entraînèrent la chute de l'empire d'Occident.

L'institution des Douanes n'est pas, comme on le voit, d'invention moderne : elle remonte, au contraire, à la plus haute antiquité. Mais, chose digne de remarque, les anciens n'ont vu dans les Douanes qu'une source d'impôt; ils ne les ont envisagées qu'au point de vue purement fiscal. Seulement, au lieu de limiter les droits au taux le plus modéré, qui est en général le plus productif, ils finirent par demander aux Douanes la plus grande part du revenu public.

Plus on se rapproche de la décadence, et plus les taxes augmentent, « parce qu'il n'y a point d'état où l'on n'ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent [1] »

C'est ainsi que la Grèce, Carthage et Rome nous offrent également une preuve frappante des effets de l'exagération de l'impôt sur la marchandise. Ce n'est pas là, assurément, la seule cause de leur ruine finale; mais il n'en est pas moins vrai que tous les fléaux de l'ancienne civilisation vinrent s'y rattacher comme à un centre commun.

---

[1] MONTESQUIEU. — *Esprit des lois*. Ch. 18.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. Paul de LAJONKAIRE

INTITULÉ

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES DOUANES

Dans l'Antiquité

Par M. le Docteur LECADRE,

Membre résidant.

Tous les auteurs, jusqu'ici, s'étaient bornés à dire qu'on ne savait presque rien de la forme et de la nature des Douanes chez les peuples anciens. Notre honorable collègue, M. de Lajonkaire, a consulté les historiens de l'antiquité, et, dans un Mémoire qu'il nous a lu, il a parfaitement établi ce qu'était l'impôt sur les marchandises chez les Grecs, chez les Carthaginois, chez les Romains. Il est vrai que, chez des peuples plus anciens qu'eux, comme les Phéniciens, les Perses, les Assyriens, les Babyloniens, il est plus difficile de démêler la vérité pour ce qui regarde les droits à imposer. Mais notre collègue sait encore nous fournir quelques données précieuses sur le prélèvement des droits établis par le conquérant Cyrus, et, plus tard, par Darius. Ces recherches intéressantes doivent prouver, une fois de plus, que, dans la plupart des sujets, lorsque nous lisons que les Anciens ne nous ont laissé aucune notion à cet égard, c'est que notre

Digitized by Google

paresse veut nous éviter le soin de feuilleter, de compiler, de chercher : *Nil novum sub sole.* Plus on avance dans la vie, et plus on reste convaincu de la vérité de ce proverbe du Sage. J'engage donc notre collègue à continuer ses études. Je suis persuadé qu'il trouvera dans des temps anciens, chez d'autres peuples encore, des documents à ses investigations sur les Douanes. La Chine, par exemple, ce pays *natif* dont on discute encore l'origine, et qui, aujourd'hui, est sur le point de perdre son caractère, j'allais presque dire son péché originel, a son Hou-Pou, ou tribunal des impôts; et son système douanier primitif qui doit s'être perpétué jusqu'à ce jour, puisque ce pays s'est voué à l'immobilité, doit être pourvu de quelque intérêt pour un amateur de recherches, comme est notre collègue.

Avec ce travail complété, avec celui qui a trait aux Douanes françaises, sorti de la plume d'un collègue qui est resté trop peu de temps avec nous et dont nous regrettons l'absence[1], on pourrait composer une histoire complète de la Douane. Cet ouvrage manque à la science, et je crois M. de Lajonkaire de taille à y apporter bon nombre de matériaux utiles.

J'admire cette constitution actuelle de la Douane française qui date du 5 Novembre 1790, et qui s'est tant perfectionnée de nos jours. Je ne puis m'empêcher de m'incliner devant l'ordre qui préside à l'arrangement de ces innombrables pièces qui sortent de ses bureaux d'entrée, de sortie, de contrôle, de vérification, de navigation, d'expédition, d'entrepôt, etc., comme les pièces d'un échiquier; cette puissance hiérarchique qui existe, depuis le simple surnuméraire jusqu'au directeur général, me semble parfaite. J'admire aussi l'aspect guerrier et discipliné de ces brigades actives de l'Administration des Douanes. Je me rappelle que ce sont les douaniers qui ont préservé la Hollande contre l'invasion

---

[1] Essai historique sur les Douanes Françaises, par Henri Bacquès 1852.

Digitized by Google

ennemie; je sais que Longwy, durant nos dernières guerres de l'Empire, fut délivré par une colonne de neuf cents hommes, dont six cents préposés des douanes. Je reconnais tous les services que pourraient rendre ces hommes actifs et courageux en temps de guerre. « Les brigades actives » de l'Administration des douanes, disait le duc de Dalmatie, forment un corps armé, et sont composées, en » grande partie, d'anciens militaires; les autres préposés » sont aguerris par leur service journalier. Les brigades, » organisées militairement sur quelques points, en 1813, » 1814 et 1815, ont défendu avec valeur et succès plusieurs » de nos places fortes. Leur concours, pour la défense du » pays, en cas d'invasion ou d'opérations militaires sur les » frontières, serait d'une véritable importance..... Il importe » essentiellement qu'à l'avance une position militaire leur soit » reconnue. »

Le corps des douaniers, avec son drapeau, ses tambours et sa musique, maintenant caserné, est donc aujourd'hui une petite armée dans une grande. Il ne diffère de cette dernière que par la couleur de la tunique.

J'admire donc toute cette belle organisation..... et, cependant, à mon admiration vient se joindre une arrière-pensée, que provoque cette opinion de notre collègue, exprimée dans plusieurs passages de son ouvrage, c'est-à-dire que, plus les lois fiscales deviennent exigeantes, plus le nombre des douaniers augmente, plus la contrebande a de la tendance à s'établir, plus vite arrive la décadence. Il en fut ainsi des Grecs, des Carthaginois et des Romains. « Plus on ap» proche de la décadence, et plus les taxes augmentent, » parce qu'il n'y a point d'Etat où l'on ait plus besoin de » tributs que dans ceux qui s'affaiblissent. (Montesquieu.) »

S'il en était ainsi, pourquoi ne pas arriver au système du libre-échange entre les nations? Moins les droits sont élevés, moins chères sont les denrées nécessaires à la vie, et plus la consommation augmente. Je lis dans un ouvrage écono-

Digitized by Google

mique que la petite île de Singapore, à l'extrémité de la presqu'île de Malacca, n'était qu'une misérable station de pêcheurs et de pirates, quand les Anglais imaginèrent d'en faire un grand entrepôt libre, et au bout de quelques années, elle est devenue une colonie de 20,000 âmes, où tout respire l'abondance et l'activité.

Quand sir Robert Peel affranchit des droits une foule de productions exotiques, ce fut un *tollé* bruyant parmi ses collègues de la chambre des communes; aujourd'hui, l'expérience est faite, elle a réussi, le plus grand tory a cessé d'être protectionniste.

Le système prohibitif est l'ennemi de toute perfection. On demandait à un fabricant pourquoi il ne profitait pas des procédés nouvellement découverts et employés à l'étranger. « Qu'ai-je besoin d'y penser, répondit-il, puisque je suis » protégé par la prohibition. »

On sait bien tout cela, on le sent, on fait des efforts, il faut le dire, pour donner un peu plus de latitude et de liberté au commerce. Mais le système qui, pour le mois de Janvier dernier, rapporte en droits perçus par la Douane 9,034,024 fr. ne peut être mauvais. Et puis, comment toucher à une si belle organisation qui a occasionné tant de veilles et tant de labeurs, qui emploie plus de 20,000 individus. Modifiez le système des Douanes, 5,000 employés seront suffisants, vous économiserez une quinzaine de millions, puisque le système actuel de la Douane coûte au trésor 20 millions. Mais arriverons-nous jamais à ce but désiré par beaucoup de penseurs.

Hélas! il en est du libre-échange comme de la paix universelle; c'est un doux zéphir dont nous aimons les caresses, mais que le moindre nuage fait disparaître. Il y a huit ans à peine, on ne parlait que de chemins de fer, qui devaient, en rapprochant le monde entier, faire fraterniser Anglais, Français, Russes, Germains; les nations ne devaient plus s'envoyer à la tête que du coton, du café, du sucre, de la cochenille.

Digitized by Google

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : on n'entend plus parler que de forêts de baïonnettes, de force de projectiles, du perfectionnement de l'art de tuer plus sûrement et à la fois, un plus grand nombre d'individus. Il y a huit ans, on se complaisait avec les idées exprimées par l'abbé de Saint-Pierre, Sully, Henry IV. Ces hommes-là, aujourd'hui, sont tout au plus dignes d'entrer aux petites maisons. Celui qui écrivait ces lignes si suaves, si pures : : « J'espère que quelque âme » honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je » prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'huma- » nité (la paix perpétuelle) ! Je vais voir, du moins en idée, » les hommes s'unir et s'aimer. Je vais penser à une douce et » paisible société de frères, vivant dans une concorde éter- » nelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux » du bonheur commun ; et, réalisant en moi-même un tableau » si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point, m'en fait » goûter, quelques instants, une véritable. » (J.-J. Rousseau.) Celui-là, dis-je, est tout au plus bon à être jeté dans une fosse, et cependant, il ne s'agit point d'être moraliste ou philosophe pour avoir de ces bonnes pensées. Un habile général, qui a consacré une partie de sa vie à modifier notre artillerie, en la rendant plus formidable encore, terminait ainsi, tout nouvellement, un article sur la nécessité de l'accroissement de la puissance et de la portée des armes : « On ne sait pas si » jamais les peuples auront assez de raison pour obtenir de » leurs gouvernements, et pour obtenir de leur propre vio- » lence l'abandon de ces massacres politiques, de ces » batailles où coule à grands flots le sang le plus pur et le » plus vaillant de chaque nation. Mais en attendant que cette » époque arrive (si elle doit arriver !) ceux qui, en agran- » dissant la puissance ou la portée des armes, sauront » contraindre les combattants à se tenir plus éloignés les » uns des autres, auront certainement agi dans un sens » favorable à la civilisation et à l'humanité. » (G[l] Paixhans.)

Mais laissons reposer la folle du logis. Je serais loin de la brochure intéressante de notre collègue, si ce qu'il dit ne me rappelait aussi des ambitions, des conquêtes, des ruines

Digitized by Google

et toujours, toujours les misères, les faiblesses de notre pauvre esprit humain, et les instabilités des choses de la vie : « Carthage, dont les vaisseaux allaient chercher jusque » dans l'Inde, en faisant le tour de l'Afrique, les produits » de l'Orient, Carthage, la riche, la puissante, la reine des » mers enfin, fut subjuguée par les Romains. » Et ce fier empire romain, qui, d'un côté, s'appuyait sur l'Espagne et de l'autre sur la mer Caspienne, que devint-il quelques siècles plus tard ?

Remercions, en finissant, notre collègue des idées neuves qu'il nous a soumises sur les Douanes dans l'antiquité, des saines pensées économiques, si purement exprimées, dont il nous a gratifiés. Son ouvrage, déjà livré à l'impression, n'en ornera pas moins le prochain volume de nos publications.

Havre, le 21 Février 1854.

Digitized by Google

QUESTION DES OCTROIS

Par M. GALLET,

Membre résidant

Depuis longtemps vous vous êtes préoccupés, et bien d'autres s'étaient préoccupés avant vous, de la question des Octrois : — en 1850 vous avez introduit dans votre concours la solution de ce problême : *Quels seraient les moyens d'assurer aux communes importantes des revenus suffisants pour couvrir leurs dépenses sans recourir à la voie des Octrois, dont la perception est forcément vexatoire, et occasionne dans certains cas, l'application de mesures odieuses et injustes dans leur effet?* — Je n'ai pas la prétention de vous apporter la solution de ce problême, qui, je le crois, restera longtemps encore irrésolu, — mais je l'ai examiné sous quelques-uns des nombreux aspects qu'il présente et je vous apporte le résultat de cet examen.

Déjà, dans un premier essai, abordant quelques questions de localité, j'avais exprimé le vœu de la suppression des barrières entre le Havre et les communes voisines; — et celui du rétablissement de l'exercice dont la cessation avait grevé les Havrais sans avoir produit, au profit de la population, l'effet qu'on s'en était promis. Ces vœux viennent d'être réalisés par l'agrandissement de notre commune et le vote du conseil municipal. — J'étais loin de m'attendre à une aussi

Digitized by Google

prompte réalisation, et ceci m'encourage à vous exposer — quoique bien timidement encore — quelques réflexions sur l'impôt qui nous occupe, et quelques vues qui, je le sens, ne pourraient recevoir d'exécution plus ou moins complète, qu'après avoir été mûries par des hommes plus versés que moi dans la matière.

Un des principaux reproches adressés à l'Octroi est que, frappant sur les premières nécessités de la vie, il pèse à peu près également sur le pauvre et sur le riche : — ceci serait réellement fondé si cette taxe était la seule qui nous fut imposée; — mais, si l'on considère que la contribution directe — si lourde pour le riche — n'atteint pas le pauvre, effleure à peine l'ouvrier et est modérée pour le petit commerce et les fortunes médiocres; on voit, qu'en somme, l'équilibre se trouve à peu près rétabli. — La commune, pour la création, l'entretien, l'éclairage des voies publiques, etc., etc., demande à chacun de ses enfants une somme à peu près égale ; — cette somme n'est au-dessus des moyens de personne; — puis l'impôt direct vient frapper chacun selon sa fortune; — je ne trouve rien là que de logique et de rationnel. — Il me paraîtrait injuste de remplacer l'Octroi par une taxe proportionnée à la fortune, le poids en serait par trop lourd pour le riche; c'est ce qui ressortira de la suite de ces réflexions.

L'Octroi est la source où la commune vient puiser de quoi satisfaire à presque tous ses besoins. La perception en est continuelle; — ce sont des bagatelles qu'il encaisse à la fois, et dont la somme forme des résultats considérables qui ne vont pas à moins de 4 à 500,000 francs pour le Havre; mais il frappe indirectement, souvent sans qu'on s'en doute, et si, à la fin de l'année, on nous présentait le compte de ce que chacun de nous a payé au fisc, nous ne voudrions pas le croire. — C'est bien de cet impôt qu'on peut dire : Qu'il trouve le moyen de plumer la poule sans la faire trop crier; car si jusqu'à présent l'imposition indirecte, que l'on confond souvent avec l'Octroi, a soulevé de vives et quelquefois

Digitized by Google

bruyantes réclamations, c'était plutôt aux moyens de perception qu'elles s'adressaient, qu'au chiffre de l'impôt.

Ainsi l'Octroi n'a rien d'injuste par lui-même; il est pour la commune une source précieuse qu'on ne saurait tarir sans la remplacer, et ce remplacement me paraît à peu près impossible.

Mais l'Octroi a deux grands défauts auxquels on pourrait peut-être parvenir à remédier. — 1° Ses moyens de perception; — 2° les frais énormes de cette perception qui, pour le Havre, s'élèvent à 62,000 francs!

L'Octroi est, en effet, vexatoire dans ses moyens de perception; il est antipathique à tous parce qu'il est essentiellement opposé aux principes de la liberté individuelle; c'es par voie de procès qu'il procède, il se pose en ennemi de la population, à laquelle il tend continuellément des pièges, dans lesquels l'innocent tombe plus souvent que le coupable qui sait se tenir sur ses gardes.

C'est surtout dans les villes où cet impôt est affermé qu'il est réellement vexatoire. La concurrence de l'adjudication fait que le fermier doit, sous peine d'être à retour, faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut rendre, suivant l'expression de M. Guizot, expression qui, dans ce cas, est d'une vérité péremptoire. — La voiture, la brouette et jusqu'au panier qui franchissent la barrière sont scrupuleusement visités et malheur à celui ou celle que l'ignorance ou la négligence ont mis en contravention; la saisie, les confiscations et les procès ne tardent pas à donner une leçon à la malheureuse victime. — Hâtons-nous d'ajouter que, dans notre localité, la perception est exercée plus paternellement. — Je ne crois pas qu'on y fasse plus de fraude qu'ailleurs et il y a économie sur le nombre d'employés qui seraient nécessaires pour exercer la surveillance inquisitoriale d'un Octroi affermé.

A l'appui de ce que je viens d'avancer en faveur de

Digitized by Google

l'Octroi du Havre, je citerai un fait : — Je recevais un chargement de charbon pour ma fabrique, un seul passe-debout m'a suffi pour traverser le Havre, et il m'en a fallu payer autant que de voitures. Soit une trentaine pour faire quelques pas sur la commune d'Ingouville.

Ce sont les rigueurs des octrois, jointes et confondues avec celles des droits réunis, qui ont le plus contribué à rendre notre joug odieux aux Belges, aux Hollandais et à tous les peuples voisins que le sort des armes avait réunis à l'Empire. Ces mêmes rigueurs sont une arme que les révolutionnaires de tous partis saisissent avec empressement pour exciter le peuple contre le gouvernement existant. — J'ai traversé la France à pied lors de la première rentrée des Bourbons.— Partout, aux cris de : Vive le Roi ! se mêlait, avec frénésie, celui de : A bas les droits réunis ! — Aussi, la première promesse du comte d'Artois fut-elle la suppression de cette institution. C'était la promesse au jour du danger. — On sait comment elle fut remplie. — Le nom fut changé en celui d'impositions indirectes !

Il faut donc reconnaître que si l'Octroi est nécessaire à la commune, s'il ne présente pas réellement le caractère d'injustice qu'on lui reproche généralement, les entraves qu'il oppose à la libre circulation; les rigueurs qu'il déploie, conjointement avec les impositions indirectes, ont soulevé de tous temps des plaintes et des réclamations unanimes et fondées.

Cette dernière administration, réveillée par la clameur publique, a dit un jour aux débitants : — Faisons trève ! Que chacun de vous paie la moyenne de ce qu'il a payé depuis cinq ans, et vous ne serez plus exercés. — Beaucoup ont consenti à cet arrangement, et cet exercice, si gênant, qui traînait à sa suite les procès, les amendes, etc., a été supprimé pour eux et remplacé par un abonnement.

Ne pourrait-on, par un moyen analogue, arriver à supprimer, non l'Octroi, mais le mode de perception ? — Créer une espèce d'abonnement général, qui, toujours sous le nom

Digitized by Google

d'Octroi, pourrait être perçu par l'administration des contributions directes ou indirectes ? — On voit d'abord, que le premier effet de cette mesure serait, pour le Havre, une économie de peut-être 50,000 francs de frais de perception, somme qui serait beaucoup plus forte si on la calculait sur la réunion des quatre communes; sauf, toutefois, les retraites ou dédommagements quelconques dûs à des employés honorables, qu'on priverait de leurs fonctions; mais ceci ne serait que temporaire.

Y aurait-il donc un moyen praticable d'arriver à un si heureux résultat, et quel serait ce moyen?

Il est hors de doute que c'est, en définitive, le consommateur qui paie l'Octroi, et que le moyen qui paraît le plus simple et le plus juste serait de partager la somme de 409,000 francs, moyenne du produit de l'Octroi, pendant les cinq dernières années, entre tous les habitants, en faisant si vous voulez, plusieurs catégories; en établissant la part de la population flottante, si incertaine et si contestable, pour la répartir sur les hôtels, nourrisseurs, etc., etc. — Mais faites ce calcul, et vous serez effrayés du chiffre. — Il est tel que, si vous pouviez dire à chacun : Tu dois tant pour toi, tant pour ta femme, tant pour tes enfants, tant pour tes domestiques, tant pour tes chevaux, tant pour la moyenne des réparations que tu peux faire à ta maison, etc., etc., c'est alors qu'une clameur générale s'éléverait contre le malheureux innovateur, qui ne demanderait pourtant à chacun qu'à peu près ce qu'il paie annuellement! Mais nous l'avons dit, l'Octroi a trouvé le moyen de plumer la poule sans la faire crier; il faut en faire autant ou ne rien faire.

Ajoutons bien vîte que la mesure qui paraît juste au premier coup-d'œil ne le serait pas dans son application, et que la clameur serait fondée. — Quel est, en effet, le but du commerçant, en général, *acheter au meilleur marché possible et vendre le plus cher qu'il peut.* Ce principe avoué par le haut commerce, ce principe, auquel la concurrence et le désir de vendre font seuls contre-poids; ce principe,

Digitized by Google

dis-je, dirige le marchand de vin, de bois ou de charbon, comme il règle la conduite du premier négociant de notre place. Nous voyons, en effet, que le bœuf qui valait 5 à 600 francs il y a dix ans, se paie maintenant 250 à 300 francs, et que la viande nous coûte à peu près le même prix ! Nous payons, pour une barrique de vin, 35 francs aux contributions indirectes, au lieu de 12 que nous devons réellement, pour que le débitant ne soit pas exercé, et le petit verre d'eau-de-vie ne coûte-t-il pas toujours 5 centimes à l'ouvrier, comme au bon temps de l'exercice ? — Enfin, à la honte du débitant, qui n'est plus exercé, je citerai un dernier fait. — La récolte en pommes des deux dernières années a été très-abondante. Un entrepositaire me disait, il y a quelques mois, avoir acheté une partie considérable de gros cidre, qui lui revenait à moins de 2 centimes le litre, et le peuple, dont c'est la boisson habituelle, le paie toujours 20 centimes ou dix centimes, quand il est réduit à moitié, chez ce même débitant que nous avons à nos dépens exonéré de l'exercice. — De ces exemples, qu'on pourrait multiplier à l'infini, on peut conclure que la mesure qui frapperait le consommateur, n'atteindrait pas le but qu'on se propose, parce que la diminution des objets atteints par l'Octroi n'arriverait pas jusqu'à lui.

C'est donc à l'intermédiaire, et à lui seul, qu'on devrait s'adresser; il faudrait sans doute un travail minutieux et difficile pour arriver à un résultat fondé sur l'équité et la justice, mais je ne le crois pas impossible. — Je n'ai pas la prétention d'en arrêter la marche rigoureuse. — Je veux seulement livrer quelques idées à l'appréciation de gens plus experts que moi dans les questions d'édilité.

Je prendrai pour exemple la boucherie, et comme premier moyen, je proposerai de rechercher la moyenne du produit de la consommation de la viande pendant les cinq dernières années, et de faire répartir cette somme entre les quarante-quatre bouchers qui exploitent maintenant la consommation du Havre, proportionnellement à l'importance de

Digitized by Google

leur commerce, par une commission semblable à celle qui fait la répartition de l'impôt de portes et fenêtres, à laquelle on adjoindrait un ou plusieurs bouchers, nommés au scrutin, par une assemblée composée de ces mêmes quarante-quatre bouchers.

Cette commission serait avantageusement remplacée par un conseil de prud'hommes, nommé en partie par l'autorité municipale, et en partie par l'élection.

Comme second moyen je proposerais de charger le même conseil de prud'hommes de rechercher, soit par les livres de l'Administration, soit par ceux des bouchers, ce que chacun d'eux a payé en moyenne depuis cinq ans et de leur appliquer cette taxe. — Cette seconde disposition, si elle était praticable, serait plus juste et laisserait moins de prise aux réclamations.

Tout individu qui achèterait le fond d'un boucher serait passible du même droit, sauf l'appréciation des circonstances qui pourraient militer un dégrèvement, appréciation qui serait faite par le conseil de prud'hommes, et jugée, comme toute la question contentieuse qui pourrait s'élever, par le Maire, le conseil municipal, ou une commission prise dans son sein.

Tout établissement nouveau serait taxé par le conseil de prud'hommes, provisoirement d'abord, puis definitivement, après un temps limité, jugé convenable pour s'assurer de l'importance du commerce du débutant.

Tout habitant pourrait acheter sa viande hors ville, mais il devrait la rapporter lui-même, et tout boucher d'une commune voisine qui serait convaincu d'avoir apporté ou envoyé par quelqu'un à ses gages de la viande en ville serait condamné à une amende assez forte pour lui ôter l'envie de recommencer. — Cette mesure serait signifiée par huissier à tous les bouchers des environs.

Le conseil de prud'hommes devrait prendre en considé-

Digitized by Google

ration la position des bouchers placés près des barrières, et les imposer moins en raison de la concurrence des communes voisines.

La taxe serait exigible par douzième et perçue régulièrement, tous les mois, par l'Administration des Contributions directes ou indirectes.

D'autres dispositions surgiraient, sans doute, lors de la mise à exécution, elles devraient avoir pour but de concilier la libre circulation des habitants avec la protection que la commune doit aux marchands et aux industriels qui lui paient le privilège d'exercer leur profession dans son sein.

Ce que nous avons dit de la boucherie s'appliquerait, avec quelques modifications, à tous les articles soumis à l'Octroi. — Un conseil de prud'hommes serait nommé pour chacun d'eux; l'impôt serait réparti de la même manière; et si, dans l'application, il se trouvait quelques non-valeurs, elles seraient amplement compensées par l'économie des frais de perception.

Enfin, Messieurs, si, en adoptant ces mesures, on pouvait amener la régie des Contributions indirectes à en admettre de plus libérales et à agir comme elle le fait à Paris, où la circulation des liquides est libre, et où chacun peut porter ou envoyer ce que bon lui semble sans craindre la rencontre fâcheuse d'un agent du fisc, on aurait réalisé pour la population toute la somme de liberté compatible avec les impôts intérieurs.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. GALLET,

INTITULÉ

QUESTION DES OCTROIS

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant.

Vous avez renvoyé à mon examen une note, rédigée par M. Gallet, proposant de substituer à l'impôt vexatoire de l'Octroi, ou plutôt à son mode de perception, un autre mode moins fiscal.

L'auteur l'a pressenti, Messieurs, c'est qu'à moins d'amener une perturbation dont on ne peut, à l'avance, calculer rigoureusement les conséquences, il n'est pas prudent de toucher à un impôt habituel, à une perception qui a pour elle la sanction du temps, même en la remplaçant immédiatement par une autre.

Vous savez tous l'expérience malheureuse qui a été faite, en 1848, pour l'impôt du sel, qui ne gênait personne et qui a enlevé au Gouvernement un important revenu, sans même lui assurer cette popularité qu'il payait une trentaine de millions.

Digitized by Google

Vous savez, et l'auteur du Mémoire vous le rappelle, sous le régime de la taxe unique, où nous payions 35 francs pour une barrique de vin, au lieu de 12 environ que nous payons sous le régime de l'exercice, le débitant vendait aussi cher qu'aujourd'hui.

Quand la viande sur pied était chère, vous dit-il encore, vous la payiez le même prix au détail qu'aujourd'hui qu'elle est à bon marché !

Sans nier la conséquence que l'auteur tire de ces deux derniers exemples, pour ma part, j'en déduis que l'abolition d'un droit fiscal infiniment réparti, ne profite à personne en particulier et nuit à l'Etat, c'est-à-dire aux intérêts de tous.

Et que la diminution d'un droit ne profite souvent qu'au détaillant et nullement au consommateur.

Mais M. Gallet ne veut pas véritablement l'annulation des Octrois, car il comprend trop bien que les villes ne pourraient s'administrer, si cette branche importante de leur revenu venait à leur manquer; il veut, tout simplement, changer le mode de perception des droits, et, à cet effet, il propose, si j'ai bien compris, que les détaillants ou marchands de viande, bois, charbon, etc., etc., soient soumis à une sorte d'exercice, car si vous voulez savoir ce que tel épicier vendra de chandelle, ou tel boucher de viande, il faudra bien que vous le soumettiez à l'exercice. Ou vous constaterez aux barrières ce qui entre en ville, ou vous constaterez chez le marchand ce qui y est entré.

Car la taxe proportionnelle, autrement dit l'abonnement, que propose M. Gallet, ne me semble pas praticable.

Voici, en effet, les moyens qu'il indique; il prend pour exemple la boucherie.

Vous avez, dit-il, quarante-quatre bouchers au Havre, une commission municipale ou un conseil de prud'hommes

Digitized by Google

va rechercher la moyenne du produit de la consommation de la viande pendant cinq ans, et répartir cette somme entre les quarante-quatre bouchers, proportionnellement à leur commerce!

Notre collègue a-t-il bien réfléchi aux difficultés de l'attribution régulière et juste à chacun des quarante-quatre exploitants? Proportionnellement à leur commerce, dites-vous; mais qui établira cette proportion?

Tel marchand débute et sa clientelle est à faire! Tel autre perd la clientelle qu'il avait!

Mais le conseil des prud'hommes serait là pour apprécier l'importance de la vente; tout établissement nouveau serait taxé par lui, etc.

Vous lui donneriez là une rude tâche, car c'est lui alors qui serait chargé d'*exercer* le boucher.

Tout habitant, dites-vous encore, serait libre d'acheter sa viande hors barrière, pourvu qu'il la rapporte lui-même; mais qui constatera que le domestique qui rentre en ville avec de la viande est bien votre domestique et non celui d'un boucher qui va faire une concurrence redoutable à ses confrères *intra-muros*? Il vous faudra donc encore des employés aux barrières pour faire ces constatations, mais alors vous rentrez dans ce que vous appelez l'odieux de l'Octroi.

Le boucher placé près des barrières, dites-vous plus loin, devrait être imposé moins, en raison de la concurrence des communes voisines. Mais s'il peut vendre à meilleur marché que les bouchers de l'intérieur, il leur fera à son tour une redoutable concurrence. Il y a plus, c'est que si le consommateur peut librement entrer sa viande en ville, sans acquitter de droits, il fera ses provisions *extra-muros*, et je dis à dessein ses provisions, car il est naturel de croire qu'il achètera, en une seule fois, la consommation qui lui sera nécessaire pour plusieurs jours.

Digitized by Google

L'exemple choisi pour la boucherie peut s'adapter à tout autre commerce.

Il résulte de la communication de M. Gallet, que les moyens qu'il propose n'atteindraient pas, à mon avis, le but qu'il a eu en vue.

Son intention, très louable du reste, serait, d'une part, de dégrever la ville des frais de perception qui s'élevaient à 1/16 pour cent du revenu brut de l'Octroi, et qui s'élèveront à 17 20 pour cent, quand la perception de notre Octroi atteindra le chiffre de 800,000 francs, et, d'autre part, de débarrasser les acheteurs des ennuis d'une surveillance qui a quelque chose d'injurieux, j'en conviens.

Le résultat de la mesure proposée n'aurait d'autre effet que de satisfaire à cette devise du commerçant, reproduite par notre excellent collègue : « Acheter au meilleur marché possible et vendre le plus cher qu'il peut. »

Le problème proposé n'est donc point résolu, j'ajouterai qu'il n'est pas facilement résoluble, puisqu'un homme aussi éclairé et pratique qu'il est modeste, n'a pu lui trouver une solution satisfaisante.

23 Mars 1853.

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

DES

MÉDAILLES ROMAINES

Par M. l'Abbé HERVAL,

Membre résidant.

Au commencement du seizième siècle, le pape Léon X, de l'illustre famille des Médicis, cultivait avec succès les sciences et les arts; il a eu la gloire de donner son nom à son siècle, en s'environnant des hommes illustres de son époque. Comprenant toute l'importance des médailles romaines, sous le triple rapport de l'art de la gravure, de l'histoire et du polythéisme, il en entreprit la collection; cette collection, qu'il fit graver avec soin, s'éleva à plus de deux cent cinquante sujets. C'était déjà, pour la science, à cette époque, un monument précieux, puisque, si l'on excepte les variétés qui sont nombreuses, cette collection comprenait la moitié des médailles romaines.

Chez les anciens, les procédés mécaniques pour le monnayage étaient très-imparfaits; au moyen de coins en fer ou en bronze, ils frappaient la monnaie à coups de marteau, et, comme ces pièces étaient mal assujéties, elles glissaient fréquemment. Aussi, leur forme est-elle irrégulière.

Digitized by Google

On n'a donné aux anciennes monnaies le titre de médailles, que parce qu'elles rappelaient une victoire, représentaient un triomphe, ou l'élévation à l'empire de quelque chef de légion, dont le nom était gravé sur la monnaie elle-même. Les familles consulaires, à cause des services rendus à la patrie, à cause même du peu de durée de cette charge, avaient soin de graver, sur les monnaies, le nom, les titres, les portraits de ceux de leur famille qui avaient eu l'insigne honneur de la dignité consulaire. Un grand nombre de légions, afin de perpétuer le souvenir des victoires qu'elles avaient remportées ou des travaux publics auxquels elles avaient pris une grande part, faisaient également inscrire les lettres initiales de leurs noms sur les monnaies romaines. Les distinctions, Messieurs, quand elles sont la récompense du mérite, honorent les citoyens qui en sont l'objet, excitent l'émulation, produisent les dévouements les plus héroïques. Cette sage maxime, mise en pratique, a fait la gloire du peuple romain.

Les Grecs, et avant eux les Egyptiens, se servaient depuis long-temps de coins pour le frappage de la monnaie. Les Grecs surtout atteignirent un fini, une perfection de burin qui n'a jamais été égalée par aucun peuple. Vous le savez, Messieurs, deux grandes nations, les deux plus grandes peut-être de l'univers, les Grecs et les Romains, ont rempli le monde entier de leur gloire, par les monuments nombreux de leur vaste génie. Les Grecs étaient déjà un peuple immortel dans les sciences et dans les arts, lorsque la république romaine ne faisait encore que révéler au monde son génie envahisseur et son indomptable passion des conquêtes.

Aussi, pendant que les belles médailles grecques excitaient l'admiration par la pureté de leur exécution, par les formes les plus gracieuses, par leur style large, par le fini des plus minces détails, par les nuances les plus délicates, enfin par tout ce que l'art numismatique a jamais offert de plus parfait, les monnaies romaines étaient restées informes et grossières.

Digitized by Google

Cet état stationnaire se prolongea pendant cinq siècles entiers, mais dans les deux derniers siècles de cette grande république, l'art de la gravure sur coin fit des progrès sensibles, se développa rapidement, et acquit même une grande perfection, sous le règne des Antonins et sous Adrien, protecteur des arts; Adrien fit frapper plus de soixante médailles différentes, afin de perpétuer les divers évènements de son règne.

En considérant la marche si lente de l'art de la gravure et des arts en général, dans les cinq premiers siècles de la république romaine, il est facile de juger que la passion de la domination asservissait tout entière cette ambitieuse nation. Elle ne fortifiait même ses concitoyens dans la probité la plus sévère, dans les travaux pénibles et la culture des terres, que pour les former à l'obéissance et au dur métier des armes. Car, de tous les peuples du monde, le plus fier et le plus hardi, mais en même temps le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux et enfin le plus prudent, a été le peuple romain. Et pouvait-il en être autrement, dit Bossuet; le sénat, cette auguste assemblée, n'inspirait rien que de grand au peuple, et donnait, en toute rencontre, une haute idée de ses conseils, persuadé qu'il était que la réputation était le plus ferme appui des états.

Pendant sept siècles entiers, ce grand peuple avait puisé sa force et sa gloire dans son amour de la liberté; mais à la fin, cette liberté offrit au monde le triste spectacle de ses abus et de ses funestes excès. Rome, pour raffermir et conserver sa puissance, se voit forcée de renoncer à sa liberté; alors, la maison des Césars s'empare du commandement sous le grand nom d'Empereur; elle exerce une puissance absolue; mais elle se fait pardonner cette autorité, jusqu'alors sans exemple, en favorisant les sciences et les arts. La gloire des arts, Messieurs, a aussi son prestige, et ce prestige est d'autant plus irrésistible, quil est pur de toute violence et ne fait répandre aucune larme. Rome va donc désor-

Digitized by Google

mais donner tous ses soins à élever des palais à ses maîtres, des statues et des temples magnifiques à ses dieux protecteurs. Elle va développer dans l'esprit du peuple l'amour des beaux-arts par le luxe, la pompe inusitée qu'elle déploie dans ses fêtes publiques, dans ses jeux, ses spectacles, ses triomphes et jusque dans les fêtes religieuses de toutes les divinités des différents peuples qu'elle avait conquis et qu'elle avait réunis à son empire. Aussi, ne sommes-nous plus étonnés de voir que les médailles représentent, d'un côté, le portrait des empereurs, ces dieux de la terre, et de l'autre, la figure et les attributs des divinités de l'Olympe. D'ailleurs, les empereurs ne se faisaient-ils pas rendre les honneurs divins. Il est facile de juger, par les emblêmes religieux qui accompagnent les portraits des empereurs, que le polythéisme était fait pour le plaisir. Presque toutes les monnaies représentent des figures de femmes, entièrement nues, tantôt debout, tantôt assises, exprimant la lubricité et invitant au plaisir. Les fêtes d'Eleusis n'étaient pas autre chose. La mère, cette douce image de la création et de la providence, assise sur une chaise curule, tenant son enfant nu ses genoux, y est représentée entièrement nue, avec cette légende : *securitati publicæ*. Cela ne doit pas nous surprendre; les divertissements, les spectacles, la licence même faisaient partie du culte public.

La gravure de nos monnaies manque d'animation. Les portraits y sont représentés à l'état de nature morte. Ce sont, si vous le voulez, autant de statues en cire, dont le regard vitré ne décèle ni vitalité, ni pensée.

Mais il avait été donné aux graveurs de la belle époque romaine, d'exprimer, non-seulement les traits, mais encore le caractère, les passions de ces puissants maîtres du monde. Le front élevé d'Auguste; les traits heurtés d'un Néron et d'un Domitien; la douceur hypocrite de Decius et de Maximin. D'un côté, la physionomie si reposée et si digne des Trajan, des Vespasien, des Marc-Aurèle, et de l'autre, les types repoussants des Vitellius et des Othon, tout nous ré-

Digitized by Google

vèle admirablement le vaste génie, les grands dessins, la bonté, la bienfaisance des uns; la perversisité, la scélératesse et les ignobles passions des autres. La providence ne s'est donc pas bornée à confier à l'histoire le récit des crimes de ces grands coupables; elle a voulu charger le burin d'imprimer à son tour le cachet de leur ignominie, afin de protester contre les titres menteurs de *Justus*, de *Pius*, de *Divus!* Leur triomphe d'un jour, leur magnificence, tout a disparu! Le temps a effacé ces inscriptions fastueuses, les barbares ont renversé ces superbes monuments de leur gloire. Mais par leur forme, par leur petitesse même, les médailles ont échappé et au temps et aux barbares. D'une part, l'histoire, de l'autre, la physionomie si parfaite des médailles, ont fixé désormais l'irrévocable arrêt de la postérité.

La croix qui avait sauvé le monde apparaît dans les airs: Constantin se fait chrétien. Le *labarum* avec sa divine légende: *In hoc signo vinces*, devient l'étendard des armées; il est gravé sur les monnaies romaines. Mais, bien que l'unité eût été toujours réelle chez le monde romain, il existait, par le fait, deux empires, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident. L'Orient, avec son beau climat, ses riches produits, ses coutumes, sa religion, ses fêtes et ses mœurs, devait bientôt amener une révolution profonde. Rome n'est plus la seule capitale de cet immense empire. Elle a désormais une rivale. Bientôt aussi, l'autorité de ceux qui commandent s'en trouve affaiblie. Epoque de crise et de transition, qui prépare une chute inévitable. Pendant les règnes si orageux des fils du grand Constantin, on voit sur les monnaies, la croix, le *labarum*, et en même temps, les inscriptions et les emblêmes du polythéisme. L'art de la gravure décroît sensiblement; il devient barbare.

L'histoire du Bas-Empire ne présente qu'une suite continuelle d'envahissements et de destructions. Les invasions multipliées des peuples du Nord, plusieurs Empereurs régnant en même temps, des tyrans se faisant proclamer, s'élevant et tombant tour-à-tour, des dissensions intestines,

Digitized by Google

des règnes de six semaines, de huit jours, l'Empire mis à l'encan par les soldats, miné de toutes parts par les factions, n'est plus qu'une grande ruine. Il succombe enfin et disparaît entièrement avec la prise de Constantinople, par les Musulmans, en 1453.

Mais, pendant que Byzance n'est plus qu'un cadavre, Rome, la ville éternelle, répand partout les bienfaits de la civilisation, par l'ascendant de la Religion et par la puissance vénérée de ses pontifes.

A la statue de Jupiter succéda la croix; les Papes remplacèrent les Césars, et la capitale du monde païen devint la capitale du monde catholique. Alors brillèrent les beaux siècles de la papauté. Quatre grands hommes : Grégoire VII, Urbain III, Adrien IV, Innocent III, élevèrent le Vatican, par leur vigueur et leur génie, à la hauteur du Capitole. Au commencement du seizième siècle, le règne éblouissant du grand Léon X fit naître, dans toute l'Italie, l'amour des sciences et des arts. Pendant que Rome resplendissait de la gloire immortelle des chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël, le goût pour les antiquités rendit à la gravure son ancien éclat. Pendant deux cent trente ans, de grands artistes consacrèrent leurs talents à reproduire les médailles avec une rare habileté. Vittore Camelo et l'immortel *il Padouano* y excellèrent au point de désespérer quelquefois les antiquaires les plus renommés; enfin Benvenuto Cellini, par ses belles monnaies des papes Clément VII, Paul III et Alexandre de Médicis, surpassa tout ce que la gravure avait produit de plus parfait dans cette brillante et longue époque.

Le démembrement de l'Empire romain a contribué à la formation de plusieurs grands royaumes. Les lois romaines sont immortelles, car elles revivent tout entières dans nos admirables Codes. Les monuments qui firent la gloire du peuple romain ont servi et servent encore de modèle à nos plus beaux édifices. La gravure antique dirige encore le burin de nos artistes. L'étude approfondie des médailles romaines

Digitized by Google

a été une source d'inspirations pour nos artistes français, aux brillantes époques de Louis XII, de François Ier, de Louis XIII, de Louis XIV et de Napoléon. Enfin, Messieurs, c'est à cette savante école de la gravure antique que notre pays peut, à bon droit, revendiquer le privilège d'être, avec l'Italie, la glorieuse patrie des sciences et des arts !

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

CROYANCES RELIGIEUSES

Dans l'Empire de Russie

Par M. E. BORÉLY

Membre résidant.

Je n'apprendrais rien de nouveau si je disais que tout ce qui touche à la Russie excite, en ce moment, le plus vif intérêt. Le monde entier a les yeux fixés sur ces vastes contrées d'Europe et d'Asie, sur cet immense empire dont l'histoire n'était pas précisément fort populaire, il y a tant soit peu de temps; mais dont aujourd'hui on peut calculer, sans exagération, les nombreuses ressources et la formidable puissance. On s'entoure de cartes géographiques, on suit avec anxiété le mouvement des flottes, la marche des armées; il est des gens qui combinent des plans de campagne et qui jugent de la conduite de la guerre; il en est qui, dans leur impatience, vont jusqu'à affirmer l'avenir et ils prédiraient, au besoin, quel jour tombera Cronstadt, quel jour brûlera Sébastopol.

Tous les Français sont soldats, a-t-on dit : nous sommes aussi un peu généraux et amiraux. Dans les moments de répit que laissent les affaires, entre la poire et le fromage,

Digitized by Google

avec quel enthousiasme nous livrons des batailles et sur mer et sur terre; nous prenons des villes, nous détruisons des armées, nous démolissons pièce à pièce le colosse d'Europe et d'Asie, et, enfin, sur les palais de Saint-Pétersbourg, nous voyons flotter nos drapeaux triomphants. L'heure des compensations est alors venue : nous nous adjugeons un bel établissement sur les bords de la mer Noire, nous agrandissons la Suède, nous reconstituons la Pologne, et puisqu'il le faut, nous laissons l'Angleterre et même l'Autriche, occuper pour leur compte quelque petit coin de province; nous faisons si bien, en un mot, que si l'ours du Nord vient à être tué, nous n'aurons plus à en vendre la peau.

C'est donc là une de ces questions qui ont le légitime privilége d'occuper tous les esprits, et c'est un beau spectacle que celui de tout un peuple qui n'a plus qu'une pensée et un cœur. Aussi, fais-je comme tout le monde, et, mieux inspiré que ce philosophe de l'antiquité, qui, ne voulant pas rester seul inactif dans sa ville, quand tout s'agitait autour de lui, se mit à rouler son tonneau, je compulse les documents, je tourne et retourne les livres, et j'arrive ainsi quelquefois à m'éclairer sur le compte de l'ennemi.

Le travail que j'ai l'honneur de vous soumettre est le produit de recherches de ce genre; il traite, si je ne m'abuse, d'une des questions relatives à la Russie, qui sont les moins connues, et, à ce seul titre, pourra-t-il trouver auprès de vous quelque indulgence.

I.

Depuis plus de vingt ans, la Russie est devenue un objet d'effroi pour la civilisation de l'Europe occidentale, et ce ne sont pas seulement les conquêtes territoriales de cette puissance qui ont donné naissance à l'inquiétude, mais bien encore l'esprit de son gouvernement et l'accroissement de sa population. Ce dernier fait paraît d'une immense portée, quand on songe aux moyens d'action qu'il peut fournir, à un

Digitized by Google

moment donné, à des suzerains absolus et ambitieux. Or, la population en Russie augmente d'un dixième en six ans; en 1818, elle était de 45 millions d'âmes environ ; elle atteint aujourd'hui à 73 millions ; à la fin du siècle, si elle continue à progresser dans le même rapport, elle aura dépassé 200 millions. Mais cette population, qui se multiplie si vite, n'est pas une : elle comprend plus de cent peuples divers, appartenant à quinze ou seize races principales ; elle offre la société sous toutes ses formes, la civilisation dans toutes ses phases, depuis ce qu'on entend aujourd'hui par l'état de nature, jusqu'aux raffinements des grandes capitales de l'Europe; et ces peuples diffèrent entre eux, non-seulement par les mœurs et les usages, les traditions et le langage, mais encore par la religion.

La religion grecque domine dans une grande partie de l'empire; puis viennent des Chrétiens de toutes les autres communions, diverses sectes Luthériennes et Calvinistes, des Arméniens et des Mahométans de plusieurs sectes aussi; des Juifs, des adorateurs de Boudha et de Brahma, des Guèbres, des Païens, des peuplades qui ne sont pas même païennes, et n'ont, tout au plus, pour culte qu'un grossier fétichisme. Nous nous croyons autorisé à conclure de là, que le tzar, au au lieu d'aller chercher si loin des infidèles à combattre, eût pu faire à cette mauvaise conseillère, l'ambition, la réponse qu'adressa un roi scandinave aux prédicateurs de je ne sais plus quelle croisade : « Je serais insensé d'aller chercher si loin de mes états, les ennemis de mon Dieu, quand je les trouve ici, sans sortir de mon propre royaume. »

Ce n'est pas, toutefois, que le gouvernement de la Russie n'ait tenté quelques efforts pour coordonner tant d'éléments hétérogènes et en faire un tout harmonique ; mais la religion et les races se sont rapprochées sur ce sol immense sans se confondre ; là même où la religion officielle a été implantée, on a vu souvent les anciennes croyances, plus fortes que la volonté des maîtres, persévérer et conserver tout leur prestige; enfin, l'Eglise Orthodoxe, elle aussi,

Digitized by Google

n'a pu se maintenir une et partout respectée : une foule de sectes se sont formées dans son sein ; l'Orthodoxie est en tous lieux méconnue, et dans les provinces, et jusque dans la capitale, sous les yeux du chef suprême de la religion et de l'Etat. S'il y a en Russie plus de cent peuples, il y a, pour donner un chiffre modéré, près de trois cents religions ou sectes religieuses, pour la plupart presque ignorées, et dont quelques-unes seulement ont été comprises dans la statistique générale, qui porte à mille le nombre des religions pratiquées par les habitants du globe.

Ce serait, Messieurs, une étude pleine d'attraits et d'instruction, que celle qui réussirait à nous faire connaître, dans leurs caractères multiples, tant de diversités religieuses, tant de doctrines bizarres, le plus souvent grossières et superstitieuses, quelquefois anti-sociales et sacriléges, et qui, cependant, forment, depuis des siècles, à peu près la seule vie intellectuelle de la grande majorité de ces peuples. Je ne saurais me flatter d'atteindre à un résultat aussi satisfaisant, mais je puis, du moins je l'espère, réunir ici assez de documents pour vous donner une idée de cet ensemble monstrueux de croyances de toutes natures.

Je commencerai par écarter de mon sujet : 1° les Catholiques romains de la Pologne, qui sont au nombre de près de 3 millions ; 2° les Calvinistes Allemands et Polonais, au nombre d'environ 50,000 ; 3° les Luthériens de la Finlande, de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande, au nombre de 2 millions environ ; 4° les Juifs, qui sont environ 1 million 500,000 ; 5° les peuplades de race turque, dans l'Est et le Midi, et qui pratiquent l'Islamisme, au nombre de 2 millions 300,000.

Les cultes moins connus sont : les Grecs orthodoxes ou Gréco-Russes, avec plus de deux cents sectes formées dans leur sein ; les Grecs-unis ou Grecs catholiques ; les Arméniens catholiques ; les Arméniens grecs ou grégoriens ; le Boudhisme, le Chamanisme, le Lamaïsme, les Guèbres, les Fétiches et les superstitions de diverses peuplades.

Digitized by Google

II.

C'est sous Rurick (en 866) que le Christianisme commença à pénétrer en Russie, et la circonstance en est assez curieuse pour être rapportée. Une flotte de Warègues, ancêtres des Russes, assiégeait Constantinople : l'Empereur grec Michel III ayant plongé dans la mer un vêtement de la Vierge, les flots, jusqu'alors paisibles, se soulevèrent et une épouvantable tempête brisa les barques des assiégeants. Quelques Russes, frappés de ce miracle, envoyèrent aussitôt chez les Grecs demander le baptême. Mais ce ne fut là qu'un fait, pour ainsi dire isolé, puisqu'on voit, à quelque temps de là, le régent du royaume Oleg jurer un traité au nom de ses dieux Péroun et Volosse.

Sous Wladimir-le-Grand, qui règne de 980 à 1014, le Christianisme fit des progrès parmi les Russes, et bientôt toute la nation fut obligée de suivre l'exemple du prince. Voici ce que rapporte l'histoire à cet égard :

Après avoir soumis une foule de peuples et avoir étendu ses conquêtes jusqu'au golfe de Finlande, Wladimir voulut honorer ses dieux en leur immolant des victimes humaines, selon l'usage suivi par ses ancêtres. Le sort, qui devait désigner les victimes, tomba sur un jeune Warègue dont le père était chrétien. Celui-ci, pour détourner le glaive qui menaçait son fils, insulta aux faux-dieux et le peuple irrité égorgea le père et le fils. Ce furent les premiers et seuls martyrs du Christianisme à Kiew; l'Eglise grecque les a mis au rang des saints, sous les noms de Jean et de Théodore.

Cependant le sang des martyrs porta des fruits : Wladimir dont la vie était pleine de désordres et de violences, songea à organiser la religion comme il organisait toutes choses dans son Empire, et, à cette nouvelle, tous les peuples voisins s'empressèrent de lui envoyer des ambassadeurs, chacun de ces derniers étant chargé d'offrir, au conquérant russe, sa religion comme étant la meilleure. Les Bulgares, qui

Digitized by Google

arrivèrent les premiers, offrirent le Mahométisme : Wladimir, à la description du paradis de Mahomet, faillit se décider; mais il ne voulut pas entendre parler de la circoncision : Voilà un usage odieux, disait-il. Quant à la défense du vin, elle lui parut une chose insensée et une mesure antipathique aux mœurs russes : « Le vin, dit-il, fait la joie des Russes, et nous ne pouvons nous en passer; » — et il renvoya les ambassadeurs Bulgares.

En second lieu, parurent devant lui les députés catholiques Allemands, et la réponse qu'il leur fit prouve suffisamment combien les Slaves et les Orientaux ont eu, de tout temps, d'éloignement pour les Latins : « Qui a jamais entendu dire, répondit-il à leur proposition, que ce soit d'un Pape que nos pères aient reçu une religion; allez, nous autres nous venons de l'Orient avec le soleil. » Et il congédia de la sorte les députés catholiques Allemands. — Les députés Juifs n'eurent pas un meilleur sort : « Vous n'avez plus de patrie, leur dit-il, je ne veux pas de la religion d'un peuple qui n'a plus de patrie. »

Enfin la proposition de la religion grecque fit seule impression sur son esprit; le culte grec lui parut majestueux; des motifs politiques pesèrent sans doute aussi sur sa détermination; et, de l'avis de ses boyards, il résolut d'aller conquérir le baptême. A la tête d'une forte armée, il fut donc investir, par terre et par mer, la ville de Cherson, laquelle, après une résistance glorieuse, fut obligée de se rendre. Fier de sa victoire, il fit alors demander la main de la princesse Anne, sœur des empereurs Basile et Constantin, menaçant, en même temps, d'attaquer Constantinople si on lui répondait par un refus. L'Empire grec subit les conditions de Wladimir qui consentit à se faire chrétien et qui fut solennellement baptisé. Un miracle marqua cette importante conversion. Wladimir, qui avait presque perdu la vue, recouvra tout-à-coup l'usage de ses yeux au moment où l'archevêque l'oignit du Saint-Chrême, et les boyards, témoins de cette guérison merveilleuse, s'empressèrent de suivre l'exem-

Digitized by Google

ple donné par leur prince. C'est ainsi que la Russie devint chrétienne.

Un grand nombre d'églises s'élevèrent sous ce règne et dans les siècles suivants, et furent placées sous la direction d'un patriarche résidant à Moscou et gouvernant comme chef suprême spirituel.— Dans la suite des temps, le rit grec fut fixé; la Bible slavonne fut reconnue, par un Concile, pour la seule fidèle; et les canons ecclésiastiques publiés par le métropolitain Cyrille, vers 1275, furent depuis considérés comme réglements fondamentaux de l'Eglise russe. Dans la bibliothèque du Synode on conserve encore la copie, presque aussi ancienne que l'original, de ces premiers statuts ecclésiastiques.

Les choses furent ainsi jusqu'à Pierre-le-Grand. Ce prince, regardant le clergé comme l'âme de la résistance opposée à ses réformes d'origine étrangère, fit de grands changements dans l'ancienne constitution de l'Eglise Russe; on peut dire que tout fut remanié par lui; mais l'innovation la plus grave consista en la suppression du patriarchat de Moscou (1702), dont les vastes domaines furent réunis à ceux de la couronne. Pierre-le-Grand remplaça l'action du patriarche par la sienne et institua un *saint synode* chargé de toutes les affaires concernant les règlements et l'administration spirituelle, mais soumis entièrement à l'autorité du tzar, qui fut, dès lors, par le fait, le chef suprême du spirituel et du temporel.

Pour affaiblir l'influence du clergé, dont l'ignorance grossière rendait d'ailleurs cette tâche facile, Pierre-le-Grand eut recours, plus d'une fois, à l'arme puissante du ridicule. Ainsi, on le vit parodier, par des imitations burlesques, les cérémonies dont il voulait purger le rit grec; et quand l'Europe occidentale, abusée sur l'esprit de ses réformes, et croyant l'occasion favorable pour opérer la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine, tenta, à cet effet, diverses démarches; quand, à son voyage à Paris, la Sorbonne lui eut présenté un Mémoire dogmatique pour hâter cette fusion,

Digitized by Google

vainement tentée par plusieurs saints pontifes, Pierre-le-Grand, à son retour en Russie, fit parodier aussi les cérémonies de l'Eglise Romaine, comme pour témoigner qu'il n'était nullement disposé à l'abandon de ses croyances nationales. Plus tard, il fut plus loin encore, et l'on ne saurait voir sans douleur un si grand monarque descendre à des moyens aussi odieux ; plus tard, il institua la fête du conclave. Il créa pape un vieux Russe qui lui avait donné des leçons d'écriture, et le fit installer par des bouffons ; quatre bègues le haranguèrent, et le tzar lui-même, à la tête de cardinaux burlesques, marcha processionnellement dans cette ignoble parade, dont les acteurs étaient ivres-morts.

L'empereur de Russie, prince et pontife, tire de cette double qualité, une supériorité morale qui, dans l'esprit de la masse de ses sujets, le place bien au-dessus de toute autre puissance de ce monde. Les membres du clergé sont entre ses mains des instruments ignorants et dociles, qui disposent facilement d'un peuple non moins ignorant et superstitieux. La plus grande ambition des tzars, surtout ceux de la famille des Romanow, serait d'être une sorte de papauté : il n'est question, dans les documents de leur chancellerie, que de la *Sainte-Russie,* de la *vocation de la Sainte-Russie,* dont on entretient, depuis si long-temps déjà, les soldats de l'autocrate.

Le caractère saillant des Romanow est ainsi ecclésiastique : tous les princes de cette famille, si l'on excepte Pierre-le-Grand et Catherine II, qui, par cela même, ne sont pas restés populaires, ont affecté des allures mystiques religieuses, presque l'inspiration divine ; et c'est là un sentiment héréditaire et profondément russe, sur lequel on s'est beaucoup appuyé depuis près d'un siècle, comme étant celui qui était le plus propre à rendre sensible la réaction des derniers souverains contre les idées occidentales de Pierre-le-Grand et de Catherine II. Le culte de la vieille nationalité russe est donc, depuis long-temps déjà, l'arme favorite de la politique des tzars, et la religion étant l'expression la plus

Digitized by Google

vraie de la nationalité, le tzar est devenu à la fois l'Eglise et l'Etat.

Ce qui est incontestable, c'est que les Russes proprement dits, sont un peuple très-religieux et porté même au mysticisme. Quand il s'agit des Russes et des Turcs, nous nous étonnons quelquefois de l'enthousiasme de leur courage, de leur patience au milieu des privations et des fatigues, de leur dévouement chaleureux et inépuisable à la cause de leur religion et de leur patrie; et il est des gens qui appellent du nom de fanatisme cette énergie de peuples que nous regardons comme esclaves ou à moitié esclaves. L'erreur de notre jugement, dans cette circonstance, tient à ce que nous avons à peu près oublié tout ce que peut enfanter, pour la force et la grandeur d'un peuple, une foi vive et profonde, une foi même erronée. Ces peuples croient; mais, dit-on, leurs croyances ne sont ni raisonnées, ni exemptes de superstitions : sans doute, mais ils croient!

Très-religieux et très-superstitieux, les Russes sont entièrement soumis à leurs prêtres, quoiqu'ils n'aient pas toujours pour ceux-ci le respect qui est dû au sacerdoce. Nulle part n'existent autant de reliques, autant de vierges miraculeuses. La chapelle du château de Gatchina, non loin de Saint-Pétersbourg, possède plusieurs saintes reliques et une image miraculeuse de la Vierge, but de nombreux pélerinages. A Pskok, chef-lieu du gouvernement de ce nom, se trouvent réunis une quantité de reliques, une foule d'objets d'une pieuse vénération. Le sol sur lequel est bâtie cette ville est une terre sanctifiée; car l'origine de Pskok remonte à Olga, veuve d'Igor, laquelle, sur la foi d'une vision céleste, fit élever cette ville, au lieu même que la lumière venue d'en haut lui avait indiqué. La population de la ville et des faubourgs s'élève à peine à 12000 âmes, et on y compte de cinquante-six à soixante églises; en revanche, il n'y a ni commerce, ni industrie. A Koliazine, dans le gouvernement de Tver, sont les reliques de Saint-Macaire, objet d'un grand nombre de pélerinages; à Jaroslaw, la cathédrale et l'église d'un des

Digitized by Google

monastères sont entourées de reliques, qui attirent un grand nombre de pieux voyageurs ; à Kiew, dans la petite Russie, Kiew, la ville sainte par excellence, et le berceau de la foi chrétienne dans ce pays, se trouvent quantité d'églises, de cryptes, de catacombes tout entourées de reliques ; à Otkirka, dans la petite Russie, est encore une image miraculeuse de la Vierge ; à Kamenetz, chef-lieu du gouvernement de Podolie, se trouve la fameuse image miraculeuse de la Vierge, protectrice de la Russie contre les infidèles : l'image représente la mère du Christ foulant aux pieds un minaret et un croissant ; la tête est environnée d'étoiles, et suivant l'opinion populaire, le tout est en or massif ; pourvu qu'il n'en soit pas du métal de cette pieuse image, comme de la pureté des monnaies russes en Circassie. Enfin, dans toutes les maisons se trouvent des images, véritables dieux protecteurs du foyer domestique, et non moins vénérées que celles qu'étalent les temples et les monastères.

Cependant l'Orthodoxie, avons-nous déjà dit, ne s'est pas conservée sans dissidences : d'innombrables sectes religieuses, tolérées ou non tolérées, se retrouvent dans toutes les provinces et jusque dans la capitale de l'Empire. Ailleurs, et dans la même ville, plusieurs religions vivent, pour ainsi dire, côte à côte ; par exemple : Simpheropol, capitale du gouvernement de la Tauride, est la réunion de deux villes, l'une chrétienne, l'autre mahométane ; à Vilna, capitale du gouvernement de ce nom, on voit une mosquée et des églises de toutes les communions chrétiennes ; dans les gouvernements de Kasan et d'Astrakhan, à côté des temples de la religion de l'Etat, Russes, Allemands, Kalmouks, Tatars, Bachkirs, suivent le culte de leurs ancêtres et n'ont presque rien changé à leurs mœurs.

La surveillance des religions dissidentes est confiée au ministre de l'instruction publique ; dans les provinces où la religion grecque est en minorité, une cour de justice a été instituée pour venir en aide au ministre ; mais, en général, cette surveillance se borne aux affaires de police religieuse.

Digitized by Google

Quant aux sectes, on en compte plus de deux cents, dont le nombre des adeptes s'élève au chiffre de six à sept millions d'individus. Plusieurs de ces sectes ont le caractère de conspirations : là, des idées plus ou moins sociales se couvrent du prétexte religieux, pour paraître moins redoutables et pour mieux séduire la classe des paysans ou Moujicks, dans laquelle ces sectes se recrutent. Quelques-unes remontent aux gnostiques du Bas-Empire.

Nous passerons ici en revue celles de ces sectes menaçantes qui sont les plus connues. Ce sont d'abord les *Morelstschiki*, qui s'immolent partiellement ou en entier ; les *Scoptzi*, eunuques ou origénistes ; les *Chlist* ou flagellants ; les *Bezslowesstnié* ou secte des muets, qui se condamnent à un silence absolu ; les *Sabatniki* ou observateurs du sabbat.

Ces cinq premières sectes sont défendues et n'en existent pas moins ; quelques-unes sont même très nombreuses. Telle est celle des Scoptzi qui, à l'imitation d'Origène, se mutilent aussitôt après la naissance de leur premier enfant mâle. Les Origénistes regardent Pierre III comme leur chef et comme une nouvelle émanation du Christ. La plupart des changeurs des grandes places commerçantes de l'Empire, de Saint-Pétersbourg, Odessa, Moscou, Riga, appartiennent à cette secte ; leur voix cassée, leur visage imberbe et flétri avant l'âge, indiquent assez que ces hommes ne le sont plus que de nom.

Viennent ensuite d'autres sectes plus théologiques, mais non moins dangereuses. Ce sont, en premier lieu, les *Starowertzi* ou vieux croyants. Ceux-ci prétendent avoir seuls conservé les vieilles traditions de l'Eglise grecque, et s'appuient sur l'esprit des vieux Slaves. Représentants des anciennes institutions russes, Pierre-le-Grand les persécuta et ne put les abattre, et depuis ils n'ont pas cessé de faire résistance à l'introduction des idées occidentales ; parmi les Russes, c'est ce qu'il y a de plus Russe. Cette secte, extrêmement nombreuse, est une véritable puissance ; elle exerce, sur la Rus-

Digitized by Google

sie et son Gouvernement, une influence morale tout-à-fait mystérieuse; à chaque mesure nouvelle, on s'inquiète à la ville, on s'inquiète même à la Cour, de ce que diront les Starowertzi. Ceux-ci froids et discrets, pénètrent partout et disposent de mille moyens d'influence; pleins de mépris pour l'Eglise orthodoxe, ils se livrent entre eux à des controverses politiques ou religieuses, et on dit qu'ils excellent dans ces dernières; censurent ou approuvent, et, en toute circonstance, leur influence pèse considérablement sur l'esprit public.

Après les Starowertzi qui représentent ainsi le passé et les vieilles traditions, viennent les sectes qui reflètent plus ou moins les idées occidentales et qui forment de leur côté un élément de résistance et de révolution vraiment redoutable. Parmi celles-ci, qui sont très nombreuses et auxquelles appartiennent un grand nombre de membres du clergé, on peut citer les *Malakani* et les *Douchobortzi*, espèces de communistes. Ces derniers sont tombés dans un mysticisme religieux, peu orthodoxe à coup sûr. Selon eux, l'Etre unique ou Dieu, se révèle sous trois formes : le Père qui est la lumière, le Fils qui est la vie, le Saint-Esprit qui est le repos. Le premier se manifeste à l'homme par la mémoire; le second, par la raison; le troisième, par la volonté. Le Christ n'est qu'un symbole; la foi seule, la foi véritable peut, par sa toute puissance, le faire descendre sur la terre, et alors, le croyant le reçoit en lui; il devient lui-même Christ et Dieu; il n'est plus accessible à l'erreur et au péché; tous ses actes sont justes et bons, car il est plein de Dieu, et l'homme, l'être imparfait, s'est effacé, pour ainsi dire, en lui.

Les Douchobortzi, qui s'appellent eux-mêmes les enfants de l'esprit, ont aussi leur morale et leurs doctrines sociales : « Tous les hommes sont frères, disent-ils, et l'égalité absolue doit présider à leurs rapports, comme elle doit déterminer tous les droits et devoirs sociaux. » Ces sectaires ont été transportés au Caucase en 1841; mais, malgré tout, ils sont restés fort puissants et très dangereux.

Digitized by Google

Telles sont ces sectes si nombreuses qui représentent la partie la plus fanatique et la plus énergique peut-être de la population russe; que les persécutions irritent et n'abattent pas; qui, pour la plupart, se font une gloire de l'insensibilité physique, et mettent leur bonheur suprême et leurs plus chères espérances dans le triomphe de leurs doctrines.

Quant aux Grecs-unis, que nous avons nommés plus haut, et qui, au nombre de plus de trois millions, se trouvent surtout répandus en Pologne et en Lithuanie, il faut bien les distinguer des Grecs proprement dits, et des Grecs orthodoxes. Les Grecs-unis reconnaissent les trois dogmes de l'Eglise romaine, que nie l'Eglise grecque et qui sont : 1° Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; 2° le Purgatoire; 3° la suprématie du Pape. Ayant donc reconnu ces trois points capitaux, ils se sont ralliés au Saint-Siége qui leur a permis de conserver leur liturgie et le mariage des prêtres; l'obligation du célibat n'a été maintenue que pour les évêques.

Ces religions, ces sectes que nous venons de passer en revue appartiennent aux contrées que le langage officiel appelle la Sainte-Russie. Culte orthodoxe, cultes dissidents, sectes publiques ou secrètes, tout n'est pas encore dit quand ces mots ont été prononcés. Au-dessous résident ce qu'on pourrait appeler les croyances privées, les superstitions locales, les traditions antérieures au Christianisme. De ce nombre sont : la vénération des esprits chez les Finnois; la croyance, universellement répandue, aux sorciers et aux revenants, et cette multitude de pratiques superstitieuses, cortège naturel du fanatisme et de l'ignorance, et que voient quelquefois des pays même plus civilisés.

Chez quelques populations d'origine slave, on trouve encore un vieil usage païen, qui consiste à se rendre, à certaines époques de l'année, dans les temples, non plus pour y interroger les idoles qu'adoraient les ancêtres, mais les saints

Digitized by Google

qui en ont pris la place ; là on voit des statues, des tableaux qui parlent ; des miracles à heure fixe, et, pour ainsi dire, annoncés et publiés à l'avance ; la foule y accourt, et si l'objet du culte a changé, le résultat, pour elle, est le même : elle paie chèrement ces prétendues révélations. Avec le clergé russe, il faut toujours payer, car l'Etat n'octroie aux simples prêtres qu'un très-modique traitement, et la plupart étant surchargés d'enfants, sont très-pauvres. Le nombre des prêtres grecs orthodoxes est d'un peu plus de 52,000 ; celui des diacres et sacristains, qui appartiennent à l'ordre, est d'un peu plus de 63,000 ; celui des enfants de ces deux classes s'élève à environ 139,000. Si, à ces chiffres, nous ajoutons ceux que présentent les ordres réguliers, hommes et femmes, et ceux des prêtres des autres églises, nous atteindrons au total vraiment effrayant de plus de 538,460 personnes, qui n'ont guère d'autres ressources pour vivre que celles que leur procurent la piété des fidèles ou les superstitions de peuples barbares et grossiers.

Voilà pour la Sainte-Russie. Quant aux provinces méridionales, à ces riches contrées qui se déploient sur les bords de la Mer-Noire, elles ont surtout été colonisées par des étrangers, et chaque peuple y a conservé ses mœurs, sa langue et ses croyances. Ici, ce sont des Grecs, des Moldo-Valaques, des Bulgares et des Serbes, qui ont fui jadis la domination turque, et sont allés vers la Russie comme vers une terre de liberté et de promission ; là, ce sont des Turcs mêmes, habitant partout des maisons de bois ; car la maison qu'un Turc se fait bâtir ne doit pas durer plus que lui-même : c'est une tente dressée sur un lieu de passage, un abri momentané où l'homme ne doit pas tenter de lutter contre le destin, en éternisant sa trace. Partout, sur les côtes où il y a à gagner par le commerce, on trouve des Arméniens, et enfin, dans l'intérieur des terres, sont les colonies agricoles des Allemands de la secte de Menno. Ceux-ci ont émigré volontairement, vers la fin du dernier siècle, cherchant la liberté religieuse, qu'ils ont en effet trouvée au sein de la Russie. Cette secte des Mennonites tire son origine et son nom d'un prêtre de

Digitized by Google

la Frise, mort en 1561, et qui, d'abord Catholique, se sépara ensuite de son Eglise, pour embrasser les erreurs des Anabaptistes. Les Mennonites de nos jours désavouent les crimes des Anabaptistes, bien qu'ils en professent les doctrines; ils ne reconnaissent aucune autorité en matière de croyance, interprètent individuellement la Bible et n'administrent le baptême qu'aux adultes. On sait que ces *Baptistes,* comme ils s'appellent, sont nombreux en Prusse, en Hollande et surtout aux Etats-Unis.

III.

Parvenus aux confins méridionaux de la Russie et après avoir signalé déja tant de religions, de sectes, de superstitions et d'erreurs, on pourrait facilement croire que la matière est épuisée : cependant nous n'avons encore traité que la partie la plus facile et la moins compliquée de notre tâche. Des provinces méridionales nous allons nous diriger vers l'Est, pour remonter ensuite en Asie et jusque dans la Sibérie; et, sauf de rares exceptions, nous nous trouverons désormais en présence des plus confuses ou des plus bizarres doctrines.

C'est d'abord la Crimée qui s'offre à notre exploration. Dans les premiers siècles de la religion chrétienne, l'Eglise d'Orient, la mère des Eglises, et qui a produit tant de saints et éloquents pasteurs, fit prêcher la foi nouvelle dans la presqu'île de Crimée et fut assez heureuse pour voir son entreprise couronnée de succès ; mais l'influence des Empereurs d'Orient ne tarda pas à y faire prédominer l'hérésie de Photius. Quelque temps après, des peuplades turques s'établirent en souveraines dans la Crimée et furent bientôt elles-mêmes soumises par les Tatares de Tchingis-Khan. La presqu'île fit longtemps partie de l'Empire de la grande horde du Kaptchak et la face du pays fut entièrement bouleversée. Cependant les populations de race turque y ont survécu à la domination des Tatares-Mongols et bien qu'elles n'aient aucune ressemblance physique avec leurs anciens oppresseurs et que leurs

Digitized by Google

idiômes ne présentent aucun rapport avec ceux des Mongols, on ne les désigne pas moins sous le nom de Tartares de Crimée. Quant au Christianisme, il a entièrement disparu de ces contrées, et il ne reste nul vestige des anciennes Eglises fondées par les pieux missionnaires d'Edesse ou d'Antioche. Les croyances religieuses des prétendus Tatares de la Crimée se rattachent au mahométisme, bien qu'elles ne soient, en grande partie, qu'un mélange grossier de pratiques superstitieuses et d'idolâtrie.

Après la Crimée vient la région Caucasienne, connue surtout sous les noms de Géorgie et de Circassie, contrées auxquelles il faut ajouter la Mingrélie, l'Abasie, le Daghestan et quelques autres pays de moindre importance.

En Géorgie, nous trouvons des traces obscurcies de mahométisme, des chrétiens Arméniens, et le rite grec auquel appartient la majorité de la population ; mais qui y est mêlé à des croyances étrangères au christianisme, et qui fait place souvent même au fétichisme.

Le culte des Mingréliens n'a retenu que de vagues souvenirs du christianisme : sauf quelques doctrines confuses et peu orthodoxes, tout le reste est pure idolâtrie. On peut juger de l'altération qu'a subie l'ancien culte par ce qu'est aujourd'hui chez ces peuples la cérémonie du mariage. — Lorsqu'un noble se marie, il est assisté d'un parrain qui, tandis que le prêtre lit le rituel, s'occupe à coudre les époux ensemble par leurs habits ; cela fait, il place sur leur tête deux couronnes de fleurs naturelles, les change de l'un à l'autre en suivant un ordre indiqué par l'officiant ; ensuite il leur offre du pain et du vin : prêtre, époux et parrain boivent et mangent ensemble, et le mariage est contracté. — Quand il s'agit de pauvres gens on n'y apporte pas tant de formes, et la cérémonie est encore plus vite accomplie.

Ce que ces peuples ont le mieux conservé de leur ancienne Eglise, c'est la hiérarchie de leur clergé. Ils ont encore

Digitized by Google

un patriarche appelé *Catholicos*, chef suprême de la religion, et qui a sous lui des évêques et des *papas* ou prêtres. Mais ce ne sont là que de vains noms. Les membres de ce prétendu clergé n'ont pas moins oublié la tradition chrétienne que les autres habitants du pays. Catholicos et évêques n'ont guère d'autres fonctions que celles des magiciens et sorciers dont nous aurons bientôt à parler. Leurs occupations consistent à fabriquer et à vendre des amulettes, des pardons, des panacées, des charmes; au moyen de signes cabalistiques ils prétendent guérir les maladies, conjurer les puissances du ciel et de l'enfer; ils apprennent, par un *sort* fabriqué de telle ou telle façon, soit à calmer un ennemi implacable, soit à assurer le succès d'une entreprise de piraterie; en un mot, ils accomplissent toutes les jongleries des nécromanciens et des charlatans. Mais, comme tous ces services signalés rendus à leurs ouailles sont payés fort cher, ce haut clergé est riche et marche l'égal de la noblesse. Les *papas* n'ont pas droit à ces ventes fructueuses; leurs fonctions consistent à réciter les prières et à lire l'ancien rituel qu'ils ne comprennent pas: ils sont fort pauvres en général et s'adonnent au vol et au brigandage comme les autres Mingréliens.

Les habitants du Daghestan, ainsi que ceux de toute la Georgie orientale, appartiennent, pour la plupart, à l'Eglise grecque orthodoxe; mais si nous entrons dans la région montagneuse du Caucase, dans le pays des Abases, des Tcherkesses et autres, que nous appelons Circassiens, nous ne trouverons plus encore ici aucune doctrine religieuse bien caractérisée : vagues traditions chrétiennes qui remontent à l'époque des Croisades, idolâtrie antérieure à ces temps héroïques du Moyen-Age, traditions musulmanes, tous ces éléments si divers, étrangement confondus et interprêtés, — la religion des Circassiens n'est qu'un monstrueux assemblage.

Ils connaissent le Christ, le symbole de la Croix, Marie, des apôtres, dont plusieurs apocryphes; ils ont une cérémonie qui présente quelque ressemblance avec le saint sacri-

Digitized by Google

fice de la messe; ils avouent, en même temps, la mission de Mahomet qu'ils proclament l'envoyé de Dieu, disent leurs prières en arabe et le visage tourné du côté de La Mecque, s'interdisent l'usage des viandes des animaux étouffés et de celle du porc; ils adorent, en outre, plusieurs idoles, une déesse des abeilles, un dieu de la mer et des tempêtes, un dieu protecteur des forgerons, et leur immolent divers animaux. Ils donnent du mystère de la rédemption une explication qui mérite bien d'être rapportée. « Le prophète des Chrétiens, disent-ils, était sur le point de périr dans un bain, victime d'un lâche assassinat; un ange descendit alors du ciel, se montra à la fenêtre et invita l'envoyé de Dieu à se sauver par cette ouverture; mais le prophète porta sa main au front pour indiquer que sa tête était trop grosse et ne passerait jamais par là. L'ange insista et le prophète porta successivement la main à son ventre et à ses épaules afin de convaincre le messager céleste de l'impossibilité où il était de passer par une ouverture aussi étroite. L'ange fut donc obligé de quitter le prophète qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. » Telle est leur explication de ce grand mystère : il est vrai qu'en la donnant comme on la leur a apprise, ils affectent de sourire d'un air malin, pour témoigner qu'ils n'y ajoutent pas une entière croyance; et voilà aussi le scepticisme dans le Caucase!

Le principal sacrifice religieux des Tcherkesses n'est pas moins digne d'attention. L'autel s'élève au milieu d'une sombre forêt et se compose d'un tronc d'arbre placé horizontalement et surmonté d'une croix. Les habitants des bourgs voisins s'y rassemblent à l'heure du sacrifice et y traînent la victime, chèvre, mouton, ou bœuf, selon la solennité du jour. Le prêtre, qui est ordinairement le plus ancien de l'assemblée, se découvre la tête, revêt un manteau de feutre, prononce quelques paroles mystiques, et puis, armé d'une torche enflammée, brûle les poils de la victime, à l'endroit où elle doit être frappée. L'esclave du prêtre est chargé de donner la mort et d'accomplir ainsi le sacrifice. Alors se fait le partage de l'animal immolé. La tête, réservée à Dieu, est

Digitized by Google

suspendue à un arbre voisin; la peau appartient à l'officiant; la chair est rôtie et mangée par tous les fidèles. A la fin de ce festin en commun, le prêtre reçoit de son esclave un morceau de pain et une coupe remplie d'une liqueur fermentée; il élève l'une et l'autre vers le ciel, prie Dieu de bénir cette offrande, mange du pain, boit à la coupe, et les passe ensuite tout-à-tour aux plus anciens des assistants qui s'empressent de prendre part à cette espèce de communion.

Telles sont les croyances religieuses de la région du Caucase et de populations dont le chiffre atteint à environ 3 millions d'âmes. Entrainées tantôt par les missionnaires du Christ, tantôt par ceux du mahométisme, et, au milieu de ces diverses influences, restant encore attachées aux souvenirs de l'ancien paganisme, ces peuplades ont été comprises, depuis 1828, dans l'Empire de Russie. Le gouvernement russe fait ici intervenir, comme partout ailleurs, la religion au secours de la politique ; il espère, par l'établissement de colons Arméniens, dont les prêtres lui sont dévoués, ramener peu à peu les peuplades du Caucase à l'unité de croyances, ou du moins, en créant dans ces contrées un grand nombre de colonies, donner la prépondérance à l'élément chrétien.

Et pour atteindre à ce but, à qui la Russie pourrait-elle mieux s'adresser qu'aux Arméniens, le peuple, après les Juifs, le plus essentiellement religieux de l'Asie. La Russie possède aujourd'hui la plus grande partie de l'ancien royaume d'Arménie, et les Arméniens sont d'ailleurs répandus, comme les Juifs, avec lesquels ils ont tant de rapports de ressemblance, sur tous les grands marchés du sud de l'Empire.

Faire l'histoire religieuse de l'Arménie, ce serait retracer l'histoire même de cette antique contrée ; et ce serait un récit bien attachant que l'histoire de cette Eglise, si longtemps brillante et glorieuse. Permettez-moi seulement, Messieurs, pour satisfaire aux exigences du sujet que je traite, de vous

Digitized by Google

rappeler l'origine et la nature du Schisme qui, depuis si longtemps, a détaché de Rome l'Eglise d'Arménie.

Le grand Concile de Nicée, en condamnant l'Arianisme, éclaira en même temps toute la Chrétienté sur la question fondamentale et si délicate des deux natures en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le symbole que formula ce célèbre concile fut adopté par les Eglises d'Orient. En Arménie, des difficultés s'élevèrent sur le point même de ces deux natures, malgré sa précision et sa clarté. D'autre part, Nestorius, qui reconnaissait, avec l'Eglise, deux natures en Jésus-Christ, s'éloigna de l'Orthodoxie, en concluant de la dualité des natures, la dualité des personnes. — Eutychès se déclara l'adversaire acharné du Nestorianisme, et tomba dans l'erreur opposée; de l'unité de personne, il conclut à l'unité de nature. Cette doctrine fut condamnée dans le quatrième concile œcuménique de Chalcédoine. Les décisions du concile de Chalcédoine ne furent point admises par l'Eglise d'Arménie, et le Schisme subsiste depuis quatorze siècles, bien qu'à vrai dire, les Arméniens condamnent Euthychès lui-même comme hérétique, pour avoir soutenu que les deux natures, après l'union, se sont confondues ensemble pour n'en faire plus qu'une. — L'erreur des Arméniens est renfermée dans cette formule, que les récipiendaires sont tenus de prononcer avant l'ordination : « Nous croyons en Jésus-Christ, une personne et une nature composée; et, pour nous conformer aux Saints-Pères, nous rejetons et détestons le concile de Chalcédoine; et nous disons anathème à toute secte qui introduit deux natures. »

Les Arméniens diffèrent encore de l'Eglise Romaine par la manière d'administrer divers sacrements : dans la communion, ils ne mêlent point le vin et l'eau, trempent le pain fermenté dans le vin pur et le présentent ensuite aux fidèles; ils ne donnent l'extrême-onction qu'aux ecclésiastiques, et seulement après leur mort; ils ne croient point au purgatoire; enfin, le culte et le rituel présentent des différences très-notables. Mais ce qui caractérise surtout cette Eglise et

Digitized by Google

ce qui peut être regardé comme la véritable cause de la perpétuité du Schisme, c'est l'esprit d'individualisme et cet éloignement que, de tous temps, les Orientaux ont montré pour les Latins. La haine pour l'Eglise Latine est telle que les quelques Arméniens qui sont restés fidèles à l'ancienne Orthodoxie ont été souvent l'objet des plus cruelles persécutions; et qu'ils n'ont obtenu le libre exercice de leur culte qu'en 1828, et grâce encore à l'intervention du gouvernement français.

Quoiqu'il en soit, le Schisme a fait perdre à l'Eglise Arménienne la majeure partie de son indépendance spirituelle; elle est partout tombée sous le sceptre des princes temporels : la liberté religieuse a diminué pour elle, comme dans toutes les autres Eglises dissidentes de l'Orient, (rite grec, rite russe, etc.) dans les mêmes rapports que l'Orthodoxie; et partout, où, sous le souffle aride du schisme, s'est desséché le principe fécond de l'unité et de la liberté de croyance, on a vu s'éteindre aussi les libertés politiques, et périr toutes ces institutions salutaires d'où découlent la dignité humaine et l'élévation des âmes, la force et la puissance, la vie des peuples!

L'Eglise d'Arménie est régie par une espèce de pape, le *Catholicos,* qui est le patriarche d'Ecmiazin, couvent près d'Erivan. Les dons de la piété des fidèles et la vente du Saint-Chrême qu'il fabrique lui-même, forment les seuls revenus du *Catholicos*; il est, d'ailleurs, très-pauvre, ainsi que les autres membres du clergé, les églises ayant été dépouillées de leurs anciens domaines, par les Perses et les Turcs successivement, et enfin par les Russes. Après le *Catholicos,* viennent les patriarches de Sis et de Jérusalem, et enfin celui de Constantinople, qui a fini par n'être qu'un instrument de police entre les mains des Turcs, et dont l'élection a été, jusqu'à ce jour, pour les grands vizirs, l'occasion de rançonner les Arméniens: l'élu doit payer son élection par une somme d'argent qui est excessive, et pour l'acquitter, il appelle à son aide tous les membres de son Eglise.

Digitized by Google

Mais nous avons hâte de quitter cette sainte terre d'Arménie, qui, malgré le Schisme, principale cause de ses malheurs, apparaît encore comme un point lumineux au milieu de tant de populations barbares. Nous allons entrer dans l'Asie russe, et nous trouver en présence de populations dont la condition n'est autre, depuis des siècles qu'elles ap-appartiennent à la Russie, que celle de la vie sauvage, avec ce qu'elle a de plus repoussant. Ici, les populations se sont mêlées plus que partout ailleurs, et présentent des hordes nombreuses, issues du croisement des races Mongole, Turque, Tchoude ou Ouralienne, mais dans lesquelles le sang Mongol prédomine incontestablement; et si les races sont ici mêlées, les croyances ne le sont pas moins: c'est un mélange confus d'idées empruntées au Boudhisme, à l'Islamisme, aux sectes anciennes de la Perse, le tout dominé par l'ancien Fétichisme.

Signalons, en passant, les Guèbres ou Parsis, de la province de Bakou. Ces sectaires de la religion bien obscurcie de Zoroastre, des deux principes du bien et du mal, représentés par Ormouzd et Ahrimane, et par des légions de génies, bons ou mauvais, ont des croyances bien supérieures à celles des Tatares dont nous allons avoir à parler. Un monstrueux usage a heureusement disparu de chez ces Guèbres depuis qu'ils appartiennent à la Russie. La loi de Zoroastre faisant une obligation du mariage, et déclarant *que celui qui n'est pas marié est au-dessous de tout*, et que l'union la plus méritoire est celle qui a lieu entre parents, les Guèbres avaient étendu ce principe jusqu'à consacrer les mariages entre frères et sœurs, mères et fils, pères et filles; mais ces unions abominables ont cessé, du moins parmi les Guèbres de Russie.

Quant aux Kalmouks, ils ont conservé les habitudes errantes de leurs ancêtres; mais combien ces peuplades ont dégénéré depuis le temps où, sous la conduite des conquérants Tatares, elles faisaient trembler l'Asie et l'Europe! Si alors, comme aujourd'hui, l'indifférence religieuse était leur caractère moral le plus saillant, elles avaient du moins pour

Digitized by Google

elles l'énergie et le courage. Rien, au contraire, de plus timide, de plus inoffensif, que le Kalmouk de nos jours; devant la moindre apparence de danger, il ne connaît d'autre ressource que la fuite; la seule vue d'un Européen semble l'écraser; on dirait qu'il reconnaît en lui un être d'une nature supérieure. Quand les Russes arrivèrent dans ces contrées, ils y soumirent peu à peu toutes ces tribus errantes, Mongoles, Tschoudes, Finnoises, et, à mesure qu'ils avancèrent vers le Nord, ils multiplièrent le nombre des colons et les stations de Cosaques qui font la police du pays. Chose singulière, les Cosaques ont été, pour l'Asie-Russe, le premier élément civilisateur : on peut juger de l'ensemble par cette seule circonstance.

Le Cosaque, aux yeux des Kalmouks, est un être fort et redoutable : faibles et de petite taille, ils tremblent devant l'aspect martial et les formes athlétiques de leurs gardiens. Ceux-ci, de leur côté, sont pleins de mépris pour ces peuples et les traitent avec le plus profond dédain. Un Cosaque est-il chargé de prélever l'impôt des chevaux, il ne prend jamais la peine de remplir lui-même la commission. Il remet son sabre à un de ses serviteurs; celui-ci place avec respect sur ses épaules ce redoutable talisman et va le montrer à la tribu, en formulant la demande de son maître. S'il éprouve un refus ou des délais, il dépose le sabre au milieu des Kalmouks et se retire sans rien dire. — La nouvelle qu'un sabre de Cosaque vient d'arriver répand une alarme générale, et le messager est à peine de retour, qu'on voit accourir au galop les chevaux demandés, suivis d'un Kalmouk portant le terrible dépôt. Pour rien au monde un Kalmouk ne voudrait conserver chez lui un sabre de Cosaque; il passera des journées à cheval pour le rendre à son propriétaire, n'osant laisser au milieu de sa famille, cet instrument redoutable qu'il croît doué de la faculté mystérieuse d'agir au nom de son maître absent.

Mais, ce qui distingue surtout ces populations de l'Empire russe, c'est leur indifférence en matière religieuse; c'est là, avons-nous dit plus haut, un des caractères moraux de la

Digitized by Google

race Mongole, qu'on la considère au temps de Tchingis-Khan ou dans ces peuplades dégradées, qui en descendent. Quand les Mongols étaient la terreur du monde, leurs invasions eurent tous les caractères d'entreprises faites par un peuple guerrier et pillard : on y sent le besoin de se propager, de s'agrandir par les armes, de conquérir des terres et un riche butin ; rien n'y révèle un sentiment religieux, une pensée de propagande religieuse, encore moins une haine pour telle ou telle croyance étrangère.

De là une grande tolérance pour tous les cultes chez ces peuples et peut-être même chez les Russes proprement dits, dans les hautes classes de la société et au sein du Gouvernement. Si tous les cultes sont tolérés en Russie et y vivent tranquilles, tant que la politique ou les ombrages du despotisme ne sont pas en jeu; s'il n'y a pas de peuple d'un esprit aussi tolérant, on n'en fera sans doute pas mérite à leurs lumières, ou à des idées philosophiques qui n'existent pas chez eux, ou à un sentiment de bienveillance pour autrui. Cette tolérance, qui peut nous étonner, ne serait-elle pas le fruit de l'indifférence; et si l'esprit de propagande religieuse et civilisatrice entrait pour quelque chose dans les vues d'un Gouvernement qui dispose de tant de puissants moyens d'action, l'idolâtrie et toutes ces sectes barbares dont il est question dans cet écrit, n'auraient-elles pas disparu des provinces russes ou du moins n'auraient-elles pas été déjà fortement ébranlées?

Quoiqu'il en soit, ces Kalmouks et les autres peuplades Tartares ne sont pas entièrement étrangers au sentiment religieux. Le sentiment religieux est partout où il y a des hommes : cet instinct mystérieux des choses invisibles, d'une puissance supérieure qui écrase ou qui protège, et à laquelle il faut recourir dans les moments où notre insuffisance nous est fortement démontrée, ce sentiment est le penchant invincible, indestructible de la nature humaine. Mais si l'homme, né au sein d'une civilisation avancée, par la connaissance des vérités révélées, par l'étude et la méditation, peut s'éle-

Digitized by Google

ver jusqu'aux notions vraies et pures de la divinité, le sauvage des steppes de la Russie ou des savanes de l'Amérique n'entrevoit que des lueurs incertaines et fugitives; il sent vaguement, lui aussi, qu'il n'est qu'une machine mue par une main invisible et souveraine, qu'il y a un être supérieur à lui; mais ce Dieu, il ne le connaît pas; par cela même qu'il est l'enfant du désert, le malheureux deshérité des biens de la terre, condamné aux souffrances et aux privations, il se figure cette puissance suprême comme malfaisante et ennemie de l'homme, et ainsi, dans sa frayeur, et selon le génie et les traditions de sa race, il se courbe sous le caprice inintelligent du hasard dont il fait un Dieu, ou s'incline devant la mystérieuse volonté d'un esprit méchant et redoutable.

Telle est la nature des sentiments religieux de la plupart de ces hordes nomades; et encore la religion ne parle-t-elle à leur esprit que dans de rares circonstances. On a dit qu'à l'aide d'une idole on peut civiliser des sauvages, les dompter, les adoucir, les élever. Autour de ce grossier autel, la société naît et s'organise, et la religion, tout informe qu'elle est, devient le foyer de cette vie nouvelle. — Ici, il n'y a ni idole, ni autel : aussi n'y a-t-il pas de société, mais des troupeaux d'hommes, guère moins sauvages que les chevaux qu'ils élèvent, et qu'un ou deux Cosaques suffisent à conduire et à gouverner.

Les Kirghis-Kazaks ou Kirguises qui, avec le Cosaques du Don et de la Mer Noire, composent la meilleure cavalevie légère de la Russie, peuvent être considérés, parmi les Tatars, comme des plus religieux. Ils professent l'Islamisme avec un mélange de croyances et de pratiques superstitieuses. Ces peuples ont inventé un singulier expédient pour dire leurs prières : ils les font écrire sur des banderolles d'étoffe bénite par leur prêtre et les attachent au bout d'une perche qu'ils plantent près de leurs tentes, en dirigeant vers le ciel le côté où sont tracés les caractères qu'ils ne comprennent pas. Cela fait, ils rentrent dans leur hutte, bien tranquilles et laissant aux vents et aux dieux le soin

Digitized by Google

de l'interprétation. Elever au ciel ses vœux et ses prières, est ainsi chez ces peuples chose toute matérielle.

On comprendra facilement que ces hordes, avec de telles pratiques, puissent paraître n'appartenir à aucune religion; et, à ce sujet, voici ce que rapporte un écrivain russe dans une description des hordes et des steppes de ces Kirghis-Kazaks.

« Quelle est votre religion ? disais-je un jour à l'un d'eux. — Je ne sais pas, me répondit-il. » C'est la seule réponse qu'on doit attendre de la plupart de ses compatriotes. Et, en effet, continue le même auteur, il est dfficile de décider si les Kirghis sont Mahométans, Manichéens, ou Païens. Tous en général reconnaissent une intelligence suprême qui a créé le monde; mais les uns l'adorent selon les dogmes du Koran, d'autres mêlent l'Islamisme avec un reste d'Idolâtrie; d'autres encore croient qu'outre un Dieu bon, qui s'occupe du bonheur des hommes, et qu'ils appellent Koudaï, il existe un malin esprit, ou *Chaïtan,* cause de tout mal. »

Tous ceux qui n'ont ni croyances arrêtées, ni culte, croient cependant aux esprits, bon et mauvais; et il en est ainsi chez les Kalmoucks, les Mongols, les Tartares et les autres peuplades de l'Asie Russe, des confins de la Mer du Nord et d'une grande partie des provinces de l'Est et du Sud. On sacrifie aux Esprits des chevaux, des bœufs et des moutons; mais ces sacrifices ne sont pas communs; car je le répète, la foi est tiède parmi ces populations Tartares, et leur zèle religieux n'accorde à leurs prêtres ou magiciens que de très-faibles priviléges.

Mais si la religion a peu d'empire sur ces peuples, ou plutôt, si dans ce chaos d'idées religieuses, il est un fait saillant et universel à signaler, c'est la croyance aux sorciers, aux enchanteurs, etc. Quiconque a pu voir de près les charlatans à systèmes, sait qu'en général, ils sont presque aussi dupes de leurs propres idées que ceux qui les écoutent. La

Digitized by Google

foi qu'ils ont en eux-mêmes fait leur puissance sur les autres. On peut en dire autant des magiciens ou devins de l'Asie Russe. Ces devins sont à la fois prêtres, magiciens, astrologues et médecins. Chacun d'eux prétend avoir des esprits familiers qui viennent lui découvrir les secrets du passé, du présent et de l'avenir; ils sont les intermédiaires naturels entre leurs ouailles et le ciel, d'où ils font descendre tout ce qui leur plaît et tout ce qu'on veut, moyennant paiement. Leurs révélations effraient ou réjouissent, consolent ou désespèrent, suivant les circonstances, et selon surtout le plus ou moins de générosité du fidèle qui a recours à leur ministère.

Ces prêtres-magiciens se divisent en quatre classes : les uns pour leurs prédictions, se servent d'os de mouton, dépouillés de la chair, et qu'ils laissent brûler jusqu'à ce qu'ils se fendent en plusieurs endroits; d'autres prennent pour base de leurs divinations la flamme produite par la graisse de mouton jetée au feu; d'autres sont simplement des astrologes consultant les astres, demeures de leurs esprits familiers; les derniers, enfin, comme les *Chamans* de la Sibérie, se font passer pour des illuminés et des enchanteurs, et tombent souvent dans des accès de fureur, au milieu desquels ils font les plus affreuses contorsions et poussent des cris aigus comme les derviches hurleurs. Une fois parvenus au paroxysme de l'exaltation, leurs yeux plongent dans les retraites du ciel, ils voient et ils entendent ce qui se passe dans le séjour de Dieu, et l'esprit leur communique la connaissance de l'avenir et les remèdes les plus propres à guérir les maladies de leurs clients.

Dans le Nord de l'Asie Russe, la croyance dominante est le Chamanisme. Le Chamanisme, du nom de Chaman. Chaman, prêtre ou magicien, désigne aujourd'hui l'ancien Fétichisme de quelques tribus Tatares et de peuplades de race Tchoude et Finnoise, telles que les Lapons et les Samoyèdes. Mais nous n'insisterons pas sur les croyances bizarres et superstitieuses de ces peuples malheureux.

Cependant, vers le VIIIe siècle, l'Islamisme et le Bou-

Digitized by Google

dhisme se répandirent parmi ces hordes d'Asie, qui comptent aujourd'hui plus de 5 millions d'âmes. On eût pu croire que l'introduction de ces doctrines plus élevées ferait entièrement disparaître l'Idolâtrie et les grossières superstitions; mais c'est le contraire qui est arrivé : l'Idolâtrie étouffa, dans leur essor, et la religion de Mahomet et celle de Boudha.

Plus les peuples sont ignorants et voisins de la Barbarie, et plus ils se montrent attachés aux croyances païennes et idolâtres. Ces croyances simples, naïves et symboliques, parlent à leur imagination, bien plus que la saine philosophie des doctrines spiritualistes, on dirait qu'il y a, dans leur grossièreté même, quelque chose de plus conforme à la nature des besoins et des instincts de ces peuples enfants.

Le Boudhisme, chez ces peuples, perdit peu à peu de son caractère méthaphysique et hautement moral, pour tomber dans un amas de ridicules pratiques, et c'est aujourd'hui ce qu'on appelle le *Lamaïsme*, du nom des lamas ou prêtres du Boudhisme thibétain. Une partie des Kalmoucks occidentaux et méridionaux professent le Lamaïsme; leurs prêtres sont peu nombreux et peu considérés, et leurs cérémonies religieuses présentent une extrême simplicité.

Ainsi, le Boudhisme, malgré ses formes idolâtriques, sa morale douce, ses dogmes poétiques et si propres à impressionner l'imagination de peuples enfants, n'a pu faire que de très-minces progrès parmi les Mongols. L'Islamisme, qui est mieux adapté aux besoins intellectuels de peuples graves et sérieux, comme les Arabes et les Turcs, a eu encore une moins bonne fortune dans ces contrées, et n'a laissé que de très-faibles traces de son apparition. Nous pouvons donc conclure, avec un écrivain Russe, que la Russie d'Asie est encore un Nouveau-Monde à conquérir à la culture et à la civilisation.

Ici s'arrêtera, Messieurs, cet exposé, bien imparfait, des croyances religieuses dans l'empire de Russie; mais

Digitized by Google

avant de terminer, je ne puis me défendre de vous communiquer le pénible sentiment qui m'a constamment dominé en faisant cet écrit. Voilà six mille ans que le monde existe, et il y a encore des empires immenses, courbés sous le despotisme le plus avilissant; il y a des populations innombrables couchées dans les ténèbres les plus épaisses de la brutalité et de l'ignorance, ou professant les doctrines intellectuelles les plus dégradantes. Par combien d'efforts et d'application d'esprit, par quelle lente et pénible élaboration l'homme doit-il donc passer pour s'élever jusqu'à ce qu'on appelle un homme éclairé. Je jette les yeux sur la carte du monde, et sur cette immense surface de terres habitées ou de terres habitables, c'est à peine si je trouve quelques points qu'il me soit permis d'appeler *pays civilisés*; et ici même, quelle est l'étendue de la civilisation et des lumières ? Nous comptons certainement parmi le peuples les plus privilégiés, et nous avons reçu de nos pères un magnifique héritage : enfants gâtés de la Providence, quels sont nos mérites et nos vertus? Nous avons une merveilleuse aptitude à voir la paille qui est dans l'œil du voisin ; nous avons très-généreusement et très-magnifiquement appelé notre siècle le *siècle des lumières;* nous avons trouvé du charme à nous dire et à nous répéter que nous valons beaucoup mieux que ceux qui nous ont précédés et que les peuples mêmes qui nous entourent. On pourrait se demander combien dans notre pays, si un tel récensement était possible, trouverait-on d'hommes réellement éclairés; c'est-à-dire d'hommes possédant cet ensemble harmonieux de foi vivace et de principes solides, d'instruction et d'expérience, de connaissance des autres et de connaissance de soi-même, de hautes pensées, de nobles inspirations, de volontés persévérantes qui constituent les lumières, la civilisation et ce qu'on est en droit d'appeler un homme sage et éclairé ?

Pour ma part, quand je mets de côté toute illusion, la vérité m'apparaît si triste et si effrayante que je ne puis y croire : il me semble que l'homme est encore condamné, comme au premier jour, à poursuivre, dans une course incessante et inutile, une perfection qui le fuit sans cesse; qu'à

Digitized by Google

travers tant d'évènements mobiles, tant de situations diverses, tant d'influences de races et de climats; après les révolutions qui ont jonché le sol de ruines, les générations qui nous ont légué leurs œuvres et l'exemple de leurs efforts et de leurs souffrances, la nature humaine est restée permanente, avec ses infirmités et sa faiblesse, comme avec sa grandeur et ses immortelles espérances; — que les hommes, pris en masse et livrés à eux-mêmes, ont toujours plus ou moins ressemblé à ces populations de la Russie qui courent au-devant de l'ignorance, de l'erreur et de la servitude; ingrats et dédaigneux à l'égard de ceux qui ont trop préjugé de leur sagesse et de leur mérite; dociles et respectueux vis-à-vis de ceux qui sont assez forts pour réprimer leurs écarts et châtier leur insolence; enfin, disposés de telle sorte que si vous leur présentez la vérité, ils la discuteront, l'analyseront et la scinderont jusqu'à ce qu'elle aboutisse à l'erreur; et que si, au contraire, vous leur présentez l'erreur et le mensonge, ils ouvriront les mains toutes grandes pour les recevoir, et les recevront sans discussion.

C'est cette connaissance profonde des hommes qui est l'un des principes de la politique intérieure du Czar Nicolas; les écrits les plus dignes d'attention nous le réprésentent comme n'ayant aucune confiance dans nos idées libérales : il croit voir, dans notre civilisation, plus de fictions que d'éléments réels de bonheur pour les peuples; nous lui apparaissons comme une nation, sans foi religieuse et sans foi politique, adoptant tour-à-tour, sans hésitation et sans remords, les idées les plus extravagantes; qui va de contradictions en contradictions et qu'on ne saurait prendre au sérieux; et il ne juge pas que la Russie, qui est encore à moitié barbare, soit un corps assez robuste pour supporter tous les traitements politiques que nous nous sommes administrés depuis une soixantaine d'années.

Mais, quant à ce bruyant étalage de sentiments protecteurs pour le Christianisme, on peut dire que le Gouvernement russe est, au fond, très indifférent en matière religieuse;

Digitized by Google

et, tant que les croyances des peuples, vraies ou fausses, lui paraissent suffisantes pour concourir avec son principe, il se montre très tolérant.

Cependant, depuis 1848 surtout, le Gouvernement en Russie, s'est beaucoup occupé de religion et d'instruction, et les jeunes générations sont devenues l'objet de mesures sévères et bien propres à les tenir éloignées de tout contact avec l'esprit qui circule dans le reste de l'Europe. « Que la crainte de Dieu et une patriotique instruction, a dit le Czar, soient le premier devoir de toutes les classes », et aussitôt, le Saint-Synode a été chargé de réorganiser le haut enseignement. Cet enseignement était déjà très peu étendu, il a été encore restreint; le nombre des chaires a été diminué, et la philosophie a été supprimée, même dans les Facultés. Le Saint-Synode a fait rédiger de nouveaux programmes, entièrement conçus dans l'esprit du Czarisme; le nombre des étudiants admissibles à leurs frais dans les Universités a été limité à 300; on n'a fait d'exception à cette règle rigoureuse que pour les Facultés de Médecine et une Faculté de Théologie; enfin, Sa Majesté a voulu que, dorénavant, parmi les étudiants désignés à l'admission, on fit de préférence tomber le choix sur ceux des candidats qui, par leur naissance, sont admissibles aux emplois publics. Ainsi, dans un si vaste Empire, sur plus de 70 millions d'habitants, le privilège de l'enseignement supérieur sera désormais réservé, à peu près exclusivement, à un très petit nombre de fils de famille. Voilà parfaitement justifiée l'effrayante définition de Montesquieu : « Le despotisme repose sur l'ignorance et l'abaissement des esprits ! »

Le Havre, 11 Juillet 1854.

Digitized by Google

LA PETITE VILLE

Par M. Léon DAUDRÉ

Membre résidant.

Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte.
MOLIÈRE.

La vérité est une vertu, il faut la respecter et savoir l'entendre, surtout lorsqu'elle déplaît.
GÉNÉRAL DE GRAMMONT.

I.

Qu'elle s'appelle Carpentras, Brives-la-Gaillarde, Pézenas, Falaise, Quimper-Corentin, Yvetot, Fécamp ou Bolbec, — partout elle présente certains caractères généraux qui, nonobstant la diversité des usages, l'étrangeté de la parole ou des habitudes locales, la font aisément rapporter à un type commun dont elle ne s'écarte que par d'infimes détails.

Qu'elle s'abrite sous l'ardoise aux sombres reflets ou sous la tuile aux teintes roussâtres; — qu'elle se désaltère avec le jus de la vigne, de la pomme ou du houblon; — qu'elle s'enorgueillisse de ses rues sales et tortueuses ou de son asphalte tiré au cordeau; — qu'elle ait conservé le costume traditionnel ou que la petite bourgeoise singe la grande dame et se donne *des airs* une fois par semaine; — que ses cercles, ses cafés soient de véritables tabagies, ou que l'on

Digitized by Google

bannisse impitoyablement les fumeurs de ses salons; — qu'elle soit riche ou pauvre, industrielle ou commerçante; — qu'elle compte dix-huit cents âmes ou quinze mille habitants; — la Petite Ville est la même sous toutes les latitudes, partout avec ses travers, partout avec ses défauts, partout avec ses qualités, par malheur trop souvent négatives : — les passions des hommes sont de tous les lieux!

C'est dans la Petite Ville, — malgré nos soixante années de révolutions, — que l'antique distinction des classes s'est le plus scrupuleusement conservée. Sans doute, on y rencontre bon nombre de philosophes du crû, lesquels enseignent qu'au siècle de lumières où nous vivons, ce sont les vertus, la science, les talents et le savoir-vivre qui, *seuls*, distinguent les citoyens les uns des autres.

C'est admirable..... en théorie ; mais, dans la pratique, la politesse ou le bon ton, les talents, la science et les vertus, *sans écus*, sont de bien tristes choses! — On ne peut fréquenter que des gens comme il faut; rien de plus naturel, mais où commencent et où finissent les gens comme il faut? c'est là que se rencontre la difficulté. — « La bonne compagnie, a dit Duclos, « est indépendante de l'état et du rang, et ne » se trouve que parmi ceux qui pensent et qui sentent, qui » ont les idées justes et les sentiments honnêtes[1]. »

Néanmoins, qu'ils réunissent ou non ces avantages; l'industrie, la finance et le haut commerce ne sont pas comme il faut pour ces quelques familles dont les aïeux, — propriétaires de quelque petit fief parfaitement inconnu dans l'histoire, — ont ajouté à un nom fort roturier un *de* d'un aloi plus ou moins contestable. On descend de quelque Robin fameux, vivant noblement au dix-septième siècle et ayant acheté charge au Parlement ou modeste emploi à la Cour; *on est né*, et, en vérité, fréquenter une aristocratie d'argent arrivée d'hier et

---

[1] Considérations sur les Mœurs.

Digitized by Google

qui rentrera peut-être demain dans son obscurité, serait descendre de cette haute position dans laquelle on a vécu, de laquelle on ne peut sortir sans déroger. On sait qu'il ne manque pas de gens toujours disposés à s'écrier, comme le marquis de la Seiglière de M. Jules Sandeau : — « Que vou» lez-vous? on a profité de mon absence pour faire un code » auquel je ne comprends rien! » Pour ces hommes, que les leçons du passé n'ont nullement instruits, les jours qui se sont écoulés depuis 1789 ne sont qu'une autre captivité de Babylone; pour la France, au contraire, c'est l'ère d'une régénération qui ne peut pas plus rebrousser chemin, que le soleil se lever à l'Occident ou le fleuve remonter vers sa source.

Si l'industrie, la finance et le négoce ne sont pas comme il faut pour les rares débris de notre noblesse d'autrefois; le comptoir, le magasin, l'atelier ne sont plus à leur tour comme il faut pour notre noblesse d'aujourd'hui, la noblesse du *Grand-Central*, de l'*Emprunt romain* ou du *Quatre et demi pour cent*! — Ce n'est point, qu'à l'exemple de son aînée, elle exige de poudreux parchemins, pour ouvrir ses rangs au nouveau-venu. — Non : elle ne lui demandera pas même l'état exact de son bilan. Qu'il ait de brillants salons, que son ameublement soit magnifique, que ses chevaux brûlent le pavé, qu'il soit beau joueur, que sa table soit toujours couverte de porcelaine de luxe, de rares cristaux et de mêts exquis, qu'il reçoive de fréquents visiteurs, — quelques personnages titrés, qu'il ait un cousin sénateur, ou un beau-frère préfet, enfin un parent qui tienne de près ou de loin à quelqu'un ou à quelque chose d'influent, et sur ses pas il ne rencontrera que des visages épanouis, que des bras ouverts pour l'accueillir!

C'est dans ce monde surtout que la médisance, — j'allais dire la méchanceté, le mot eût été plus juste, — a établi son souverain empire. On se reçoit, on se sourit, on se serre cordialement la main, on s'accable de caresses et néanmoins on se déchire. — Qu'un jour une catastrophe financière ou

Digitized by Google

commerciale, un malheur qu'il n'est donné à aucun pouvoir humain de détourner, frappe un des héros de cette société choisie, de cet Hôtel de Rambouillet en miniature, et vingt-quatre heures après, pas une main amie ne se tendra vers lui. On aura oublié ses qualités, son dévouement, sa générosité, pour ne plus se rappeler que ses défauts, et Dieu sait combien on les trouvera nombreux! Que les accusations soient absurdes ou impossibles, qu'importe! la passion demande-t-elle des preuves? N'est-elle pas constamment de moitié dans la haine et dans l'envie? Bien mieux, plus la calomnie est vague, chimérique, plus elle est dangereuse, car la prévention l'accepte avec empressement et l'on ne peut la démentir.

II.

Où commencent donc les gens comme il faut?

Le magasin de gros refuse cette satisfaction au demi-gros, le demi-gros au détaillant, celui-ci à l'ouvrier, et ce dernier au manœuvre. De sorte qu'en y regardant de près, les gens comme il faut ne sont nulle part, et cependant nous les rencontrons partout.

Quoi qu'il en soit de cette vaniteuse classification, elle ne laisse pas que de perpétuer l'esprit de caste dans la Petite Ville, ce qui est d'autant plus bizarre, que chacun s'y vante très haut de son libéralisme et de son mépris pour les préjugés d'autrefois.

A notre tour nous dirons que la société française, telle que la révolution l'a faite, n'est pas une société démocratique dans le sens absolu, vulgaire et jacobin de ce mot. — Sans doute il n'y a plus de castes; on ne s'inquiète pas le moins du monde aujourd'hui de ce que *sont* les hommes, mais de ce qu'ils *ont*; il n'y a plus de barrières entre les individus; il n'y a plus, comme avant 1789, deux ou trois nations en une; il n'y a plus qu'une seule nation, qu'un seul peuple;

Digitized by Google

— mais dans le sein de cette grande unité nationale, il y a des diversités nombreuses, correspondant aux inégalités naturelles, aux différents degrés de l'intelligence, du mérite et du travail individuels, aux conditions multiples, aux accidents inséparables de la vie humaine. Il y a, comme dans le jardin du roi Tarquin, de grands et de petits pavots ; — il y a des riches et des pauvres, des propriétaires et des prolétaires, des patrons et des ouvriers, des travailleurs et des oisifs, des savants et des ignorants, des lettrés et des esprits incultes. — Dans les degrés inférieurs de l'échelle, il y a le peuple des ateliers et le peuple des clubs, le peuple qui va à l'église et le peuple qui n'aime que le cabaret; le peuple honnête, laborieux, soumis aux lois divines et humaines, et le peuple vagabond, désœuvré, turbulent, anarchiste; — en un mot, il y a le peuple proprement dit et la populace, celle que M. Thiers a désignée par l'épithète, tant répétée et si mal comprise, de *vile multitude*.

III.

Notre grande et immortelle révolution, loin de supprimer la noblesse, comme on l'a si fréquemment affirmé, a fait au contraire trente-six millions de nobles. — Aujourd'hui, tout ce qui n'est pas peuple est bourgeois. L'artisan, l'ouvrier même a un droit de cité, de bourgeoisie, tout aussi bien que le grand propriétaire et l'opulent banquier. Il s'est néanmoins formé une sorte d'aristocratie bourgeoise composée de rentiers, de gens de loi, d'artistes, de fortunés négociants. Cette bourgeoisie est la portion la plus brillante de la nation : — c'est son génie ; elle fait de la France l'objet de l'admiration et de la convoitise des autres peuples; elle lui donne la gloire, l'illustration, la richesse, la splendeur; les merveilles qu'elle crée nous assujettissent le monde. En lisant les *Méditations* et les *Harmonies* de Lamartine, les *Odes* de Victor Hugo, les belles pages de Villemain et de Guizot; en écoutant les opéras de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber, en contemplant les chefs-d'œuvre que les Vernet, les Ingres et tant d'autres ont déposés dans les galeries du Louvre

Digitized by Google

et de Versailles ; en jetant les yeux sur les radicales transformations opérées par les capitalistes modernes dans les moyens de communication et de transport, on ne peut se défendre d'un sentiment de profonde reconnaissance pour l'aristocratie bourgeoise, qui donne tant de lustre au pays, qui en est la parure la plus éclatante. Mais nous devons dire que cette aristocratie a tous les défauts de ses qualités : — comme toutes les natures privilégiées, elle dépense parfois son ardeur et sa sève, sans prudence ; des désirs effrénés l'emportent ; elle s'use rapidement dans la jouissance, et si elle a des élans sublimes, elle a aussi de déplorables faiblesses, de trop fréquentes prostrations.

L'autre bourgeoisie, composée d'artisans aisés et de petits propriétaires, ne s'élève pas si haut, mais elle ne tombe jamais aussi bas. Travailleuse et sage, le courage lui est facile, le dévouement familier, le patriotisme habituel. Chez elle le cœur remplace avantageusement le talent, la raison supplée à l'enthousiasme chevaleresque. Son admirable bon sens, suivant les temps, se cache volontiers sous la chanson ou sous la feuille légère du journal ; il prend patience par les bons mots ; mais, à un jour donné, s'il ne sait pas tonner par l'éloquence, il éclate par l'action.

Tandis que la haute bourgeoisie commente Voltaire, Diderot ou Eugène Sue, discute Dieu, la vertu et les Jésuites, la bourgeoisie inférieure s'agenouille dans les églises et meurt de honte si le vice, le fanatisme politique ou le déshonneur pénètre dans ses familles.

IV.

Que si nous examinons attentivement la Petite Ville, nous verrons qu'en politique elle en est à l'opposition des Foy, des Manuel et des Benjamin Constant ; — en religion, plus retardataire encore, elle en est restée aux encyclopédistes. — Quelques-uns de ses citoyens, plus *avancés* ou plus téméraires, ont essayé de franchir les limites posées par l'ancien

Digitized by Google

libéralisme, et se sont égarés dans les doctrines de Babœuf, de Fourrier, d'Owen, de Pierre Leroux, de Proudhon et autres rêveurs dangereux : — combien allèrent naguères pour chercher de la laine qui revinrent tondus !

Mon Empire est détruit si l'homme est reconnu,

a dit quelque part le Mahomet de Voltaire. Il n'est point facile, en effet, de marcher long temps sur une corde raide. Les équilibristes étaient communs parmi nous, il y a quelques années ; toutefois, le beau talent de Mme Saqui a dû exciter l'envie de bien des personnes qu'on a vues dernièrement aider de leur mieux l'excellent M. Hennequin à *sauver le genre humain,* avec le concours plus ou moins actif de la naïve et très babillarde *Ame de la Terre.*

En religion, d'aucuns se sont ouvertement rangés sous l'étendard d'un abject matérialisme, et ils affectent de descendre au niveau du porc, du singe ou du lézard; mais qu'on les observe de près, et l'on remarquera, dans leur attitude, plutôt le désir de se singulariser, qu'une opinion fermement arrêtée. Viennent l'adversité, la maladie, la douleur ou l'affliction, et ces convictions, soi-disant inébranlables, disparaissent, l'insolente fierté s'humilie. — Quand l'orage gronde, la nuit, les femmes et les enfants se blottissent sous la couverture du lit ; dans le danger, l'autruche cache aussi sa tête et se croit sauvée. Ainsi font beaucoup de gens à l'heure critique ! Ils se demandent s'ils ne se sont pas trompés, et un beau jour on est tout surpris de les voir adorer ce qu'ils blasphêmaient et encenser ce qu'ils ridiculisaient. — Le roi Clovis ne manque pas d'imitateurs !

V.

Le bon M. Tartufe a aussi bien des émules dans la Petite Ville, et la sainte Inquisition n'y compte pas mal de partisans. — La religion ne saurait certes plus se louer que la

Digitized by Google

politique du concours de certains soi-disant dévots personnages

> Qui font partout les nécessaires,
> Et partout importuns devraient être chassés. [1]

Nous connaissons, nous, une religion qui relève exclusivement, pour ses dogmes et ses pratiques, de l'autorité ecclésiastique; — qui s'inspire, dans son esprit, de la mansuétude et de l'admirable charité du fils de Dieu; qui rend à César ce qui appartient à César, même quand César paraît injuste; qui proclame bien haut son désintéressement *réel;* qui n'a, dès-lors, nul souci de l'autorité terrestre et passagère. — Nous connaissons une religion sublime dont les Vincent-de-Paul sont les apôtres, dont les sœurs de charité sont les filles choisies, dont le dévouement, l'amour, la pitié pour les humaines faiblesses constituent la véritable puissance; — une religion qui tend la main à tous les malheureux, sans leur imposer une croyance ou une hypocrisie; qui apporte la *paix à tous les hommes de bonne volonté,* sans leur demander s'ils sont Luthériens, Juifs ou Catholiques; — qui se fait aimer parce qu'elle aime; qui parle aux cœurs les plus rebelles parce qu'elle est douce et humble de cœur; qui laisse au siècle les vaines disputes et les intérêts matériels, — si épais et si brutaux parfois, — pour ne se préoccuper que des intérêts moraux et éternels de l'humanité, pour n'ambitionner que les purs triomphes de la persuasion sur la foi.

VI.

Disons ici avec joie que les temps d'indifférence ou de mépris douloureux pour le Christianisme s'éloignent de nous. — Donnée à tous, recherchée par tous aujourd'hui, sans distinction de lumières et de conditions, la parole sacrée retentit dans la conscience des riches et des heureux, des pauvres et des déshérités, reliant sous le joug d'une même doc-

---

[1] La Fontaine.

Digitized by Google

trine le savant et l'ignorant, l'artisan et le magistrat, l'homme au rude labeur et le haut fonctionnaire. Que des hommes incapables de rien découvrir au-delà de l'horizon dans lequel ils se fatiguent à vivre, méconnaissent dans cet heureux retour à la vérité chrétienne, la voie providentielle qui veut confirmer la foi des humbles par l'exemple des grands; qu'ils n'y aperçoivent qu'un effet de l'influence habituelle de l'esprit humain ou une concession faite au courant religieux qui entraîne une époque; cette résistance, qui n'est pas la force, ne saurait plus arrêter désormais l'élan des esprits sérieux assez courageux pour désapprendre les leçons de l'erreur et se retremper dans l'étude impartiale de l'histoire religieuse et l'ineffable méditation du dogme catholique. — Oui, il faut le reconnaître à ce symptôme, pour un grand nombre la lumière se fait; — elle se fait peu à peu et chaque jour, par le dégoût d'une philosophie impuissante à combler les vides qu'elle a imprudemment creusés, par le néant de tous ces rêves de perfection politique et sociale que la raison humaine désespère d'atteindre; elle se fait surtout par cette instabilité de toutes choses en dehors de Dieu, que les événements malheureux de cette vie nous forcent à reconnaître tôt ou tard. — Qu'est-il besoin, au reste, de ces motifs pour expliquer l'extension ou la recrudescence actuelle de la foi catholique? Une seule pensée, comme il en tombait autrefois de la plume de Pascal, suffit pour en rendre compte à toute intelligence franchement en quête de la vérité. « Faisons tant que nous » voudrons les braves, — écrivait, il y a deux cents ans, cet » austère philosophe : — ou le néant horrible, par cela même » qu'il est le néant, ou la chute entre les mains d'un juge » irrité de ce qu'on aura nié sa justice; telle est la fin qui at- » tend la plus belle vie du monde. » — Or, depuis l'auteur des *Pensées,* ce redoutable dilemme n'a rien perdu, que nous sachions, de sa rigueur et de sa vérité. Voilà pourquoi nous voyons diminuer chaque jour le nombre des faux braves de l'incrédulité ou de l'indifférence; voilà pourquoi, partout où cette terrible alternative épouvante les cœurs, elle les rassemble autour d'un pauvre prêtre, presque toujours éloquent parce qu'il est convaincu, pour recevoir les leçons de cette philoso-

Digitized by Google

phie sublime, la seule digne de ce nom, la seule qui, sans acception de fortune ou de rang, commande à tous l'abnégation, la charité, le pardon, et donne à chacun de nous la force dont il a besoin pour accomplir ici-bas son œuvre.

VII.

Vous prétendez défendre cette religion, hommes intolérants, mais vous la perdez ; — vous la perdez dans ses dogmes, en élevant votre infaillibilité ridicule à côté de son infaillibilité nécessaire ; — vous la perdez dans son prestige, en associant sa cause à des abus flagrants, à des aspirations égoïstes, à des individus et à des choses que la justice publique condamne ; — vous la perdez dans son principe, dans la source même de son pouvoir, par un langage acerbe qui n'appartient qu'à vous.

Ne vous y trompez pas : votre influence est une influence fatale ; votre existence même, en tant que coterie, est un contre-sens au point de vue des doctrines que vous professez dans le secret. — L'Eglise n'a nullement besoin de votre chaire semi-politique pour agir sur les consciences ; mais elle est fort souvent embarrassée de votre intervention sur le terrain religieux. C'est par vous que les agitations du siècle gagnent parfois les régions sereines où l'autorité sacerdotale a seule le droit de *lier* et de *délier*. Vous prenez bien pour drapeau le mot Religion, mais votre véritable symbole c'est Domination. Il y a long-temps, voyez-vous, que l'illustre auteur des *Provinciales* nous a appris que certaines gens qu'il désignait, et que nous ne nommerons pas, affectionnaient aussi de transformer en éloges pompeux, — et cela *pour la plus grande gloire de Dieu*, — les blâmes les plus vifs qu'ils avaient encourus. Vous suivez avec une merveilleuse exactitude les errements de vos dignes devanciers : comme eux autrefois, vous vous abaissez autant qu'il le faut, pour que les sarcasmes les plus justement mérités vous passent par dessus la tête. — Organes malheureux et maladroits d'une autorité que vous compromettez par l'inintelligence de votre zèle,

Digitized by Google

comment ne voyez-vous pas que, dans votre langage plus qu'imprudent, vous attaquez tout ce que le Catholicisme a mission de défendre, que vous démolissez tout ce qu'il tient à soutenir? — Aussi, voyez ce qui se passe : le siècle est chrétien; si nous sommes tous plus ou moins philosophes par étude, nous sommes religieux par conviction ; notre civilisation tout entière ne repose que sur le Christianisme, et cependant l'impopularité s'attache à vos œuvres pies ; des antipathies profondes accueillent vos excroissances sur la religion et repoussent toute mesure revêtue du caractère d'un *parti clérical*. C'est que le siècle comprend mieux que vous l'institution divine qui nous régit depuis dix-huit cents ans. Il a pris au sérieux la déclaration de Jésus-Christ : « *Mon royaume n'est pas de ce monde,* » et il sait combien de malheurs et de crimes l'oubli de cette parole a déversés sur l'histoire. Le siècle respecte les cérémonies catholiques, et il n'a que des hommages et des vénérations pour ce noble clergé de France, si riche en vertus et en lumières. Mais il s'éloigne avec une égale colère et des laïques rétrogrades qui font servir la religion à protéger d'injustes privilèges, et des laïques intraitables qui n'ont que des anathèmes pour ceux qui ne partagent ni leurs tendances exagérées ni leur dangereux fanatisme.

D'un autre côté, n'hésitons pas à le dire, c'est souvent le respect humain et la superstition qui règnent et gouvernent dans la petite ville. On y joue l'esprit fort plus que partout ailleurs, et l'on y craint plus un trait malicieux, une sotte épithète ou une fade plaisanterie qu'un coup d'épée. C'est là surtout qu'on rencontre des hommes qui ont affronté, sans sourciller, le boulet et la mitraille sur tous les champs de bataille de l'Europe, et qui regardent derrière eux, qui tremblent, disons le mot, non de peur, certes, mais de pusillanimité, au moment d'entrer dans une église! — Rien de plus comique encore que ces gens qui insultent ou nient Dieu, pâlissent à la vue d'une araignée, n'entreprendraient pas une affaire importante le vendredi, ou qui redoutent de se trouver le treizième à une table d'amis. Ce sont des modèles charmants

Digitized by Google

qu'Aristophane, Cervantes et Molière n'auraient certainement ni oubliés ni ménagés !

Mais vraiment me voilà presque, style et vertus à part, un Père de l'Eglise. — Ne ferais-je pas bien de m'écrier avec Massillon : « Soyez tranquilles ; en tout ceci, je ne sépare » pas mon sort du vôtre. » — En effet, notre vie à tous n'est-elle pas, plus ou moins, un mélange de sincérité ou de comédie ? De comédie, où nous jouons d'autant mieux notre rôle que nous sommes dupes les premiers de la scène ? Avons-nous toujours dans le cœur les sentiments que nous exprimons ?

VIII.

La Petite Ville est jalouse, bavarde, frondeuse et entièrement soumise à l'esprit de coterie.

Les coteries ! voilà la grande plaie des petites villes. — Il y a là cinq ou six personnes d'opinions ou d'intérêts différents autour desquelles toute la population se groupe. Elle ne pense et n'agit que par ces célébrités locales, dont le nom ne s'étend guères plus loin que les limites de la cité ou que l'enceinte de l'octroi. — Pour ces gens là, qui s'enferment dans leurs chimères, comme le ver dans sa prison de soie, il n'y a de vrai que ce qu'ils imaginent, de bien que ce qu'ils aiment, de juste que ce qu'ils veulent, de sage que ce qu'ils ont conçu, de bon et d'utile que ce qui sort de leur cerveau. Ils ne sont heureux que lorsqu'ils blâment ; on les voit partout, cachant, sous l'apparence du dévouement à la chose publique, l'instinct maladif qui les porte à tout voir sous de sombres couleurs. Fats pétris de parfums et quelquefois de boue, certains chefs de coterie sont déclarés incorruptibles, parce que leur corruption est dorée, comme ces étoffes qui semblent toujours propres parce que la saleté y paraît moins. — Aux beaux jours de notre dernière République, beaucoup de ces grands hommes surgirent de tous les coins de la France. Pas une commune qui n'en produisît au moins une demi-douzaine. Montaigne pensait-il à eux lorsqu'il disait : « On ne peut jamais fermer la porte à la flatte-

Digitized by Google

» rie, on ne fait que l'entrebâiller ? » La plupart ont vu leur réputation de génie, de science ou d'habileté s'éclipser pendant la tourmente révolutionnaire : — leur métier était de parler; avec des mots, ils faisaient des phrases, avec des phrases des pages, et avec des pages des discours; les niais ont lu les mots, cru aux phases et admiré les discours ! Ils ont perdu de vue une grande et élémentaire vérité, savoir que la capacité personnelle a été et restera toujours la seule mesure de l'importance sociale.

Qui n'a été frappé du nombre d'individus qui ont échangé la pioche ou la truelle contre la plume ou le pistolet, qui ont cru l'agitation plus méritoire que le travail, et qui se sont mis en devoir de sauver la patrie malgré elle : tribuns de carrefours et révolutionnaires de clochers, Brutus au petit pied ou Robespierres en herbe, frêlons qui se qualifiaient d'abeilles, chimistes qui changeaient l'or en cuivre, rêvant chacun la dictature pour le plus grand bien de la société ! Mais les lueurs phosphoriques d'une gloire d'emprunt n'éblouissent que le vulgaire; — le philosophe, lui, pour juger de la hauteur d'un homme, mesure cet homme même, mais sans s'occuper du piédestal qu'il domine; — le pygmée, guindé sur des échasses, ne cesse pas d'être pygmée. Voilà pourquoi tant d'individus, grands par leurs prétentions, petits par eux-mêmes, cherchèrent en vain à pallier, par un éclat extérieur, la nullité de leur personne !

Tous ces ambitieux perdirent jusqu'au sentiment de leur dignité; ils sont tombés pour avoir voulu s'élancer trop haut; mais, plus heureux qu'Icare, ils se sont relevés de leur chute, et presque tous ont retrouvé leur ancien poste. — Aujourd'hui, de même qu'hier, on les voit à la tête de leurs coteries, où ils se montrent aussi indulgents pour quiconque pense comme eux, qu'impitoyables pour ceux qui sont d'une opinion différente; « ils s'en vont, chaque soir, — selon l'ex» pression de J.-J. Rousseau, — apprendre dans leurs socié» tés ce qu'ils penseront le lendemain. » Nul n'a d'esprit, excepté eux et leurs amis; ce qui est fermeté de caractère

Digitized by Google

chez les uns, n'est qu'orgueil et obstination condamnable chez les autres : les sottises humaines ne meurent point; elles ne font que changer de forme.

IX.

Essentiellement rétrograde et malfaisant, l'esprit de coterie est l'entrave la plus sérieuse qui s'oppose à l'amélioration et au bien-être de la cité. — C'est au café, à l'estaminet ou au cabaret qu'il a trouvé son forum; c'est dans ces lieux qu'il s'exerce, prend langue et révèle toute la plénitude de ses forces. Règle générale, toute proposition émise par une coterie quelconque, est aussitôt combattue par la coterie opposée. Qu'il s'agisse d'une mesure avantageuse, d'une combinaison habile, d'un utile arrangement au point de vue de la communauté, cela importe peu; — la mesure est mauvaise, la combinaison est détestable, l'arrangement est onéreux, du moment que tout cela ne sort pas de l'initiative de ceux qui s'en posent les juges. On veut y voir un intérêt caché, personnel, exclusif; car, il faut l'avouer, dans la Petite Ville, on ne croit ni au dévouement, ni à l'abnégation, ni à l'amour de la chose publique, et pour peindre l'homme en laid, pas n'est besoin d'aller bien loin chercher ses modèles! Heureux alors, mille fois heureux celui qui se fait de l'indifférence une cuirasse où viennent se briser les traits de la haine ou de l'adulation.

« Chaque ville de province, quelque petite qu'elle soit, » — a dit une femme aussi spirituelle que sensée, — pos- » sède au moins trois ou quatre sociétés qui s'envient, se » détestent, s'entrechoquent.

» Il serait impossible de dire combien de petites haines, » de mesquines vengeances, d'actions mauvaises, de mal- » heurs mêmes, ces préventions de salon à salon occa- » sionnent.

» Que de véritables trahisons ne fait-on pas pour déni- » grer Madame une telle, et pour prouver que, si l'on n'est pas

Digitized by Google

» aussi grande dame qu'elle, on a, grâce à Dieu ! une meilleure
» conduite ! Combien de ridicules ne suppose-t-on pas, dans
» la première société, au fils du commerçant qu'on s'est vu
» forcé d'inviter à un bal, parce qu'on manquait de cavaliers,
» mais qu'on prétend bien tenir à distance.

» Ce jeune homme est aussi bien élevé que la plupart de
» ceux qui se trouvent dans le salon, mais *il n'est pas de la*
» *société*. Ce mot sacramentel répond à tout. N'être pas de
» la société ! c'est-à-dire d'une société soi-disant inférieure
» à la sienne, est dans l'esprit de quelques individus, une
» cause de répulsion que rien ne saurait détruire. [1] »

La guerre de coterie est l'état permanent de la Petite Ville : toujours deux camps, quand il n'en existe pas trois ou quatre ; toujours la lutte, toujours la division. — Contraste bizarre ! tel homme, avec un bon cœur et un caractère faible et indécis, redoutera l'opinion des autres plus que le cri de sa conscience ; il rougira et reculera devant les sarcasmes de ces sanhédrins si rieurs et si risibles, et il repoussera parfois le ridicule en se retranchant dans l'infamie !

X.

Un des traits les plus saillants de la physionomie de la Petite Ville, c'est encore la haine de toute supériorité. — La grande cité s'honore des hommes de talent, de science ou de génie qu'elle possède ; la Petite Ville les honnit, les couvre de ridicule et les décourage en les abreuvant d'humiliations. Volontiers elle leur ferait refuser le feu, l'eau et le sel ! Elle ne se complaît que dans ses médiocrités, et si l'un de ses enfants s'élève au-dessus des autres, elle n'est satisfaite qu'après qu'elle l'a conspué, abattu : — nulle part le mérite n'est plus méconnu.

Pourquoi donc ?

---

[1] *Des Préjugés*, par Mme Marie Sincère.

Digitized by Google

Parce qu'elle ne peut admettre de supériorité chez celui qu'elle a vu naître, vivre et grandir au milieu d'elle. — C'est un sentiment de vanité que chacun caresse à son profit, et qui ne permet pas d'être juste envers les autres. Pourquoi celui-là serait-il plus savant et plus spirituel que moi? Pourquoi aurait-il un jugement plus sûr, un cerveau mieux organisé? Ne l'ai-je pas connu, tout petit, partageant avec moi ses enfantins plaisirs? Ne l'ai-je pas vu, plus grand, confondu avec tous? En quoi, je vous le demande, vaut-il réellement plus que moi? — Et la vanité, l'amour-propre de répondre : — il est au plus ton égal en tout, si même il ne t'est pas inférieur sur beaucoup de points; le louer, mais c'est prescrire ton propre droit à l'éloge!

Sans doute dans la grande ville pareil sentiment domine aussi certains esprits, — car l'homme est le même partout, — mais on ne s'est pas connu, ou bien l'on s'est perdu de vue pendant plusieurs années, et lorsque la renommée proclame un grand mérite il faut baisser la tête et l'accepter.

Que ceux qui ont habité et observé avec attention la Petite Ville recueillent leurs souvenirs, et ils se rappelleront que la plupart des personnes qui dictaient l'opinion publique étaient d'étonnantes médiocrités, ne sachant rien de rien, parlant de tout, ne comprenant souvent pas, et voulant être arbitres absolus de toutes choses. Ils s'imaginent ajouter à leur importance en n'envisageant rien comme le commun des hommes.

> L'envie est de leur cœur le premier élément;
> Ce grand ressort les met sans cesse en mouvement. [1]

Ils ne croient que ce qu'ils expliquent, et Dieu sait comment ils expliquent, ou même s'ils expliquent quelque chose, à moins que ce ne soit pour interpréter à leur façon, c'est-à-dire pour dénaturer!

---

[1] Desmahis.

Digitized by Google

Cette horreur endémique de toute supériorité, prend sa source dans l'esprit de jalousie qui domine la Petite Ville. Si l'on y néglige parfois un peu ses affaires, en revanche, on s'occupe beaucoup trop de celles des autres. — Un citoyen sort-il de la voie commune? Vite on se demande pourquoi, comment, par quels moyens! De quelle charitable manière n'interprète-t-on pas ses actes! Si l'on osait, on l'obligerait à rendre compte de sa réputation, de ses succès. — C'est presque à crime qu'on lui impute de s'être écarté des sentiers battus et d'avoir réussi à se frayer un nouveau chemin. Toutes les armes sont bonnes dans cette guerre épouvantable :

> On raisonne de tout, et toujours de travers;
> Et dans ce monde enfin, s'il faut que je le dise,
> On ne voit que noirceur, et misère et sottise. [1]

On se montre les griffes ainsi que font les tigres; on se déchire à belles-dents comme les lions et beaucoup de femmes! On décrie les personnes; tel qui refuse de se soumettre aux caprices de quelques bizarres et sots individus, sera demain un débauché, un faussaire et un voleur! — Cet autre s'est permis de ne pas louanger hyperboliquement le reste de beauté, la grâce ou le goût de cette vieille coquette, on dira qu'il a tenté d'empoisonner son père et sa mère. Malheur à lui s'il donne prise à ses adversaires! Qu'il veille bien, car dans la Petite Ville, — où l'on ne veut pas convenir qu'il soit possible d'être quelquefois léger dans sa conduite, en même temps que fort sérieux dans ses sentiments, — les maisons sont de verre, et pas un de ses gestes n'échappera à la malignité publique. Et puis, il lui sera difficile de nier que ses forcenés détracteurs,

> Qui se rendent justice en se déchirant tous, [2]

n'aient de leur côté la raison, la sagesse, voire même la lo-

---

[1] Collin d'Harleville.

[2] Gresset.

Digitized by Google

gique, en un mot, toutes les vertus cardinales. — Il ne manque, il est vrai, à ces excellentes gens, que deux toutes petites choses : le sens commun et le sens moral. C'est un peu comme la jument de Roland, qui avait toutes les qualités possibles, et rien qu'un seul défaut, celui..... d'être morte!

XI.

Ecoutons Beaumarchais, qui connaissait parfaitement la calomnie, car elle ne l'avait guère épargné :

« La calomnie, Monsieur, vous ne savez pas ce que vous » dédaignez; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être » accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas » d'horreurs, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter » aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien; et nous » avons ici des gens d'une adresse.....! »

Or, l'auteur du *Barbier de Séville* avait vu à l'œuvre ces gens d'une adresse..... à désespérer les Baziles du métier; — il savait bien, dans toute la malignité de son esprit frondeur, qu'une méchante parole mille fois répétée, acquiert toujours plus ou moins de crédit, et qu'ils sont rares ces esprits d'élite, sachant repousser, — jusqu'après vérification, — des inculpations qui jamais ne doivent être admises à la légère; et peu s'en fallut qu'il n'expiât dans l'opprobre le tort d'avoir osé lutter contre des hommes qui, alors comme aujourd'hui, se croyaient tout permis, notamment la dissimulation, pour arriver à leurs fins!

« La dissimulation, ajoute le peintre de Figaro, elle » maintient la société civile et matrimoniale! A l'abri de la » dissimulation, les courtisans s'embrassent, les femmes se » complimentent et les auteurs se saluent..... de loin! La » dissimulation fait les amitiés nouvelles, elle récrépit les » vieilles haines! sans la dissimulation, que de séparations » secrètes s'érigeraient en divorces publics! Elle tient lieu de » caresses aux femmes, de bonté aux maris; c'est elle qui a

Digitized by Google

» réglé tant de bons ménages dont notre siècle se vante à » bon droit. »

Mais ce que Beaumarchais n'a pas deviné, ce qui lui aurait peut-être arraché de dures et inexorables représailles, c'est la calomnie en province, dans la Petite Ville, organisée comme un blocus autour d'hommes estimables; — c'est la calomnie souillant à la fois la vie publique et la vie privée; c'est la calomnie que rien n'arrête, pas même l'honneur, le repos et le pain quotidien des familles. Les victimes de ces atroces méchancetés pourraient souvent répéter après Goëthe : — « Quand, à cheval je traverse les rues du village, et que » des roquets aboyants sautent en mordillant jusqu'à la hau- » teur de ma jambe, qu'est-ce que cela prouve? Que je marche » et que j'avance. »

Nous avons fait personnellement la rude et douloureuse expérience de tout ce qu'il y a de vil dans certains caractères. — Nous avons vu de près de ces esprits chagrins pour qui les succès des autres semblent un vol fait à leur propre considération; odieux Zoïles qui, en fait d'infamies, prêtent aux autres volontiers et sans parcimonie ce qu'ils possèdent! Leur devise pourrait être réduite à ces deux mots : *envie* et *impuissance*! — Nous avons laissé bien souvent passer, sous notre dédain, des accusations dont la source tortueuse se perdait dans les ténèbres de la jalousie. « Nous n'oserions » entrer dans tous les détails, de crainte d'être asphyxié par » tant d'impures exhalaisons que vomissent la médisance et » la calomnie au sein de la Petite Ville.[1] »

Nous connaissons nombre de cœurs généreux; nous savons qu'il est dans tous les rangs de la société des esprits droits que l'injustice révolte, des ennemis même qui savent respecter dans leurs antagonistes ce qu'ils veulent que toujours on respecte en eux. Mais trop souvent les cités provin-

---

[1] Léger Noel, *Amertumes et consolations.*

Digitized by Google

ciales sont à la merci et de quelques hommes pour qui rien n'est sacré, et de femmes qui oublient que leur unique mission sur cette terre est d'adoucir, d'encourager, de consoler et d'aimer. — Ils rient ensemble de la paille aperçue dans l'œil du voisin, sans songer le moins du monde à la poutre de l'expression biblique. Tout ce que la Petite Ville renferme de citoyens distingués est, par eux, déchiré, traîné sur la claie. Aucune réputation n'échappe à leur amour du scandale. — Nous avons été fréquemment épouvanté de certains récits qui atteignaient les limites de l'infamie; et ce qu'il y a de plus déplorable dans ce dénigrement universel, c'est qu'il se produit souvent à l'abri des *on dit*, le sourire sur les lèvres, la sérénité dans la voix, le calme au fond du cœur, comme s'il ne s'agissait pas d'un assassinat moral, comme si une calomnie anonyme n'était pas un million de fois plus criminelle qu'une calomnie signée!

On ne saurait trop vivement se prémunir contre les conséquences de cette triste facilité à donner créance aux bruits les plus absurdes. — Sans doute ceux qui les accréditent les premiers ont la conscience intime de la mauvaise action qu'ils commettent; mais il importe de ne leur point venir en aide avec cette stupide complicité d'une foi d'autant plus robuste, que le fait mis en circulation est plus incroyable de sa nature.

Le devoir de tout homme qui entend raconter un fait tendant à inculper une loyauté bien connue, c'est, non point de douter aussitôt de cette loyauté, mais de la sincérité de l'accusation. En agissant ainsi et en évitant surtout de se rendre complice de la calomnie en la colportant, on laisserait dans l'isolement où elle doit rester, cette parole mensongère qui fait un jeu de l'honneur et de la réputation d'autrui.

Bayle a dit quelque part « que la crédulité est une mère » que sa propre fécondité étouffe tôt ou tard; » mais la calomnie réduite bien vite à sa véritable valeur, n'en a pas moins douloureusement frappé celui dont on a osé douter

Digitized by Google

pendant quelques jours, ne fût-ce même que pendant quelques heures !

L'histoire nous apprend que Gniéwolz, l'un des courtisans de Wladislas-Jagellon, ayant diffamé l'épouse du roi, fut condamné à se coucher sous un banc et à aboyer trois fois comme un chien. — En vérité la peine fut douce; mais que le souvenir nous en revienne et provoque notre incrédulité, chaque fois qu'un homme de cœur sera diffamé devant nous, et soyons sûrs que, neuf fois sur dix, nous nous féliciterons de notre scepticisme. Il ne faut point l'oublier, le méchant ne rend la calomnie dangereuse qu'en la faisant passer par la bouche des honnêtes gens. A ces derniers donc le soin de répudier une si honteuse solidarité !

Un bavard flétrit-il un nom respecté ? — Demandez-lui si sa mère voudrait être ainsi traitée. Affirme-t-il avoir vu ? Répondez-lui qu'il ment, et tout de suite vous le verrez changer de visage. Attaque-t-il une vie privée qui ne le regarde pas ? Arrachez hardiment le voile qui couvre la sienne. A coup sûr, il a descendu tous les degrés de la corruption intime. — Ce sont les femmes perdues qui parlent ordinairement avec le plus de complaisance des fautes des autres femmes ; ce sont toujours les hommes suspects qui dénigrent avec le plus de cynisme l'honneur et les qualités morales des autres hommes : — les vieilles passions calomnient constamment ce qu'elles n'aiment plus ou ne peuvent plus aimer !

A ces hommes et à ces femmes, — qui déjeûnent du mensonge et dînent de la trahison, — que le mépris public réponde, une fois pour toutes, par la loi du talion, et l'on verra bientôt disparaître ce détestable système de calomnies incessantes qui fait de certaines villes de province de véritables coupe-gorge !

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE de M. DAUDRÉ,

INTITULÉ

LA PETITE VILLE

Par M. le docteur MAIRE,

Membre résidant.

Il n'est pas donné à tous les artistes de faire un portrait toujours ressemblant. On peut exceller dans le dessin, la vérité de la pose, la fraîcheur du coloris, le gracieux des contours, le moelleux des formes, et peindre quelque chose de très joli, sans doute, mais ce quelque chose a un grand tort, c'est de n'être pas ressemblant. Celui qui réunit à la pureté des lignes du dessin, la vérité de la couleur, celui, en un mot, qui reproduit la nature telle que Dieu l'a faite et non telle qu'une école l'a instituée, celui-là est vraiment artiste.

Il en est de même de celui qui retrace la société telle que l'homme l'a créée, c'est-à-dire, avec ses travers, ses ridicules, ses méchancetés, ses vices et ses quelques vertus.

C'est à la Petite Ville que M. Léon Daudré s'est adressé; ce sont ses petits ridicules que notre collègue a voulu peindre.

Digitized by Google

Qu'il me permette une observation générale sur l'ensemble de sa miniature. Les littérateurs de l'antiquité, les poètes en particulier, apportaient un soin extrême à coordonner leur langage aux idées, aux pensers, aux sentiments qu'il voulaient exprimer. Cette harmonie imitative à laquelle on attache trop peu d'importance de nos jours, ils y sacrifiaient non pas seulement dans leurs vers, mais aussi dans leur prose, et quoi de plus naturel, en effet; le langage n'est-il pas pour l'oreille ce que la peinture est pour l'œil?

Chaque œuvre doit avoir sa couleur locale. Le ciel de l'Italie, si je l'osais je dirais le soleil de l'Italie, n'est pas le soleil du Spitzberg, pas plus que celui-là n'est le soleil du Brésil. Les sons de l'*Iliade* ne sont pas ceux des *Bucoliques*, pas plus que ceux-ci ne sont ceux des *Catilinaires*. Chaque œuvre a donc ou doit avoir sa teinte spéciale, son ton, en un mot, sa couleur locale.

Faisons l'application de ces principes, trop élémentaires pour n'être pas souvent méconnus,, à l'esquisse morale de notre laborieux collègue.

Quelle idée générale attachons-nous à la Petite Ville, qu'elle s'appelle Landerneau ou Brives-la-Gaillarde? une idée de petites choses et de petits hommes, de mesquines susceptibilités sociales, de puériles jalousies, de petites tracasseries, de petites vanités; tout cela ne dépassant pas en importance relative le périmètre de la petite cité. La pensée prédominante qui surgit naturellement dans l'esprit quand il est question d'une petite ville, au point de vue moral, c'est, passez-moi la trivialité du mot, c'est le *cancan*. Le cancan! c'est l'âme de Carpentras, retranchez-le, Carpentras n'est plus! Je dis Carpentras, vous le comprenez, Messieurs, comme je dirais Pézenas, que je ne connais pas plus, comme je dirais Landerneau. Eh bien! notre collègue me permettra de le lui dire, son style n'est pas assez cancannier; il est trop beau, trop pur, trop frais pour être vrai. Ici, c'est du moëllon peint avec de la laque carminée; là, c'est une peinture aussi animée que vraie des transformations qu'a subie

Digitized by Google

la société depuis 89 jusqu'à nos jours, mais je préférerais la rencontrer ailleurs que dans le portrait de la Petite Ville.

Je puis vous paraître bien exigeant, Messieurs, mais on ne demande qu'à ceux qui sont assez riches pour donner.

J'aurais donc voulu que M. Daudré, qui nous a retracé de main de maître quelques-uns des travers des Petites Villes, s'appesantît davantage sur ces petites choses qui sont le cachet de ces petites localités; qu'il s'arrêtât un peu sur les amusantes ambitions de ces grands pygmées, sur les hautes intrigues mises eu jeu pour arriver à l'honneur d'être marguillier, conseiller municipal ou capitaine de la garde nationale; qu'il nous fit assister à l'une de ces soirées que j'appellerais patriarchales, si elles n'étaient médisantes, où M. le maire, M. le curé et le percepteur des contributions, jouent le piquet ou l'écarté jusqu'à l'heure du couvre-feu, tandis que les dames, affublées d'une boutique de bijoutier du Palais-Royal, jouent le nain jaune, ou s'occupent sérieusement d'une question de haute économie domestique, qu'un bas-bleu de la localité a fait surgir, à l'occasion de quelques plumes de perdreaux ou de quelques gousses de petits pois précoces qui ont été aperçues près de la porte de Mme une telle!

Mais je comprends que la Petite Ville offre un champ trop vaste pour qu'une esquisse puisse reproduire tous ces détails. M. Daudré en a abordé quelques-uns, beaucoup même et je ne vous étonnerai pas, Messieurs, en vous disant que souvent il l'a fait avec vérité et toujours avec talent.

J'espère que la commission que vous avez instituée, voudra intéresser le public par la lecture de ce travail.

2 Février 1854.

Nota. — *Postérieurement à la rédaction de ce rapport, l'auteur de la* Petite Ville *a cru devoir faire subir quelques changements à son travail, changements qui n'avaient d'autre but que de le rendre plus complet.*

Digitized by Google

UNE INVITATION FORCÉE

Par M. J.-B. MILLET St-PIERRE

Membre résidant.

La charité est devenue de nos jours extrêmement ingénieuse pour attirer les offrandes au profit des malheureux : quêtes, bals, loteries, concerts, on met tout en œuvre, et c'est rarement sans succès. Mais l'appât le plus puissant est offert à Paris, dans ces combinaisons par lesquelles on fait jouer un rôle exceptionnel à certaines personnalités, ou qui permettent au premier venu, en déboursant son argent, d'avoir contact avec telle célébrité, tel grand nom dont sa position l'éloigne.

Nous avons, chaque année, le bal donné au profit de la caisse des artistes, dont on prend les billets de la propre main des actrices le plus en renom, si on se rend chez elles aux heures indiquées par l'affiche-prospectus. — Il faut ne pas avoir 20 francs dans la poche pour se priver d'aller chez Mlle Rachel, Mlle Brohan ou Mme Rose Chéri, de leur parler, de les voir sans rouge, ni blanc, dans un salon, tout comme des personnes naturelles, si ce n'est qu'elles savent, bien mieux que d'autres, exhiber le sourire de remercîment.

On a vu, il y a quinze ans, les dames de la plus haute société accepter un rôle dans un opéra-comique fait exprès et le jouer dans la salle Vendatour, remplie de spectateurs payant fort cher.

Digitized by Google

Enfin, le public a été appelé plusieurs fois à venir faire des emplettes dans des bazars où les échoppes étaient occupées par des femmes titrées dont on avait bien soin de publier la liste, afin de piquer la curiosité par les grands noms qui s'y rencontraient.

Un de ces bazars de charité avait été organisé au profit du Bureau de Bienfaisance du 10e arrondissement, comprenant, comme on le sait, les plus belles rues du faubourg Saint-Germain : les dames patronesses de cette œuvre appartenaient à la fleur de la haute aristocratie. On remarquait parmi elles Mme la duchesse de M***, dont le nom est un des plus célèbres dans l'histoire de l'ancienne monarchie française, et qui sortait elle-même d'une maison non moins illustre. Ajoutons qu'elle possédait une fortune capable de soutenir l'éclat de son titre ; aussi, la société qu'elle recevait était-elle citée pour la plus distinguée et la mieux choisie.

Mme de M*** était difficile dans ses admissions ; sa sévérité s'étendait même sur les jours exceptionnels, où, donnant une grande fête, il y avait foule à son hôtel. Cependant sa fierté se manifestait peu dans ses allures, car elle était extrêmement affable, et si la noblesse ancienne était en majorité dans ses salons, il n'y avait absence ni de nouvelle noblesse, ni de célébrités littéraires, artistiques et même industrielles ; seulement, il fallait que chacun fût véritablement de distinction dans sa sphère, et de plus dans ses manières. — A l'époque de l'ouverture de ce bazar, on parlait partout des préparatifs d'un grand bal qui devait avoir lieu, huit jours après, à l'hôtel de M***, et beaucoup de gens désiraient, mais en vain, d'être au nombre des heureux invités à cette soirée.

La duchesse occupait son comptoir avec aisance et dignité : elle était belle, sa mise élégante faisait ressortir tous ses avantages, et il était difficile de juger à quelle époque de trente à trente-six ans elle était parvenue. Pendant qu'elle cherchait à paraître attrayante pour séduire les chalands, un homme d'un âge mûr s'approche ; on voit à la froideur

Digitized by Google

respectueuse de son abord qu'il n'a pas à se rappeler au souvenir de la grande dame : c'est un inconnu pour elle.

Après avoir jeté un regard rapide sur les menus objets de parfumerie qui composent l'étalage, il sort de son portefeuille trois billets de mille francs, et les présentant à la duchesse : — Madame, dit-il, il me semble difficile de faire un choix pour l'emploi de la dépense à laquelle je me suis fixé.

— Oh! Monsieur, lui répondit-elle gracieusement, nous n'avons pas besoin d'additionner les prix marqués; vous pouvez prendre mon fonds de boutique en entier, et vous serez pour le moins de deux cents francs en perte.

— Je ne veux pourtant pas perdre, répliqua le Monsieur, et je ne voudrais pas non plus faire cesser les fonctions d'une marchande qui doit être cause de la présence de beaucoup d'acheteurs en ce bazar. Mais vous pourriez augmenter votre étalage d'une invitation à la prochaine soirée donnée par Mme la duchesse de M*** en cotant ce papier trois mille francs; je ne me laisserais pas gagner en vitesse pour en faire l'acquisition.

— Quelle est cette plaisanterie? dit la duchesse surprise et surtout mécontente.

— Je vous supplie de m'excuser, reprend-il sans se troubler, je n'ai pas le moindre droit de me permettre une plaisanterie avec vous, Madame; mais comme vous êtes ici dans l'intérêt des pauvres, y consacrant tous vos efforts pendant plusieurs jours, je ne puis supposer que vous négligiez un moyen simple et facile d'être utile aux malheureux? — Du reste, il va sans dire que l'acheteur ne devra avoir en lui rien qui puisse deshonorer les nobles salons où il sera invité à se rendre. Ce point peut être vérifié. — Ainsi, c'est marché fait : voici mon adresse.

— Ce n'est pas la peine, répliqua d'un air sévère la duchesse, revenue de sa stupéfaction, lorsque son acheteur sortait de nouveau son portefeuille, et elle ajouta en accentuant très-sèchement : Permis à vous, Monsieur, d'appeler ce que vous proposez une chose simple et facile, mais j'ose l'apprécier autrement, et pour que mes protégés, dont vous

Digitized by Google

faites valoir les intérêts, n'y perdent rien, je prends à ma charge le prix que vous vouliez mettre, quelqu'exagéré que vous ayez pu le trouver quand vous l'avez offert.

— Très-bien, Madame, vous consentez à vendre cette invitation au profit des pauvres, je vous en remercie pour eux et pour moi, bien que vous usiez d'un droit incontestable en vous appliquant le marché par préférence à tout autre acquéreur et au même prix. Néanmoins, je n'abandonne pas l'enchère, et votre caractère bienfaisant vous fera excuser sans doute mon insistance quand vous saurez que, décidé à poursuivre sur vous l'adjudication, je pousse, quant à présent, jusqu'à six mille francs. — Mettez-vous au-dessus ?

Les interlocuteurs, un peu animés, ayant élevé graduellement la voix, ce débat avait déjà pour témoins plusieurs personnes, attirées par cette discussion de nouvelle espèce. La duchesse était contrariée au plus haut point. Cette persistance de la part d'un inconnu, voulant imposer sa présence chez elle, en dépit de sa répugnance fortement exprimée, lui paraissait le comble de l'impertinence, malgré l'air respectueux et le ton poli que l'étranger avait toujours conservés.

— Allons, je me déclare immédiatement vaincue, dit-elle, et puisque je dois me compromettre, je ne veux pas que ce soit en soutenant votre défi. Les portes de l'hôtel de Monsieur le duc et de Madame la duchesse de M*** vous seront ouvertes le jour de leur soirée..... à vos risques et péril, toutefois.

— Ces derniers mots me menaceraient-ils d'un accueil peu agréable, Madame la duchesse ? reprend le Monsieur. Oh ! je ne crains pas cela : les traditions de votre noble race sont trop bien conservées chez vous pour qu'on y exerce l'hospitalité d'une façon douteuse.

Et comme il allait se retirer après avoir promis d'envoyer les trois autres mille francs à l'hôtel de M*** la duchesse lui rendit ses billets en s'écriant :

— Ce sera donnant, donnant, monsieur, vous remettrez la somme entière à celui de mes gens qui vous portera la lettre d'invitation.

Digitized by Google

Puis, comme elle était véritablement excédée, elle ajouta d'un ton aigre en recevant la carte :

— Vous me saurez gré de ne vous avoir pas laisser pousser plus loin l'enjeu, car nonobstant votre débours de six mille francs, la gageure que vous avez probablement faite, doit vous donner du bénéfice.

— Je ne parie jamais, objecta l'inconnu, cependant j'ai une trop bonne opinion de la noblesse de votre cœur, pour n'être pas prêt à gager que vous regretterez des paroles aussi peu obligeantes.

Il salua très profondément, et se retira avec le calme qui ne l'avait pas abandonné un seul instant.

Après son départ, la duchesse jeta les yeux sur la carte de son acheteur et son mécontentement ne diminua pas en y lisant non-seulement un nom roturier, elle s'y attendait, mais un de ces noms si communs qu'ils ne suffisent pas à désigner les personnes qui les portent, et auxquels, en s'en servant, on est obligé d'accoler une épithète afin d'être compris ; un nom enfin qui se trouve n'en être pas un.

— Connaissez vous Monsieur Martin ? demandait-elle en tenant du bout des doigts la carte qu-elle présentait avec ironie, au cercle d'amis rassemblés autour de son comptoir.

— Quel Martin ? disait l'un, j'en connais trois.

— J'en connais quatre, ajoutait un autre.

— Voyez, reprenait-elle, c'est un Monsieur J. Martin qui perche à l'hôtel de Rivoli.

La circonstance d'un domicile en hôtel garni ajoutait au piquant de l'événement.

— Vous aurez Madame des renseignemens bien certains à cet hôtel : dit un badin, on y pourra apprendre que ce Monsieur paye exactement ses repas, donne un bon pourboire aux garçons et même que le maître de l'établissement est disposé à lui servir de témoin pour son passeport.

— Eh ! mais, reprenait un autre, la nouvelle connaissance de Madame la duchesse ne fera pas une entrée si étrange : on annoncera Monsieur Martin de Rivoli.

Dans la soirée, chez la duchesse, des plaisanteries de

Digitized by Google

ce genre défrayèrent la conversation ; mais elles furent loin de familiariser la grande dame avec la pensée de l'obligation humiliante à laquelle cet homme l'avait réduite.

Du reste, Mme de M*** s'était exécutée, un domestique avait porté l'invitation ; elle attendait son retour avec les six mille francs et, sans doute aussi, avec le billet exigé par les quatre lettres sacramentelles signifiant : Réponse s'il vous plaît.

M. Jacques Martin était le second fils d'un pâtissier retiré qui l'avait élevé assez convenablement et lui avait laissé quelque aisance. Il s'associa à un armateur de Bordeaux et ne fut pas malheureux dans ses spéculations ; mais la mort de son frère, établi planteur au Brésil, força Jacques à passer les mers pour opérer la liquidation de la succession qui était importante. Ces sortes d'affaires ne vont pas très vite en Amérique, surtout quand on désire réaliser pour revenir en Europe. Jacques Martin ne revit sa patrie qu'après dix ans d'absence. Il s'y trouva, à quarante-six ans, avec une belle fortune et sans aucune liaison bien intime, ce qui lui permettait de choisir le monde dans lequel il voulait vivre. C'est à quoi il songeait avant de monter sa maison. Doué d'une certaine délicatesse dans ses goûts, il aurait été assez porté à fréquenter les écrivains et les artistes ; mais, quoique n'étant dépourvu ni d'instruction, ni d'esprit, il se sentait trop peu connaisseur, trop peu profond en fait d'art et de littérature pour n'être pas déplacé dans la société exclusive de ceux qui en font leur occupation habituelle : il se résigna donc à contenter seulement ses penchants pour les jouissances que donnent leurs productions et tourna ses vues ailleurs.

Sa place était naturellement marquée parmi les gens d'affaires, parmi ce qu'on appelle, à Paris, la finance ; mais Martin avait peu d'attrait pour un monde qui ne mesure la préséance que sur l'importance du coffre-fort et dans lequel on ne trouve que trop souvent la jactance à la hauteur de la nullité. Il ne méconnaissait pas le mérite et les qualités qu'on y rencontre dans beaucoup de gens ayant su se faire une belle

Digitized by Google

place au soleil, à force de labeur et par une intelligence spéciale, néanmoins il avait trop de tact pour ne pas apercevoir ce qu'il y a dans cette classe, de hautainement condescendant au milieu des politesses, même les plus excessives, adressées à ceux qui possèdent peu de chose : l'aristocratie d'argent ne pouvant établir sa supériorité qu'en faisant sonner ses écus. Martin vit au contraire que l'aristocratie de naissance ne craint pas du moins de se compromettre; ses titres sont un fait acquis, immuable; on peut bien ne pas leur reconnaître de droits, on peut ne pas y attacher grand prix, mais on ne peut nier l'existence de ces titres, et c'est précisément parce que le bon sens veut cette liberté d'avis, que la noblesse est forcée aujourd'hui de n'imposer qu'à soi-même des obligations à l'égard d'un grand nom héréditaire. Aussi est-ce dans l'aristocratie de race qu'on trouve le plus d'urbanité et d'amabilité. — C'est dans ce monde-là que Martin voulut introduire son opulence et ses qualités personnelles.

Nous venons de voir comment il s'y prit pour s'ouvrir la maison la plus considérée du noble faubourg.

Le groom de la duchesse ayant exécuté sa commission, avait rapporté le paquet de M. Martin; il contenait avec les six billets de banque, la lettre d'invitation non décachetée et l'épitre suivante :

« Madame la duchesse. — Daignez me permettre de ne » pas conserver l'objet du marché qui a été conclu. Quelque » soit le prix que j'attache à la haute faveur d'être compté » parmi vos invités, j'ai le regret de ne pouvoir me croire » dans le cas de faire usage de votre lettre. Je vous la rends » afin qu'il ne reste au dehors aucune trace d'un incident » qui vous a causé de la contrariété.

» Je vous supplie de m'excuser, Madame, de n'avoir point » ouvert le billet que j'avais l'honneur de recevoir de votre » part; mais vous remarquerez que je n'aurais pu respecter » votre cachet s'il m'eût fallu faire décider le résultat d'une » gageure.

» Soyez assez bonne pour me laisser espérer que de

Digitized by Google

» cette désagréable aventure, votre mémoire gardera seule-
» ment le souvenir d'avoir été utile à vos pauvres par la
» rencontre de celui qui se dit, avec un profond respect,
» Madame la duchesse, etc., etc. »

— Quel homme insupportable! s'écria Mme de M***, il fait de moi son obligée, maintenant!

Le lendemain, un équipage à riche et élégante livrée s'arrêtait à l'hôtel de Rivoli, et M. le duc de M*** venait en personne prier M. Jacques Martin de vouloir bien lui accorder l'honneur d'accepter une invitation à diner, afin d'achever de faire connaissance avec Mme la duchesse, avant le jour de la fête pour laquelle on comptait bien sur sa présence.

M. Martin fut admis dans la société de cette noble maison; il le fut à titre d'original, il est vrai, mais d'un original de bon goût. Il s'y montra homme de sens et d'esprit, n'ayant pas l'air de s'y trouver mal placé, quoiqu'il ne parût jamais méconnaître sa roture et qu'il la rappelât à l'occasion.

J'avais raconté cette anecdote à un de nos plus féconds et spirituels écrivains. Il trouva qu'on pouvait faire quelque chose du fonds de ma narration, en rajeunissant les personnages et rendant Martin amoureux de la duchesse, puis parvenant par sa persistance à supplanter les nombreux amants titrés de cette dame. — Car, me dit-il, une duchesse sans amants n'est pas de mise dans un feuilleton.

Moi, j'aime autant la laisser honnête femme, et terminer plus tôt et plus simplement mon récit.

Digitized by Google

LES QUATRE VOIX

Par M. Léon DAUDRÉ

Membre Résidant.

Lorsque dans ma sombre prunelle
Vingt ans eurent jeté leurs feux,
Comme le battement d'une aile
Avive un âtre ténébreux,

Je sentis un foyer intime
Allumer en moi son ardeur ;
Un pouvoir cruel mais sublime
Me subjugua sous sa grandeur.

Et j'entendis à mon oreille
Résonner de touchantes voix,
Comme à l'heure où le vent s'éveille,
Léger, sous la voûte des bois.

I.

La Mer.

De mes bleus horizons, de mes plaines profondes
Jeune homme vois la majesté.
Ne veux-tu pas, nocher, de mes superbes ondes
Sonder la froide immensité ?

Viens, nous te conduirons aux climats de l'Aurore,
Aux bords où l'on cueille l'encens,
Aux champs où la liane et le vert sycomore
Sous leur ombre endorment les sens.

Digitized by Google

Tu visiteras les rivages
De Byzance aux jardins fleuris,
Et les sites déserts, jadis riantes plages,
Où Thèbes, où Palmyre étalent leurs débris.

Tu verras les pays que parent les corbeilles
D'un inaltérable printemps :
Grenade aux pommes d'or, l'Hymette et ses abeilles,
La Grèce, tombe antique, et ses cieux éclatants,

Qu'il est gracieux le navire
Creusant à ma surface un sillage mouvant,
Faisant le tour de mon empire,
Dominateur des flots, de la foudre et du vent !

Aux héros que ravit l'amour de la Patrie,
La gloire sur mon sein décerne des rameaux ;
Et l'or comble les vœux des fils de l'industrie,
Qui m'ont livré l'espoir de leurs flottants hameaux,

II.

La Science.

Dans le temple où mon culte éclate,
Où le sage vient m'adorer,
J'ai marqué, jeune philomate,
La place où tu dois pénétrer.

C'est de là qu'on atteint l'espace
Où brillent les astres vermeils,
L'ellipse où la planète passe,
Les rouges foyers des soleils.

Tu descendras dans les abîmes
Du globe où vivent les humains ;
De la vallée aux blanches cîmes,
Tu traceras mille chemins.

Tu liras, fière créature,
Au livre d'or de l'univers,
Et des secrets de la nature
Les trésors te seront ouverts.

Je dissiperai les nuages
Qui voilent les faits éclatants,
Et tu verras passer les Sages
Et les héros de tous les temps.

Tu connaîtras par quels miracles
En tous lieux s'est manifesté,
Des hauteurs de ses tabernacles,
Le doigt de la Divinité.

Digitized by Google

III.

La Poésie.

Jeune prédestiné, je suis la Poésie ;
Laisse-moi dans ton âme éveiller l'harmonie
Qui ravit les palais des cieux.
Dieu t'a créé chanteur, c'est ton devoir austère.
Prends cette lyre d'or, épanche sur la terre
Des murmures pieux.

Le Dieu vivant n'a pas placé dans ton domaine
Le charme empoisonné de la mollesse humaine,
Ni des plaisirs le triste honneur.
L'épreuve du poëte est toujours l'apanage,
Mais au deshérité que la fortune outrage
La Vertu légue le Bonheur.

Qu'il marche le poëte et monte son calvaire ;
Que sur son front sanglant un ange à l'œil sévère
Lance la foudre et ses lueurs !
Qu'il périsse ! la foi chante quand il succombe,
Le séraphin s'incline et, protégeant sa tombe,
Dans l'or dépose ses sueurs.

Quelle bouche dira les âmes désolées
Que par ses doux accents la Muse a consolées
Dans la nuit des siècles méchants ?
Nos jours, que sourdement ronge l'indifférence,
Ne renaîtront, Seigneur, à la noble espérance,
Qu'au bruit de ses accords touchants.

IV.

La Religion.

Je t'apporte aussi ma tendresse
Enfant que son enfance oppresse
Lutteur par la lutte emporté.
Avance vers tes destinées,
Réjoins les âmes qui sont nées
Pour l'honneur de l'humanité.

Soit qu'à ses fourneaux l'industrie
T'appelle et consacre ta vie ;
Soit qu'à son solide avenir
Te prédestine la science,
Ou que l'art, dure expérience,
Te ceigne un bandeau de martyr ;

Digitized by Google

Rappelle-toi que la pensée ,
N'est qu'une coupable insensée,
Promenant le fer et le feu ,
Si, raillant l'auguste calvaire,
Reine souillée, elle préfère
Au bien le mal, l'Enfer à Dieu.

Qu'est-ce que la plus haute gloire
Si les bons taisent ma mémoire ?
L'illustration du remords.
De l'orgueil les palmes célèbres
Ne sont que des rameaux funèbres
Du cyprès qui pare les morts.

Les voix avaient chanté, le jour fermait ma veille ;
Je sentis, sous mes doigts, se placer ô merveille !
La lyre aux quatre accords, et j'ai dit sans effroi :
SCIENCE, — POÉSIE, — OCÉAN, — Sainte FOI.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

FRISSARD

Inspecteur Général des Ponts-et-Chaussés. — Ancien Président de la Société Havraise d'Etudes Diverses

Par M. le Docteur LECADRE,

Membre résidant.

Pierre-François Frissard naquit à Paris le 27 Juillet 1787. Il n'avait encore que douze ans lorsqu'il perdit son père, Ce cruel évènement, loin de le décourager, lui inspira de bonne heure l'idée qu'isolé dans le monde, privé de tout appui, et même de ses protecteurs naturels, ce n'était que par une vie régulière et un travail incessant qu'il pouvait prétendre à la position distinguée qu'il rêvait déjà. A cet âge où l'enfant ne montre un véritable goût que pour le jeu et le mouvement, Frissard avait déjà des idées sérieuses de mécanique, et un évènement, dans lequel il fut le principal acteur, vint lui prouver que la nature lui avait tracé d'avance la carrière qu'il avait à parcourir avec tant d'honneur et de distinction, celle d'ingénieur. Frissard avait douze ans, il faisait son éducation dans une des pensions de Paris. Justement le terrain du jardin qui desservait cette pension était tellement humide que tout y pourrissait, arbres et arbustes. Frissard

Digitized by Google

conçut l'idée d'y faire des tranchées et des conduits souterrains pour recevoir l'eau. Ces travaux furent exécutés comme il les avait conçus, et le sol du jardin devint sec et fructueux.

Avec cette tendance naturelle de son esprit, l'école Polytechnique, nécessairement, devait ouvrir ses portes au jeune ingénieur. Frissard fut préparé à y entrer par les soins de M. Dinet, mathématicien distingué; en 1806, il prit rang sur les bancs de cette école, et s'y fit distinguer, pendant les deux années qu'il y passa, par son amour pour le travail et son aptitude. Ses études terminées, il choisit la carrière pour laquelle il avait une prédilection toute particulière, celle des ponts-et-chaussées. Durant une année, il suivit les conférences de l'école spéciale, destinée à donner des notions pratiques aux jeunes élèves qui se destinent aux travaux intéressants, difficiles et souvent ingrats des ponts-et-chaussées. — Eût-il pu prévoir à cette époque que, quarante ans plus tard, ce serait lui qui initierait les élèves dans ces graves difficultés.

Sorti de l'école des ponts-et-chaussées, il fut envoyé en 1807, à Martigues, pour y surveiller les travaux du canal d'Arles et du Port-de-Bouc, situé à l'embouchure de ce canal dans la mer; puis il passa à Arles, afin de se livrer aux opérations dont on s'occupait déjà, et qui étaient relatives au dessèchement des nombreux marais qui entourent cette ville. Appelé à Besançon, en 1810, il prit sa part de ce beau travail de canalisation qui, un jour, réunira le Rhône au Rhin. Nommé aspirant ingénieur le 1er Août 1811, ses premiers essais, dans cette nouvelle fonction, furent de continuer le canal d'Ile-et-Rance, et d'y confectionner plusieurs travaux d'art importans. En 1813, il resta chargé du service de l'arrondissement de Tournay et de la continuation du canal de Mons à Condé, sorte de travail où il eut à user de toutes les ressources de son génie, puisqu'il avait à construire des écluses, des ponts-levis, à établir des prises d'eau, etc.

Nous approchions alors d'une époque de calamité publique, où chacun devait payer sa dette de sang à la patrie.

Digitized by Google

Frissard fut alors obligé de quitter le compas de l'ingénieur pour l'épée, il devint lieutenant d'état-major du génie militaire, et, en cette qualité, il fut employé aux travaux de défense de la place d'Anvers. Ces nouvelles fonctions le retinrent jusqu'au jour où le traité de paix, signé entre la France et les puissances étrangères, le ramena à des fonctions plus tranquilles. Il reprit, dans le Jura, les travaux des ponts-et-chaussées, et fut chargé du service de l'arrondissement de Saint-Claude. Mais avec 1815, la guerre ne tarda pas à éclater, Frissard reprit les épaulettes, entra en campagne sous les ordres du brave général Lecourbe, et fut chargé des moyens de défense des défilés du Mont-Jura. La restauration revint, Frissard retourna aux fonctions civiles. Il fut de nouveau envoyé à Besançon, où il ne tarda pas à être nommé ingénieur ordinaire de deuxième classe. Resté dans cette ville jusqu'en 1819, il rédigea, et eut le temps de faire exécuter plusieurs projets de ponts, d'aqueducs et de routes. A cette époque il fut appelé à Fécamp, et commença ces travaux en mer qui lui valurent cette réputation de spécialité qu'il conserva toute sa vie, et qui servit si souvent à jeter la lumière dans les décisions du conseil-général des ponts-et-chaussées. Les ports d'Etretat et de Fécamp étaient souvent exposés à des inondations désastreuses; par des travaux bien entendus, Frissard sut garantir ces ports de la fréquence de ces inondations funestes. Toute la jetée de l'Ouest et une partie de la jetée de l'Est de Fécamp furent construites en pierre de taille. En même temps, il fit des études sérieuses pour l'amélioration de la navigation de la Seine, études qui ont été, et qui sont restées consignées dans un ouvrage publié par lui en 1832, et qui sont encore consultées aujourd'hui. Ce fut en raison de ces différents travaux qu'en 1825, il fut nommé ingénieur ordinaire de première classe. Dans cette qualité, il ne tarda pas à être chargé du service de l'arrondissement de Dieppe.

Non seulement le port de Dieppe, mais encore ceux de Saint-Valery-en-Caux et du Tréport, lui durent une grande amélioration. Il conçut le projet d'une salle de spectacle et d'une salle de concert qu'il fit exécuter dans la première

Digitized by Google

de ces villes. La réputation qu'il y acquit attira l'attention d'une princesse auguste, qui, tous les ans, venait passer à Dieppe la saison des bains de mer. Frissard joignait à un profond savoir un physique agréable, une élocution facile, et beaucoup d'usage du monde, la duchesse de Berry sut apprécier en lui l'ingénieur érudit et l'homme du salon.

La réputation de Frissard commençait à grandir. Le 1er Mai 1828, il reçut de M. Becquey, alors directeur général des ponts-et-chaussées, la lettre suivante : « De grands » travaux sont à exécuter dans le port du Havre, en vous » appelant, Monsieur, à les diriger, je vous donne un té- » moignage de confiance que vous méritez par vos talents » et par votre dévouement, et je suis bien certain que vous le » justifierez toujours. » Une année seulement, Frissard fit les fonctions d'ingénieur en chef du port du Havre; dès 1829, il devint ingénieur en chef de deuxième classe et fut chargé, seul, des grands travaux projetés pour le port. Quelques mois auparavant, le 1er Novembre 1828, il avait été fait Chevalier de la Légion-d'Honneur. A peine installé au Havre, Frissard s'aperçut qu'il y avait dans son nouveau service des éléments pour satisfaire l'ardeur d'un ingénieur laborieux. Des projets conçus dès l'année 1787 furent enfin mis à exécution; d'autres nouveaux surgirent et furent également exécutés. Les jetées du Nord et du Sud furent réparées et protégées contre le frottement du galet, les digues de l'Eure subirent une modification avantageuse. Un nouvel avant-port fut creusé, afin de recevoir cette multitude de bateaux caboteurs qui viennent chercher un refuge contre le mauvais temps ou attendre un vent meilleur pour reprendre la mer, et qui, avant, obstruaient le chenal du port; le Grand-Quai et le Petit Quai Notre-Dame furent élargis et construits sur de nouvelles bases; les écluses des différents bassins furent réparées; celle de Notre-Dame fut suffisamment élargie pour recevoir presque tous les bateaux à vapeur, son radier fut abaissé; l'immense bassin Vauban fut creusé et entouré de murs solides. Tous ces travaux se succédaient avec une rapidité qui surprenait même les gens de l'art. Aussi reçut-il, en 1835, de M. Legrand,

Digitized by Google

son directeur général, avec le grade d'ingénieur en chef de première classe, la lettre suivante, flatteuse à tous égards : « L'administration apprécie les efforts que vous n'avez cessé » de faire pour terminer le plus promptement possible les » travaux du nouvel avant-port du Havre, et, au moment » où ce port va être livré au commerce qui l'attend avec une » si juste impatience, je me suis fait un plaisir de demander » pour vous la récompense des soins que vous vous êtes » donné pour réaliser cet important projet. » Ces récompenses, cet avancement rapide étaient, pour Frissard, un stimulant pour le pousser en avant et lui faire aimer le travail encore davantage. En même temps qu'il dotait la ville du Havre de l'achèvement de tous ces grands travaux et d'une foule d'améliorations locales, telles que porte-réverbères élégants et légers autour des bassins, cabestans et canons d'amarres solides et bien confectionnés, échelles et rampes d'escalier d'une utilité incontestable pour prévenir le danger ou y remédier plus promptement; il savait encore trouver le temps de donner le plan et de surveiller la construction d'une salle de concerts et de bals qui, pendant plusieurs années, fit l'admiration et l'envie des étrangers et surtout des étrangères, qui venaient au Havre; de fournir les plans de l'église Sainte-Marie, de plusieurs maisons de la ville et de quelques châteaux environnants; de faire partie d'une foule de commissions; de terminer un grand ouvrage, enrichi de dessins, qui restera comme un monument du port du Havre; de tenir une place distinguée au Conseil municipal de cette ville; de commander la légion de la garde nationale. Son obligeance, son dévouement à tout et pour tous, son excessive urbanité, avaient su lui attirer les suffrages de ses concitoyens.

En 1838, lorsqu'il fut question de relier directement le Havre et Dieppe à Paris, par un chemin de fer, dit des plateaux, Frissard, qui avait fait, sur ce chemin, des études longues et minutieuses, quitta l'administration des ponts-et-chaussées pour devenir l'un des ingénieurs de ce vaste projet, et fut chargé des lignes de Rouen au Havre et de Rouen à Dieppe. Malheureusement le discrédit dans lequel tombè-

Digitized by Google

rent les actions, avant même le commencement d'exécution de la voie ferrée, des rivalités de cités et de personnes firent échouer le projet; Frissard fut donc contraint de renoncer à l'espoir d'être un des principaux travailleurs de ce chemin qui ouvrait, pour le Havre, une nouvelle ère de prospérité. Il rentra dans l'administration des ponts-et-chaussées, et fut envoyé comme ingénieur en chef directeur dans le département de la Nièvre. Il y resta jusqu'en 1842. Il revint alors, dans le même grade à Rouen, n'y séjourna que six mois. Nommé alors inspecteur divisionnaire, il fut appelé à Paris, où il fut chargé, d'abord, de la quatrième inspection des chemins de fer, puis devint, en 1844, inspecteur de la première. A ce titre, et aussi à cause de la grande expérience qu'il avait acquise pour tout ce qui regardait son art, quand un accident majeur arrivait, soit sur une voie ferrée, soit ailleurs, il ne manquait pas d'être désigné pour constater les causes du mal et quelquefois aussi ses désastreux effets. A lui revint la mission d'approfondir les causes de l'éboulement du viaduc de Barentin, celles de la terrible catastrophe de Fampoux sur le chemin de fer du Nord, de l'atroce accident du pont d'Angers, du déplorable déraillement arrivé à Beaugency, en Octobre 1853. Les rapports qu'il faisait, en ces tristes occasions, aussi vrais que lucides, savaient captiver l'attention générale, et étaient, pour Frissard, l'occasion d'honneurs inattendus ou de distinctions nouvelles. En 1845, il fut fait Officier de la Légion-d'Honneur; un an après, le Roi des Belges le nommait également Officier dans l'ordre de Léopold. Promu à la chaire de professeur à l'école des ponts-et-chaussées, il fut chargé de transmettre à de jeunes élèves, avides de l'entendre, les connaissances auxquelles il avait consacré une partie de sa vie, celles des travaux des ports. Aussi, avait-il pour cette nouvelle fonction une affection toute particulière, et, dans ces dernières années, lorsque ses nombreuses occupations l'empêchaient d'être exact, et quoiqu'il eût, dans le suppléant qu'il avait désigné lui-même, un jeune ingénieur dont il avait, au Havre, su apprécier les talents et le mérite et qu'il savait digne de lui, il tenait à faire quelques leçons, qui toujours étaient recherchées avec empressement par les élèves.

Digitized by Google

En 1850, le Ministre, au choix, le nomma inspecteur-général. Jamais faveur ne lui occasionna une plus grande surprise. Ce fut au moment qu'il s'y attendait le moins, que le soir, dans les salons du Ministre, il apprit de la bouche de celui-ci sa nomination. De ce jour, toutes les commissions importantes avaient Frissard pour associé. Ainsi, on le vit successivement membre du comité d'Algérie, au ministère de l'Intérieur; de la commission mixte du ministère de la Guerre, qui fut créée en 1853, afin d'améliorer la place et le port du Havre; de la grande commission des accidents de chemins de fer; de celle des ports de refuge, dont il fut Président. Ce nouvel honneur fut pour lui l'occasion de faire un rapport détaillé sur les divers ports de refuge de France, qui devait être lu et discuté devant l'Empereur, et le conduisit à écrire l'histoire des ports anciens et modernes, qui fut adressée au Ministre, le 24 Août 1854, huit jours avant le jour fatal où une attaque de choléra enleva à la science et à sa famille, dans sa soixante-septième année, cet homme plein de santé, dans l'éclat de ses facultés, lorsque sa vieille expérience pouvait encore rendre de grands services à l'administration qu'il représentait avec tant de distinction.

Dans ces dernières années, Frissard fut chargé de plusieurs missions importantes. En 1850, il fut envoyé en Algérie, et les impressions qu'il ressentit dans cette riche et belle colonie furent consignées par lui dans un recueil intitulé : *Notes recueillies pendant un voyage en Algérie, en 1851*. A la suite d'un voyage à Londres, il fit également, en 1851, un rapport, non-seulement sur l'Exposition, mais encore sur l'état dans lequel il avait trouvé plusieurs ports. Déjà en 1837, il avait lu à la *Société Havraise d'Etudes Diverses*, et publié dans les *Archives du Havre*, des considérations sur divers ports d'Angleterre. En 1852, il fit l'inspection de la navigation du Lot, et fournit des données pleines d'intérêt sur plusieurs ports de l'Ouest. En 1853, lorsque l'Empereur voulut doter le port de Dieppe d'améliorations importantes, il fit venir dans cette ville, où il avait établi sa résidence d'été, l'ingénieur qui y avait laissé tant de souvenirs honorables,

Digitized by Google

il désira conférer avec lui des travaux qui restaient à faire, adopta les projets présentés par Frissard, et en ordonna l'exécution.

Outre l'*Histoire du port du Havre* dont nous avons parlé, ouvrage immense, qui fut le résultat de nombreuses recherches, Frissard fit paraître plusieurs ouvrages spéciaux : une *Brochure sur la Canalisation de la Seine, 1826* — une *Notice sur les Ports de la Manche,* sorte d'introduction à l'histoire générale des ports de France qu'il projetait. — *Coup-d'œil sur les principaux Ports de France ; — Comparaison entre quelques Ports anciens et modernes ; — Histoire du Port de Dieppe, 1854; — Notice sur Cherbourg, 1853 ; — Notice sur le vieux Havre, 1853.* Ces deux derniers ouvrages, ainsi que les notes recueillies pendant son voyage en Algérie, 1851, font partie de l'*Investigateur,* journal de l'Institut Historique.

C'est que Frissard appartenait à cet Institut. Il savait se délasser de l'aridité de ses travaux spéciaux par la culture des lettres et surtout des sciences historiques, auxquelles il avait voué un culte tout particulier. Déjà en 1824, il avait publié un résumé des *Evènements les plus remarquables de l'Histoire de France, de 1788 à 1818, précédé d'un coup-d'œil rapide sur l'origine des impôts, la création des rentes sur l'Etat et la fondation du crédit public.* A cette époque, les ouvrages sur la révolution et sur l'histoire moderne, n'étaient pas nombreux comme ils le sont aujourd'hui, et c'était rendre un service à la science que de présenter, dans un cadre rétréci, l'histoire de ces grandes époques. Cet esprit méthodique qu'il savait apporter à tous ses travaux le guida de nouveau dans les tableaux graphiques qui accompagnent cet ouvrage, et qui représentent pour chaque jour la valeur des papiers-monnaies établis pendant la révolution, et du tiers-consolidé, depuis son établissement jusqu'au 1er janvier 1818. En Décembre 1847, il lut à l'Institut Historique un Mémoire réfutatif de l'*Histoire des Girondins*, de M. de Lamartine. Cette réfutation fit une grande sensation, et quelques jours après, l'Institut Historique ayant à nommer un Président, se divisa en deux camps, celui

Digitized by Google

des partisans de l'*Histoire des Girondins,* et celui des adversaires de ce brillant ouvrage, qui partageaient les sentiments du réfutateur distingué ; le nom de Frissard fut opposé à celui de l'illustre poëte pour la Présidence ; la lutte fut animée, et néanmoins Frissard l'emporta, et eut l'honneur d'être nommé Président de l'Institut Historique. Depuis, cette illustre société enregistra de lui dans son journal l'*Investigateur* un Rapport sur un ouvrage ayant pour titre : *Organisation du Travail,* par M. Ch. de Montaigu , 1849 ; un Mémoire lu au congrès de l'Institut Historique, en 1848, intitulé : *Du Goût en Architecture,* et un Rapport sur les *Mémoires de l'Académie de Dijon, 1854.*

L'homme qui, dans un discours d'inauguration d'une Société Académique de province, qu'il présidait, après avoir présenté le tableau des divers genres de plaisir que les hommes poursuivent, disait : « Comparez à ces jouissances » celle que doit éprouver l'écrivain ou l'artiste dans le silence » du cabinet; là, cherchant et méditant un sujet, il interroge ses souvenirs d'études ; il fait usage de toutes ses facultés intellectuelles ; bientôt, si son génie l'inspire, sa » plume, son pinceau seront trop lents pour tracer tout ce » qu'enfante son imagination féconde ; c'est alors qu'il éprouve » de véritables jouissances, ses sensations ne peuvent être » définies. » Cet homme, ami de l'étude, qui écrivait ces lignes si remarquables de vérité et d'élégance, ne connaissait ni l'ennui, ni le temps perdu. Il se reposait, nous le répétons, de ses travaux spéciaux, par l'histoire, de l'histoire par la littérature. Ainsi, quand sa tête était fatiguée de chiffres et de conceptions de nouveaux projets, il laissait courir sa plume, et ajoutait des observations pleines de sagacité et d'une douce malice aux Mémoires d'un ancien Echevin du Havre qui se trouvent consignées dans le tome Ier des *Archives du Havre*, 1837; ou bien il donnait l'action dramatique à l'un des chefs-d'œuvres de Walter Scott, *Ivanhoë*, et, sous le pseudonyme de Rassirf, laissait publier, dans le même recueil, ce produit de son imagination. Les cartons qu'il a dû laisser doivent contenir une foule d'autres productions qui prendraient un grand intérêt à être reproduits.

Digitized by Google

Avec sa réputation d'homme laborieux, ami de l'étude et doué d'une extrême facilité pour écrire, Frissard ne pouvait manquer de recevoir souvent des instances pour devenir correspondant de diverses Sociétés savantes.

Aussi, fut-il membre de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Eure, de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale, de la Société Ebroïcienne du département de l'Eure, de la Société Française de Statistique universelle. Au Havre, il fut l'un des fondateurs de la Société d'Etudes Diverses, qu'il enrichit d'une foule de productions, ce fut lui qui la présida le premier, et qui, par son esprit droit et méthodique, sut imprimer à ses premiers travaux cet ordre et cette régularité qui ont fait son avenir et sa prospérité. A Paris, il sut apporter le même esprit aux discussions de l'Institut historique qu'il présida avec succès, après en avoir été membre depuis 1837.

Cette biographie, toute longue et bien remplie qu'elle peut être, ne serait pas complète si elle taisait les éminentes qualités du cœur qui distinguaient Frissard. « Dans sa vie, » m'écrivait dernièrement une personne qui était à même de » l'apprécier, on trouverait un acte de vertu par jour. Jamais » il ne refusa un service ; il allait même au-devant de ceux » qu'il pouvait rendre. C'était toujours avec bienveillance et » urbanité qu'il accueillait les demandes et les sollicitations. » D'un caractère toujours égal et toujours gai, c'était le » père de famille accompli. En un mot, c'était l'homme de » bien dans toute la force du terme, comme il avait été » l'homme supérieur dans sa carrière d'ingénieur et comme » savant. »

Décembre 1854.

Digitized by Google

M. FELIX BOGAERTS

Membre Correspondant.

Académie d'Archéologie de Belgique

Par M. BORÉLY,

Membre résidant

S'il faut juger des hommes par leurs œuvres, il convient de juger des Académies par leurs écrits, et, à ce titre, l'Académie d'archéologie de Belgique doit être placée au premier rang parmi les corps savants en Europe.

Cette institution, qui ne date que de quelques années, a déjà produit plus de onze volumes remplis de travaux, sous tous rapports méritants, et dont bon nombre se recommandent autant par la solidité du savoir, que par l'éclat de la rédaction.

Fouiller le passé, étudier et rechercher les monuments des vieux âges, pour fournir des matériaux à l'histoire, des modèles à l'art, pour sauver de la destruction ce que la faulx du temps a épargné; tel est, ce semble, la mission de toutes les Académies archéologiques : l'Académie d'Anvers s'est aussi imposée cette grande et noble tâche.

Mais on apprécierait mal les travaux de cette docte

Digitized by Google

assemblée, si on ne voyait, dans ses très remarquables annales, que des études savantes et de patients travaux d'érudition.

Il est un mérite bien précieux et qui signale particulièrement, à l'estime des hommes de bien, l'Académie d'Anvers, c'est le religieux respect avec lequel elle touche au passé.

Revue des anciens artistes belges, recherches sur ce qui peut intéresser l'origine et la fondation des anciens prieurés, des monuments religieux, des palais seigneuriaux; généalogie des plus nobles familles; documents historiques sur la vieille Flandre, ses privilèges, ses franchises, sur ses révoltes, heureuses ou malheureuses, inspirées par de justes griefs ou simple produit de caprices populaires; récit de ces fêtes anciennes qui sont une peinture si vive et si frappante des époques qui nous ont précédés; pieuses traditions, merveilleuses légendes qui égayaient le foyer domestique et qui tiennent une si grande place dans la vie morale des peuples; les questions les plus variées, les études les plus ardues, tout, dans les annales de l'Académie d'Anvers, a reçu l'empreinte du sentiment religieux, fortifié encore par l'amour de la patrie et par un sincère dévouement à la dynastie qui préside aux destinées de ce jeune royaume.

En retraçant l'histoire et la généalogie des nobles familles, soit déjà éteintes, soit encore existantes, les savants d'Anvers ne croient pas consacrer leurs veilles et leurs travaux à la seule satisfaction d'une vaine curiosité, ou d'une vanité puérile, bien qu'estimable; ils comprennent qu'il faut des motifs plus élevés pour rendre féconde toute étude historique et que, si les monuments de pierre sont un légitime sujet d'orgueil pour les peuples, il y a plus de mérite encore à avoir élevé ces monuments qu'il n'y en a à les posséder. L'histoire de ceux qui ont érigé ces magnifiques constructions, soit de leurs deniers, soit par un prodige de leur art; l'histoire aussi de ceux qui ont laissé sur ces pierres, sur ces peintures, sur ces bronzes, leurs noms avec le souvenir de leurs belles ac-

Digitized by Google

tions, sont la source la plus féconde de la nationalité, le stimulant le plus puissant à bien faire, la recommandation la plus éclatante de ces vertus qui font la force et la vie des nations et qui constituent la gloire la moins contestable des peuples.

L'Académie d'Anvers n'est d'ailleurs pas exclusive : après les familles aristocratiques, viennent les familles bourgeoises. Que de dignes magistrats plébéiens ont trouvé place dans ces intéressantes revues consacrées à toutes les gloires nationales ; que de hardis citoyens, que de traits de vie probe, laborieuse et honorablement consacrée à la défense de la religion ou au service du pays, ont été tirés de l'oubli et livrés à l'admiration et à la reconnaissance des générations nouvelles.

Les noms de la plupart de ces illustrations flamandes peuvent nous paraître bien étrangers ; mais leurs vertus, leur courage, leur héroïsme, sont de tous les pays et ont contribué à former ce précieux patrimoine de bonnes actions qui relève la pauvre humanité devant les hommes et devant Dieu.

Pour embrasser tant d'études diverses, il a fallu une activité de travail qui, nous pouvons bien l'avouer, n'est pas commune parmi les Académies et corps savants de notre pays ; et cette ardeur n'a pas même été ralentie par l'âge, témoin une longue et très-savante dissertation sur l'émigration des Belges et Hollandais vers l'Allemagne au XIIe siècle, travail très-curieux, et sous tous rapports très instructif, publié par M. de Smet, honorable avocat, âgé de plus de quatre-vingts ans.

Grâce à l'impartialité et à la modération qui président aux études des membres de cette compagnie, il est arrivé que bien des questions relatives aux troubles des Provinces-Unies; aux rapports, par exemple, de ces provinces avec Charles-Quint et Philippe II ; que bien des faits ont été replacés dans

Digitized by Google

leur vrai jour, et que de grandes lumières ont été jetées sur des points jusqu'ici restés obscurs, ou dont la vérité historique avait été trop universellement faussée.

On peut en dire autant sur ce qui concerne les relations des Protestants et des Catholiques, lors de la révolution des Pays-Bas : on y voit surtout, et d'après une foule de pièces authentiques, combien furent excessifs les emportements de certains réformateurs, et que, si les provinces catholiques persévérèrent dans leurs vieilles croyances, ce ne fut pas seulement pour elles une question de foi qui les y détermina, mais encore une question de sécurité et de vie. Pour repousser les violences dont elles étaient l'objet, elles durent s'unir étroitement à l'Espagne, et elles lui restèrent fidèles.

Respect pour les anciennes institutions, pour les traditions, pour les croyances, pour tout ce qui a fait la vie et la fierté de générations depuis long-temps éteintes, respect et modération à l'égard des représentants des diverses puissances auxquelles ont appartenu, dans le passé, les provinces de Flandre et Belgique, même envers ceux qui ont été oppresseurs tyranniques, ou exécuteurs impitoyables d'ordres terribles; admirable activité à construire une grande histoire nationale; tels sont les caractères saillants de ces nombreux et estimables travaux, tels sont les principes qui ont présidé à toutes ces savantes recherches.

C'est du moins l'impression qu'à produite sur mon esprit la lecture de ces annales, dont malheureusement nous ne possédons pas la collection complète: je me suis transporté par la pensée au milieu de cette réunion de savants et d'hommes de bien, j'ai remonté avec eux l'échelle du passé, j'ai partagé leurs émotions; mon cœur s'est échauffé à l'élan de leur génie et à la noblesse de leurs sentiments, et, au milieu d'un siècle si rempli de dédains pour tout ce qui n'est pas lui, j'ai cru goûter quelques uns des charmes qu'éprouve le voyageur épuisé, quand, au milieu du désert aride, il lui est donné de se reposer sous les parfums et les doux ombrages d'une fraîche et riante oasis.

Digitized by Google

Telle m'est apparue, Messieurs, cette Académie d'Archéolie de Belgique, dont M. Bogaerts, notre correspondant, fut long-temps le secrétaire : ce n'est pas sans motif que j'ai insisté sur les mérites qui signalent à notre estime ce corps savant, et il m'a semblé que faire l'éloge de cette compagnie, c'était faire l'éloge de M. Bogaerts, l'un de ses membres les plus dignes, homme profondément religieux et profondément patriotique, travailleur infatigable et martyr de la science, et à qui ses nombreuses et remarquables productions littéraires avaient valu une réputation plus qu'européenne.

Par le cœur, comme par la science, il me semble que M. Bogaerts fut le digne représentant de ce corps savant, qui a tant déploré la perte prématurée de son digne secrétaire perpétuel; et ainsi faire l'éloge de M. Bogaerts, c'est encore faire l'éloge de l'Académie dont il partagea les travaux.

Plusieurs des ouvrages de ce savant ont été l'objet d'études, lues au sein de notre Société : nous connaissons cette ingénieuse production intitulée : *Histoire civile et religieuse de la Colombe;* nous connaissons l'*Histoire des Saints en Belgique, envisagée comme élément social;* ces deux ouvrages ont été l'objet de rapports très-flatteurs, présentés par M. le docteur Maire.

Parmi les autres publications de M. Bogaerts, on peut signaler encore les ouvrages suivants : *Lord Strafford ; Pensées et Maximes; De la Destination des Pyramides d'Egypte; L'Art en Belgique; de l'Iconographie Chrétienne en Belgique,* etc. Enfin quand la mort, en 1850, enleva à la Belgique son auguste reine, Louise-Marie, M. Bogaerts publia un Eloge historique de cette excellente princesse.

M. Bogaerts était membre d'une foule d'Académies étrangères, et l'élévation de son caractère, l'aménité de ses manières, les rares qualités de son cœur, non moins que son mérite comme littérateur et savant, lui avaient conquis l'amitié des hommes les plus éminents de la Belgique, en première ligne desquels il faut placer M. le vicomte de Kerkhove-

Digitized by Google

Varent, président de l'Académie d'Archéologie, l'un des personnages de l'Europe qui possèdent le plus de décorations, et dont l'illustre maison appartient à la plus haute noblesse de l'Empire Germanique.

Mon titre de membre correspondant de cette docte Académie m'a valu, Messieurs, l'honneur d'être l'interprète de vos regrets, touchant la perte d'un littérateur dont vous goûtiez les écrits; un plus digne eût, sans nul doute, mieux apprécié tous les mérites du penseur et de l'écrivain; mais, j'oserai dire, nul n'eût pu éprouver plus d'admiration pour les rares qualités de cet homme de bien.

C'est un des plus beaux priviléges de la science et de la vertu d'être de tous les pays. Un homme nous est étranger par le lieu de sa naissance; mais il a marqué son passage à travers le monde par de nobles travaux, par la pratique des plus belles vertus; nous nous intéressons aussitôt à sa mémoire, à ses œuvres, à ce qui a fait l'objet de ses études et de ses méditations ici-bas; une irrésistible sympathie nous entraîne vers lui, comme vers un compatriote et un ami; nous déposons avec empressement sur sa tombe le modeste tribut de nos regrets et de nos hommages, et sa perte devient ainsi l'objet d'un deuil universel, comme sa vie elle-même fut l'objet d'une universelle approbation!

Digitized by Google

M. ONÉSIME SEURE

Membre Correspondant

Par M. BORÉLY

Membre résidant.

Aux pertes si nombreuses qu'a eu à déplorer la Société, dans ces dernières années, il faut ajouter encore celle de M. Onézime Seure, poëte élégant, l'un des membres les plus distingués de l'Athénée des Arts et de l'Institut polytechnique, auteur de plusieurs ouvrages charmants, titulaire ou correspondant d'une foule d'Académies, lauréat des Jeux Floraux, docteur-ès-lettres ; littérateur enfin que nous venions d'inscrire au nombre de nos collègues quand la mort l'a ravi, dans la force de l'âge, à sa famille, à ses amis, à ses travaux, je devrais dire, à la plus noble mission.

M. Seure considérait, en effet, comme une sainte entreprise la réaction qui s'est, depuis quelque temps, manifestée contre la littérature de mauvais goût dont ce pays a été inondé pendant nombre d'années. Après tant d'entreprises insensées contre le bon sens et la vérité ; après tant d'esprit, d'intelligence, perdus au service des doctrines les plus funestes, aussi bien dans la politique que dans l'art et la poésie, M. Seure pensait avec raison que nous avons assez sacrifié à nos penchants d'innovation, à notre suffisance, à nos dédains, et qu'il est bien temps de renoncer à cette lutte contre

Digitized by Google

l'impossible, à cette adoration du laid, à cette foi dans l'impiété qui ne peuvent conduire qu'aux abîmes.

Pour se placer dans cette voie, M. Seure n'avait pas été obligé de faire retour sur lui-même : tout jeune homme, il était resté fidèle aux traditions pieuses de son enfance et, c'est l'honneur de sa vie, à l'approche de l'âge mûr, il se retrouvait encore tel qu'il avait été dans sa première jeunesse : attaché aux mêmes principes, et se confiant dans les mêmes espérances. L'étude et l'expérience n'avaient fait qu'ajouter à ses convictions et fortifier en lui cet esprit de mansuétude et de charité toute chrétienne qui rendaient son commerce si agréable, ses paroles si douces à l'esprit, si fécondantes pour le cœur.

En littérature, M. Seure appartenait donc à l'école classique; à cette école qui oblige l'imagination à se contenir dans les justes limites du vrai et du beau, et qui préconise le travail et la méditation comme préludes obligés de l'inspiration.

En morale, en politique, M. Seure rattachait toutes ses convictions à un seul et même principe : la civilisation a commencé au pied de la croix, dans le sang du juste; elle a rayonné du Calvaire sur le monde entier et, en se propageant, elle a affranchi l'homme, l'a partout régénéré et a tendu constamment depuis à le relever de plus en plus jusqu'à la hauteur de sa nature immortelle.

Ce penseur chrétien, cet écrivain sage et modéré, voyait pourtant le mal autour de lui; il le sentait persévérant et immense; mais il avait trop de confiance en Dieu pour ne pas croire à la venue de jours meilleurs; et, en attendant cette heure propice des légitimes réhabilitations et du triomphe des saintes croyances, il consacrait les loisirs d'une position indépendante, à pratiquer le bien et à faire aimer la vertu.

Il publiait ce charmant livre de poésies, intitulé *Croyances*,

Digitized by Google

écrit, comme il le disait, pour les enfants de tous les âges et dont il expliquait ainsi le titre :

« Il n'y a pas de poëtes sans foi; il n'y a pas de foi sans » poésie, car la foi c'est la clé de l'infini; et, ce que le sage » ne sait pas, le croyant le pressent ou le devine.

« Les sciences positives sont tristes et sèches; rien de ce » que nous savons n'est poétique; il n'y a de poésie que dans les » choses inconnues que nous croyons, que nous espérons et » que nous aimons. — Croire, espérer, aimer, voilà pour- » tant le résumé de cette religion chrétienne qui est elle- » même la synthèse de la poésie de tous les âges. C'est pour » cela que, si l'on peut être chrétien sans être, ou du moins » sans se croire poëte, on ne saurait aujourd'hui être vérita- » blement poëte sans être chrétien. »

Toutes les nobles causes trouvaient M. Seure sur la brèche. Quand en 1848, on proposa à l'Assemblée constituante la loi du divorce, son âme honnête et pure s'indigna, et il écrivit ces vers d'une énergie, d'une hauteur d'expression incomparable, à la lecture desquels nous avons tous applaudi, et qu'il adressa, en pleines journées de juin, à Victor Hugo, et à l'Assemblée elle-même, avec ces deux épigraphes :

« L'Europe doit encore à l'Eglise le petit nombre de bonnes lois qu'elle possède; l'esprit qui a dicté ces lois est digne de la pureté de notre Religion : malheur au législateur qui oserait y porter atteinte. (Chateaubriand.) »

« Les Athéniens n'étonnaient plus le monde que par leurs dissensions, et l'on ne montait plus à la tribune où avait parlé Démosthène que pour proposer les décrets les plus lâches et les plus scandaleux. (Montesquieu) »

Cette œuvre de M. Seure ne parut pas seulement une belle inspiration poétique; elle fut accueillie partout comme une bonne œuvre. La sainteté des droits du mariage n'a jamais été plaidée avec plus de conviction et d'éloquence.

Digitized by Google

Un peu plus tard, notre collègue publiait, dans divers recueils périodiques, une série d'essais aussi sagement pensés qu'élégamment écrits, et dont les titres font assez connaître l'esprit et la haute portée : *De la Croyance chez les grands Hommes; Révélation de la bonté divine dans une page d'Histoire Naturelle*, etc.

Ces excellentes publications firent le plus grand honneur à l'habile écrivain : les distinctions académiques lui arrivèrent de toutes parts, de pays même où il n'était connu que par ses œuvres. C'est ainsi qu'il reçut un jour un diplôme de membre de l'Académie Impériale du Gard : après la lecture d'un rapport sur les œuvres de M. Seure, l'Académie, spontanément et à l'unanimité, avait décoré de ce titre l'honorable littérateur; le secrétaire chargé de lui donner connaissance de cette flatteuse distinction la motivait en ces termes : « Nous avons voulu, Monsieur, reconnaître ainsi vos remar- » quables travaux littéraires; nous avons pensé que cet en- » couragement, tout faible qu'il est, ajouterait peut-être à » cette inspiration toute chrétienne, à laquelle nous aimons » à applaudir et à nous associer. »

Enfin, l'un des derniers travaux de M. O. Seure, le chant du cygne peut-être, c'est son poëme *la Vieillesse de Milton;* c'est une œuvre du plus grand mérite sous tous rapports, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, et dont je vous demande la permission de citer ici les premiers vers :

Triste, et désabusé des erreurs populaires,
Après avoir servi d'impuissantes colères,
Et vu la tyrannie, au nom des plus saints droits,
Ramasser dans le sang l'héritage des rois ;
Protégé malgré lui par la reconnaissance
D'un ami qu'il sauva dans ses jours de puissance ;
Aveugle, et pour tout bien n'ayant plus que son nom
Comme le mendiant, chantre d'Agamemnon,
Milton, pour conquérir une gloire impunie,
S'était refugié dans son propre génie.
Dans une solitude où germaient ses beaux vers,
Il créait en silence un nouvel univers :
On eût dit que sa vue à l'âme était passée,

Digitized by Google

Et qu'il fermait les yeux pour mieux voir sa pensée.
Quand l'inspiration, sur ses ailes de feu,
L'enlevait triomphant jusqu'au trône de Dieu,
Pouvait-il regretter le monde et ses nuages,
Tourmentés loin de lui par d'éternels orages ?
Pourtant, lorsque, tourné vers l'Orient vermeil,
Il sentait sur son front la chaleur du soleil ;
Quant les fleurs s'éveillaient ; quand de sa tête grise
Les cheveux frissonnaient au souffle de la brise,
Qui, pleine de parfums et de soupirs d'amour,
Lui rendait de nouveau les caresses du jour ;
On voyait tressaillir ses paupières arides
Et des larmes brillaient dans ses prunelles vides.
Mais ses filles, alors, lui chantaient doucement
Du printemps éternel le frais enchantement,
L'Eden, beau nid d'amour où l'homme vient d'éclore,
Et les chastes splendeurs de la première aurore.
Puis, pour mieux écouter laissant mourir leurs voix,
Un crayon remplaçait la lyre entre leurs doigts ;
Et les yeux attentifs comme dans la prière,
Elles se suspendaient aux lèvres de leur père.
C'est alors qu'il chantait les douleurs des bannis,
Et de l'Ange déchu les regrets infinis ;
Et des roses d'Eden la jeunesse éternelle
Sur la terre naissante, immaculée et belle.
.....
.....

Un poëme, tout entier écrit avec cette distinction de langage, est au-dessus de la critique, même la plus sévère; cette large facture de la période, ces nobles pensées, ces vers magnifiques, cette poésie élevée a été saluée d'unanimes applaudissements.

Ainsi grandissait, Messieurs, le talent de M. Onézime Seure: après les premiers essais de la jeunesse, il apportait déjà, dans ses écrits, cette belle maturité d'une intelligence nourrie par des études persévérantes et fécondée par la foi et l'enthousiasme religieux : c'est ce moment même que Dieu a choisi pour rappeler vers lui cette âme d'élite.

Je dois me compter parmi ceux que la fin prématurée de notre honorable collègue a le plus profondément affligés. M. Onézime Seure m'honorait d'une amitié toute particulière et je lui étais attaché par les liens d'une très vive sympathie.

Digitized by Google

Sa correspondance n'était pas moins élevée que ses œuvres publiques; mais c'est dans ses lettres, comme dans son commerce familier, que se montraient, dans tout leur jour, les qualités souveraines de son cœur, les tendres et nobles élans de son âme si grande et si belle. Je resterai toujours fidèle à son souvenir, et je suis heureux d'avoir pu déposer devant cette compagnie, dont M. Onézime Seure fut un des correspondants, le pieux et douloureux témoignage de mon admiration et de mes regrets.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES MEMBRES

De la Société Havraise d'Etudes Diverses.

Président d'Honneur : M. le Maire de la Ville du Havre.

BUREAU DE LA VINGT-UNIÈME ANNÉE (1853).

MM. LECADRE, Président.
MARIE, Vice-Président.
MICHAUD, Secrétaire.
DEROME, Secrétaire-Adjoint.
GALLET, Trésorier.
MAIRE, Archiviste.

BUREAU DE LA VINGT-DEUXIÈME ANNÉE (1854)

MM. LECADRE, Président.
MARIE, Vice-Président.
MICHAUD, Sécrétaire.
DEROME, Sociétaire-Adjoint.
GALLET, Trésorier.
MAIRE, Archiviste.

Digitized by Google

MEMBRES RÉSIDANTS

MM. BELLEVUE, Docteur-Médecin.

BÉNARD, Pharmacien.

BORÉLY, Professeur d'Histoire au Collége.

CLOUET, Manufacturier, Membre du Conseil Municipal du Havre.

DAUDRÉ (Léon), Bibliothécaire-Adjoint du Havre.

DE LAJONKAIRE, Commis à la Douane du Havre.

DEROME, Docteur-Médecin.

D'HOUDETOT, O ❋, Receveur des Finances.

DÉLIÉ, Notaire.

DOUSSAUX, Artiste peintre.

DUFAITELLE, Négociant, Capitaine au long-cours.

GALLET ❋, Négociant, ancien Officier de Marine.

HAUSSMANN, Directeur de la filature de Graville.

HERVAL, Vicaire à l'Eglise Notre-Dame.

LECADRE ❋, Docteur-Médecin, Vice-Président du Conseil de Salubrité.

LÉCLUSE, Pharmacien.

LEUDET, Pharmacien.

MAIRE ✠, Docteur-Médecin, Adjoint au Maire du Havre.

A. MARIE, Directeur de la Compagnie Européenne de l'éclairage par le gaz.

MICHAUD, Professeur de Chimie et de Physique au Collége.

MILLET-St-PIERRE, Courtier d'Assurances.

POULAIN, Pasteur protestant.

MEMBRES RÉSIDANTS HONORAIRES.

MM. Le Comte de PARDIEU, Propriétaire.

DE LAUNAY (J.-B.), Négociant

OURSEL, O ❋, Président du Tribunal Civil.

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. ALLUARD, Professeur à l'Ecole normale, à Paris.

BALLIN, Directeur du Mont-de-Piété, à Rouen.

BAUMANN, Professeur d'Histoire Naturelle, à Lucerne.

BUSCHE, Ingénieur en chef, Membre du Conseil des ponts-et-chaussées, à Paris.

BOUCARD, Ingénieur civil, à Paris.

L'Abbé COCHET, Inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, à Dieppe.

COURNAULT, Colonel du Génie en retraite, à Langres.

DA SILVA JOACHIM GAETANO, Recteur du collége impérial de Don Pedro II à Rio-Janeiro.

DELAAGE, homme de lettres, à Paris.

DUCHESNE, (E.-A), Docteur-Médecin, à Paris.

FERRY, Professeur à l'Ecole des Arts et Manufactures, à Paris.

FOLLIN, Docteur-Médecin, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

GAILLON, Receveur des Douanes, à Boulogne-sur-Mer.

GARCIN DE TASSY, Membre de l'Institut, Professeur d'Indoustani, à l'Ecole spéciale des langues Orientales, à Paris.

GAY (Honoré), Professeur de l'Ecole de Pharmacie, à Montpellier.

J. GIRARDIN, Membre correspondant de l'Institut, Professeur de Chimie, à Rouen.

GUIMET, Fabricant d'Outre-Mer, Membre de l'Académie de Lyon.

HUMBERT, Avocat à Rouen.

LACORNE, Avocat à Paris.

LAFOND DE LURCY, Directeur de la Compagnie de l'Union des Ports, à Paris,

LECHAPTOIS, Docteur-Médecin, à Bolbec.

LEPLAY, Ingénieur en chef, Président du Jury d'Exposition, à Paris.

LEROY D'ETIOLE, Docteur-Médecin, à Paris.

LEUILLER, Professeur de Philosophie, à Boulogne-sur-Mer.

E. MARCHAND, Pharmacien, à Fécamp.

Digitized by Google

MM. MALLEBRANCHE, Pharmacien, à Rouen.

DE MAULÉON, Directeur du Recueil de la Société Polytechnique, à Paris.

DE MARTONNE, Homme de Lettres, à Paris.

PERREAU, Membre de l'Académie d'Archéologie de Belgique, Trésorier de la ville, à Tongres (Belgique.)

DE KERKOVEN (le Vicomte), Président de la Société Archéologique, à Anvers.

POUCHET, Professeur d'Histoire Naturelle, à Rouen.

PREISSER, Professeur de Chimie, à Rouen.

QUÉVENNE, Pharmacien en chef de la Charité, à Paris.

TOUCHE, Professeur à l'Ecole Secondaire de Médecine de Rennes.

TREDOS, ancien Receveur des Douanes, à Paris.

VIAU, Chimiste, Fabricant de Conserves alimentaires, à Harfleur.

VILLEMAIN, Membre de l'Académie Française, ancien Ministre de l'Instruction Publique, à Paris.

WILLIAM, Directeur de l'Usine à Gaz, à Caen.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

Pendant la Vingtième et la Vingt-unième Année. — 1853-1854

AVEC LES NOMS DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ CHARGÉS D'EN FAIRE LE RAPPORT.

Travaux de l'Académie de Reims, 1852-53.

Précis Analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1853-54.

Des Rétrécissements de l'œsophage. — Paris 1853.— De l'exploration de la Rétine et du Cristalin à l'aide d'un instrument d'optique. — Recherches sur un cas remarquable d'Hermaphrodisme, avec quelques considérations sur la détermination du sexe. — Paris, 1851 — par le Docteur Follin, Professeur aggrégé de la Faculté de Médecine, Membre correspondant.

Annales de la Société Académique de Nantes, et du Département de la Loire-Inférieure. 1852-53.

Notes sur les Eaux Stagnantes, par M. Eugène Marchand, Membre correspondant. — Fécamp.

M. LECADRE, *Rapporteur.*

Mémoire de la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, séant à Douai, 1849-1851.

Troisième Bulletin des Travaux de la Société de Médecine de Rouen. — Rouen 1853.

Mémoires de la Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise. — Versailles 1853.

Notice historique sur M. le Baron Dupont Delporte, Préfet, Conseiller d'Etat, Pair de France sous l'Empire et la Monarchie Constitutionnelle, Considérations Administratives et Politiques, par A. Delcourt, Rouen. — Paris 1854.

Digitized by Google

Archives de Physiologie, de Thérapeutique et d'Hygiène sous la direction de M. Bouchardat, Novembre 1854.

M. MAIRE, *Rapporteur.*

Bulletins de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — Bruxelles 1852.

Université de France, Académie de Caen, Faculté des Lettres, Etudes sur Lactance Apologiste de la Religion chrétienne. Thèse pour le Doctorat. — Beauvais 1846.

Eloge de Casimir Delavigne, 1844. — Philosophie des Prisonniers. — Paris 1847. — Discours prononcé à la distribution des Prix du Collége de Boulogne, le 13 Août 1849, par Charles Leuillier, Docteur ès-Lettres, licencié en droit, bachelier ès-Sciences physiques, Professeur de philosophie, Membre correspondant. — Boulogne.

M. POULAIN, *Rapporteur.*

Académie de Stanislas, Mémoire de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. — Nancy, 1852.

De l'Essai des huiles comestibles.— Rapport sur les progrès et la situation de l'Agriculture dans le canton de Fécamp, par M. Eugène Marchand, Membre correspondant. — Fécamp 1853.

M. LEUDET, *Rapporteur.*

Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Boulogne-sur-Mer.— Des Assolemens, suite et fin. — Boulogne, 1852.

Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne.— Année 1852.

Moyen facile de régénérer la pomme de terre. — Boulogne-sur-Mer. — Janvier 1853.

Bulletin du Comice Agricole de l'Arrondissement de St-Quentin (Aisne)1852

Annuaire des cinq Départements de l'ancienne Normandie, publié par l'Association Normande. — 1853, 19me année.

Bulletin de la Société Industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire, 1852-1853.

Notes scientifiques, présentées à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Extrait du précis de l'Académie pour 1848. — Rouen 1848. — Notes sur deux nouvelles substances tinctoriales, (présentées à l'Académie de Rouen, dans les séances du 23 Mai et 15 Juin 1851). — Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. Sur les Guanos du Commerce. Rapports présentés à la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, au nom de la Commission des Engrais. Rouen 1853. — Analyses de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité, 2me Mémoire, par J. Girardin, Professeur de chimie à Rouen, Membre correspondant.

Digitized by Google

Extrait des Séances de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, par M. G. Mancel, Vice-Secrétaire, 1852-1853.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux. Rapport de la Commission agronomique en Angleterre et en Ecosse. — Meaux 1853.

Mémoire de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, 1852-1853.

Recueil Agronomique, Industriel et Scientifique, publié par la Société d'Agriculture de la Haute-Saone. — Vesoul 1852-1853.

Examen de la Théorie de M. Payen sur la maladie de la pomme de terre.— Encore un mot sur la maladie de la pomme de terre. — La Vigne guérie par elle-même, par M. Leroy Mabile. — Boulogne-sur-Mer, Juin 1854.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux. 1853.

De la Question des Céreales en France, par M. J.-B. Delaunay, membre honoraire. — Havre. Décembre 1849.

Société Nationale et Centrale d'Agriculture. Mémoire sur la culture du Psoralia esculenta (Picquotiane) par M. Lamarre-Picquot.

Rapport au Conseil Central de Salubrité du Nord, sur le Rouissage du lin. — Séance du 26 Janvier 1852.

Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. 1844-1855.

M. GALLET, *Rapporteur*.

Bulletins semestriels de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Département du Var, séant à Toulon, — de 1852 à 1854.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. — 1852, 1853, 1854.

Annuaire de l'Académie Royale de Belgique.

Exposé démontrant la nécessité d'une augmentation dans le nombre des Courtiers au Havre, par M. J.-B. Delaunay, Membre honoraire. — Havre, Avril 1853.

Plus de Disette en France. — Faire prospérer la France en sauvegardant les intérêts de tous, voilà notre désir et nos vœux. (Réponse à M. Delamare), par Paul Véret, de Roye (Somme). — Paris 1852.

Institut des Provinces de France.— Bulletin Bibliographique des Sociétés Savantes des départements, publié avec le concours des congrès scientifiques de France.— 1853.

Discours de M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, à l'ouverture de son cours d'Indoustani, le 29 Novembre 1853.

Nouveau Manuel des Courtiers de Commerce publié par les soins de la Chambre Syndicale des Courtiers de Marchandises et des Courtiers d'Assurances, près la Bourse de Paris. — Paris 1853.

De la cherté des grains et des préjugés populaires, par Victor Modeste, 2me édition. — Paris 1854.

Digitized by Google

Mémoire sur les noms propres et les titres musulmans, par M. Garcin de Tassy, Membre correspondant. — Paris 1854.

Société de Statistique de Marseille. Compte-Rendu des Travaux pendant les années 1852-1853. — Marseille 1854.

M. MILLET-ST-PIERRE, *Rapporteur.*

Mémoires de l'Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du Département de la Somme. — Années 1851-1852.

Société Industrielle de Mulhouse, Rapport annuel présenté à l'Assemblée générale du 28 décembre 1853. — Mulhouse 1854.

Législation des Sucres en France et en Angleterre en 1854, par M. Larreguy, ancien Négociant. — Havre 1854.

Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, sur l'Etat et les travaux de l'observatoire Royal, pendant l'année 1853, par le Directeur A. Quetelet. — Bruxelles 1854.

M. DUFAITELLE, *Rapporteur.*

Traduction des Discours d'Eumène, par M. l'Abbé Landriot et M. l'abbé Rochet, publication de la Société Edwenne. — Autun 1854.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, depuis l'année 1852, jusqu'à l'année 1854.

Croyances, 2me édition. — 1852. — La Vieillesse de Milton, poëme qui a remporté le prix à l'Académie des Jeux Floraux, par M. Onésime Seure, Membre correspondant. — Paris 1852.

Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. — 1853.

Mémoires de l'Académie du Gard. — 1853.

Compte-Rendu des travaux de l'Académie du Gard. — 25 Août 1854.

Bulletin des Sociétés Savantes, Missions Scientifiques et Littéraires. — 1854

Société Académique de St-Quentin, Annales Agricoles, Scientifiques et Industrielles du Département de l'Aisne. — 1851-1853.

Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique. — Anvers 1854.

M. BORÉLY, *Rapporteur.*

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube. — 1853-1854.

Recherches sur la génération des Huîtres, par C. Davaine. — Paris 1853.

Mémoires de l'Académie Nationale de Metz. — 1852-1853.

Des Criptogames parasites. De leur cause, de leur influence sur la végétation, etc., par M. A. Mallebranche, Membre correspondant. — Rouen, 17 Septembre 1853.

M. DEROME, *Rapporteur.*

Digitized by Google

Recueil des actes de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.— 1852-1853.

Mémoires de l'Academie Impériale de Metz. — 1852-1854.

M. MICHAUD, *Rapporteur.*

Vie de Thomas Langevin de Pontaumont, de Carentan, Conseiller du Roi au Présidial de Cotentin, écrivain latin du XVIIe siècle, par A. Regnault, Bibliothécaire du Conseil d'Etat. — Paris 1854.

Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. — 1854.

Table Alphabétique des Matières dans les 16 premiers volumes des Mémoires de l'Académie Impériale de Toulouse. — Toulouse, 1854.

M. MARIE, *Rapporteur.*

Séance Publique Annuelle de l'Académie des Sciences, Agriculture, Belles-Lettres et Arts d'Aix. — 1852.

M. D'HOUDETOT, *Rapporteur.*

Mémoires de l'Académie du Gard. — Nîmes 1852.

Journal de la Société de la Morale Chrétienne. — 1854.

Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure. — 1853.

Bulletin de la Société libre d'Émulation de Rouen. — 1852-53.

Séance Publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du Département de la Marne, 1853. — Châlons 1854.

M. DAUDRÉ, *Rapporteur.*

Recueil Agronomique, Industriel et Scientifique, publié par la Société d'Agriculture de la Haute-Saône. — Vesoul.

Mémoires de la Société Philomatique de Verdun. — 1853.

Des Dangers que présente l'emploi des papiers colorés avec des substances toxiques, par MM. A. Chevalier et E. A. Duchesne. — Paris 1854.

Cercle Pharmaceutique du Haut-Rhin et Société de Pharmacie du Bas-Rhin. — Procès-Verbaux 1852, 1853.

M. BÉNARD, *Rapporteur.*

Bulletin de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — 1852-1853-4854.

M. HAUSSMANN, *Rapporteur.*

Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville. — Abbeville 1852.

Bulletin de la Société Archéologique de Sens. — 1851-1852.

Bulletin de la Société du département de l'Allier. (Sciences, Arts et Belles-Lettres). — Décembre 1852, Mars 1853. — Moulins 1853.

Digitized by Google

Mémoires de la Société Impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, Année 1852, — Lille 1853.

M. DELAJONKAIRE, *Rapporteur.*

Considérations sur les habitants et les productions de la Nouvelle-Zélande, par M. Lafond de Lurcy, membre correspondant.

Compte-Rendu des Travaux de l'Académie du Gard, le Samedi 27 Août 1853, par M. Nicot, Secrétaire perpétuel.

La Normandie souterraine, ou Notice sur des Cimetières Romains et des Cimetières Francs, explorés en Normandie, par M. l'Abbé Cochet, Membre correspondant. — Paris, 1854.

Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées Orientales. — Perpignan 1854.

Annuaire de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — 1854. 20me Année.

M. HERVAL, *Rapporteur.*

De la Prostitution dans la Ville d'Alger, depuis la Conquête, par M. E.-A. Duchesne, Docteur-Médecin, Membre correspondant.— Paris 1853.

Mémoires de l'Académie de Stanislas 1853. — Nancy 1854.

Mémoire sur un cas de Dilatation Variqueuse, etc., offert par M. Quévenne, Membre correspondant. — Paris 1854.

M. BELLEVUE, *Rapporteur.*

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

Pages.

Archéologie 8
Administration 19
Asphyxie chez les Nouveau-Nés 32
Air chaud (substitution de l') à la vapeur 39
Ancelot 43
Baleineau échoué et recueilli en Seine. etc 36
Borély (M.), Membre résidant 12
Bénard (M.), Membre résidant 25, 37
Bellevue (M.), Membre résidant 30, 34, 44
Bogaerts (M. Félix de) Membre correspondant 43
Choléra Epidémique en 1853 27
Cochet (M. l'abbé) membre correspondant 14
Courtage 22
Croyances Religieuses en Russie 12
Considérations sur les productions et les habitants de la Nouvelle-Zélande 13
Café incendié (recherches sur des résidus de) 41
Daudré (M.), Membre résidant 6, 8
Dufaitelle (M.) Membre résidant 9, 22
Disette (plus de) 21
Delaunay (M. J.-B) Membre honoraire 22
Dix Epines pour une Fleur 8
Derome (M.), Membre résidant 28, 36, 65
Digitaline (sur la) 35
Dufour (M.), Membre résidant 39
Delaage (M. Henry) 44
Economie Politique 19
Existence de Dieu (de l') 15
Etudes économiques ; du rôle de l'agriculture en France en opposition avec celui de l'Industrie 19
Exploration de la Rétine et du Cristallin à l'aide d'un instrument d'optique 35
Eaux Stagnantes (sur les) 40
Follin (M. le docteur) 35, 44
Frissard (M.), Membre correspondant 43

Digitized by Google

Pages.
Géographie 8
Gallet (M.), Membre résidant 19, 23
Hermaphrodisme 35
Hydropisie ascite 34
D'Houdetot (M.), Membre résidant 8
Histoire 8
Herval (M. l'Abbé), Membre résidant 11, 13, 14, 15, 44
Histoire des Epidémies qui ont regné au Havre et dans son arrondissement 30
Haussmann (M.), Membre résidant 39
Intérêt et importance qu'offre l'étude des Médailles 11
Invitation Forcée (une) 7
Impôt sur la marchandise en droit de douane chez les anciens 9
Inhumations précipitées ; ce qu'on pourrait faire au Havre 25
Jacques Cœur 8
Lecadre (M.), Membre résidant 11, 27, 30, 34, 35, 37
Littérature 6
Lajonkaire (M. de) Membre résidant 9, 19
Lafont de Lurcy (M.), Membre correspondant 13
Marion de Procé (M.). Membre correspondant 43
Médecine-hygiéne publique 27
Marie (M.), Membre résidant 7, 42
Millet-st-Pierre (M.), Membre résidant 7, 21, 22
Maire (M.), Membre résidant 16, 24, 26. 32
Martonne (M. de), Membre correspondant 17
Moules (nouveau banc sur les rivages de l'Eure) 36
Michaud (M.), Membre résidant 36, 41
Marchand (M.), Membre correspondant 40
Normandie Souterraine 14
Névralgie Intercostale 30
Opinions de Sénèque sur la douleur 17
Octrois 23
Onésime Seure 43
Poésie 6
Petite Ville (la) 6
Personnel de la Société 43
Psychologie Physiologique 16
Photographie 37
Quatre Voix (les) 6
Quevenne (M.), Membre correspondant 35, 44
Retrécissements de l'œsophage (des) 35
Sciences philosophiques 15
Sciences physiques 36
Seure (Onésime) 43
Tables tournantes et parlantes 42
Thomas (M.), Membre correspondant 43
Véret Paul de Roye (M.), ... 43

Digitized by Google

Table des Productions publiées.

Pages.

Discours d'Ouverture, par M. Lecadre, Président 51
Notice sur la Nouvelle Moulière de l'Eure, par M. le docteur Derome 65
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. Michaud 72
Recherches sur des résidus de Café Incendié, par M. Michaud 77
Moyens de prévenir les Inhumations précipitées, etc., par M. Bénard, Pharmacien à Graville 83
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le docteur Maire 107
Essai sur la Névralgie Intercostale par M. le Docteur Lecadre 118
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Bellevue 147
Asphyxie des Nouveau-Nés, par M. le Docteur Maire 164
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Lecadre 175
Hydropisie ascite traitée sans succès, mais sans inconvénient, par les injections iodées, à hautes doses, et répétées plusieurs fois, par M. le Docteur Bellevue 188
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Maire 204
Hydropisie ascite etc. (suite) 210
Rapport de M. le Docteur Maire sur cette deuxième partie 221
De la Vision Binoculaire, par M. Bénard, Pharmacien à Graville 224
Du Rôle de l'Agriculture en France, en opposition avec celui de l'Industrie, par M. Paul de Lajonkaire 231
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. Gallet 243
Recherches sur les Douanes dans l'antiquité, par M. Paul de Lajonkaire 252
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Lecadre 276
Question des Octrois, par M. Gallet 282
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Maire 290
Etude Historique des Médailles Romaines, par M. l'Abbé Herval 294
Notice Historique sur les Croyances Religieuses dans l'Empire de Russie, par M. E. Borély 301
La Petite Ville par M. Léon Daudré 332
Rapport sur le Mémoire précédent, par M. le Docteur Maire 353
Une Invitation forcée, par M. J.-B Millet-St-Pierre 356
Les Quatre Voix, par M. Léon Daudré 364
Notice Biographique sur Frissard, par M. le Docteur Lecadre 368
M. Félix Bogaerts, par M. Borély 378
M. Onésime Seure, par M. Borély 384

Bureau de la Société 39
Membres résidants (tableau des) 392
Membres correspondants (tableau des) 393
Liste des ouvrages offert à la Société 394

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA

Page 32, 16me ligne, *au lieu de :* Asphixie — *lisez :* Asphyxie
Page 39, 6me ligne, *au lieu de :* Niepse — *lisez* : Niepce
Page 41, 16me ligne, *au lieu de :* aproximative — *lisez :* approximative
Page 88, 23me ligne, *au lieu de :* Serr — *lisez* Serres
Page 89, 3me ligne, *au lieu de :* l'asphixie — *lisez :* l'asphyxie
Page 89, 32me ligne, *au lieu de :* asphixie — *lisez :* asphyxie
Page 92, 7me ligne, *au lieu de :* l'embeaumement *lisez :* l'embaumement
Page 123, 29me ligne, *au lieu de :* dipnée — *lisez :* dipsnée
Page 127, 7me ligne, *au lieu de :* observé — *lisez :* observée
Page 128, 12me ligne, *au lieu de :* ouvriers — *lisez* : ouvrières
Page 128, 13me ligne, *au lieu de :* assis — *lisez :* assises
Page 137, 12me ligne, *au lieu de :* phtysie — *lisez ;* phthisie
Page 146, 22me ligne, *au lieu de :* phtysie — *lisez :* phthisie
Page 157, 31me ligne, *au lieu de :* durions — *lisez :* durillons.
Page 158, 6me ligne, *au lieu de :* anomalie — *lisez : anormalie*
Page 158, 22me ligne, *au lieu de :* fatiguante — *lisez :* fatigante
Page 189, 17me ligne, *au lieu de :* et tant d'autres — *lisez :* et de tant d'autres
Page 193, 34me ligne, *au lieu de :* luminon — *lisez :* lumignon
Page 218, 35me ligne, *au lieu de :* flaxité — *lisez :* flaccinité
Page 225, 2me ligne, *au lieu de :* Capuntio — *lisez :* Capnutio
Page 298, 1re ligne, *au lieu de :* dessins — *lisez :* desseins

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google